AFFAIRES

DE ROME,

PAR

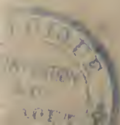
M. F. De La Mennais.

BRUXELLES,
SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE, ETC.
HAUMAN, CATTOIR ET COMP^e^.

1837

AFFAIRES

DE ROME.

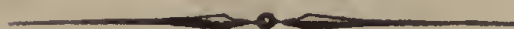


AFFAIRES

DE ROME,

PAR

M. F. De La Mennais.



BRUXELLES,

SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE, ETC.

HAUMAN, CATTOIR ET COMPe.

—

1837

AFFAIRES

DE ROME.

Le temps fuit de nos jours avec une telle rapidité, qu'en quelques années l'on voit s'accomplir ce qui jadis eût été souvent l'œuvre d'un siècle ou même de plusieurs. Nous parlons encore moins des révolutions politiques, si soudaines cependant, si multipliées, si profondes, que d'un autre genre de révolutions dont les autres ne sont que le retentissement extérieur et, pour ainsi parler, la manifestation plastique. Car, si l'ancienne philosophie disait : « Rien n'est dans l'intelligence, qui n'ait » auparavant été dans les sens ; » il est plus vrai de dire, qu'en ce qui tient au mouvement des choses humaines, rien n'apparaît aux sens, qui n'ait auparavant existé dans l'intelligence. Tout sort de la pensée, et l'histoire du monde n'est que l'histoire de son développement. Or voyez combien de changements survenus dans l'opinion, en France et hors de France ; combien de conceptions, de vues nouvelles se sont successivement produites,

seulement à partir de l'époque récente des événements de juillet. Un homme qui, depuis ce temps, séparé des autres hommes, rentrerait aujourd'hui parmi eux, les reconnaîtrait à peine, et les trouvant, sur une foule de points, quelques-uns d'une grave importance, si différents de ce qu'il les avait connus, il douterait s'il rêve, où s'il veille. Nous remarquons peu ces mutations, parce que tous, et ceux même qui s'en croient les plus exempts, y participent à des degrés divers, et qu'elles s'opèrent insensiblement par des nuances insaisissables. Elles n'en sont ni moins réelles, ni moins curieuses à observer, et ceux que l'habitude de la réflexion porte à les considérer plus attentivement, les admirent comme une permanente révélation des lois immuables qui règlent la croissance indéfinie de l'esprit humain.

Il suit de là que beaucoup de choses tombent journellement dans le domaine paisible du passé, et que n'offrant plus d'autre intérêt que celui de l'histoire, on peut en parler librement sans craindre de soulever de nouveau les passions qu'elles excitaient : car on ne se passionne guère pour ou contre certains idées, qu'autant qu'elles se lient à des intérêts actuellement vivants.

Nous avons donc pensé que rien aujourd'hui ne nous empêchait de céder aux instances que depuis longtemps on nous faisait de rendre publiques cer-

taines pièces relatives à nos rapports avec Rome au sujet de *l'Avenir*. Les fondateurs de ce journal et des œuvres qui s'y rattachaient, avaient sans doute personnellement peu d'importance; mais les questions traitées par eux en avaient une grande, car elles embrassaient à la fois la religion et la politique dans leur mutuelle liaison. Convaincus que la liberté à laquelle aspirent les peuples chrétiens, et qui certainement deviendra la base de la société future, loin d'être opposée au christianisme, n'en est qu'une conséquence directe, un développement nécessaire, ils crurent servir l'humanité, souffrante des ses propres efforts et des réistances qu'ils rencontrent, en essayant de ramener à sa source primitive le sentiment partout si vif qui pousse les nations à s'affranchir. Car ce n'est pas tout, il s'en faut, de renverser les oppresseurs; éternellement il en renaîtra d'autres, si l'on ne détruit, si l'on n'atténue au moins le principe même de l'oppression, et qu'à la place des causes de mal, on ne mette une cause efficace de bien. Or, toutes les causes de mal sont renfermées dans l'amour exclusif de soi, comme toute cause de bien l'est dans l'amour d'autrui et dans le dévouement que cet amour inspire. Aucune forme de gouvernement, quoique les diverses formes qu'il peut recevoir soient fort éloignées d'être indifférentes, ne saurait par elle-même satisfaire les peuples, ni remédier à leurs maux. Le vrai, l'uni-

que remède, Dieu l'a mis dans la loi évangélique destinée à unir les hommes par une fraternelle affection, qui fasse que tous vivent en chacun et que chacun vive en tous. La liberté réelle et l'esprit chrétien sont inséparables. Qui n'aime pas son frère comme soi-même, celui-là, quelles que puissent être ses opinions spéculatives, a en soi un germe de tyrannie et conséquemment de servitude. Aussi le besoin de liberté, aujourd'hui si universel et si énergique, est-il à nos yeux une preuve certaine que le christianisme, loin d'être affaibli, a plus de vraie puissance que jamais. Quittant la surface de la société où l'étouffaient mille gênes diverses, il est descendu au fond de ses entrailles, et là, en silence, il accomplit son œuvre qui commence à peine.

L'Avenir se proposait encore de défendre l'institution catholique, languissante et presécutée, principalement par les pouvoirs qui affectent de s'en déclarer les protecteurs. Il pensait qu'elle devait étendre ses racines presque desséchées dans le sein de l'humanité même, pour y puiser de nouveau la sève qui lui manquait, et qu'en unissant sa cause à celle des peuples, elle pourrait recouvrer sa vigueur éteinte, régulariser le mouvement social et le hâter, en lui imprimant ce caractère religieux qui, naturellement lié à tous les instincts élevés de l'homme, est aussi une force, et la plus grande.

Quelque chose de semblable à ce qui se passa lors de la première prédication de l'Évangile, paraissait nécessaire pour ramener au catholicisme défaillant les populations qui s'en éloignaient. La fraternité universelle proclamée par Jésus, cette doctrine si belle, si consolante, si divine, recueillie dans les profondeurs désolées de l'âme humaine, y ranima soudain les germes flétris du vrai et du bien, que Dieu y avait déposés orginairement. Ce qu'une société égoïste et corrompue avait abaissé, le Christ le releva. Rénovateur des lois immuables, de l'oubli desquelles étaient sortis tant de maux, tant de crimes, tant d'oppressions, il effaça devant le commun Père, qui ne fait point d'acception entre ses enfants, toutes les distinctions créées par l'orgueil et la cupidité? Il plaça le pauvre en face du riche, le faible en présence du fort, et il demanda quel est le plus grand? Et le plus grand, ce ne fut ni le fort à cause de sa force, ni le faible à cause de sa faiblesse, ni le riche à cause de son opulence, ni le pauvre à cause de son dénuement, mais celui qui accomplirait plus parfaitement le souverain précepte d'aimer Dieu et les hommes. Les droits les plus sacrés, parce qu'ils n'avaient d'autre défense qu'eux-mêmes, furent les droits de ceux à qui jusque-là on n'avait reconnu aucuns droits : les devoirs les plus étendus furent les devoirs de ceux qui s'étaient crus

au-dessus de tout devoir. Le titre de serviteur devint la définition même du pouvoir. On dut se faire le dernier pour être le premier. Le vieux monde sentit qu'il croulait. Un monde nouveau naquit où affluèrent, comme en un refuge inespéré, toutes les souffrances, toutes les misères sociales, tout ce qui avait faim et soif de la justice; et c'est ainsi que se dilata si promptement l'Église primitive, centre d'amour autour duquel se reconstitua l'humanité. Pourquoi donc, après dix-huit siècles, se détachait-on de cette Église, si ce n'est parce que, au moins en apparence, elle s'était elle-même pratiquement détachée des maximes où elle avait puisé à l'origine une vie si puissante? Et dès lors quel moyen pour elle de redevenir ce qu'elle fut en ses commencements, de regagner, avec la confiance des masses populaires, son influence sur elles, que de se retremper à sa source, d'identifier ses intérêts, si tant est qu'elle en eût de propres, aux intérêts de la race humaine, de venir en secours à ses besoins, de l'aider à développer sous toutes ses faces et dans toutes ses conséquences actuellement applicables, le principe chrétien de l'égalité de droit, dont la réalisation constitue l'ordre sans lequel nulle liberté, et la liberté sans laquelle nul ordre? Ces pensées pouvaient peut-être, au premier aspect, ne sembler ni trop absurdes, ni trop choquantes.

Les faits ne tardèrent pas cependant à montrer combien, en espérant que la hiérarchie catholique sentirait la nécessité de s'allier avec les peuples pour la conquête de leur liberté commune, *l'Avenir* s'était fait illusion. Des multitudes de protestations contre cette idée folle et pernicieuse et d'obstacles à son exécution, surgirent de tous côtés. Le détail en serait instructif, mais il nous entraînerait trop loin. Il fallait sortir d'une position chaque jour plus difficile et plus équivoque. Car on ne se contentait pas d'intriguer, de calomnier, d'injurer en vertu de ses propres opinions, on faisait encore parler Rome, mais vaguement, et sans qu'il fût possible de reconnaître ce que contenaient de vrai ou de faux ces bruits sourdement répandus, et propagés avec un zèle pieusement infatigable.

Il est certain que si, à cette époque, les écrivains de *l'Avenir* avaient pu savoir d'une manière positive que Rome désapprouvait leurs efforts, ils seraient aussitôt rentrés dans le silence et dans l'inaction, avec regret sans doute, mais sans hésiter un instant. Il est certain encore que si, moins dominés par une délicatesse scrupuleuse, ils eussent méprisé tant d'indignes attaques et continué hardiment leurs travaux, aucun acte de l'autorité ne serait venu les forcer de les interrompre.

Dans leur candeur ils s'arrêtèrent à une autre résolution, Indécicis sur ce qu'ils devaient croire des dispositions du souverain pontife à leur égard, trois d'entre eux, de l'avis de tous, prirent le parti de se rendre à Rome, pour s'assurer de ce qu'ils auraient sans cela ignoré longtemps, et toujours peut-être. La suspension de *l'Avenir*, jusqu'à ce qu'ils eussent obtenu les éclaircissements qu'ils allaient chercher dans la capitale du monde chrétien, dut prouver aux plus soupçonneux leur parfaite bonne foi.

De nombreux témoignages d'intérêt, de vives marques de sympathie leur furent donnés sur toute leur route. En arrivant à Lyon, ils trouvèrent la ville au pouvoir des pauvres ouvriers, que tous, hors leurs implacables ennemis, bénissaient : car, défenseurs d'une cause juste et sainte, et jusqu'au bout dignes d'elle, pas une pensée mauvaise ou suspecte n'était montée en leur cœur après le combat; le peuple avait vaincu, et l'ordre et la liberté et la sécurité régnaient. Tels étaient les hommes que le maréchal Soult, un mois plus tard, refusait même d'écouter, parce qu'il ne traitait pas, disait-il, avec des brigands. Ces souvenirs doivent être conservés : ils ne forment pas la moins intructive partie de l'histoire.

En descendant le Rhône, nous rencontrâmes de rechef au milieu du fleuve, devant Valence, les

douceurs de la civilisation constitutionnelle et monarchique. Une troupe de gendarmes et autres gens de police se précipitèrent à bord du bateau qu'ils guettaient au passage, pour y exercer toutes ces petites et basses et vexatoires inquisitions d'où dépend aujourd'hui, comme chacun sait, la sûreté des empires. Elles atteignirent principalement quelques Polonais, jeunes et tristes victimes d'une double fatalité de malheur, qui, des ruines de la patrie que leur héroïque dévouement n'avait pu sauver, les jetait, à l'extrémité opposée de l'Europe, au milieu d'autres ruines moins glorieuses.

Nous admirâmes à Avignon l'antique palais des Papes, magnifique encore malgré les dégradations de toute espèce et les honteuses mutilations que journellement on lui fait subir. Son imposant aspect offre je ne sais quel mélange de château féodal et de couvent, quelque chose du moine Hildebrand et du somptueux Bertrand de Got; mais ce dernier caractère domine. La papauté acheva de se séculariser entre ses hautes murailles chargées des plendides ornements, sous ces plafonds peints et dorés, au sein du luxe, des intrigues mondaines, des passions et des corruptions qui indignaient Pétrarque. Ce passé triste, mais non sans grandeur, remplit d'une émotion profonde l'âme de celui qui traverse ces silencieux débris, pour aller au loin chercher d'au-

tres, débris encore palpitants, de la même puissance.

Après nous être arrêtés un peu dans la vieille colonie des Phocéens, toujours florissante par son commerce, toujours hospitalière, nous continuâmes notre route, retrouvant à chaque pas quelque grave ou touchant souvenir de l'histoire. Ici Toulon, où commença, sous les plis d'un drapeau sanglant, la fortune merveilleuse du plus grand homme des temps modernes ; au delà le petit golfe de Cannes où elle parut se relever un moment, pour aller bientôt expirer solitaire sur un rocher de l'Atlantique ; et tout auprès, par un doux contraste avec les turbulents soucis et les rêves agités de l'ambition humaine, Lerins, cet asile de paix, où, lorsque l'épée des barbraes démembrait pièce à pièce l'empire romain, s'abritèrent, comme l'alcyon, sous une fleur marine, la science, l'amour, la foi, tout ce qui console, enchante et régénère l'humanité.

D'Antibes à Gênes, la route côtoie presque toujours la mer, au sein de laquelle ses bords charmants découpent leurs formes sinueuses et variées, comme nos vies d'un instant dessinent leurs fragiles contours dans la durée immense, éternelle. Aucunes paroles ne sauraient peindre la ravissante beauté de ces rivages toujours attiédis par une molle haleine de printemps. D'un côté, la plaine à la fois mobile et uniforme, où apparaissent çà et

là quelques voiles blanches qui la sillonnent en des sens divers. Sur la pente opposée des montagnes, que coupent de fertiles vallées ou de profonds ravins, les inépuisables richesses d'une nature tour à tour imposante, gracieuse, qui s'empare de l'âme, y apaise les tumultueuses pensées, les amers ressouvenirs, les prévoyances inquiètes, et peu à peu l'endort dans la vague contemplation de je ne sais quoi d'insaisissable comme le son fugitif, de mystérieux comme l'univers et d'infini comme son auteur. Cependant, telle est la puissance des premières impressions que, dans ces riantes et magnifiques scènes, rien pour moi n'égalait celles qui frappèrent mes jeunes regards : les côtes âpres et nues de ma vieille Armorique, ses tempêtes, ses rocs de granit battus par des flots verdâtres, ses écueils blanchis de leur écume, ses longues grèves désertes, où l'oreille n'entend que le mugissement sourd de la vague, le cri aigu de la mouette tournoyant sous la nuée, et la voix triste et douce de l'hirondelle de mer.

A Cocoletto, entre Nice et Gênes, on montre la maison, depuis peu restaurée, où naquit Christophe Colomb. La pompeuse inscription gravée sur marbre et plaquée au-dessus de la porte contre le mur, en dit beaucoup moins que le seul nom de cet homme qui, venant de donner à Ferdinand et à Isabelle, un monde nouveau, reçut de leur royale

gratitude des fers pour récompense, et pour demeure un cachot.

Quiconque aime la nature et en sent les beautés, s'il a vu l'Italie, désire la revoir : et combien d'autres charmes attirent encore dans cette séduisante contrée ! Partout quelque monument de l'art, partout quelque souvenir illustre ou attachant : mais partout aussi en ces jours mauvais quelque spectacle douloureux, quelque stigmate de servitude. La misère publique s'y révélant sous mille aspects hideux, y forme un contraste presque général avec la richesse native du sol. Quel motif de travailler plus que ne l'exige l'impérieuse et stricte nécessité, quand rien ne garantit à chacun le fruit de son travail ? Paresse, apathie, langueur, ignorance, insouciance, voilà ce qui frappe d'abord. Ce peuple qui naît, vit et meurt sous le bâton de l'étranger, ou à l'ombre de la potence paternelle des souverainetés nationales, ainsi qu'il leur plaît de se nommer, n'ayant de patrie que dans le passé, ou dans un avenir qui fuit toujours, s'en fait du ciel, de l'air, de la jouissance présente et du sommeil comme une autre patrie semblable à la dernière, celle du tombeau. Nous parlons des masses dépourvues de lumières : car, en dehors d'elles, il existe un nombre sans cesse croissant d'hommes éclairés et généreux dont l'oppression n'a pu briser l'âme, et qu'un amour ardent de leur pays soutient dans la rude tâche qu'ils se

sont imposée, de lui préparer un sort meilleur.

Tous les âges rassemblés, entassés, se pressent sur cette terre de ruines. L'époque étrusque, dont il subsiste de remarquables monuments, lie l'époque plus ancienne des premiers habitants connus de l'Italie, à celle des Romains. Puis, sur les débris amoncelés par les barbares vainqueurs de l'empire, apparaissent d'autres débris : ici, à demi caché sous des ronces et des herbes sèches, le squelette de quelque village, semblable à un mort que ses compagnons, dans leur fuite, n'auraient pu achever d'ensevelir : là, sur une pointe de rocher, au milieu de ces austères paysages des Apennins, une vieille tour croulante, de larges pans de mur couverts de lierre, séjour autrefois de quelque seigneur féodal, où maintenant, sur le soir, l'orfraie pousse son cri lugubre. Ailleurs, à Lucques, Pise, Florence, Sienne, dans toutes les cités que vivifièrent des institutions populaires, des traces d'une autre grandeur tombée rappellent le temps où, seules libres au sein de la servitude générale, et riches, puissantes par la liberté, elles rallumèrent le flambeau éteint des arts, des sciences, des lettres. Médailles d'un siècle plus récent, de superbes palais abandonnés, déserts, principalement près de Rome, se dégradent d'année en année, montrant encore à travers leurs élégantes fenêtres ouvertes à la pluie et à tous les vents, les vestiges d'un faste que rien

ne rappelle dans nos chétives constructions modernes, d'un luxe grandiose et délicat, dont les arts divers avaient à l'envi réalisé les merveilles. La nature, qui ne vieillit jamais, s'empare peu à peu de ces somptueuses villas, œuvres altières de l'homme, et fragiles comme lui. Nous avons vu des colombes nicher sur les corniches d'une salle peinte par Raphaël, le caprier sauvage enfoncer ses racines entre les marbres déjoints, et le lichen les recouvrir de ses larges plaques vertes et blanches. La religion elle-même, dont les magnificences passées ravissent d'étonnement, semble n'avoir travaillé pendant dix siècles qu'à se bâtir un vaste sépulcre. Douze ou quinze franciscains errent aujourd'hui dans l'immense solitude de ce couvent d'Assise, jadis peuplé de six mille moines. A peu de distance s'élevait, près d'un monastère du même ordre, l'église *Santa maria degli Angeli*, qui renfermait sous ses hautes voûtes une chapelle plus ancienne, renommée à cause d'une vision que saint François y eut, dit-on. Nous nous arrêtâmes quelques instants pour prier dans ce sanctuaire célèbre. Trois semaines après, un tremblement de terre en faisait un monceau de décombres. Je ne sais quoi de fatal vous poursuit d'un bout à l'autre de cette belle contrée. On voit sur les bords du chemin, en Ombrie, les restes d'un antique temple de Clitumne. C'était un de ces lieux consacrés où s'assemblait la

confédération italique, avant que Rome eût étouffé toutes les autres libertés dans sa liberté propre. Là même nous rencontrâmes, conduits par des sbires du pape, une troupe de pauvres misérables enchaînés deux à deux. La figure de plusieurs annonçait plutôt la souffrance que le crime. Tous se pressaient autour de nous, tendant la main et demandant d'une voix lamentable quelques *bajochi per carità*. Nous avions sous les yeux les descendants des maîtres du monde.

Ainsi s'en allaient vers la cité pendant si longtemps dominatrice et reine, trois obscurs chrétiens, vrais représentants d'un autre âge par la simplicité naïve de leur foi, à laquelle aussi peut-être se joignait quelque intelligence de la société présente, de son esprit, de ses besoins et de ses vœux dont nulles résistances n'empêcheront l'accomplissement. Des notes diplomatiques de l'Autriche, de la Prusse, de la Russie, les avaient devancés à Rome. On y pressait le pape de se prononcer contre ces révolutionnaires audacieux, ces impies séducteurs des peuples qu'ils poussaient à la révolte au nom de la religion. Le gouvernement français agissait dans le même sens, secondé en cela par le parti carliste, à la tête duquel se trouvaient le cardinal de Rohan, le cardinal Lambruschini, et les jésuites que l'on rencontre partout où se remue quelque intrigue. Le premier, estimable au fond,

droit, honnête, mêlait à des sentiments réels de piété, les préjugés les plus excessifs de rang et de naissance. Au reste son attachement à une dynastie malheureuse n'avait rien que d'honorable et de naturel dans sa position. Élevé dans d'héréditaires sentiments de dévouement et de fidélité féodale, il n'aurait pu admettre d'autres idées que les vieilles idées monarchiques, quand son esprit eût été capable d'en concevoir de différentes : mais cette faculté lui manquait. Extrêmement frêle de complexion et d'une délicatesse féminine, jamais il n'atteignit l'âge viril : la nature l'avait destiné à vieillir dans une longue enfance ; il en avait la faiblesse, les goûts, les petites vanités, l'innocence ; aussi les Romains l'avaient-ils surnommé *il bambino*. Un homme tel que celui-là est toujours conduit par d'autres qui ne le valent pas. Pur instrument passif, il n'agit que sous une impulsion externe, et dès lors il n'a point la responsabilité morale de ses actes.

Le cardinal Lambruschini, né dans l'état de Gênes, y avait été, sous Pie VII, renvoyé de Rome avec le titre d'archevêque, par le cardinal Gonzalvi qui ne l'aimait pas. La louable application qu'il apporta aux devoirs de sa charge, sa vie retirée, régulière et digne, lui acquirent le respect public. Cependant, triste et ennuyé dans son vaste palais, il ne cessait de regretter Rome, non certes

à cause des espérances déçues d'une plus haute fortune, dont nul, comme il l'assurait, ne sentait mieux que lui la vanité, mais par le pieux désir de se rendre utile dans une sphère moins restreinte. Peut-être ne fûmes-nous pas totalement étranger à la satisfaction qu'il obtint, lorsque Léon XII, qui daignait nous accorder quelque confiance, le nomma nonce apostolique à Paris. Il sait de quelles paroles de bonté, en même temps que d'approbation de nos doctrines et de nos actes, il dut être près de nous l'organe, de la part de ce pontife dont la mémoire ne cessera jamais de nous être vénérable et chère. Nos relations, au premier moment assez étroites en apparence, furent de peu de durée. Bientôt circonvenu par des hommes adroits et puissants alors, il se jeta dans les voies où s'est perdue la Restauration; et si en cela il obéissait à ses convictions personnelles, il est juste de dire que sa position politique l'y obligeait aussi peut-être. On juge bien qu'après les journées de juillet, si ses pensées ne changèrent pas, ses calculs changèrent. Nous n'étions plus pour lui, à beaucoup près, un embarras. Nos liaisons depuis longtemps interrompues se renouèrent. Il approuva la direction que nous avions donnée à *l'Avenir*. Il nous pria même d'y réclamer, ce que nous fîmes, la libre communication des catholiques avec Rome, et nous affirmons ici sur l'honneur qu'il ne

nous a jamais, au sujet de ce journal, ni adressé un reproche, ni fait une seule observation critique. Seulement il regrettait que nous eussions si pleinement abandonné les intérêts de *ce petit prince*, comme il l'appelait.

Lorsque les attaques d'une certaine portion du clergé devinrent plus vives, il loua beaucoup le projet que nous lui communiquâmes, de soumettre au Saint-Siége une exposition de nos doctrines. Puis changeant tout d'un coup, par des motifs dont nous ne sommes pas juges, il se crut permis de manquer aux plus simples devoirs de la bienséance, en refusant de recevoir M. de Coux et M. l'abbé Gerbet, qui venaient le prier de faire parvenir cette exposition à Rome. Ayant peu après quitté Paris où il déplaisait au gouvernement, il erra quelque temps en Savoie, incertain de sa fortune. On nous apprit qu'il y répandait contre nous des allégations dont personne autant que lui ne connaissait toute la fausseté. Il les jugeait apparemment utiles à ses vues; en effet, activement servi par les gens qu'il servait lui-même, il obtint le chapeau de cardinal, et nous l'avons toujours retrouvé depuis parmi nos ennemis les plus passionnés.

L'animosité des jésuites datait de plus loin. Jamais ils ne nous avaient pardonné ce passage d'un de nos écrits : « Ce n'est ici ni le lieu, ni le

» moment de juger la Compagnie de Jésus, et de
» chercher entre les calomnies de la haine et les
» panégyriques de l'enthousiasme, la vérité rigou-
» reuse et pure. Rien de plus absurde, de plus
» inique, de plus révoltant, que la plupart des
» accusations dont elle a été l'objet. On ne trou-
» verait nulle part de société dont les membres
» aient plus de droit à l'admiration par leur zèle
» et au respcet par leurs vertus. Après cela, que
» leur institut, si saint en lui-même, soit exempt
» aujourd'hui d'inconvénients, même graves; qu'il
» soit suffisamment approprié à l'état actuel des
» esprits, aux besoins du monde, nous ne le pen-
» sonspas. Mais, encore une fois, ce n'est ici ni le
» lieu ni le moment de traiter cette grande ques-
» tion, et nous ressentirions une peine profonde,
» s'il nous échappait une seule parole qui pût con-
» trister ces hommes vénérables, à l'instant où le
» fanatisme de l'impiété persécute sous leur nom
» l'Église catholique tout entière (1). »

Quand, disparus de la scène du monde, les jésuites n'appartiendront plus qu'à l'histoire, son équitable impartialité lui imposera le devoir d'être envers eux plus sévère que nous. Cherchant la raison du caractère particulier qui a distingué cette Société dès l'origine, de l'esprit qui l'a con-

(1) *Des progrès de la Révolution*, tome IX.

stamment animée, des louanges qu'on lui a prodiguées, des reproches amers qui lui ont été aussi adressés toujours, elle la trouvera, croyons-nous, dans le principe même qui a présidé à sa formation. Ce principe est la destruction de l'individualité en chaque membre du corps, pour augmenter la force et l'unité de celui-ci. Les actes, les paroles, la pensée même, tout est, chez les jésuites, soumis à l'obéissance et à une obéissance absolue. Un chef, appelé Général, et quelques assistants qui l'aident et le conseillent, composent le gouvernement de la Compagnie, en sont la raison, la volonté. Passif sous leur main, le reste suit aveuglément l'impulsion qu'on lui imprime. Rien n'est plus fortement inculqué dans les écrits du fondateur, que cette entière abnégation de soi. Tel est le sacrifice que l'ordre exige de quiconque aspire à y entrer. D'où plusieurs conséquences.

Quoique l'homme fasse, il lui est complètement impossible de s'abdiquer jusqu'à ce point. Ses efforts pour y réussir n'aboutissent qu'à déplacer ce qu'il se persuade avoir anéanti. Son être entier se reporte dans l'être complexe auquel il est uni, avec lequel il se confond. Il vit, il s'aime en lui, et cet amour, le premier de ses devoirs, est d'autant plus ardent, plus actif, que la conscience même l'oblige à rechercher sa propre satisfaction, et que celui qui l'éprouve, dirigé par des comman-

dements devenus pour lui une loi absolue, à moins qu'ils n'impliquent une violation évidente et directe des préceptes divins, est dégagé de toute responsabilité morale. Ainsi les passions, contenues par une règle sévère tandis qu'elles se rapportaient indirectement à l'individu, sont sanctifiées et non pas détruites. Elles passent, en quelque sorte, au service du corps qui les dirige et les emploie pour atteindre son but. Ce but honorable et bon détermine ce qu'il y a de bon aussi dans l'action du corps; mais il y tend avec une vue toujours présente de soi, de sa grandeur, de sa puissance, de sa gloire. Nul orgueil personnel, nulle ambition, nul désir de richesse dans chacun de ses membres considérés isolément; mais une cupidité, une ambition, un orgueil collectif immense. De là quelque chose d'anti-social. Un homme ainsi concentré en soi, modèle accompli d'égoïsme, quelque fin ultérieure qu'il pût d'ailleurs se proposer, serait séparé totalement du reste de la race humaine: et aussi partout les jésuites ont-ils une existence à part. Se mêlant de tout et à tout, ils ne se fondent avec rien. Je ne sais quelle barrière infranchissable s'élève entre eux et les autres hommes; ils peuvent les toucher par tous les points, ils ne s'unissent à eux par aucun: et ceci est un des motifs de cette vague défiance qu'ils ont instinctivement inspirée dans tous les temps.

Le besoin inné parmi eux d'exercer une grande influence, besoin dont l'effet a pu être de les rendre souvent peu scrupuleux sur les moyens de succès, les a fait accuser de tendre à la domination universelle. Nous croyons que la domination à laquelle aspire la Compagnie de Jésus, est celle du catholicisme; mais elle veut que cette domination soit son œuvre presque exclusive : c'est la mission qu'elle s'est donnée, et quiconque, ayant en vue le même but, ne se range pas docilement sous sa direction, par cela même lui porte ombrage, excite sa jalousie et doit s'attendre, selon les circonstances, soit à une guerre ouverte, soit à mille obstacles, à mille tracasseries qu'elle lui suscitera sourdement.

La destruction, nous ne disons pas la subordination de l'individualité, qui est de devoir pour chaque jésuite, a encore une autre conséquence. Dans l'ordre intellectuel, on n'a de valeur qu'individuellement; et tout étant égal d'ailleurs, cette valeur croît en proportion de la facilité ou de la liberté de développement. On ne pense point avec le cerveau d'autrui, on n'invente point par ordre : le génie, le talent ne sont pas des attributs d'un corps. Lorsque le corps se substitue à l'individu, l'absorbe en soi, d'une part donc il renonce à posséder jamais des hommes d'une haute supériorité, de ces hommes devant qui les esprits subjugués

s'inclinent d'eux-mêmes ; et, d'une autre part, il se rend dès lors impuissant à régner par l'intelligence. C'est, en effet, ce qui est arrivé aux jésuites. Jamais ils n'ont produit un philosophe, un poëte, un orateur, un historien, un savant même du premier ordre. Le vide et le bel esprit de collége forment, à très-peu d'exceptions près, le caractère de leurs écrivains. Ne pouvant donc agir sur la société, exercer sur elle une influence telle qu'ils la souhaitaient ni par la science, ni par la pensée, il leur fallut nécessairement s'ouvrir une autre voie, circonvenir les dépositaires de la puissance pour la partager, se glisser près des rois, des princes, de leurs ministres et de leurs favoris, afin de s'emparer d'eux, et conséquemment intriguer, flatter, user d'adresse et de ruse, marcher sous terre plus que dessus, se plier et replier en tous sens ; unique moyen pour eux de gouverner le monde en gouvernant la force qui le maîtrise.

Il suit de là que leur pouvoir et leur existence même est attachée au mode d'organisation sociale qui seul permet d'agir sur tous, en agissant sur quelques-uns qui disposent de tous. Entre leur despotisme intérieur et le despotisme politique, il existe une connexité, et comme une sorte d'attraction mutuelle qui doit naturellement les rapprocher. Sous un gouvernement populaire, que seraient-ils ? Privés de l'appui de la force, réduits

à l'influence que l'esprit exerce sur l'esprit, ils disparaîtraient bientôt dans la foule. On conçoit donc pourquoi leur institut ne nous paraissait pas suffisamment approprié aux besoins d'une époque de lutte entre le pouvoir absolu des princes et la liberté des peuples, dont le triomphe à nos yeux est assuré; et l'on conçoit, en outre, comment nous dûmes nécessairement les avoir pour ennemis, lorsque dans cette lutte décisive nous nous rangeâmes sans hésitation du côté des peuples et de la liberté.

Jamais personne, arrivant à Rome pour une importante affaire, n'y rencontra des dispositions moins favorables. Il est rare qu'à la cour romaine on agisse au hasard, par caprice, par emportement. Ce fait a donc une raison. Il faut l'expliquer.

Laissant de côté les questions théologiques sur les fondements et l'étendue de l'autorité du Saint-Siége, on comprend d'abord qu'un pouvoir semblable devait nécessairement naître et se développer dans le sein du catholicisme ou d'une société religieuse gouvernée par un corps sacerdotal hiérarchiquement constitué. Le principe d'unité, base commune de la doctrine et de l'association, impliquait un chef unique, un centre autour duquel tout le reste vînt s'ordonner régulièrement. Organe suprême de la vérité et source de la puissance, ce chef un devait posséder la plénitude des dons

inégalement distribués entre les ministres inférieurs, selon leur rang hiérarchique. La nature même de l'institution voulait que tout partît de lui et aboutît à lui, qu'il dominât tout, pour que tout appartînt à l'unité dont il était le lien. Son pouvoir étant forcément conçu comme souverain, et ne pouvant dès lors être arrêté ou limité dans son exercice par aucun pouvoir subordonné et dérivé de lui, il s'ensuivait que ses décisions formaient la règle dernière de la foi, et ses commandements celle de la discipline. La logique conduisait inévitablement à ces conséquences formulées en effet dans le titre de *mère et maîtresse*, que s'attribue l'Église romaine, et que ne lui conteste aujourd'hui, dans la communion catholique, aucune église particulière. Ainsi, malgré de nombreuses résistances et des protestations maintes fois réitérées, la souveraineté pontificale, indispensable condition de l'existence du catholicisme, n'a-t-elle cessé de s'affermir des premiers siècles jusqu'à nos jours. Elle parut, à la vérité, recevoir un irrémédiable échec à Constance, où, par un décret solennel, un concile œcuménique la déclara inférieure à sa propre souveraineté, ou à la souveraineté de l'Église universelle qu'il représentait. Tel est cependant l'irrésistible ascendant de la logique dans un système donné d'idées, que, le concile à peine dissous, la papauté ressaisit l'em-

3.

pire dont on avait cru la dépouiller à jamais; et, en dépit de quelques oppositions partielles, plutôt spéculatives que pratiques, on ne voit pas qu'elle puisse craindre de le perdre, puisque, après trois siècles d'interruption, rien n'est moins probable désormais que la future célébration d'un concile général, qui pourrait seul remuer de nouveau, d'une manière inquiétante pour Rome, cette grave et fondamentale question.

A mesure que la puissance papale se constuait en se développant, la liaison des deux sociétés, spirituelle et temporelle, l'influence du clergé sur les peuples divers d'où sont sorties les nations modernes, l'action politique que les circonstances lui permirent, et peut-être même l'obligèrent d'exercer à l'époque de leur formation, toutes ces causes, modifiant l'institution primitive, donnèrent à l'Église, pour ainsi parler, une existence séculière. Elle acquit de plus grandes richesses, elle étendit son autorité dans un domaine qui n'était pas originairement le sien. De là pour elle, et par conséquent pour son chef, un nouvel ordre d'intérêts, étroitement liés à ses intérêts essentiels et propres. Le besoin inhérent à tout pouvoir de se dilater pour se conserver plus sûrement, je ne sais quelle force secrète qui pousse en avant les hommes et les choses, l'ambition dont nul n'est xempt, et qui jamais ne manque de motifs plau-

sibles, portèrent graduellement les papes à essayer de ramener à l'unité du pouvoir pontifical le pouvoir d'un autre genre qu'ils avaient acquis sur les peuples, c'est-à-dire, à confondre et à concentrer en eux-mêmes les deux puissances religieuse et politique. Ils y réussirent en partie, mais non pas d'une manière durable, parce que les mêmes causes qui favorisaient le développement de leur souveraineté dans l'ordre spirituel, le contrariaient directement dans l'ordre temporel. Des longues guerres qu'ils soutinrent avec des vicissitudes très-variées de succès, de leurs efforts non moins hardis qu'habiles et persévérants, il ne résulta donc qu'une sorte d'état mixte, impossible à définir nettement, un assemblage fortuit de prétentions hétérogènes, dépendantes de principes divers sans connexion logique : ils gardèrent quelques-unes de leurs conquêtes dans le domaine temporel; mais les princes aussi en avaient fait dans l'ordre spirituel, et ils les gardèrent également : d'où une confusion de droit et de fait à peu près inextricable; car le droit n'a point de juge réciproquement reconnu, et dès lors des deux parts on est contraint de se retrancher dans le fait présent, quelque irrégulier qu'il puisse être, parce que ce fait seul étant incontestable et incontesté, il offre aux deux puissances, dans la position respective où leur lutte précédente les a placées, la seule garantie réelle d'existence.

Nous avons combattu pendant vingt années en faveur du pouvoir spirituel du pape, et, disons-le franchement, nous ne pensions pas que cette grande cause se soit affaiblie entre nos mains. Pour un juger, comparez seulement l'opinion dominante aujourd'hui parmi les catholiques en France, touchant les questions dites gallicanes, avec l'opinion presque universellement établie il y a quarante ans. Nous allâmes plus loin ; regardant comme possible et favorable à l'humanité l'intervention du pontificat dans le mouvement social qui agite le monde et principalement l'Europe, nous imprimâmes cette direction à nos travaux, mais vaguement d'abord, parce que les événements ne permettaient encore aucune application précise de l'idée générale qui nous préoccupait. Elle prit une forme plus arrêtée après les journées de juillet. Nous ne répéterons point les explications données ailleurs (1) sur les vues développées dans *l'Avenir*. Il suffit de rappeler qu'elles tendaient à unir la cause de l'Église à la cause des peuples et de la liberté, par conséquent à rompre l'alliance, plus apparente toutefois que réelle, entre l'Église et les vieilles souverainetés, et dès lors à détruire le fait que, jusque-là, de part et d'autre, on avait cru avoir un égal intérêt à conserver.

(1) Journaux. *Introduction*, tome 10e des *OEuvres complètes*.

Tandis que nous nous étions bornés à défendre la Rome spirituelle; sans risquer de se commettre par une approbation hâtive, elle encouragea nos efforts et s'applaudit du succès qu'ils obtinrent. Vainement, quand parut notre ouvrage sur les *Progrès de la Révolution*, la diplomatie sollicita quelques paroles qu'on pût traduire en désapprobation ou en désaveu, elles furent refusées. Mais, lorsque nous énonçâmes des vœux dont l'accomplissement eût ébranlé le système auquel se lient les intérêts de la Rome temporelle, lorsqu'une action déjà puissante y eut ajouté quelque poids, à la bienveillance précédente succéda une très-vive irritation. Nous en respectons les motifs; car enfin la question qu'il s'agissait de résoudre offrait plus d'une face; et jamais, depuis son origine, la papauté, environnée de difficultés sans nombre, n'avait été conviée à prendre une plus grave détermination. Il dut lui paraître au moins étrange qu'on vînt lui dire : Votre puissance se perd et la foi avec elle. Voulez-vous sauver l'une et l'autre, unissez-les toutes deux à l'humanité telle que l'ont faite dix-huit siècles de christianisme. Rien n'est stationnaire en ce monde. Vous avez régné sur les rois, puis les rois vous ont asservie. Séparez-vous des rois, tendez la main aux peuples, ils vous soutiendront de leur robuste bras, et, ce qui vaut mieux, de leur amour. Aban-

donnez les débris terrestres de votre ancienne grandeur ruinée; repoussez-les du pied comme indignes de vous : aussi bien l'on ne tardera guère à vous en dépouiller. Qu'est-ce que ces lambeaux de pourpre, moquerie de ce que vous fûtes, et à quoi servent-ils, qu'à voiler les cicatrices glorieuses qui attestent les saints combats livrés par vous dans les temps antiques pour le genre humain contre la tyrannie? Votre force n'est point dans l'éclat extérieur, elle est en vous, elle est dans le sentiment profond de vos devoirs paternels, de votre mission civilisatrice; dans un dévouement qui ne connaisse ni lassitude ni bornes. Reprenez, avec l'esprit qui les animait la houlette des premiers pasteurs, et, s'il le faut, les chaînes des martyrs. Le triomphe est certain, mais à ce prix seulement.

Encore une fois, ce langage dut paraître fort étrange. S'il répondait peut-être à ce secret instinct du vrai et du bien qui pousse les grandes âmes aux résolutions généreuses, il choquait violemment les idées reçues, les habitudes prises. Difficilement dès lors pouvait-il persuader. La prudence qui pèse, mesure et calcule tout, qui se décide uniquement par la froide réflexion, dut considérer les choses sous un point de vue plus matériellement positif.

Au fond que proposions-nous? de renoncer com-

plètement à un système établi depuis des siècles, à des relations souvent plus qu'épineuses à la vérité, fatales même par leurs conséquences, mais enfin connues, d'accepter toutes les chances de la guerre déclarée entre les peuples et les souverains, de s'aliéner dès lors ceux-ci, de provoquer de leur part, selon les vraisemblances, des hostilités, des persécutions, dans l'espérance lointaine que la liberté de l'Église sortirait de la liberté des peuples, et que recouvrant sur eux, par les mêmes moyens qui la lui avaient acquise originairement, l'influence bienfaisante à laquelle était due en partie la civilisation moderne, elle ouvrirait à l'humanité les voies qui la conduiraient à une civilisation plus parfaite encore.

Les plus fortes raisons qu'on pût alléguer en faveur de pareils conseils, étaient, en premier lieu, cette maxime indubitable, qu'aucune institution ne déchoit jamais que par l'affaiblissement de son primitif esprit, et jamais ne se relève que par le retour à cet esprit qui forme sa vie propre. Or l'institution catholique, née de l'Évangile et en reproduisant le caractère, dut être et fut en effet, lorsqu'elle conquit le monde, souverainement populaire, puisqu'elle reposait sur le principe de l'égalité des hommes devant Dieu et de la fraternité universelle. Languissante et privée des sympathies des peuples, depuis qu'elle s'était rendue l'auxiliaire

des dominateurs des peuples, il fallait donc que, retrempée à la source d'où elle émanait, elle redevînt populaire, pour recouvrer sa puissance perdue.

En second lieu, si l'issue de la guerre entre le despotisme et la liberté, paraissait incertaine à quelques uns, l'Église apportait encore un assez grand poids dans la balance pour diminuer cette incertitude; et ce qui, en tout cas, n'en offrait aucune, c'est que le triomphe du despotisme mettrait le dernier sceau à la servitude de l'Église et serait, humainement parlant, la mort de la papauté.

Quelque graves et même péremptoires que semblent ces considérations, cependant on pouvait répondre : Elles ne nous frappent pas au même degré que vous. D'ailleurs qu'avons-nous besoin de les examiner seulement? Dans la conduite des affaires on ne se règle point par des maximes aussi générales, par de vagues prévisions d'un avenir éloigné, qui se dérobe aux calculs de la sagesse pratique. On envisage les résultats positifs, prochains, assurés, des déterminations à prendre. Or les résultats immédiats de celle que vous proposez, seraient, vous le dites vous-même, des persécutions probables, un changement presque total dans le gouvernement de l'Église désormais séparée de l'État, la perte de ses biens, la privation de l'appui que lui prêtent encore, en une certaine mesure, les pouvoirs temporels, pour leur intérêt propre.

Vous nous parlez des temps futurs, voilà le présent, et certes il est assez sérieux pour que vous nous permettiez d'en tenir compte.

Connaissez-vous suffisamment le clergé, son esprit, ses dispositions, dans les diverses contrées de l'Europe, pour être sûr qu'il soutiendrait sans fléchir une persécution, que sa patience en attendrait le terme, qu'il ne céderait point tôt ou tard, moins aux rigueurs qu'aux séductions qu'on ne manquerait pas d'employer pour vaincre sa résistance? Avez-vous supputé combien de fidèles resteraient sans pasteurs, par suite des entraves apportées à l'éducation cléricale? Pouvez-vous calculer l'effet que produirait sur eux l'habitude de vivre privés de l'enseignement et du culte catholique?

Supposons que ces craintes ne se réalisent pas, que l'Église échappe à la persécution, ou qu'elle en triomphe; l'inextricable complication d'embarras et de difficultés qu'amènerait la rupture de ses relations avec l'État, particulièrement dans les pays où l'organisation religieuse est étroitement liée à l'organisation civile, n'offre-t-elle donc aucuns inconvénients? Une discipline nouvelle, non seulement à créer, mais à faire accepter aux églises particulières, est-ce chose si facile à votre avis? Qui sait combien de résistances on pourrait rencontrer, et où conduiraient ces résistances?

Vous comptez pour peu la perte des biens : mais voyez-en les conséquences dans les États romains seulement. Du pape et des cardinaux jusqu'au dernier magistrat de village, tout vit des revenus publics. Ils forment, avec les dotations proprement religieuses, le patrimoine du clergé, entre les mains duquel se concentre, avec les principaux emplois, l'autorité qui s'y rattache. De là un système de clientelle qui embrasse, à Rome surtout, la population presque entière. L'ordre ecclésiastique est le centre où viennent de proche en proche aboutir tous les intérêts. La prélature offre une carrière brillante et lucrative aux fils des grands : la bourgeoisie parvient à pénétrer dans les chapitres ; elle possède les petits bénéfices et les charges inférieures, peu rétribuées, mais très-nombreuses. Le peuple dépend de ces deux classes : de la première, par une protection utile en mille circonstances ; de l'une et de l'autre, par la subsistance qu'il tire de son travail. Que si le penchant à l'oisiveté lui rend le travail insupportable, les couvents présentent un asile sûr et commode à sa paresse, quelquefois même un but qui n'a rien de chimérique à son ambition, en ouvrant aux plus habiles ou aux plus heureux une voie aux plus hautes dignités. Portez la moindre atteinte à cet ordre de choses où tout s'enchaîne, que d'intérêts froissés, que d'existences

compromises, que de murmures, que de malédictions! S'oubliât-il lui-même en qualité de monarque, quel pape oserait braver les haines et les oppositions que soulèverait la seule tentative d'un pareil bouleversement?

Vous faites beaucoup valoir les avantages de la liberté : mais vous devriez savoir qu'à nos yeux ces avantages, pour vous si certains, sont plus que problématiques. Nous avons moins de confiance dans la discussion que dans les prohibitions, dans la persuasion que dans la contrainte. Vos raisonnements ne sauraient prévaloir contre l'autorité de l'expérience. Or, une expérience de plusieurs siècles nous a convaincus de la nécessité d'une répression matérielle pour maintenir les peuples dans l'obéissance due à l'Église. Nous repoussons donc et la liberté civile (1), et la tolérance civile, et la liberté des cultes, et la liberté de la presse (2), et toutes

(1) « Le Saint-Père désapprouve aussi et réprouve même les » doctrines relatives à la liberté *civile* et politique, lesquelles, » contre vos intentions sans doute, tendent de leur nature à ex» citer et propager partout l'esprit de sédition et de révolte de » la part des sujets contre leurs souverains. » *Lettre du cardinal Pacca.* On la donnera en entier plus loin. Le mot *civile* est souligné dans l'original.

(2) « Les doctrines de l'*Avenir* sur *la liberté des cultes* et *la* » *liberté de la presse,* qui ont été traitées avec tant d'exagéra» tion et poussées si loin par MM. les Rédacteurs, sont également » très-répréhensibles, et en opposition avec l'enseignement, » les maximes et la pratique de l'Église. Elles ont beaucoup » étonné et affligé le Saint-Père; car si, dans certaines circon-

ces nouveautés licencieuses que vous vantez si imprudemment, pour nous en tenir aux moyens de conservation que Rome et les conciles mêmes ont consacrées par des lois solennelles et des institutions spéciales (1).

Quoique ces considérations prouvent elles-mêmes, et plus que tout le reste peut-être, un triste dépérissement de l'esprit catholique, elles ne manquent pourtant pas d'une certaine force relative, et nous les croyons suffisantes pour expliquer le genre d'accueil que nous reçûmes à Rome. Nulle part on n'est aussi attentif à régler ses démarches sur les dispositions du pouvoir; nulle part on ne courtise davantage la faveur et l'on ne craint tant la contagion de la disgrâce. Le gouvernement pontifical, si renommé pour sa sagesse, n'a garde d'ailleurs d'embarrasser le moins du monde sa politique par rien de ce qui ressemble à de la gratitude, et c'est le côté par où il s'élève le plus au-dessus des choses humaines. Pour lui la valeur des services rendus dépend des services qu'on peut

» stances, la prudence exige de les tolérer comme un moindre » mal, de telles doctrines ne peuvent jamais être représentées » par un catholique comme un bien ou une chose désirable. » *Même lettre.*

(1) *Avec votre liberté*, me disait un autre cardinal, *que deviendrait l'inquisition? Prouvez aux hommes*, ajoutait-il, *que la religion les rendra heureux dans ce monde, et plus encore dans l'autre; c'est ainsi que vous serez utile.*

rendre encore. A la hauteur d'où il domine et les sentiments et les idées vulgaires, il ne voit en ceux qui le servent que des instruments de cette Providence qui veille perpétuellement à ses destinées; et sa reconnaissance envers elle, moins exclusive, lui paraîtrait aussi moins entière.

Un petit nombre de personnes, aussi éminentes par leur position que distinguées par leurs lumières et respectées par leurs vertus, nous témoignèrent une bienveillance que nous oublierons d'autant moins, qu'il fallait du courage pour oser nous connaître seulement. Du reste, isolement complet. Un ami désira nous présenter au cardinal Zurla, vicaire du pape. Il consentit d'abord à nous recevoir, puis il refusa. Il nous importait d'obtenir une audience du pape même. Des intrigues se nouèrent pour l'empêcher. Elle nous fut accordée cependant, mais à la condition qu'il n'y serait parlé en aucune manière de ce qui nous amenait à Rome. Le cardinal de Rohan, choisi pour être témoin de ce silence convenu, nous présenta; le pape nous reçut avec bonté, et, quant à notre affaire, nous demeurâmes au point précis où nous étions en arrivant. Le mécontentement était manifeste : mais que blâmait-on spécialement dans notre conduite et dans nos écrits? Que voulait-on de nous? Nous avions soumis au Saint-Siége une exposition exacte et nette de nos doctrines. Jamais, que nous sa-

chions, elle n'a été examinée. Cependant, il semble que c'était là surtout qu'il fallait chercher nos sentiments, les principes que l'on devait ou condamner ou approuver. On en jugea différemment; sur quels motifs? nous l'ignorons. Il ne paraît pas qu'on éprouvât un désir excessivement vif de connaître nos pensées et d'en occuper les consulteurs romains. Pas un mot ne nous fut dit sur l'objet de notre voyage, pas une explication ne nous fut demandée. Nous racontons simplement les faits : chacun à son gré y joindra les réflexions qu'ils peuvent faire naître.

Un homme qui jouit à Rome de la considération la mieux méritée, nous disait : « Le plus grand » ennemi que vous ayez ici, c'est la peur. » Il se trompait, je crois; c'était l'intérêt. Mais, intérêt ou peur, ou tous deux ensemble, l'animosité n'avait assurément rien d'équivoque. Il y a des positions étranges dans la vie. Nous avions pu, en combattant pour l'Église catholique, être entraînés trop loin par un zèle, si l'on veut, imprudent et peu éclairé; mais ce zèle était pur, exempt d'arrière-vues et d'ambition : nous en avions la conscience intime, et cela était d'ailleurs assez visible à tous les yeux. La voie où nous marchions, hérissée de souffrances et de persécutions, ne conduisait qu'aux cours d'assises. On ne suit guère une pareille route, à moins d'être soutenu par une

pensée vraie ou fausse de devoir. Or, rien ne contriste plus amèrement l'âme que de voir cette pensée totalement méconnue. Que si, la reconnaissant, on n'a pour elle qu'un froid dédain, ou une sèche indifférence, il est impossible de se dérober à un sentiment plus amer encore.

Je me suis souvent étonné que le pape, au lieu de déployer envers nous cette sévérité silencieuse dont il ne résultait qu'une vague et pénible incertitude, ne nous eût pas dit simplement : « Vous » avez cru bien faire, mais vous vous êtes trom» pés. Placé à la tête de l'Église, j'en connais mieux » que vous les besoins, les intérêts, et seul j'en » suis juge. En désapprouvant la direction que vous » avez donnée à vos efforts, je rends justice à vos » intentions. Allez, et désormais, avant d'interve» nir en des affaires aussi délicates, prenez conseil » de ceux dont l'autorité doit être votre guide. » Ce peu de paroles aurait tout fini. Jamais aucun de nous n'aurait songé à continuer l'action déjà suspendue. Pourquoi, au contraire, s'obstina-t-on à nous refuser même un seul mot? Je ne m'explique ce fait que par les intrigues qui environnaient Grégoire XVI, par les secrètes calomnies dont la haine de nos adversaires nous noircissait dans son esprit, et aussi par cette espèce d'impuissance, qui semble inhérente à tous les pouvoirs, de croire au désintéressement, à la sincérité et à la droiture.

N'apercevant aucun terme à l'état d'attente où l'on paraissait vouloir nous laisser indéfiniment, nous crûmes devoir adresser au pape le Mémoire suivant, rédigé presque en entier par M. Lacordaire, et que le cardinal Pacca se chargea fort obligeamment de présenter.

MÉMOIRE

Présenté au souverain pontife, Grégoire XVI, par les rédacteurs de *l'Avenir* et les membres du conseil de *l'Agence générale pour la défense de la liberté religieuse*.

L'opposition qu'ont rencontrée les rédacteurs de *l'Avenir* et les membres du conseil de l'*Agence générale pour la défense de la liberté religieuse* a porté sur deux objets : leurs doctrines considérées en elles-mêmes, et le mode d'action qu'elles ont adopté pour soustraire, en France, la religion catholique aux conséquences que faisait craindre pour elle la révolution de 1830. Séparant donc ces deux objets, ils déposent humblement aux pieds du souverain pontife l'exposition des doctrines qu'ils ont soutenues, ainsi que de leur conduite et des motifs qui l'ont déterminée, afin que, fidèlement instruit de tout ce qui les concerne, le chef de l'Église, jugeant tout ensemble et leur foi et leurs œuvres, daigne prononcer sur l'une et sur les autres la décision qui les éclairera, s'ils se sont trompés, et qu'ils sollicitent de lui à genoux.

§ I.

ÉTAT DE LA RELIGION EN FRANCE SOUS LA RESTAURATION.

L'état de la religion en France, dans les seize années qui ont précédé la dernière révolution, peut se peindre en deux mots. La religion était opprimée par le gouverement et haïe par une grande partie de la nation.

D'une part, le gouvernement royal avait maintenu toutes les lois de l'empire relatives à l'Église, y compris les articles organiques décrétés en fraude du concordat de 1801, et, par conséquent, la servitude de l'Église était légalement la même que sous un homme qui avait excellé dans l'art d'opprimer tout ce qu'il prenait sous sa protection. Les rapports des évêques entre eux et avec le Saint-Siége étaient entravés, et tout prêtre catholique était passible d'une peine qui pouvait aller jusqu'au bannissement, s'il eût osé correspondre avec Rome. Plus de conciles provinciaux, plus de synodes diocésains, plus de tribunaux ecclésiastiques, conservateurs de la discipline; mais le Conseil d'État pour unique juge de toutes les affaires contentieuses, relatives à la religion et à la conscience. L'éducation était confiée à un corps laï-

que, à l'exclusion du clergé; la direction spirituelle des séminaires gênée, et leur enseignement même soumis, dans ce qu'il y a de plus essentiel, aux prescriptions de l'autorité civile; la pratique des conseils évangéliques sous une règle commune, interdite par la loi, à moins d'autorisation toujours révocable, et accordée presque exclusivement à quelques congrégations de femmes; enfin tout ce qui fait la vie même de la religion, énervé ou détruit par le maintien de la législation impériale. Personne n'ignore les deux ordonnances célèbres du 16 juin 1828, qui attestent d'autant mieux la servitude de la religion que le prince qui les signa le fit à regret, et poussé par la force des choses établies.

Ces ordonnances supprimaient les seuls colléges qu'une tolérance sourde avait laissés quelque temps dans les mains du clergé, et soumettaient de fait à l'autorité civile toutes les écoles ecclésiastiques; elles limitaient le nombre des jeunes gens auxquels il serait permis de se préparer, par l'étude et la prière, au service de Dieu; elles leur enjoignaient de porter un costume particulier dès qu'ils auraient atteint un certain âge; elles voulaient que leurs maîtres, préalablement approuvés par le gouvernement, prêtassent serment de n'appartenir à aucune congrégation religieuse non reconnue par l'État.

D'une autre part, l'Église était haïe par une grande partie du peuple, qui, fortement attachée aux libertés promises par le roi Louis XVIII, soupçonnait le clergé d'avoir fait alliance avec un parti pour détruire cet ordre de choses. Le clergé avait vu avec une grande joie le retour de l'ancienne famille royale, en 1814, et conçu de son rétablissement sur le trône des espérances pour la religion : car ses malheurs avaient commencé, en France, avec ceux de la royauté; l'Église avait tout perdu au pied de l'échafaud de Louis XVI, et Napoléon ne lui avait donné qu'une chose qui ne lui manquera jamais, du pain, au lieu de la seule chose qui lui fût nécessaire, la liberté. Il était donc naturel que le clergé de France, voyant revenir de l'exil les princes de l'ancienne maison royale, espérât d'eux l'affranchissement de la religion. Il ne s'agissait pas de rétablir les priviléges de l'Église, de lui rendre les biens immenses dont la révolution l'avait dépouillée, et dont le souverain pontife, suprême dispensateur des biens de l'Église, avait fait le sacrifice dans le concordat de 1801. Quelques esprits purent rêver ces choses impossibles; mais le grand nombre n'y songeait pas. On sentait seulement que l'Église, asservie par les lois de l'Empire et par celles des lois de la République que l'Empire n'avait pas abrogées, n'était pas dans son état naturel, et l'on attendait de la

Restauration la fin de cet état violent, créé par un homme qui ne voyait dans la religion qu'un moyen d'agir sur la conscience des peuples, pour les plier plus facilement à son despotisme. Ces idées se montrèrent dans la Chambre de 1815, et il est remarquable que l'on considéra dès lors le budget du clergé comme un obstacle à l'affranchissement de la religion; un député proposa de donner à cette allocation annuelle, au lieu de la forme d'un salaire, la forme durable qui convient à une indemnité stipulée dans un traité.

Mais il était déjà trop tard pour réaliser ces vues sages. A tort ou à raison, l'attachement du clergé pour la Maison de Bourbon ayant pris une apparence trop exclusivement politique aux yeux d'une partie du peuple, qui crut y voir une sorte d'alliance ou de conjuration de l'Église et de la Royauté contre les libertés publiques, le clergé fut dès lors traité en ennemi. Il devint solidaire de tous les actes du gouvernement, et, pendant seize années, les actes du gouvernement furent l'objet d'une opposition violente, d'une haine qui alla croissant jusqu'au bout, et qui retombait sur le clergé, mais plus forte encore contre lui que contre le gouvernement, parce que toutes les fois que le clergé est haï, il l'est plus qu'une institution humaine; et il y avait cela de malheureux, que cette haine même, causée par l'alliance de l'Eglise avec le pouvoir,

resserrait leurs liens réciproques. Le trône et l'autel, menacés ensemble, se pressait l'un contre l'autre, et, quoique l'autel eût de plus que le trône des promesses divines de stabilité, leurs défenseurs communs semblaient croire que leurs destinées étaient inséparables.

La foi et la piété allèrent en diminuant; la pratique des devoirs religieux devint chaque jour plus rare, parce que, dans l'état des esprits, elle impliquait une sorte d'abandon de la cause nationale. A cet égard, un immense changement s'opéra, surtout dans la jeunesse, que la crainte d'un despotisme qui semblait vouloir s'appuyer sur la religion repoussa vers la philosophie du dix-huitième siècle. Les nombreuses réimpressions de Voltaire, Rousseau et autres, n'eurent pas d'autres causes; et en effet, depuis déux ans, ces réimpressions ont cessé. Enfin, pour juger combien l'état de choses que nous venons de peindre fut funeste à la religion; il suffit de dire que le nombre des communions pascales, qui s'élevait, à Paris, sous l'Empire, à quatre vingt mille, était réduit au quart vers la fin de la Restauration. Le même fait se reproduisait dans toute la France, de sorte que l'on peut dire que la révolution de 1830, qui a arrêté cette décadence progressive, a été, sous ce rapport, un événement heureux.

Il n'était plus question de l'affranchissement de

l'Église; la haine qu'une partie de la nation portait au clergé rendait impossible toute grande mesure législative à cet égard. Si en 1814 le clergé avait pu séparer sa cause de celle des partis; si, moins touché par des souvenirs, qui, au reste, avaient ému toute la France, il n'eût pas permis de confondre ses intérêts avec ceux d'une famille, si illustre qu'elle fût; et que, se bornant à revendiquer son indépendance légitime, la nation n'eût jamais vu en lui que le représentant de Dien et le protecteur naturel des droits de la conscience, le clergé eût acquis le respect de tous; il eût obtenu ce que la faveur d'un parti ne peut donner, la confiance universelle, et ce que la victoire d'un parti ne donne que précairement, une position forte et libre. Qu'arriva-t-il, au contraire, et que faisait le gouvernement pour la religion, en récompense de la situation terrible où on l'avait mise par amour de la Maison de Bourbon, par confiance dans sa piété, par espérance dans sa force? Il augmenta le nombre des évêques, leur accorda souvent des faveurs particulières, les introduisit dans la Chambre des Pairs; il grossit leurs traitements et ceux des curés; il créa des bourses pour les grands et les petits séminaires auxquels il permit de se multiplier; il entretint et encouragea les pompes du culte; il favorisa les missions en leur imposant toutefois un caractère politique et dès lors dangereux pour la

religion ; il toléra l'établissement de plusieurs communautés d'hommes : en un mot, il faisait tout ce qu'un gouvernement peut faire par des actes de faveur, mais rien qui fût durable, rien qui ne fût exposé à des variations fréquentes et n'accrût encore la haine des partis, rien qui ne pût être détruit par un seul changement de ministère, comme l'ont prouvé les ordonnances du 16 juin 1828. Ce jour-là vit périr l'ouvrage de quatorze ans, et le clergé de France put comprendre qu'il n'avait acquis depuis Napoléon aucune liberté, et qu'il n'avait de plus qu'une seule chose, la haine d'une partie de la France.

D'un autre côté, l'on voyait se préparer et se développer peu à peu les éléments du schisme. Dès le commencement de la Restauration, l'autorité civile, renouvelant des décrets de Buonaparte, ordonna d'enseigner dans les séminaires les quatre articles de 1682. MM. Lainé et de Corbière, successivement ministres de l'intérieur, exigèrent des directeurs de ces établissements et des professeurs de théologie de signer la promesse d'enseigner la doctrine contenue dans cette déclaration, improuvée du Saint-Siége. Les partis ennemis de la religion y virent un moyen d'amener une rupture avec Rome. Dès lors tous les journaux de ces partis, *le Constitutionnel*, *le Courrier*, *les Débats* furent chaque jour remplis d'articles où l'on pressait le gouvernement de surmonter la

résistance qu'il trouvait sur ce point dans une partie du clergé, lequel, à cette époque, répugnait beaucoup moins au gallicanisme en lui-même, qu'à la prétention du pouvoir de le lui imposer d'autorité. Plus tard, au commencement de 1826, un arrêt solennel de la cour royale de Paris déclara que les quatre articles de 1682 faisaient partie des lois fondamentales du royaume. Cette doctrine faisait de tels progrès qu'au lieu de la combattre directement, les hommes de l'Église, liés au pouvoir par leur position personnelle, la soutinrent sans détour et cherchèrent seulement à en retarder les conséquences. Ce fut alors que M. Frayssinous publia la seconde édition de son ouvrage, *Les vrais principes de l'Église de France,* dans la préface duquel, en avouant qu'on voulait se servir des quatre articles pour opérer un schisme, il disait qu'il n'en fallait pas moins les conserver, mais en les séparant de l'abus qu'on en voulait faire. Dans le même temps, il annonçait, comme ministre, la fondation d'une école de *hautes études ecclésiastiques* pour en perpétuer l'enseignement; école destinée, disait-il, à remplacer l'ancienne Sorbonne, *ce concile permanent des Gaules.* M. l'évêque de Chartres publia aussi une lettre circulaire pour les défendre, et ce mouvement se communiquait à tous les diocèses. En ces circonstances, on crut devoir opposer à une impulsion qui poussait

l'Église de France vers une ruine certaine, une résistance d'autant plus nécessaire que ses ennemis et ses amis mêmes, chose étrange! étaient unis dans une action commune. M. l'abbé de La Mennais entreprit donc de défendre les doctrines romaines, et en cela il voyait le double avantage de combattre les principes du schisme qu'on préparait, et de poser le fondement de la liberté de l'Église, qui a toujours eu pour appui la chaire de Saint-Pierre.

Quoique ces questions ne fussent traitées que sous le rapport dogmatique, le gouvernement s'effraya, et tandis que la France était inondée de livres dont l'impunité attestait la licence des opinions, on vit, sur les bancs de la police correctionnelle, un prêtre accusé d'avoir soutenu quelques doctrines théologiques qui avaient autrefois déplu à Louis XIV. C'est qu'entre toutes les doctrines, entre toutes les croyances, celles de l'Église catholique étaient les seules qu'on pût attaquer impunément, parce que chaque jour elles trouvaient moins de sympathie dans la nation; et le gouvernement qui le savait ne se faisait pas faute d'être ingrat, quand la peur le forçait de donner des gages à ses ennemis. Même avant les ordonnances du 16 juin 1828, la peur l'y contraignit souvent, et l'on ferait une longue histoire de tous les actes qui avertirent successivement le clergé que la reli-

gion se perdait, si Dieu ne venait à son secours.

§ II.

DANGERS QUE LA RELIGION AVAIT A CRAINDRE DE LA RÉVOLUTION DE 1830.

Une révolution nouvelle, prévue et annoncée par ceux qui ne pouvaient croire à la stabilité d'un ordre de choses où tout était libre excepté la religion, vint tout à coup ôter à l'Église de France le seul appui sur lequel on paraissait avoir compté depuis seize ans. La religion se trouva sans protecteur visible, en présence de ses ennemis victorieux et maîtres des affaires, tout nouvellement irrités par des prédications politiques et par les mandements de plusieurs évêques. Dieu permit qu'elle fût épargnée dans le premier moment de la fureur populaire, mais il n'en fallait pas moins songer à ce qu'elle allait devenir, et prévoir toutes les chances de sa perte pour essayer de les surmonter.

Un schisme avec Rome était impossible. Les controverses des années précédentes avaient détruit le gallicanisme dans l'esprit de la très-grande majorité du clergé et l'avaient affaibli dans l'esprit même de ceux qui conservaient encore de vieilles

préventions. Toute l'Église de France eût repoussé avec mépris la tentative d'une Église nationale.

Il ne restait donc à la révolution, pour accomplir ses vues, qu'une persécution violente ou un asservissement sourd et progressif, fondé, d'une part, sur la protection apparente des personnes et des choses de l'Église, et, d'autre part, sur l'exécution des lois hostiles de l'Empire, affermies par la Restauration. Le gouvernement pouvait, dans ce système, s'emparer légalement de la hiérarchie, de l'enseignement, du culte, et réduire le clergé, trompé par la conservation des formes antérieures, à n'être plus qu'une branche de l'administration civile, jusqu'à ce que, perdant avec les années les évêques et leurs doctrines présentes, on pût tenter sur lui ce qui consomme la servitude des Églises, le schisme formel. Buonaparte avait créé sa législation dans cette vue profonde; mais un sentiment de l'ordre, très-remarquable, ne lui permettait pas de donner sciemment à la religion des chefs indignes, et il n'eût essayé de réaliser le schisme qu'à la dernière extrémité. La Maison de Bourbon avait conservé cette législation, moitié par impuissance, moitié par préjugés issus de Louis XIV, et elle se fiait à sa piété pour en amortir les abus; mais ni la pensée de Buonaparte, ni la foi des Bourbons n'animaient ceux que la révolution de 1830 venait de placer à la tête des affaires, et

l'Église de France ne pouvait plus être préservée d'effroyables maux, qu'on employât contre elle soit la persécution, soit la légalité impériale, que par sa propre énergie soutenue de l'assistance divine.

§ III.

DES DEUX SYSTÈMES DE CONDUITE QUE LES CATHOLIQUES POUVAIENT ADOPTER APRÈS LA RÉVOLUTION DE 1830.

Il n'y avait évidemment que deux partis à prendre : ou s'en tenir au système de la Restauration, à l'alliance indissoluble du trône et de l'autel, à la solidarité éternelle de l'un et de l'autre; ou renoncer à ce système, et séparer, autant qu'il était possible, deux causes dont l'union avait été si malheureuse.

Voyons maintenant quels étaient les avantages de l'un et de l'autre de ces partis, avec leurs inconvénients.

Le système de la Restauration avait contre lui l'expérience de seize années. A aucune époque, l'Église n'avait été moins libre, moins puissante sur l'esprit des peuples, en butte à plus d'outrages et à ceux mêmes du pouvoir, qui, trop faible pour la défendre, tâchait d'apaiser ses ennemis en

leur sacrifiant les droits de la religion. Personne ne conteste que telle fut la véritable situation de l'Église sous ce régime, et personne n'eût voulu que cette situation durât toujours. On espérait que la Maison de Bourbon, en acquérant plus de puissance, ferait à l'Église d'autres destinées, mais où était cette puissance à la fin de juillet 1830? Continuer sous la révolution, avec des ennemis, un système qui avait été funeste sous la Restauration avec des amis, n'était-ce pas une folie? Aussi les partisans de ce système avaient une pensée secrète, et la voici : Il y aura prochainement une seconde restauration; séparer l'Église de l'État, ce serait enlever aux Bourbons une partie de leur puissance, et priver l'Église de la protection qu'ils lui accorderaient. En attendant cette restauration, laissons donc les choses dans l'état où la révolution les a trouvées. C'est-à-dire qu'il fallait livrer l'Église de France au gouvernement de Louis-Philippe, parce qu'à tout hasard, il pourrait avoir pour successeur Henri V, et qu'à tout hasard encore, Henri V pourrait être et plus éclairé et plus fort que Charles X. Il est toujours incertain qu'une révolution ramène au trône les princes qu'une révolution en a précipités : il l'est davantage qu'elle les y ramène dans un temps très-court, et il est impossible que ces vicissitudes donnent de la force au pouvoir qui les subit. Elles ont pour résultat des

transactions qui ne tirent les princes de l'exil qu'en les plaçant sous la dépendance de toutes les opinions et de toutes les forces qui contribuent à les ramener.

Suivre ce premier système de conduite, était donc abandonner l'Église au hasard dans un moment décisif pour elle; et en supposant des espérances douteuses réalisées même dans un court délai, c'était attendre son salut de cela même qui avait fait sa perte pendant seize ans.

Le second parti avait tout d'abord cet avantage de relever la religion de la chute du trône, et de rompre toute solidarité avec ceux qui allaient travailler au profit de la race royale exilée. C'était empêcher que la religion ne fût traitée en vaincue et en conspiratrice. Dans un pays où le pouvoir est disputé, où la guerre civile est menaçante, la neutralité est le premier intérêt de l'Église, quand ce ne serait pas son premier devoir. En renonçant à toute alliance avec l'État et avec les partis, l'Église devenait inviolable pour tous; elle choisissait au dessus des passions sa vraie place; elle accomplissait la mission de paix qu'elle a reçue de Jésus-Christ, et, par un singulier bonheur, elle accomplissait aussi le long désir des peuples; elle disait à ses ennemis, la cherchant dans la poussière d'un trône abattu : *Christus non est hic, surrexit!* Elle disait à la France, quel que pût être son sort,

qu'elle fût en proie aux étrangers, ou à la guerre civile : *Munda ego sum à sanguine hujus.* Fallait-il, au lieu de ce rôle si grand et si chrétien, la tenir hypocritement accolée à un pouvoir hostile, priant tout haut pour lui et tout bas pour un autre, rêvant des désastres contre la patrie, prenant une part sourde à tous les complots, et courbée sous des évêques octroyés par l'athéisme? Au temps de la République, l'Église de France s'était honorée sur les échafauds; au temps du Directoire, elle avait ramené courageusement ses débris sur un sol où elle ne possédait plus rien de ses immenses richesses; elle avait vécu et noblement vécu de la charité des siens : au temps de l'Empire, elle avait accepté la protection, à quelques égards sincère, d'un grand capitaine, et ajouté de la puissance, dans l'opinion des peuples, à ses victoires mêmes; au temps de la Restauration elle avait allié sa cause à celle d'une maison royale revenant de l'exil, et dont elle avait naguère partagé les infortunes. Mais quel rôle eût-elle joué, quel devoir eût-elle accompli en 1830, si, au lieu de songer au salut des peuples, en songeant au sien, elle avait consenti à toutes les servitudes avec résignation, par dévouement à ceux qui n'avaient pu la défendre, et sur la foi de ces prévisions douteuses qui ne dispensent d'agir ni le chrétien ni l'homme dans les plus simples affaires de la vie?

Quelques prêtres catholiques, ceux-là même qui avaient combattu le gallicanisme dogmatique et ses conséquences depuis plusieurs années, et qui par ce seul fait s'étaient constamment trouvés en opposition avec le pouvoir qui venait de tomber, jugèrent qu'ils pouvaient se placer entre la révolution et le clergé qu'elle menaçait. Ils crurent devoir saisir cette occasion où la Providence venait de donner un démenti digne d'être médité à tant d'espérances, pour poser dans leurs ruines les fondements de la liberté de l'Église; et c'est pourquoi, entre les deux systèmes de conduite qui viennent d'être expliqués, ils choisirent nécessairement celui qui leur permettait une action, celui qui ne les condamnait pas à l'inertie la plus absolue, qui n'était pas réprouvé par l'expérience, qui n'était pas une ruine déjà toute faite.

Afin de comprendre encore mieux la nécessité où ils furent de suivre ce système, il faut connaître celui qu'avait adopté contre l'Église le pouvoir sorti de la révolution de 1830.

§ IV.

DU SYSTÈME ADOPTÉ CONTRE L'ÉGLISE PAR LE GOUVERNEMENT SORTI DE LA RÉVOLUTION DE 1830.

La révolution de 1830 avait été faite autant con-

tre l'Église que contre la Couronne, et il était impossible qu'il en fût autrement, à cause de leur intime alliance. Le gouvernement sorti de cette révolution devait donc être hostile à l'Église; mais il n'avait le choix, comme nous l'avons dit, qu'entre une persécution ouverte et un asservissement progressif et complet. Il choisit le dernier mode comme moins hasardeux, et parce qu'il voulait en toutes choses conserver au moins les apparences de l'ordre antérieur. On sait que telle a été sa politique.

Cependant des actes de violence nombreux furent commis contre la religion sur presque tous les points du pays avec la tolérance du gouvernement; trop faible pour les réprimer, il y voyait d'ailleurs un double avantage, celui de livrer une proie au parti exalté de la révolution, et de rendre le clergé plus docile à ses vœux en lui faisant sentir le besoin d'être protégé. Ces actes de violence achevèrent la démonstration d'une vérité capitale, c'est que la religion n'était pas haïe pour elle-même, mais pour son alliance avec le pouvoir. D'un bout de la France à l'autre, presque sans aucune exception, les sacriléges eurent le caractère de représailles politiques. Ainsi le palais archiépiscopal de Paris fut saccagé parce qu'on avait cru voir dans un des derniers mandements de l'archevêque des allusions aux coups d'État. Ainsi l'Église de Saint-Germain-

l'Auxerrois fut dévastée parce qu'après un service pour l'âme du duc de Berry, un jeune homme imprudent suspendit au catafalque l'image du duc de Bordeaux. Ainsi les croix de Mission, plantées dans les derniers temps, furent abattues parce qu'elles portaient aux extrémités des fleurs-de-lys, et que les missionnaires avaient mêlé souvent à leurs prédications des objets de pure politique; tandis que la croix ancienne, la croix sans emblêmes étrangers ne fut l'objet d'aucune insulte. Partout où l'on ne trouva que la religion, la religion fut respectée. Elle le fut, non seulement du peuple pris en masse, mais des hommes de parti les plus exagérés. Le gouvernement l'attaqua seul par des moyens hypocrites dont il avait fait choix, et qui se rapportaient aux trois branches principales de la religion, la hiérarchie, l'enseignement et le culte.

HIÉRARCHIE.

Le concordat de 1801 avait donné au gouvernement le droit de présenter les évêques au Saint-Siége, et beaucoup d'autres droits qui n'avaient été consentis, selon qu'il était exposé au préambule, que parce que les consuls *faisaient profession de la religion catholique*. A l'égard de la nomination des évêques, il était même stipulé que si les consuls ou leurs successeurs cessaient de

faire profession de la religion catholique, un nouveau concordat réglerait le mode de nomination aux évêchés. Ce cas venait d'échoir par la révolution. Un de ses principes fondamentaux était et est encore celui-ci : *Il n'y a plus de religion de l'État;* en d'autres termes : *L'État ne professe aucune religion.* En effet, au lieu que Buonaparte et tous ses successeurs assistaient publiquement aux cérémonies catholiques, on vit pour la première fois le chef de la nation renoncer au sacre des rois et ne donner aucun signe extérieur de catholicisme, en quelque circonstance que ce fût. Et ce n'était pas, comme il est nécessaire de le remarquer, par impiété personnelle, mais pour se conformer à l'opinion publique, pour se montrer conséquent au nouvel ordre créé par la révolution. Dès lors, le droit de présenter les évêques n'appartenait plus au gouvernement, et l'on conçoit en effet le danger de laisser à des ministres déistes, protestants, juifs, incrédules, le soin de choisir les successeurs des apôtres de Jésus-Christ.

Néanmoins, le gouvernement nomma des évêques. Ses premiers choix épouvantèrent les catholiques. C'était à B... M. l'abbé G..., dont la conduite schismatique, dans l'affaire de M. l'abbé Gr..., dispensa bientôt les fidèles et le clergé de justifier leurs craintes. C'était à D... M. l'abbé R...,

dont le peuple disait publiquement dans les rues d'A... : « Il ne sera point sacré, car il est exécra- » ble. » C'était à M. A... l'abbé d'H..., vieillard décrié par sa conduite sous l'Empire, comme recteur de l'académie de Limoges qu'il avait peuplée de prêtres mariés, affaissé d'ailleurs par les années, et qui s'était démis des fonctions de grand-vicaire qu'il exerçait, par impuissance de les remplir.

Le gouvernement ne se contentait pas de vouloir introduire ses créatures dans l'épiscopat; il cherchait à s'emparer de la hiérarchie inférieure en refusant d'autoriser le choix des évêques pour les cures vacantes, jusqu'à ce qu'ils eussent appelé des prêtres recommandés au ministère des cultes par l'administration civile des lieux, et quelquefois en y nommant lui-même, comme dans le diocèse de Nîmes. Le curé ne devait plus être l'envoyé de l'évêque vers une portion du troupeau, mais l'homme du préfet, du procureur-général, du maire ou du député. On a vu une paroisse privée de pasteur pendant plusieurs mois, parce que le ministère opposait au candidat de l'évêque un candidat présenté par un colonel; on a vu un ecclésiastique devenir curé d'une autre paroisse, sur la recommnadation d'un maire protestant. Et comme la nomination des chanoines et vicaires-généraux dépendait aussi du gouvernement, par

la nécessité de l'autorisation préalable, il s'ensuit que toute la hiérarchie tombait directement ou indirectement dans les mains du pouvoir, c'est-à-dire dans les mains d'hommes ennemis de l'Église, et qui, après avoir rêvé sa ruine toute leur vie, se trouvaient tout à coup maîtres de lui donner de mauvais pasteurs, en quelque nombre qu'ils voudraient.

ENSEIGNEMENT.

A l'égard de l'enseignement, le système du gouvernement se réduisait à deux pensées principales : conserver à l'Université le monopole de l'enseignement, quoique contraire à la nouvelle charte, afin que le clergé n'eût aucune part à l'éducation de la jeunesse; et donner aux pauvres une instruction gratuite aux frais de l'État, afin de détruire la *superstition*. C'est ainsi que M. de Montalivet, ministre des cultes, désignait à la tribune l'effet de la religion catholique sur les esprits, et c'est ce même ministre qui était chargé de donner à l'Église de France ses évêques, ses vicaires-généraux, ses chanoines et ses curés.

CULTE.

La simple énumération des actes du gouvernement suffira pour faire comprendre jusqu'où ses

prétentions s'étendaient en matière spirituelle, et ce que serait devenue l'Église de France sous un pareil régime, si on eût laissé faire ses oppresseurs.

Une circulaire du ministre des cultes aux évêques leur enjoignait de faire ajouter aux versets de la prière pour le roi le nom du prince, contre l'usage immémorial de l'Église de France, respecté même sous Napoléon.

Une autre circulaire leur enjoignait d'interdire la célébration des fêtes déclarées non obligatoires par le concordat, afin que ceux des fidèles qui avaient conservé l'usage d'assister ces jours-là aux offices par dévotion, ne pussent le faire désormais. C'était une violation flagrante du concordat.

Une circulaire ordonna au clergé de se servir d'eau chaude en hiver pour administrer le baptême, et dans quelques localités, notamment dans les diocèses de Lyon et de Grenoble, on a exigé que l'enfant fût présenté à l'officier civil pour être inscrit sur les registres de naissance, avant d'être présenté à l'Église pour y recevoir le signe du salut.

Lorsque M. l'abbé Grégoire mourut à Paris, séparé de la communion catholique, le gouvernement s'empara par force de l'église paroissiale et y fit célébrer sur le corps du défunt un service solennel par des prêtres schismatiques. Ce sacrilége officiel fut renouvelé peu de temps après, à la mort d'un

autre évêque schismatique, M. l'abbé de Berthier, et le gouvernement déclara que son droit et son devoir étaient d'agir comme il avait agi, et que telle serait toujours sa conduite en pareilles circonstances.

Non content d'empêcher les évêques de se réunir, le gouvernement prit des mesures pour ôter aux simples curés des campagnes la consolation de se voir. Ils furent placés par une décision générale sous la surveillance immédiate des maires, et ils devaient perdre pour chaque jour d'absence une partie proportionnelle de leur modique traitement. Plus tard, les gendarmes et tous les agents du pouvoir reçurent l'ordre, par une circulaire de M. Périer, de surveiller rigoureusement et spécialement les mouvements des curés hors de leurs presbytères.

Il est inutile de dire que les ordonnances du 16 juin 1828, contenant de si nombreux outrages à la religion et à la liberté de conscience, furent renouvelées et qu'on en pressa l'exécution avec vigueur. La création de huit mille demi-bourses pour les petits séminaires fut la seule disposition de ces ordonnances que le gouvernement ne crut pas obligatoire pour lui. Il chercha néanmoins, à l'aide d'autres bourses conservées aux diocèses, à s'introduire dans l'intérieur des séminaires. Un décret ressuscité de l'Empire lui servit de prétexte

pour exiger qu'on y reçût un administrateur laïque chargé de veiller à ce que les deniers de l'État ne fussent pas détournés.

Les corps religieux, tolérés sous la Restauration, furent menacés dans leur existence; on voulait empêcher les capucins d'Aix, protégés par un arrêt de cour souveraine, de porter publiquement leur habit. Des scènes horribles se sont passées à l'abbaye de Melleraye, en Bretagne, et il a fallu plus que du courage au vénérable père Antoine, abbé général de La Trappe, pour défendre ses droits de chrétien et de Français contre les iniquités du pouvoir.

Ainsi l'Église de France a-t-elle été traitée depuis dix-huit mois; et il est à remarquer que l'unique prétexte de tant de vexations et de persécutions a été encore un prétexte politique, c'est-à-dire la liaison présumée du clergé et du parti carliste.

§ V.

DE LA SÉPARATION DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT.

Dans la situation des choses telle que nous venons de la peindre, il n'y avait évidemment pour la religion d'autre défense possible que de réclamer la séparation de l'Église et de l'État. L'expérience seule de la Restauration en avait déjà dé-

montré la nécessité ; la chute du trône, en livrant l'Église à des ennemis victorieux, ne lui laissait pas d'autre voie de salut : mais la conduite du gouvernement sorti de la révolution rendait cette nécessité si impérieuse, qu'on peut dire que personne ne l'a niée, et que des motifs étrangers à l'intérêt de la religion ont seuls arrêté ceux qui ont refusé leurs efforts à l'affranchissement de l'Église dans leur patrie.

Quand les catholiques n'auraient pas vu par eux-mêmes le mal que leur avait fait et que leur faisait l'alliance de l'Église avec l'État, ils l'auraient deviné par le langage de leurs adversaires. Tous, en effet, ne désirent et ne demandent qu'une chose, le maintien de l'alliance entre l'Église et l'État. Qu'on lise les journaux du gouvernement, qu'on suive les débats des Chambres, qu'on écoute les orateurs parlant de la religion et du clergé avec des intentions hostiles, on ne trouvera au fond de leurs discours que cette seule pensée : Il faut que l'État nomme les évêques et surveille le choix des curés; qu'il soit l'intermédiaire obligé entre les évêques et le souverain pontife; qu'il examine les bulles émanées du Saint-Siége avant d'en permettre l'exécution; qu'il empêche la propagation des mauvaises doctrines, c'est-à-dire des doctrines romaines; qu'il conserve enfin la haute direction des affaires spirituelles, et qu'en conséquence il salarie le

clergé, parce que tout clergé qui ne reçoit pas de salaire sous une forme ou sous une autre, devient tôt ou tard indépendant, et place le gouvernement dans la nécessité de respecter cette indépendance, ou de se détruire lui-même en poursuivant la religion par le fer et par le feu.

Du reste, aucun principe de théologie, aucun canon de l'Église, aucune tradition apostolique ne s'opposaient à la séparation de l'Église et de l'État. Bien loin qu'il en fût ainsi, cette séparation était l'accomplissement du concordat lui-même, qui n'avait été signé par le souverain pontife qu'en considération de ce que les consuls *faisaient profession de la religion catholique*, et avec cette clause résolutoire que si eux ou leurs successeurs cessaient de la professer, il serait pourvu par un nouvel arrangement à la nomination aux évêchés. Or, la séparation de l'Église et de l'État se réduisait à l'exécution de ce pacte formel, et à la rupture de toute solidarité politique.

Sur quoi d'ailleurs sont fondés tous les concordats? Sur cette supposition que le prince peut et veut le bien de l'Église. Mais en France, depuis trente ans, cette supposition ne s'est pas réalisée, et ceux qui connaissent la France savent qu'elle ne se réalisera désormais qu'autant que des choses impossibles auront commencé à être. Sous l'Empire, le prince a pu le bien de l'Église et ne l'a pas

voulu; sous la Restauration, le prince a voulu le bien de l'Église et ne l'a pas pu; sous la révolution de 1830, le gouvernement ne peut ni ne veut le bien de l'Église; et quant à l'avenir, il suffira que le prince veuille ce bien pour qu'il ne le puisse pas, parce qu'un culte privilégié est ce qui répugne le plus à la majorité des Français. Il serait long d'en déduire la cause, mais il en est ainsi. Dès lors les concordats manquent en France de leur base naturelle; ils y donnent au prince des droits, qui, quoi qu'il fasse, tournent au détriment de la religion.

Ainsi, à ne considérer qu'en soi la séparation de l'Église et de l'État, elle ne pouvait trouver aucun obstacle parmi les catholiques. Mais deux sacrifices étaient nécessaires pour l'obtenir, celui des affections purement politiques et celui du budget du clergé. De là l'opposition que suscita cette idée.

Il fallait d'abord sacrifier les affections purement politiques, non pas en ce sens qu'on effacerait de sa mémoire des bienfaits reçus, qu'on détruirait le penchant du cœur pour de grandes infortunes, qu'on deviendrait hostile à ceux qu'on avait aimés; mais en ce sens que, plaçant la religion au-dessus des intérêts de parti, aucun chrétien ne la ferait plus servir au triomphe d'une cause terrestre, et ne voudrait, malgré l'expérience qui en avait montré le danger, mêler encore une fois les choses divines et les choses humaines.

Il fallait en outre reconnaître avec bonne foi que la religion catholique n'est incompatible, ni avec la liberté des cultes, ni avec la liberté d'enseignement, ni avec la liberté de la presse, ni avec aucune forme de gouvernement, et que même ces diverses libertés étaient en France la seule force qui pût préserver l'Église d'une catastrophe semblable à celle qui a perdu le catholicisme en Angleterre. En effet, supposons la liberté des cultes, c'est-à-dire la tolérance civile, anéantie en France, quel sera le culte proscrit? Évidemment le culte catholique. Supposons la liberté d'enseignement effacée de la Charte, quel sera le corps, quels seront les hommes à qui l'enseignement sera interdit? Évidemment le clergé catholique, puisque, malgré la liberté d'enseignement stipulée dans la Charte, le gouvernement fait des efforts inouis pour enlever au clergé le bénéfice de cette loi. Supposons la liberté de la presse enchaînée en France par la censure, qui cessera de pouvoir écrire? Évidemment es seuls catholiques. Même sous la Restauration, la censure n'a guère été exercée qu'à leur détriment. Tandis que le gouvernement laissait imprimer tout ce qui était contraire à la religion, il traduisait devant les tribunaux correctionnels ceux qui avaient le malheur de soutenir les doctrines de l'Église romaine. Il n'existe donc en France aucune liberté qui ne soit au profit du catholicisme

bien plus qu'au profit du reste de la nation, et c'est une des raisons qui expliquent pourquoi le gouvernement actuel a pu si facilement et si impunément se montrer l'ennemi des libertés publiques, au sortir d'une révolution faite pour les sauver.

A l'égard de cette proposition générale, que la religion catholique n'est incompatible ni avec la liberté des cultes, ni avec la liberté d'enseignement, ni avec la liberté de la presse, ni avec aucune forme de gouvernement, c'est l'énoncé d'un fait prouvé par toute l'histoire de l'Église. L'Église a vécu sous tous les régimes; elle a subi tour à tour l'épreuve de la persécution, de la liberté, du pouvoir; elle a vu passer des monarchies et des républiques sans nombre; et aujourd'hui elle envoie des évêques aux États-Unis d'Amérique, sans avoir jamais songé à se plaindre de la liberté qui les y protége à l'égard de tous les citoyens, et qui les aide à peupler de catholiques ces immenses régions.

Il suit de là que le sacrifice des affections politiques antérieures, dans le sens où l'on vient de l'expliquer, sacrifice nécessaire à la séparation de l'Église et de l'État, ne renfermait rien d'odieux, rien d'illégitime, rien qui ne pût être demandé à des chrétiens aimant leur Dieu et dévoués à la cause des âmes rachetés de son sang.

Un autre sacrifice était nécessaire, celui du budget

du clergé. Le budget du clergé, considéré dans son origine, n'est pas un salaire, c'est une indemnité d'immenses spoliations, indemnité stipulée dans le concordat de 1801. Mais peu importe la nature d'une dette, quand l'injustice ne veut pas la reconnaître, et qu'il n'existe aucun moyen de l'y contraindre. Or il est de fait que le gouvernement ne regarde pas le traitement du clergé comme une dette, mais comme un salaire. Non content de l'augmenter ou de le diminuer à son gré, comme quelque chose qui est en sa seule et pleine puissance, il se croit le droit de le supprimer, même après que le vote législatif et la sanction royale en ont fait une partie du budget, une loi de l'État. On a vu récemment de simples sous-préfets retirer à une portion du clergé ses mandats sur le trésor public, parce que ces administrateurs subalternes, agissant au nom du ministère, n'étaient pas contents, disaient-ils, de la conduite du clergé. Pour comprendre toute la force logique de ce fait, il faut savoir que, selon les lois françaises, le gouvernement ne peut pas ôter à un fonctionnaire public son traitement, une fois porté au budget, à moins de le destituer; et s'il est inamovible, à moins de lui faire son procès. Aussi le budget ecclésiastique, loin d'être réellement une indemnité, n'est pas même mis par le gouvernement sur la même ligne que le salaire des employés civils. Il

crée, par conséquent, entre le clergé et le gouvernement, un lien de commandement d'une part, d'obéissance et de servitude de l'autre, plus fort qu'entre le gouvernement et ses propres fonctionnaires. Par conséquent encore, aussi longtemps que le prêtre recevra le salaire de l'État, aussi longtemps il demeurera, et la religion avec lui, complètement sous la dépendance de l'autorité civile.

Mais deux objections ont été faites. Premièrement, le clergé tombera dans la déconsidération, s'il demande son pain au peuple, au lieu de le recevoir de l'État. En second lieu, le pain du peuple ne sera pas suffisant pour nourrir le clergé. Ces deux objections sont mieux résolues que par des raisonnements, elles le sont par des faits contemporains : car ceux qui ont cherché des remèdes aux maux de l'Église de France n'ont pas interrogé leur imagination ; ils n'ont eu qu'à se fier aux souvenirs laissés sur la terre par les Saints, et à des exemples vivants. Tout le monde sait quelle est la considération ou plutôt la puissance du clergé catholique en Irlande, et pourtant ce clergé vit de la charité du peuple. L'Angleterre l'a pressé d'accepter un traitement du trésor ; elle a mis à ce prix l'émancipation des catholiques, et ni le clergé, ni le peuple n'ont voulu y consentir. On sait encore de quelle haute estime jouit le clergé catholique

aux États-Unis, et pourtant ce clergé, comme celui de l'Irlande, vit de la charité du peuple. En Hollande, la seule portion du clergé qui ait conservé une existence digne et apostolique, est celle qui, se conformant aux ordres du Saint-Siége, refusa constamment le salaire du gouvernement. Enfin, quels sont aujourd'hui les ordres religieux qui exercent le plus d'influence sur le peuple, sinon ceux qui lui demandent leur pain quotidien? C'est que jamais le peuple n'aime plus le prêtre, que quand il est pauvre comme lui; c'est que rien n'est respecté comme une indépendance légitime achetée par des privations volontaires.

Quant à l'impossibilité d'obtenir de l'amour et de la foi des catholiques des secours suffisants, l'objection est également détruite par les exemples qu'on vient de citer. L'Irlande est certainement le pays le plus pauvre de l'Europe, et cependant après avoir payé par contrainte le clergé protestant, elle paie encore de plein gré le clergé catholique. En France, il faut distinguer les villes et les campagnes. Il est impossible que le clergé ne trouve pas dans les villes un nombre suffisant de catholiques pour lui assurer une existence convenable; c'est déjà même ce qui se fait : car l'État n'accorde de traitement, traitement d'ailleurs plus que modique et partout très-insuffisant, qu'au curé et à un seul vicaire, et le reste du clergé nécessaire aux be

soins d'une population nombreuse est entretenu directement par elle. A l'égard des campagnes, les unes sont situées dans des provinces où la foi est encore toute vivante; les autres sont moins favorisées sous ce rapport. Il est certain que les premières feraient à leurs curés un sort beaucoup plus heureux que celui qu'ils tiennent du gouvernement; et c'est ce qui se voit dans plusieurs paroisses nouvellement établies et non reconnues par l'État. Dans les secondes, l'expérience prouve que peuple qui a le plus perdu l'habitude de l'assistance aux saints offices et de la fréquentation des sacrements, tient encore fortement à la religion par quatre liens : le baptême, la première communion, le mariage et la sépulture chrétienne. Et là même où la foi semblerait presque éteinte, les familles sentent vivement le besoin d'un prêtre pour donner des habitudes morales à l'enfance; on pourrait à cet égard citer des exemples frappants. C'est donc une erreur de supposer que les catholiques seuls soutiendraient le clergé catholique. Dans un pays où une religion est universellement répandue, elle entraîne à la servir ceux-là même qui lui sont étrangers. La nécessité et les relations de famille sont des causes permanentes qui rapprochent d'elle ceux qui s'en éloignent par des égarements de l'esprit, et l'on voit tous les jours les ennemis avoués du catholicisme en France confier leurs enfans au

clergé qu'ils combattent par leurs discours et par leurs écrits. Au reste, la question du budget n'était pas liée à celle de l'affranchissement de l'Église seulement par la nature des choses, l'une et l'autre étaient inséparables dans l'opinion publique; et il était impossible de réclamer aucune liberté religieuse, sans soulever contre soi cet argument : Vous êtes payé par l'État, pourquoi vous plaignez-vous de le servir? Cette objection a été répétée à satiété par tous les journaux, et comme elle portait à faux sur les catholiques qui réclamaient la suppression du budget ecclésiastique, plusieurs feuilles en convenaient sans détour, et se bornaient à dire: Persuadez à vos co-religionnaires de penser comme vous, et alors ils auront comme vous le droit de réclamer leur liberté.

Cette question n'avait donc pas été remuée arbitrairement; il fallait se taire ou la traiter. De plus, à qui proposait-on de refuser le budget? Était-ce au gouvernement? non, les défenseurs de la liberté de l'Église disaient au gouvernement : Le budget est sacré, c'est une dette, le résultat d'un traité; vous seriez parjure en le supprimant. La proposition ne s'adressait qu'au clergé, maître de renoncer à une indemnité devenue oppressive, maître aussi de la conserver; et loin que ses droits fussent compromis par cette discussion publique, elle était le plus sûr moyen de les affermir. Jamais

le budget ecclésiastique n'a été mieux garanti contre les tentatives du gouvernement que depuis cette époque. Ni les journaux, ni les orateurs ministériels n'ont plus essayé de faire peur au clergé en lui parlant de supprimer son salaire; et il règne en France une persuasion si intime que la chute du budget ecclésiastique serait la fin de la domination du pouvoir sur les choses spirituelles, que si le clergé venait à le refuser en effet, le gouvernement essaierait, par tous les moyens possibles, d'ébranler sa résolution, et cette position est aujourd'hui la plus forte barrière de l'Église contre les entreprises du pouvoir. Outre cet avantage immense et présent, acquis à la religion par la controverse sur le budget, il en est un autre qui regarde l'avenir. Tôt ou tard, l'état déplorable des finances en Europe, la complication toujours croissante des dépenses nécessaires pour maintenir l'ordre dans cette société si mal constituée, parce qu'elle n'est pas constituée chrétiennement, forceront les gouvernements, et particulièrement le gouvernement français, de supprimer la partie du budget la moins nécessaire matériellement et la plus réprouvée de l'opinion publique. Ils feront avec regret ce sacrifice, mais ils le feront, et l'Église se trouvera par la force des choses affranchie du salaire. Alors on se souviendra qu'elle avait elle-même désiré cet affranchissement; elle

pourra porter avec honneur sa pauvreté : et de plus, il se trouvera établi dans l'opinion que par là même elle est pleinement dégagée de tous les liens qui l'assujétissaient à l'État.

§ VI.

SI LE SCHISME PEUT ÊTRE RÉALISÉ EN FRANCE.

Tant qu'il y a eu en France des rois puissants et un clergé imbu des maximes gallicanes, le schisme a été possible ; c'était la position de l'Angleterre quand elle s'est séparée de l'unité catholique. Aujourd'hui la France n'a plus de rois puissants, et l'immense majorité du clergé tient à l'Église romaine par une conviction d'esprit inébranlable et par un amour sans bornes. Les conditions du schisme n'existent donc pas. Si le gouvernement songeait à opérer un schisme pour se venger de la séparation de l'Église, voici quelle serait sa position : il aurait à détruire la liberté des cultes, à fermer les édifices catholiques dans toute l'étendue de la France, à persécuter trente mille prêtres qui n'auraient rien à perdre, et devenus populaires de deux façons, par la persécution même et par la séparation de l'Église et de l'État. Il aurait en outre à créer une religion pour la mettre à la place de l'ancienne, c'est-à-dire qu'un gouvernement qui n'a point de puissance réelle tenterait ce que la

République n'a pu accomplir avec une puissance morale et militaire immense, avec les dépouilles de la noblesse et du clergé, et dans le trouble qu'apporte aux esprits une première révolution.

Quand les choses seraient préparées pour un schisme en France, il suffirait que le gouvernement tentât de l'opérer pour le rendre impossible, parce que cette tyrannie exercée sur les consciences révolterait toutes les opinions et tous les partis sans distinction ; cette œuvre administrative apparaîtrait à tous comme une tentative risible et comme une odieuse oppression. Toutefois, ce qui est impossible aujourd'hui pourrait plus tard cesser de l'être, par les changements progressifs que l'influence du gouvernement sur le clergé apporterait dans les sentiments qui l'animent et dans les doctrines dont il est pénétré. C'est ce que savent ceux qui travaillent à la ruine du catholicisme. Ils espèrent avec le temps, avec l'argent du budget, avec de mauvais évêques, corrompre peu à peu l'esprit actuel du clergé de France. La religion et le Saint-Siége n'ont pas d'autres dangers à craindre.

§ VII.

DU JOURNAL *l'Avenir* ET DE *l'Agence générale pour la défense de la liberté religieuse.*

Il ne suffisait pas d'avoir adopté un système pour

la défense de la religion contre les conséquences naturelles de la révolution de 1830, il fallait le mettre à exécution et se servir des seuls moyens d'agir qui fussent en rapport avec l'état de la société en France. Un journal quotidien et une association furent créés à peu d'intervalle, vers la fin de l'année 1830. On donna au journal le nom de *l'Avenir*. C'était la première feuille quotidienne fondée en Europe dans les intérêts du catholicisme. Les statuts de l'association furent publiés sous le titre d'*Agence générale pour la défense de la liberté religieuse*. Nous exposerons brièvement, mais avec fidélité, ce qui fut fait par ces deux moyens d'action.

L'Avenir.

Le prospectus de ce journal avait été livré au public dans les premiers jours du mois de septembre 1830. Il commença à paraître le 16 octobre suivant. Les rédacteurs étaient MM. l'abbé F. de La Mennais, l'abbé Ph. Gerbet, l'abbé Rohrbacher, l'abbé H. Lacordaire, Ch. de Coux, Ad. Bartels, le comte Ch. de Montalembert, Daguerre et d'Ault-Duménil. Ils développèrent successivement les doctrines dont l'exposition accompagne ce Mémoire, et, appuyés de l'autorité qu'elles leur donnèrent rapidement sur les esprits, ils défendirent, chaque

jour et sans relâche, la religion contre les actes hostiles du gouvernement, contre ceux des autorités particulières, et contre toutes les attaques des passions individuelles. Chaque fois que les églises furent violées, les croix abattues, les droits de l'Église outragés, quel que fût l'auteur de l'attentat, ils élevèrent leurs voix. Ils l'élèvent aujourd'hui pour se défendre eux-mêmes, et c'est pourquoi il doit leur être permis de rappeler ce qu'ils on fait. Un mois s'était à peine écoulé depuis la première publication de *l'Avenir*, lorsque le gouvernement, déjà coupable d'une multitude d'agressions contre l'Église, osa nommer M. l'abbé G. au siége de B. *L'Avenir* ayant jeté un cri d'alarme et adressé aux évêques de France les plus douloureuses supplications, il fut saisi à la poste deux jours de suite. MM. l'abbé de La Mennais et l'abbé Lacordaire, auteurs des articles incriminés, furent traduits devant la cour d'assises, avec le rédacteur-gérant du journal; ils y parurent le 31 janvier 1831. Dans l'intervalle de la saisie au jugement, une foule de catholiques donnèrent aux accusés, ou plutôt à la cause qu'ils défendaient, des témoignages de sympathie qui en imposèrent au pouvoir, parce qu'ils révélèrent l'union et la force des catholiques. Une souscription ouverte au bureau du journal pour les frais du procès, produisit plus de vingt mille francs, quoique la grande majorité des donateurs n'eût

souscrit que pour cinq centimes, ou pour une somme très modique. Des paroisses tout entières, le curé à leur tête, envoyèrent leurs dons. Des évêques de France donnèrent aussi aux rédacteurs de *l'avenir* cette marque d'encouragement. Celui de Pamiers seul souscrivit pour trois cents francs, et il consacra trois cents francs à des aumônes, dans le but, disait-il, d'attirer la bénédiction de Dieu sur la cause que les accusés défendaient. Chacun était surpris de voir la religion relever la tête, quatre mois après une révolution qui l'avait menacée d'une ruine entière.

Nous ne pouvons passer sous silence le jour où se jugea le procès, parce que jamais l'Église romaine n'obtint en France un triomphe si grand. Ses doctrines y furent soutenues pendant une journée entière, aux applaudissements d'un auditoire encombré de jeunes gens du barreau et de toutes les classes de la société. On entendit dans le palais même des Parlements, d'où étaient sortis tant de décrets contre le Saint-Siège et la liberté de l'Église, une accusation solennelle contre les articles de 1682. Et l'acquittement des prévenus par le jury, prononcé au milieu d'acclamations unanimes, termina cette journée qui consomma la ruine des maximes gallicanes en France, et présagea une nouvelle alliance entre le peuple et la religion.

Tout ce que les accusés entendaient dire au-

tour d'eux, dans les intervalles de l'audience, mériterait d'être rapporté; il n'y avait qu'un doute qui semblait arrêter les esprits, et qui témoignait de l'ascendant exercé sur eux : Est-il bien vrai que ce soit là la religion catholique? Tel était déjà le fruit opéré par *l'Avenir* au bout de trois mois et demi d'existence.

Cette première victoire sur le gouvernement donna de la joie et de la force aux catholiques. *L'avenir* continua de marcher avec plus d'indépendance que jamais dans la route qu'il s'était tracée, et il obtint bientôt une nouvelle preuve de l'élan qu'il avait imprimé pour la défense de la foi, lorsqu'ayant annoncé, au commencement de mai 1831, la difficulté de sa situation financière, il reçut soixante-dix mille francs de secours, tant de la France que de la Belgique; car son action s'étendait jusque sur les pays étrangers, et peu de temps après il envoya quatre vingt mille francs aux Irlandais, moissonnés par la famine. C'était le produit d'une souscriptions ouverte dans ses bureaux. Les évêques de l'Irlande occidentale, réunis en synode, délibérèrent de témoigner leur reconnaissance aux rédacteurs, et, dans leur lettre de remercîment, ils appelèrent *l'Avenir* un journal véritablement chrétien. Il faisait du moins tous ses efforts pour servir la cause chrétienne, et il est vrai de dire qu'il ramena plusieurs personnes

à la foi. Un grand-vicaire d'A... écrivait que deux habitants de cette ville, l'un athée, l'autre libéral anti-catholique, venaient d'être convertis par la lecture de *l'Avenir*. A L... un médecin distingué, homme jouissant de la plus haute influence sur la partie libérale de la population, avait passé de l'incrédulité à un dévouement si profond pour la cause du catholicisme, qu'il eut la pensée de se rendre à Rome, pour soumettre au Saint-Père les vues que son zèle lui inspirait.

En Suisse, à L......, un membre du gouvernement déclara qu'il abandonnerait le protestantisme, dès qu'il lui serait avéré que les doctrines professées par *l'Avenir* étaient conformes à celles de l'Église catholique ; et, en général, elles produisaient un effet remarquable sur les pays protestants qui bordent le lac de Genève. En Alsace, un paysan, perverti par la lecture des philosophes du dernier siècle, revenu à la foi après avoir lu un certain nombre de numéros de *l'Avenir*, aussitôt se met à parcourir à pied la contrée qu'il habitait pour chercher des souscripteurs à *l'Agence*, et des signataires aux pétitions pour la liberté d'enseignement. Un grand nombre de jeunes gens de l'École de Médecine de Paris et des Écoles de Droit de Paris et de Toulouse publièrent hautement leur adhésion aux doctrines de *l'Avenir* et s'associèrent à ses efforts ; et lorsque ce journal fut suspendu,

ils s'empressèrent encore d'exprimer leurs vifs regrets, ainsi que l'espoir que cette suspension serait de peu de durée. Plusieurs même des étudiants de Paris s'adressèrent aux rédacteurs, pour les prier de leur faire des cours sur différentes branches des sciences religieuses et politiques, proposition qui fut accueillie et qui est aujourd'hui en pleine exécution. Une grande influence catholique fut aussi exercée dans différentes parties de l'Allemagne. Les principaux articles de *l'Avenir*, y étaient traduits et publiés par plusieurs journaux; ils contribuaient à y raffermir l'autorité du Saint-Siége ébranlée par de funestes tentatives de schisme.

Ce n'est pas le seul service qu'il put rendre à ces malheureuses Églises; il leur offrit, de plus, le moyen de publier leurs réclamations contre les mesures oppressives des gouvernements, réclamations étouffées sur les lieux par la censure protestante. Des liens semblables se formèrent avec les catholiques d'Irlande et d'Angleterre, et une union plus étroite encore s'établit avec la Belgique, où tous les articles de *l'Avenir* étaient réimprimés chaque semaine et distribués à plus de cinq mille souscripteurs. Ses paroles trouvèrent de l'écho jusque dans le Nouveau-Monde, d'où lui parvinrent de nombreuses marques d'adhésions, depuis la Nouvelle-Orléans jusqu'à Boston. De toutes parts enfin on recevait la preuve que les principes

professés par *l'Avenir* répondaient aux besoins et aux idées de populations nombreuses, au milieu desquelles le catholicisme apparaissait de nouveau avec un caractère de grandeur et de force, et je ne sais quoi de généreux qui dissipait les préjugés répandus contre lui par l'impiété de l'autre siècle.

Agence générale pour la défense de la liberté religieuse.

L'Avenir défendait la religion par la parole : ses rédacteurs voulurent la défendre par une action plus positive encore; ils publièrent, le 18 décembre 1830, les statuts d'une association. Voici les principaux objets dont elle devait s'occuper.

1. Le redressement de tout acte contre la liberté du ministère ecclésiastique, par des poursuites devant les Chambres et devant tous les tribunaux, depuis le Conseil d'État jusqu'à la justice de paix. Dans les procès les plus importants, des publications de mémoires judiciaires, plaidoyers, devaient être faites aux frais de l'Agence générale, et répandues par toute la France.

2. Le soutien de tout établissement d'instruction primaire, secondaire et supérieure contre tous les actes arbitraires attentatoires à la liberté d'en-

seignement, sans laquelle il n'y a plus ni charte, ni religion.

3. Le maintien du droit qui appartient à tous les Français de s'unir pour prier, pour étudier, ou pour obtenir toute autre fin légitime également avantageuse à la religion, aux pauvres et à la civilisation.

4. L'Agence générale était destinée à servir de lien commun à toutes les associations locales déjà établies en France, ou qui s'y établiraient dans le but de former une assurance mutuelle contre toutes les tyrannies hostiles à la liberté religieuse.

Extrait du Prospectus de l'Agence générale.

L'Agence générale était composée d'un conseil de neuf personnes, dont M. l'abbé F. de La Mennais était le président, et de donateurs associés. La donation était de 10 francs par année. Les fonds de l'Agence se sont élevés, pour l'an 1831, à la somme de 31,313 francs. Dès que l'Agence fut établie, elle présenta des pétitions aux Chambres pour réclamer la liberté d'enseignement stipulée dans la charte de 1830. Elle engagea les catholiques à l'imiter, et près de trois cents pétitions furent adressées successivement à la Chambre des députés et couvertes de plus de quinze mille signatures; et comme la liberté d'enseignement n'était pas seu-

lement promise, mais établie, l'Agence générale résolut d'en user. Elle annonça, le 29 avril 1831, qu'elle ouvrirait une école, sans l'autorisation de l'Université. Trois de ses membres, MM. de Coux, l'abbé Lacordaire et le comte de Montalembert se chargèrent des fonctions de maître d'école. Vingt pauvres enfants, recueillis par eux, recevaient de leur bouche les premiers éléments d'instruction religieuse et littéraire, lorsque les agents du pouvoir vinrent expulser de force les maîtres et les écoliers. Les maîtres furent traduits devant le tribunal de police correctionnelle, qui les renvoya devant la cour d'assises. Pendant ces débats sur la juridiction criminelle qui devait connaître du prétendu délit, M. de Montalembert fut appelé à la pairie par la mort de son père, et il réclama la juridiction de la Chambre où il venait d'entrer. Ce fut donc à la barre de la plus haute cour du royaume, que les trois maîtres de l'école libre rendirent témoignage à leur foi. Ils furent condamnés ; mais le langage catholique avait été parlé devant le premier Corps de l'État, et la cause de la liberté d'enseignement gagnée dans l'opinion publique.

Pendant le cours de ce procès, l'Agence générale encouragea la fondation de plusieurs écoles libres dans les provinces et vint à l'aide de quelques instituteurs victimes du monopole universitaire. Des

persécutions d'un autre genre avaient également attiré sa sollicitude et donné lieu à d'autres procès. Le commandant d'une division militaire ayant voulu interdire aux capucins d'Aix de paraître en public avec leur costume, l'Agence s'empressa de le poursuivre, à ses frais et au nom des vénérables Pères, devant le Conseil d'État. Elle ne s'est désistée de cette poursuite, qu'après que le lieutenant-général eut été transféré au commandement d'une autre division militaire, et sur la prière des Pères eux-mêmes, rétablis dans la jouissance de leurs droits,

Plus tard, et lorsque *l'Avenir* était déjà sur le point d'être suspendu, les Trappistes de l'abbaye de Melleraye, en Bretagne, fournirent à l'Agence une nouvelle occasion de défendre la liberté des congrégations religieuses. Le 28 septembre 1831, six cents hommes à pied et à cheval avaient entouré l'abbaye, et le sous-préfet de l'arrondissement était venu signifier au père-abbé que la communauté était dissoute; et qu'il apportait à tous ses membre des passeports pour se retirer. Sur les réclamations courageuses du père-abbé, un délai lui avait été accordé pour écrire au ministère; mais, sept jours après, seize gendarmes à cheval, et le sabre nu, s'étaient précipités au galop dans la cour de l'abbaye, et avaient chassé la plus grande partie des religieux français. Le reste des habi-

tants, parmi lesquels se trouvaient soixante-dix religieux anglais, fut gardé à vue par des soldats. Nous taisons d'autres détails horribles : l'emprisonnement du père-abbé, l'expulsion de soixante-trois religieux anglais, leur embarquement forcé sur la frégate *l'Hébé*, et mille traitements pleins d'indignité. Avant même qu'ils fussent tous connus, l'Agence écrivit au père-abbé et lui proposa de se charger de sa défense. Le vénérable religieux, qui s'est conduit jusqu'à la fin avec un courage et un sang-froid dignes d'admiration, accepta avec empressement les offres de l'Agence. Trois actions judiciaires furent aussitôt dirigées contre les auteurs de cet attentat : l'une criminelle, les deux autres civiles. Le procès occupe en ce moment même l'attention de la France ; et il a déjà eu pour effet la rentrée du père-abbé et d'une partie de ses religieux dans l'abbaye, où tout a repris l'ordre accoutumé.

Sous d'autres rapports, l'Agence générale rendit encore quelques services à la cause catholique. Ainsi lorsque M. l'abbé G......, nommé par le gouvernement à l'évêché de B....... eut contribué au scandale qui environna la sépulture de M. l'abbé Grégoire, l'Agence seconda de toutes ses forces l'énergique résistance du diocèse de B......., et elle doit d'autant plus revendiquer la part qu'elle y a prise que le souverain pontife, répondant à l'espé-

rance filiale de l'Église de France, l'a préservée d'un des plus grands malheurs dont elle fût menacée.

Nous passons sous silence d'autres faits, qui pourtant ne sont pas sans importance, tels que la fondation, dans plusieurs grandes villes, et de journaux et d'associations catholiques se proposant le même but que l'Agence générale, et en relation avec elle. Le journal *l'Union* publié à Nantes, *le Correspondant de Strasbourg* écrit en allemand, *le Courrier Lorrain* et *l'Association Lyonnaise*, devraient surtout être mentionnés avec quelques détails, si l'on ne craignait d'enlever au souverain pontife des moments si précieux à la chrétienté. Les catholiques qui s'étaient associés pour la défense des droits de leurs frères, croient avoir fait de leur part tout ce qu'ils avaient promis et tout ce qu'ils ont pu. Simples instruments des opprimés, ils étaient à la disposition de tous ceux qui avaient besoin de justice; et s'ils n'ont pas fait davantage, c'est que plusieurs ont cru dangereux ou inutile de résister à la persécution, et ont sacrifié volontairement leurs droits.

Tel est le récit abrégé des actes de *l'Avenir* et de l'*Agence générale pour la défense de la liberté religieuse*. Les principaux articles de *l'Avenir* ont été réunis en deux volumes, sous le titre de *Mélanges catholiques*; le procès de

l'Avenir et celui de l'école libre, ont été également publiés dans des brochures séparées. Ces divers ouvrages sont déposés aux pieds du père commun, afin que Sa Sainteté puisse connaître par elle-même et juger ce qui a été fait.

§ VIII.

DE L'OPPOSITION QU'ONT RENCONTRÉE LES RÉDACTEURS DE *l'Avenir*, DE SES CAUSES ET DE SES SUITES.

Il semble que tant de travaux entrepris avec bonne foi pour la cause de l'Église, dans un temps difficile où les plus courageux se taisaient, auraient dû ne pas trouver d'ennemis; toutefois pendant qu'une portion nombreuse du clergé et des fidèles les regardaient comme une voie de salut ouverte à la religion, d'autres les poursuivaient comme coupables. Les noms de révolutionnaires, d'hérétiques, de schismatiques, furent prodigués aux rédacteurs de *l'Avenir*. Plus leur dévouement se manifestait par leurs œuvres, plus l'opposition prenait à leur égard un caractère injurieux. La lecture de leur journal fut défendue dans plusieurs diocèses, on éloigna des Ordres les jeunes gens qui paraissaient pencher pour leurs doctrines; l'entrée du séminaire fut même interdite à quelques-uns. Sur le

seul soupçon qu'ils partageaient plus ou moins les doctrines de *l'Avenir*, des professeurs furent privés de leur chaire, et des curés destitués. En un mot, une inexorable et vaste persécution fut ourdie contre les œuvres dont le tableau vient d'être mis sous les yeux du chef de l'Église, et contre ceux qui étaient suspects de s'y intéresser. Plusieurs journaux, et particulièrement l'un d'eux, intitulé *l'Ami de la Religion*, s'attachaient à dénaturer les pensées, les phrases et jusqu'aux intentions des rédacteurs de *l'Avenir*; et plus d'une fois même ils ne craignirent pas d'altérer leurs paroles, pour donner plus d'apparence aux accusations que chaque jour ils imaginaient contre eux. On alla jusqu'à noircir leur vie privée. Enfin, dans un livre, imprimé à Avignon avec la permission du maître du sacré palais, ils ont été traités comme des novateurs à la façon de Luther; et l'auteur y déclare qu'il ne faut pas interpréter leurs pensées d'après leurs paroles, parce qu'elles manquent de sincérité.

Cependant, et ceci est digne de remarque, tandis que chaque jour les rédacteurs de *l'Avenir* développaient leurs pensées, tandis que chaque jour leurs ennemis accusaient leurs doctrines et leurs intentions, pas une seule proposition ne fut notée par un évêque. Il semblait, d'une part, que l'Église fût menacée et, d'une autre part, nulle voix ne signalait aucun danger précis.

Pour expliquer cette étrange situation, il faut remonter aux causes de l'opposition rencontrée par les rédacteurs de *l'Avenir*. Il y en avait deux principales : l'une politique, l'autre théologique. Les partisans de la branche des Bourbons, tombée du trône, en voyant paraître un journal qui défendait la religion, sans défendre l'ancienne dynastie, qui même s'expliquait avec franchise sur les fautes de la Restauration, se persuadèrent qu'il serait un obstacle à leurs desseins. Ils eurent peur que leur cause ne perdît l'appui du clergé; et comme cet appui leur semblait essentiel, ils apportèrent à ruiner *l'Avenir* dans l'opinion tout le soin et toute l'ardeur que mettent les partis à renverser un obstacle. De là cette haine inconcevable et poussée à cette extrémité d'appeler hérétiques et schismatiques des hommes qui ne cessaient de prouver leur attachement à l'unité, et dont plusieurs l'avaient prouvé par des travaux précédents durant de longues années. D'un autre côté, quoique le gallicanisme dogmatique fût détruit en France dans la grande majorité du clergé, il en restait encore des traces; et, de plus, le gallicanisme pratique, c'est-à-dire la longue habitude d'un certain ordre social fondé sur la théorie gallicane, faisait que ceux même qui avaient sacrifié logiquement le principe, vivaient encore sous l'empire des choses qu'ils avaient créées. Or la séparation de l'Église et

de l'État attaquait le gallicanisme pratique; c'était la mise en action des doctrines romaines dans une société où des doctrines contraires avaient régné pendant plusieurs siècles, et venaient à peine de périr sous une controverse de dix années.

Comment une telle tentative n'aurait-elle pas soulevé des passions théologiques déjà aigries? Il s'agissait de voir la pratique changer après les principes, et l'on pouvait espérer, dans un dernier combat, de regagner ce qui avait été perdu. De là cette persécution exercée, dans l'ombre des séminaires, non pas seulement contre la partie politique des doctrines de *l'Avenir*, mais, il faut le dire hautement, contre toutes les doctrines soutenues par M. l'abbé de La Mennais. De là ces accusations étonnantes de schisme, d'hérésie, afin que la haine qu'on appelait sur la personne de l'auteur, retombant sur ses écrits, tous fussent également réprouvés. Nous l'affirmons, il n'y a aujourd'hui en France qu'une seule question, une question où tout est indivisible, les choses et les personnes; et cette question la voici : La société de Louis XIV, et les doctrines gallicanes qui en sont la suite et la base, ressusciteront-elles, oui ou non?

Les rédacteurs de *l'Avenir*, affligés de l'opposition qu'ils rencontraient, mais effrayés et affligés à cause de l'Église et non à cause d'eux, firent ce

que la foi et de saints exemples leur inspiraient. Dès le 2 février 1831, le jour même que le choix de Dieu donnait à l'église Grégoire XVI, il signèrent à Paris une exposition des doctrines professées par eux. Elle devait être immédiatement envoyée à Rome, et mise aux pieds du Saint-Père. Elle fut en effet confiée par un député à M. Sébastiani, ministre des affaires étrangères, qui s'était engagé à la faire parvenir par l'ambassade. On n'a su que très-tard qu'il n'avait pas jugé convenable ou possible de faire cet envoi. Lorsque les rédacteurs de *l'Avenir* en furent instruits, leur position était encore devenue plus grave ; car on parlait de condamnations, et mille bruits circulèrent auxquels on ne craignait pas de mêler le nom du souverain pontife. Était-ce avec ou sans fondement? Les rédacteurs de *l'Avenir* résolurent d'éclaircir ce doute et de venir à Rome même, aux pieds du successeur de saint Pierre, en chercher la solution. Après treize mois de combats pour la religion, ils suspendirent avec douleur, mais avec confiance en Dieu, la publication de *l'Avenir;* et nous quittons, disaient-ils aux catholiques de France, nous quittons un instant le champ de bataille pour un autre devoir également pressant : « Le bâton du voyageur à la main, nous nous acheminerons vers la chaire éternelle, et là, prosternés aux pieds du pontife que Jésus-Christ a préposé pour guide et

pour maître à ses disciples, nous lui dirons : O père! daignez abaisser vos regards sur quelques-uns d'entre les derniers de vos enfants, qu'on accuse d'être rebelles à votre infaillible et douce autorité. Les voilà devant vous, lisez dans leur âme; il ne s'y trouve rien qu'ils veulent cacher. Si une de leurs pensées, une seule s'éloigne des vôtres, ils la désavouent, ils l'abjurent. Vous êtes la règle de leurs doctrines; jamais, non jamais ils n'en connurent d'autres. O père! prononcez sur eux la parole qui donne la vie, parce qu'elle donne la lumière, et que votre main s'étende pour bénir leur obéissance et leur amour. » (*Avenir du* 15 *novembre* 1831.

§ IX.

CONCLUSION.

De ce qui vient d'être dit il résulte, 1. Que sans l'action des catholiques indépendants de tout parti politique et de tout influence de pouvoir, la religion catholique serait privée en France d'un genre de défense dont elle a besoin dans les circonstances présentes. Car les évêques, dans l'état d'isolement, de dépendance et d'asservissement où on les a placés, n'osent pas et pourraient à peine oser prêter à la religion ce genre de secours que la

situation actuelle réclame. Elle se verrait donc abandonnée aux attaques sacriléges et aux envahissements du pouvoir, à la haine de la majorité des Français et au danger d'un schisme futur ;

2. Que la position de ces catholiques indépendants, heureuse à l'égard du pouvoir qui ne peut absolument rien contre eux, est devenue au contraire difficile, à l'égard de ceux sur lesquels ils doivent exercer leur action, attendu que les intrigues gallicanes, jointes aux intrigues purement politiques, ont réussi à les rendre suspects à l'autorité religieuse. En deux mots, l'action des rédacteurs de *l'Avenir*, ou, si l'on veut, de toute autre association agissant dans le même sens, est indispensable pour le maintien du catholicisme en France, et cette action ne peut obtenir un vrai succès si elle n'est pas soutenue par le Saint-Siége. C'est donc dans le seul intérêt de la religion catholique, et non dans aucun intérêt personnel, que les rédacteurs de *l'Avenir* ont entrepris le voyage de Rome, et sont venus aux pieds de Sa Sainteté. Ils ne demandent rien que de pouvoir se dévouer, au prix de tous les sacrifices, à la sainte cause de l'Église et de la religion. A cet effet, ils osent sup plier Sa Sainteté : 1. Qu'afin de dissiper le soupçon d'erreur répandu contre eux, elle daigne faire examiner l'*Exposition* de leurs doctrines, qu'ils déposent à ses pieds, et que si cette exposition ne

contient rien, sous le rapport théologique, de contraire à la sainte doctrine de l'Église romaine, Sa Sainteté ordonne que cela soit déclaré de la manière qui lui semblera convenable; 2. Qu'afin de mettre les rédacteurs de *l'Avenir* et les membres de *l'Agence Catholique* à même de continuer leur action, si le souverain pontife le juge utile à la religion, il plaise à Sa Sainteté de faire connaître que n'ayant rien de contraire aux principes catholiques, elle ne peut, par cela même, être l'objet d'aucune désapprobation.

Mais pour acquitter pleinement leur conscience, les rédacteurs de *l'Avenir* se croient obligés encore à soumettre humblement au chef de l'Église quelques observations, fondées sur la connaissance particulière qu'ils ont de l'état de choses et des esprits en France. Et, premièrement, à l'égard des doctrines professées dans *l'Avenir*, soit que le souverain pontife les approuve, soit qu'il les condamne, son jugement ne rencontrera pas la plus légère opposition, parce que quiconque oserait se permettre une pareille opposition serait à l'instant repoussé avec un sentiment d'horreur par le corps entier des catholiques; tandis que le silence du Saint-Siége aurait pour effet d'affaiblir le courage de ceux qui lui sont dévoués, de jeter dans l'indécision un grand nombre d'esprits, de détourner leurs pensées de Rome, d'ouvrir un vaste champ

aux craintes, aux doutes, aux réflexions tristes et dangereuses, en même temps que le gallicanisme redoublerait ses efforts pour corrompre l'enseignement, et pour l'imposer comme une obligation de conscience à la jeunesse des séminaires, en vertu même de l'obéissance due aux supérieurs ecclésiastiques : et, ainsi qu'on l'a dit dans ce Mémoire, c'est ce qu'on voit déjà. Secondement, à l'égard du système de conduite adopté pour la défense de la religion, il n'est pas moins à craindre que le silence du Saint-Siége n'en fût regardé comme la condamnation; ce qui aurait deux conséquences : la première, qu'il serait désormais impossible d'opposer aucune résistance aux oppresseurs de l'Église, et le mal dès lors croîtrait avec une rapidité incalculable; la seconde, que cette immense partie de la population, qui, en France et dans les pays circonvoisins, était devenue l'ennemie du catholicisme parce qu'elle le supposait incompatible avec les libertés civiles, et qui commençait à s'en rapprocher depuis la publication de *l'Avenir,* se persuadant que les principes établis dans ce journal sont désavoués à Rome, s'éloigneraient de la religion, et avec plus de haine que jamais. Déjà les journaux du libéralisme en Belgique se sont ouvertement expliqués à ce sujet, et le plus grand obstacle qu'on ait trouvé dans le libéralisme français, pour le faire concourir à la défense des droits des catholiques, est la croyance

réelle ou feinte que *l'Avenir* exprimait des opinions sur lesquelles on ne pouvait fonder d'alliance solide, parce qu'elles étaient opposées aux doctrines de Rome.

Voilà ce que nous avons dû représenter pour acquitter nos âmes envers Dieu. Le souverain pontife jugera dans sa sagesse : et maintenant, pleins d'amour pour lui et dociles à sa voix comme de petits enfants, nous nous prosternons à ses pieds, en implorant sa bénédiction paternelle.

Rome, 3 février 1832.

Quelques semaines après l'envoi de ce Mémoire, le cardinal Pacca nous apprit, par un billet fort court, que le pape persistait à nous désapprouver, et qu'au reste on procéderait à l'examen que nous avions demandé.

Nous avons tout lieu de croire que d'autres soins détournèrent de celui-là. Du moins est-il certain que les personnes les mieux instruites de Rome n'ont jamais eu la moindre connaissance qu'on se soit occupé de cet examen promis. Ce qui nous confirme encore dans cette croyance, c'est que la plus simple équité aurait fait un devoir rigoureux de

nous admettre à expliquer nos actes et nos paroles, et surtout celles-ci : car nos adversaires les avaient souvent, avec une rare hardiesse de mensonge, détournées à des sens contraires à notre pensée ; et cette pensée, lorsqu'elle semblait obscure et incertaine à ceux qui la cherchaient de bonne foi, qui pouvait mieux que nous l'éclaircir, et même qui le pouvait si ce n'est nous ? Je ne comprendrai jamais que la justice autorise une forme de jugement sans accusation précise communiquée à l'accusé, sans enquête, sans débat, sans défense aucune. Un procédé judiciaire aussi monstrueux révolterait même en Turquie. On ne peut donc le supposer en usage à Rome, et par conséquent nous dûmes voir, dans le silence absolu que l'on continuait de garder avec nous, la preuve d'une détermination arrêtée de laisser en suspens l'affaire au sujet de laquelle nous réclamions un jugement régulier, décisif et net.

Singulière position pourtant, mais qui nous a moins étonnés depuis, qu'elle ne nous étonnait alors. Il y a une certaine simplicité d'âme qui empêche de comprendre beaucoup de choses, et principalement celles dont se compose le monde réel. Sans s'attendre à le trouver parfait, ce qui ne serait pas seulement de la simplicité, mais de la folie, on se figure qu'entre lui et le type idéal qu'on s'en est formé d'après les maximes spéculativement ad-

mises, il existe au moins quelque analogie. Rien de plus trompeur que cette pensée. Soigneusement inculquée au peuple, elle aide à le gouverner, et sous ce rapport elle peut quelquefois être un bien relatif. Elle est naturelle aussi aux esprits élevés et candides, L'expérience, il est vrai, les en désabuse, mais presque toujours trop tard.

On a dit que Rome était la patrie de ceux qui n'en avaient point. Nous ne concevons pas qu'elle puisse être pour personne une patrie, selon le sens ordinaire de ce mot. Ce n'est pas qu'elle n'ait quelque chose d'extraordinairement attachant, quoique d'abord on le sente peu, ou même aucunement. Ce que vous y éprouvez les premiers jours, c'est une sorte de profond ennui, de tristesse vague et pesante. A chaque pas, le pied foule des ruines et remue les cendres maintenant confondues des hommes de toute race et de toute contrée qui, durant trente siècles, ont, vainqueurs ou vaincus, maîtres ou esclaves, habité cette terre de grandeur et de désolation. Vous reconnaissez encore, dans cet amas confus de débris, les traces des peuples divers et des divers âges, et de tout cela s'élève je ne sais quelle vapeur de tombeau qui calme et endort et berce l'âme dans les rêves du dernier sommeil. On peut venir là pour y mourrir, mais non pour y vivre ; car de vie, à peine y en a-t-il une ombre. Nul mouvement, si ce n'est le mouvement caché d'une

multitude de petits intérêts qui rampent et se croisent au sein des ténèbres, comme les vers au fond du sépulcre. Pouvoir et peuple vous apparaissent tels que des fantômes du passé. La cité reine, assise au milieu d'un désert, est devenue la cité de la mort: elle y règne dans toute sa puissance et sa majesté formidable.

Qu'est-ce d'ailleurs aujourd'hui que la population de cette ville déchue? Un petit nombre de familles réellement romaines y végètent obscurément. Tous les grands noms du moyen-âge, les Colonne, les Orsini, les Savelli, sont ou éteints, ou près de s'éteindre. La noblesse princière et ducale n'appartient au pays ni par la nature de son institution, ni par des services rendus, ni par son origine. Ce fut, pendant plusieurs siècles, une coutume établie, que chaque pape élevât et enrichît soit ses enfants légitimes et autres, soit ses neveux; et trop souvent les confiscations, les spoliations, les rapines ont été le fondement de ces maisons maintenant presque toutes en décadence. A l'excès du faste a, dit-on, succédé un excès contraire. Retirée dans ses vastes et silencieux palais où nul ne pénètre, cette classe, qu'attristent également ses souvenirs et ses prévoyances, s'est fait comme une solitude dans la solitude. Un instinct naturel à tous les êtres les porte à s'isoler quand leur fin approche.

Des aventuriers de toutes nations et de tous

états, des moines de tous pays, des ecclésiastiques attirés de tous les coins du monde par l'espérance de s'avancer, ou par le simple besoin de vivre, forment le surplus de la population. Sans lien quelconque, sans unité, son existence est purement passive. Privée de droits politiques dont le nom même lui est inconnu, elle n'a aucune part, directe ou indirecte, ni au gouvernement ni à l'administration. Chacun n'a de but que soi-même, et par conséquent, hors de la religion, un but matériel de lucre pour les uns, et pour les autres de jouissance présente. Le repos, l'oisiveté, le sommeil, interrompus de temps en temps par des spectacles qui émeuvent les sens, voilà le bonheur tel que le conçoivent ces hommes en qui pourtant subsiste encore un germe de sentiments plus élevés et plus énergiques. Nulle vie publique, rien dès lors qui provoque une noble activité, rien de social : le régime établi repousse de toutes parts dans le vil intérêt privé. Espèce de dérision de la Rome antique, un sénateur, comme on l'appelle, exerce au Capitole je ne sais quelle petite juridiction de première instance, et sur le palais du gouverneur, charge toujours confiée à un prélat, on lit le fameux monogramme S. P. Q. R., dont la plus exacte traduction est encore celle de ce français : *si peu que rien*. Rome conserva longtemps quelque chose de son ancien esprit et de ses institutions,

modifiées par les mœurs générales du moyen âge. Ce fut un obstacle à l'affermissement de la domination temporelle des papes. Ils eurent à lutter, jusqu'au seizième siècle, contre la puissance des hauts barons et ce qui subsistait des libertés municipales. A cette époque, une révolution s'opéra dans la société. Les monarchies absolues naquirent. Cette circonstance donna la victoire aux pontifes : ils demeurèrent seuls maîtres. Despote par système et par nature, Sixte-Quint, pour en finir avec les oppositions populaires et féodales, acheva de concentrer le pouvoir entre les mains du clergé. Le pape, et, au-dessous de lui, le Sacré Collége et la prélature, exclusivement investis de l'autorité politique, administrative et judiciaire, constituent l'État véritable : le reste paie et obéit. Ainsi les Romains sont gouvernés, administrés, jugés par des étrangers. Car, sans parler du pape, les cardinaux et les prélats ne tiennent presque tous à Rome que par le hasard des événements qui les y ont amenés des différentes parties de l'Italie et de l'Europe entière.

Est-ce là un peuple? est-ce là une patrie?

Cependant cette ville singulière, centre, à diverses époques, des plus énormes corruptions politiques et morales, ne laisse pas, nous le répétons, d'avoir un attrait puissant, comme serait la vision d'un monde évanoui. Des gigantesques construc-

tions attribuées aux Tarquins jusqu'au palais Braschi, chaque siècle a marqué de son empreinte ce sol exhaussé par des décombres, vaste cimetière où dort une longue suite de générations. Chacune d'elles est là sous sa pierre plus ou moins mutilée, et le passant qui se baisse pour lire l'inscription, ne découvrant que des traits informes, des caractères à demi effacés, s'en va plein de tristesse, car il a vu ce que c'est que l'homme et sa destinée. Durant sa rapide existence, il se hâte d'élever sur les bords du temps de fastueux édifices qui perpétueront, croit-il, sa mémoire, et le temps, dans son cours, les mine peu à peu et les entraîne au fond de ses gouffres insondables.

Les souvenirs religieux qui abondent à Rome, les pieuses traditions que rappellent en si grand nombre les monuments chrétiens, produisent sans doute une vive impression sur les âmes croyantes. Comment ne seraient-elles pas profondément émues au sein des catacombes, le Saint-Pierre à la fois et le Vatican de cette glorieuse époque où les pontifes de Jésus-Christ, ayant pour autel les os des martyrs et pour palais une voûte souterraine, célébraient à la lueur d'une pauvre lampe, au milieu de la nuit, les mystères saints, et, après la prière qui fortifie, disaient aux fidèles : Vous voulez régénérer le monde, eh bien ! sachez souffrir et mourir ?

Dans la ville et autour, on rencontre en foule des objets propres à réveiller les mêmes sentiments que fait naître la vue des cryptes silencieux et sombres où le Christianisme persécuté jeta ses premières racines. Cependant le charme de Rome tient à une cause plus générale, puisqu'il agit également sur ceux qui n'eurent jamais la foi, ou qui l'ont perdue. Ce charme nous paraît être celui qu'a pour l'homme tout ce qui représente vivement sa grandeur et sa fragilité, sa puissance et sa misère. Il y a dans ces ruines entassées sur des ruines, une merveilleuse poésie du passé, et, dans leur contraste avec une nature pleine de richesse et de vigueur, quelque chose qui vous reporte vers ce qui ne passe point, et, sous l'enveloppe mortelle dont se dégage votre être véritable, vous assoupit mollement au sein d'une vague immensité, et vous pénètre, comme si déjà vous aviez traversé la tombe, de l'inépuisable vie que Dieu a répandue dans l'univers.

La partie de Rome la plus habitée occupe près du Tibre l'emplacement de l'ancien Champ-de-Mars. Coupée de petites rues irrégulières et sales, elle offre généralement une apparence de pauvreté et un aspect triste, malgré les nombreux édifices accumulés sur cette étroite surface. On y voit l'âge moderne tel qu'il était avant qu'une classe intermédiaire, dominante aujourd'hui dans la

moitié de l'Europe, fût venue se placer entre le peuple et l'aristocratie. La religion seule diminuait, sans l'effacer, la distance qui sépare ces deux termes extrêmes de la société, et l'institution monastique surtout eut à cet égard une influence qu'il serait injuste de méconnaître. Inférieures aux palais, sous le rapport de l'art, les églises appartiennent à une époque de décadence pour l'architecture chrétienne. Travesti à la grecque, selon le goût d'alors, le Christianisme y est dépouillé du magnifique vêtement dont l'avaient revêtu les artistes des siècles de foi. Rien qui rappelle la vieille cathédrale avec ses formes symboliques, ses voûtes qui montent sans fin, ses flèches élancées vers le ciel comme d'ardentes aspirations, ses ornements variés et significatifs, ses jours mystérieux, ses lointains échos. Au lieu de tout cela, des dômes assez lourds, décorés de fresques admirables quelquefois, d'autres chefs-d'œuvre du pinceau, une grande richesse de marbres rares; mais une totale absence de ce qui saisit l'âme et l'émeut puissamment et la ravit dans un monde supérieur

Presque entièrement déserte aujourd'hui, à cause de la frayeur exagérée qu'inspire aux Romains l'*aria caltiva*, la Rome antique contient à peu près tout l'espace qu'occupent les sept collines. Le Citorio seul fait partie de la cité moderne. Une faible population, disséminée dans cette vaste enceinte, y

forme çà et là comme autant de petites villes ou même de villages, séparés par des cultures, quelques *villas* et de superbes ruines, tels que les thermes de Dioclétien, ceux de Titus, le Colisée, le palais des empereurs sur le Palatin, l'arc de Septime-Sévère, la colonne Trajane, et autres fragments nombreux des magnificences du peuple-roi et des Césars qui le détrônèrent. Plus tard, le génie chrétien jeta sur ce sol des monuments d'un genre divers, d'humbles chapelles, d'immenses basiliques entre lesquelles Saint-Pierre s'élève majestueusement au fond d'une place, à tout prendre, la plus belle peut-être de l'Europe; des monastères enfin auxquels leur isolement, le calme et le silence qui les enveloppent comme une moelleuse atmosphère, prêtent je ne sais quel attrait mélancolique et doux. La plupart n'ont que peu d'habitants; quelques-uns, entièrement abandonnés, se dégradent faute de soins, et ne seront bientôt eux-mêmes que des ruines. Ainsi, là encore un aspect de décadence et des images de destruction : mais là aussi, dans cette solitude peuplée de tant de souvenirs, des sources inépuisables de pensées graves et d'émotions profondes. Sous un ciel tantôt d'un azur foncé, tantôt recouvert de rouges et chaudes vapeurs, et terminé à l'horizon par des lignes d'une grandeur et d'une grâce inexprimables, on découvre à chaque pas quelqu'une de ces ravissantes

10.

perspectives que nul pinceau ne saurait retracer qu'imparfaitement. Figurez-vous une plaine immense, inégale, semblable à une mer dont les flots soulevés en mille directions auraient été pétrifiés soudainement; telle est la campagne de Rome. Des restes d'aqueducs, des débris de tombeaux s'y montrent çà et là. Le Tibre la traverse, jaune, étroit, et dont le plus souvent on suit le cours entre ses rives nues, comme on devine la trace d'un serpent qui glisse dans l'herbe. Au-delà, excepté sur la route d'Ostie, des montagnes, derrière lesquelles fuient d'autres montagnes d'une singulière variété de formes, s'ouvrent, se referment, se rouvrent encore, pour attirer, ce semble, le regard sur les paysages enchantés du vieux Latium, que borne au midi la mer qui baigne les côtes d'Afrique et celles de Toscane, *vastum mare et spatiosum manibus*.

L'Orient a d'autres beautés et d'autres souvenirs : il forme, par ses doctrines, sa philosophie, ses arts, ses lois, ses mœurs, sa civilisation entière, un monde à part, plein de grandeur et de mystère. Mais, pour nous, hommes de l'Occident, aucun lieu ne nous émeut aussi puissamment que Rome, ne nous parle un langage aussi pénétrant. Tout notre passé est rassemblé là dans sa pompe funèbre, et il y apparaît seul. Le temps semble clos sur cette terre où les âmes, ondoyantes comme les

longues herbes des cimetières, ne rendent que des sons plaintifs et mourants. Du haut de ces débris regardez l'horizon, pas un signe qui annonce le lever de l'avenir.

M. Lacordaire ayant pris, au bout de quelques mois, le parti de retourner en France, et M. de Montalembert se préparant au voyage de Naples, l'excellent père Ventura, alors général des Théatins, voulut bien me recevoir à S.-Andrea della Valle. Je n'oublierai jamais les jours paisibles que j'ai passés dans cette pieuse maison, entouré des soins les plus délicats, parmi ces bons religieux si édifiants, si appliqués à leurs devoirs, si éloignés de toute intrigue. La vie du cloître, régulière, calme, intime, et, pour ainsi dire, retirée en soi, tient une sorte de milieu entre la vie purement terrestre et cette vie future que la foi nous montre sous une forme vague encore, et dont tous les êtres humains ont en eux-mêmes l'irrésistible pressentiment. Espèce d'initiation à la tombe et à ses secrets, elle a pour les âmes contemplatives une douceur qu'on soupçonne peu. Il se trouve aussi dans les monastères de remarquables intelligences qui comprennent d'autant mieux le monde qu'elles l'observent de plus loin, et ne sont offusquées ni par ses passions ni par ses intérêts ; et, par le même motif, c'est là que se développent le plus naturellement les nobles instincts de l'humanité et les

sympathies qui la consolent. Le vrai moine est peuple et ne peut être que peuple, ne fût-ce qu'à cause de sa pauvreté, au moins individuelle. Quant aux moines ambitieux, aux moines de cour, serviteurs et flatteurs des grands, il n'est point de pire race dans le monde.

Lorsqu'après les courses de la journée, je revenais le soir partager la frugale collation du père Ventura, les heures s'écoulaient inaperçues en des entretiens où son âme aimante, son esprit actif, fécond, pénétrant, savaient répandre un charme inépuisable. Doué de qualités éminentes, propre à la pratique des affaires comme aux spéculations de la science, jamais personne ne fut animé d'un plus ardent amour du bien. De pareils hommes sont rares partout. Nous avons eu le bonheur d'en rencontrer plusieurs à Rome. Près du palais Barberini, sur une petite place plantée de quelques arbres par les Français, je crois, s'élève un couvent de pauvres capucins. C'est là que, dans une cellule meublée d'une couchette, d'une table, de deux mauvaises chaises, et dont l'étroite fenêtre est close, au lieu de vitres, avec un morceau de canevas, continue de vivre, selon toute la rigueur de la règle de saint François, le cardinal Micara, que ses hautes vertus, son austérité sans rudesse, sa vive et populaire éloquence, ont rendu l'objet d'un respect bien au-dessus de celui qu'on accorde à la di-

gnité. Aussi le peuple ne s'y trompe-t-il pas; et *le Capucin,* comme il l'appelle avec un délicat sentiment de la vraie grandeur, est incomparablement plus à ses yeux que le *porporato*. Je ne saurais m'empêcher de nommer encore le savant père Olivieri, dominicain, homme antique par le caractère, la droiture incorruptible, la sage et modeste liberté. Proclamé par l'opinion publique le premier théologien de Rome, membre de plusieurs congrégations dont il est la lumière, il ne laisse pas, malgré les nombreux devoirs de ses charges, de suivre attentivement, dans l'Europe et au-delà, le mouvement de l'esprit humain et le cours des événements qui modifient de jour en jour l'état de la société et tendent à le changer complètement : forte et vaste tête, unie à un cœur simple et bon.

Les Théatins ont à Frascati, un peu en dehors de la ville, une maison d'où la vue s'étend au loin sur la campagne de Rome. Elle est d'ordinaire habitée par un seul religieux qui dessert la chapelle ouverte au public, et par un frère. Un jardin, ménagé sur une pente assez abrupte, ajoute à l'agrément de ce lieu solitaire, où le père Ventura me permit d'aller m'établir. On y eut pour moi les mêmes bontés qu'à S.-Andrea ; et si ces lignes arrivaient jamais jusqu'au père Bonini, je serais heureux qu'il y vît une preuve que le temps n'a point affaibli la grati-

tude que je conserverai toujours de sa cordiale hospitalité.

A quelques milles de Tivoli, un groupe de montagnes volcaniques forme, dans la plaine inhabitée, une espèce d'oasis. Sur un des revers de ce plateau, dont la fraîche verdure contraste avec la nudité du désert voisin, Frascati, Marino, Albano, rattachent à ces lieux charmants les souvenirs de l'histoire : difficilement l'imagination parviendrait à se représenter un pays plus pittoresque.

Une magnifique végétation y embellit des sites perpétuellement variés. La pureté de l'air, l'abondance des eaux, et aussi ce charme mystérieux de la nature auquel nul homme, quelque besoin qu'il se soit fait de la vie factice des cités, ne se soustrait jamais entièrement, attirent pendant l'été les riches familles de Rome, qui, au temps de leur splendeur, ont semé ces montagnes d'élégantes villas et d'immenses palais, tels que Mondragone, aujourd'hui presque en ruines, tandis que l'esprit religieux y fondait de nombreux couvents presque tous situés en des positions d'une beauté ravissante. Il en est même de fortifiés à la manière du moyen âge, comme Grotta-Ferrata, bâti tout auprès de l'ancien Tusculum. Ceux des Capucins et des Camaldules nous ont surtout frappés par la profonde paix qu'on y respire, et par l'admirable grandeur du paysage dont ils font partie. Les Camaldules

occupent chacun une petite maison séparée et composée de plusieurs pièces. Nous arrivâmes chez eux vers le soir, à l'heure de la prière commune : ils nous parurent tous d'un âge assez avancé, et d'une stature au-dessus de la moyenne. Rangés des deux côtés de la nef, ils demeurèrent après l'office à genoux, immobiles, dans une méditation profonde : on eût dit que déjà ils n'étaient plus de la terre ; leur tête chauve ployait sous d'autres pensées et d'autres soucis : nul mouvement d'ailleurs, nul signe extérieur de vie : enveloppés de leur long manteau blanc, ils ressemblaient à ces statues qui prient sur les vieux tombeaux.

Nous concevons très-bien le genre d'attrait qu'a pour certaines âmes, fatiguées du monde et désabusées de ses illusions, cette existence solitaire. Qui n'a point aspiré à quelque chose de pareil? qui n'a pas, plus d'une fois, tourné ses regards vers le désert et rêvé le repos en un recoin de la forêt, ou dans la grotte de la montagne, près de la source ignorée où se désaltèrent les oiseaux du ciel ? Cependant telle n'est pas la vraie destinée de l'homme : il est né pour l'action ; il a sa tâche qu'il doit accomplir. Qu'importe qu'elle soit rude, n'est-ce pas à l'amour qu'elle est proposée?

Il est néanmoins des temps où le courage semble défaillir, où l'on se demande si, en voulant le bien dont tant d'obstacles souvent imprévus empêchent

la production facile en apparence, on ne poursuit point une chimère; où, à chaque inspiration, la poitrine soulève le poids d'un immense ennui. J'ai toujours éprouvé qu'en ces moments la vue de la nature, un plus étroit contact avec elle, calmaient peu à peu le trouble intérieur. L'ombre des bois, le bruit de la source qui tombe goutte à goutte, le chant de l'oiseau dans le buisson, les bourdonnements de l'insecte, l'éclat, le parfum des fleurs, l'ondoiement de l'herbe que la brise agite; toutes ces choses, et surtout l'intarissable exhalaison de vie, de cette vie que Dieu verse à torrents au sein de son œuvre perpétuellement jeune, perpétuellement ordonnée, pour l'ensemble des êtres et pour chaque être particulier, à une visible fin de félicité mystérieuse, raniment l'âme flétrie, l'abreuvent d'une sève nouvelle, lui rendent sa vigueur qui s'éteignait.

En me retirant à Frascati, j'avais en outre le dessein d'y travailler plus à loisir à un ouvrage déjà commencé à Rome, et que bientôt les circonstances me forcèrent d'abandonner. On en trouvera, sans aucun changement, à la suite de cette relation, la partie que le temps me permit d'achever. Conçu dans un ordre d'idées qui depuis ont dû nécessairement subir de profondes modifications, il n'eût offert à peu de chose près, comme on le verra, qu'un développement plus étendu des pensées prin-

cipales exposées dans *l'Avenir*. Je me proposais d'y présenter, d'après de nombreux documents recueillis avec soin, un tableau fidèle de l'état de l'Église catholique dans le monde entier, ainsi que de l'état de la société, et recherchant ensuite les causes de la décadence de l'Église et celles des souffrances de la société, j'aurais indiqué, selon mes lumières, les moyens, à mes yeux, propres à y remédier.

Dans le chapitre sur l'Italie, tous ceux qui la connaissent remarqueront que j'ai usé de ménagements extrêmes. Lorsqu'on désire convaincre, on ne doit pas choquer. Il est d'ailleurs des plaies qu'un pieux sentiment porte à voiler; et quand on presse les hommes de remonter la pente qu'ils ont descendue, il faut, autant que possible, leur donner la conscience du bien, et par conséquent de la force qui peut encore exister en eux.

Le même chapitre paraît offrir une lacune considérable. Il n'y est rien dit de la situation politique de l'Italie. Je devais traiter ce sujet en parlant de l'Autriche, dont l'influence prédominante s'étend sur toute la péninsule. Je n'aurais eu, au reste, à peindre, avec des nuances locales, que les effets partout semblables d'un despotisme illimité; l'oppression des esprits refoulés sur eux-mêmes par un pouvoir brutal qu'intimide la pensée à quelque degré qu'elle se manifeste; l'absence absolue de ga-

ranties pour les propriétés et pour les personnes; la violence et la corruption, l'arbitraire dans le gouvernement toujours en défiance et en crainte ; dans le peuple, condamné à végéter sous la baïonnette du soldat et l'œil de l'espion, une prodigieuse misère physique, morale, intellectuelle, et un abaissement si profond qu'il a presque cessé de le sentir. On ne saurait exprimer les sentiments qu'inspire un pareil spectacle, lorsqu'on vient surtout à se rappeler l'antique prospérité et les étonnantes créations du génie de ce même peuple, ses longues et victorieuses luttes pour maintenir son indépendance, depuis la ligue lombarde jusqu'aux derniers efforts de Florence au temps de Charles-Quint. Italie! Italie! tes vieux morts se sont levés : des pentes de l'Apennin, les pâtres les ont vus, le front triste, les cheveux couverts de la poussière du sépulcre, promener leurs fiers regards sur cette terre jadis si glorieuse, si libre : et comme s'ils ne l'avaient point reconnue, secouant la tête avec un sourire amer et formidable, ils se sont recouchés dans la tombe !

Le Bref aux évêques de Pologne fut le premier acte public qui annonça une détermination arrêtée du pape, au sujet des questions de politique sociale de la solution desquelle dépendra le sort futur de l'humanité. Ses pensées sans doute n'étaient incertaines pour personne auparavant. Il évitait toute-

fois de se prononcer d'une manière solennelle, non seulement à cause de la sage lenteur qui préside aux conseils de Rome; mais parce que la complication de ses intérêts et de ses devoirs comme prince temporel et comme pontife, les graves conséquences de ses paroles dans l'ordre religieux à une époque d'ébranlement presque universel, lui commandaient une réserve extrême. Pour comprendre ce qui le décida, il faut remonter plus haut.

Après les journées de juillet, encouragée ou non par le gouvernement français d'alors, l'Italie crut à sa délivrance. Des insurrections éclatèrent à Bologne, à Parme, à Modène. Rome même se souleva pendant le conclave assemblé en ce moment, et cette tentative menaçante contribua beaucoup à hâter l'élection vivement disputée jusqu'à cet instant, et qui s'acheva, trop hautement peut-être, sous l'influence impériale.

Cependant, des vues louables d'économie ayant porté Léon XII à réduire les troupes pontificales au nombre strictement nécessaire pour la défense de quelques forteresses et pour les besoins de la police intérieure du pays, le nouveau pape se trouva privé des forces indispensables pour ramener à l'obéissance ses provinces révoltées. Des négociations s'entamèrent et n'aboutirent à rien, car les sujets voulaient traiter sur la base reconnue de droits réciproques, et le souverain exigeait une

soumission entière, préalable, qui supposait son droit absolu. Toute conciliation devenant impossible, le pape dut chercher au dehors la puissance matérielle qui lui manquait. La position de l'Autriche, ses intérêts, des engagements antérieurs, ne laissaient pas à Grégoire XVI, en cette circonstance, le choix entre plusieurs alliés : il lui fallut, sinon réclamer, au moins accepter l'intervention de l'Autriche, quelque ruineuse qu'elle pût être d'ailleurs pour ses finances mal administrées. L'insurrection ne pouvait pas même essayer une lutte : l'ordre régna.

On avait depuis trop peu de temps proclamé en France le principe opposé à celui qu'impliquait un fait de cette nature, pour que, dans l'état de l'opinion publique, encore imbue d'idées généreuses, qui semblent s'être perdues depuis, le gouvernement crût pouvoir conniver directement à sa violation. Voulant, d'une autre part, à tout prix, éviter la guerre qu'une injonction sérieuse adressée à l'Autriche de rentrer au dedans de ses frontières eût infailliblement amenée, on prit un terme mitoyen; on dit : Vous intervenez, eh bien! nous aussi nous interviendrons. Ancône fut occupée : le drapeau tricolore flotta sur sa citadelle. Lorsque l'avis en parvint à Rome, il y produisit un vif sentiment de frayeur dans les uns, d'espérance dans les autres, car on liait encore cette expédition au

mouvement révolutionnaire de juillet, et nul ne connaissait la pensée intime de ceux qui l'avaient ordonnée. Il n'est point de bruit qui ne trouve croyance en de semblables conjonctures. On parlait de l'arrivée prochaine des Français à Civita-Vecchia. Des moyens de fuite furent préparés à tout événement pour le pape. Sa position se compliquait de plusieurs sortes d'embarras; il savait, et tout le monde sait en Italie, combien l'Autriche convoite les États-Pontificaux, et particulièrement la portion de ces États située au nord de l'Apennin : jamais sa politique ne perd de vue cet objet. Lorsqu'elle envoya une armée sous le commandement du général Frimont, afin d'étouffer la révolution de Naples, le gouvernement papal ne voulut pas permettre qu'elle rentrât dans Rome; elle dut faire un circuit autour de la ville pour rejoindre, à quelque distance, la route de Terracine. Ces précautions prudentes ne troublent, au reste, en aucune façon, la bonne harmonie entre les souverains; elles reposent sur des présomptions à leurs yeux naturelles, et dont nul ne se fâche.

On avait remarqué, depuis l'occupation de la Romagne, qu'en laissant au pape tout l'odieux des mesures de rigueur, les Autrichiens usaient envers la population, moins soumise que réduite forcément à l'inaction, de ménagements systématiques qui semblaient indiquer un but ultérieur d'intérêt

propre, que divers autres indices manifestaient assez clairement. La cour romaine, en profitant du secours qu'ils lui prêtaient contre l'insurrection, n'était donc pas, à beaucoup près, exempte d'inquiétude sur les conséquences possibles d'une intervention en apparence tout amicale, mais qui la plaçait de fait dans la dépendance périlleuse d'une puissance voisine, connue par sa patiente persévérance dans ses ambitieux projets. Les Français aussi pouvaient créer au pape, en guerre avec ses sujets, des dangers d'une autre espèce, en soutenant, d'une manière plus ou moins ouverte, et en fomentant la rebellion. Difficultés donc de tous les côtés, et difficultés graves.

La Russie sut tirer habilement parti des craintes qui assiégeaient Grégoire XVI. On ne pouvait la soupçonner de songer à se former un établissement territorial en Italie, ni de favoriser l'esprit révolutionnaire. Elle offrit au pape de mettre éventuellement à sa disposition un corps de troupes, destinées au besoin à le protéger contre toute attaque, de quelque part qu'elle vînt. Un traité se conclut sur cette base, et le Bref aux évêques de Pologne fut le prix exigé par la Russie en échange de ce qu'elle promettait. On voit donc que cet acte du pontife trouve, dans les nécessités fâcheuses du prince temporel, une explication plus que suffisante pour la sagesse politique; il fut, au reste,

longtemps tenu secret. Un très-petit nombre de cardinaux le connurent avant le public, qui lui-même ne le connut que par les gazettes d'Allemagne. En cette occasion, comme en plusieurs autres, Grégoire XVI, dérogeant aux anciennes coutumes dont l'observation eût apparemment entraîné des inconvénients, ne consulta que son conseil intime, composé des cardinaux Bernetti, secrétaire d'État, Lambruschini, Zurla et di Gregorio. Fils de Charles III, qui du trône de Naples passa sur celui d'Espagne, ce dernier avait épousé avec beaucoup de chaleur la cause des puissances absolutistes. Sa naissance s'attachait plus particulièrement à celle des Bourbons, et l'on ne peut que respecter le zèle qu'il mit à les servir : le sang a aussi ses droits.

Tant que l'issue de la lutte entre la Pologne et ses oppresseurs demeura douteuse, le journal officiel romain ne contint pas un mot qui pût blesser le peuple vainqueur en tant de combats. Mais à peine eut-il succombé, à peine les atroces vengeances du czar eurent-elles commencé le long supplice de toute une nation dévouée au glaive, à l'exil, à la servitude, que le même journal ne trouva point d'expressions assez injurieuses pour flétrir ceux que la fortune avait abandonnés. On aurait tort pourtant d'attribuer directement cette indigne lâcheté au gouvernement pontifical : il su-

bissait la loi que la Russie lui imposait. Elle lui avait dit : Veux-tu vivre? tiens-toi là, près de l'échafaud, et, à mesure qu'elles passeront, maudis les victimes!

Il n'est pas étonnant que, préoccupée de si graves soucis, Rome oubliât complètement *l'Avenir* et ses rédacteurs ; et puis l'on comprend qu'elle éprouvât de la répugnance à s'expliquer sur des questions liées, en des sens divers, aux plus importants intérêts de la société actuelle, à tout ce qui remue les peuples et effraie les rois. Il fallait bien cependant que notre incertitude eût un terme. Après avoir pris les conseils de quelques hommes éminents, nous nous décidâmes à annoncer que, ne recevant aucune réponse de l'autorité catholique, n'ayant dès lors d'autre guide que nos convictions personnelles, nous allions retourner en France pour y recommencer nos travaux. Car, de deux choses l'une, ou Rome continuerait à garder le silence, et ce silence serait une preuve qu'elle tolérait au moins notre action ; ou elle se prononcerait catégoriquement, et alors l'abandon définitif de l'œuvre à laquelle nous nous étions voués avec autant de zèle que de bonne foi serait justifié pleinement aux yeux de tous, et, ce qui nous touchait encore plus, à nos propres yeux. J'insiste sur ce dernier point, parce qu'ayant puisé dans notre seule conscience

le courage d'entreprendre une tâche si rude, nous sentions le besoin, en y renonçant, d'être assurés qu'aucuns motifs, soit de faiblesse, soit de lassitude, n'avaient eu d'influence sur notre détermination. Cette certitude, lorsqu'il s'agissait, quant au fond même des principes discutés, du sort futur des peuples chrétiens et du monde entier, nous était nécessaire pour nous retirer avec une parfaite tranquillité d'âme.

Notre résolution une fois arrêtée, nous ne tardâmes point à quitter Rome. C'était au mois de juillet, vers le soir. Des hauteurs qui dominent le bassin où serpente le Tibre, nous jetâmes un triste et dernier regard sur la ville éternelle. Les feux du soleil couchant enflammaient la coupole de Saint-Pierre, image et antique reflet de l'antique éclat de la Papauté elle-même. Bientôt les objets décolorés disparurent peu à peu dans l'obscurité croissante. A la lueur douteuse du crépuscule, on entrevoyait encore çà et là, le long de la route, des restes de tombeaux; pas un soufle n'agitait la lourde atmosphère, pas un brin d'herbe ne soupirait : nul autre bruit que le bruit sec et monotone de notre calèche de voiturin, qui lentement cheminait dans la plaine déserte.

Cette manière de voyager, lorsque rien ne vous presse, est la plus agréable que puissent choisir ceux qui doivent chercher une stricte économie.

On séjourne, on voit mieux le pays que dans les voitures publiques. Notre bon Pasquale, toujours d'humeur égale, abrégeait nos longues heures de marche par sa conversation spirituellement naïve. Représentez-vous une large figure pleine et ronde, empreinte d'un singulier mélange de simplicité et de finesse malicieuse, voilà Pasquale. Il fallait l'entendre raconter comment, retenu au lit pendant quarante jours par une jambe cassée, il revint à Rome juste à temps pour ne pas trouver sa femme remariée ; ce n'est pas que sa douleur eût été inconsolable, si le second mariage avait rompu le premier ; car libre alors, peut-être serait-il devenu cardinal, peut-être pape : qui sait? on avait vu des choses plus extraordinaires. Pourquoi pas lui autant qu'un autre? ne valait-il pas bien celui-ci, celui-là? un peu de bonheur, un peu de faveur, on arrive à tout cela. Et quelle douce vie pour Pasquale! que de loisir, que de repos, que de *far niente!* Je supprime le reste : j'ai voulu seulement donner une idée du genre d'esprit qui caractérise le peuple romain, et de sa mordante verve.

Au dessous de Montefiascone, nous quittâmes la route directe de Bolsène pour suivre celle d'Orvieto. Cette ville, jadis presque imprenable, est assise sur un mamelon isolé au milieu d'un vaste bassin. Clément VII s'y réfugia après le sac de

Rome, et l'on y montre un puits d'une construction remarquable, qu'il fit creuser pour prévenir, en cas de siége, le manque d'eau. Un double escalier, bâti entre deux murs parallèles, est disposé de telle sorte que les personnes qui remontent ne sauraient se croiser avec celles qui descendent. La cathédrale, d'une architecture antérieure à la renaissance, mérite, à plusieurs égards, d'être vue. Elle est achevée, chose assez rare, et l'ensemble en est harmonieux. Sa façade, couverte de bas-reliefs, offre une des œuvres les plus curieuses de l'école de Pise et de Fiesole. Vous avez sous les yeux un poëme immense commençant avec l'univers et finissant au jugement dernier. Sans être égal partout, le travail de l'artiste est plein de naïveté, d'expression, de vie, et quelquefois de grandiose. Nous nous rappelons particulièrement une tête d'Abraham endormi. Le patriarche voit dans son sommeil les destinées de sa race liées à celles du monde : son regard interne embrasse les siècles avec une puissance en quelque sorte créatrice : l'avenir entier du genre humain semble éclore sous les plis de ce large front. Lorsqu'au plus haut de sa course le soleil commence à frapper de ses rayons horizontaux ces marbres d'une belle teinte jaune, soudain, les reliefs projetant leur ombre sur les plans inférieurs qui se creusent profondément, on dirait que ces innombrables

figures, immobiles jusque-là, s'animent tout à coup et sortent de la pierre.

Le lac de Bolsena, si gracieux, si riant, rappelle plus d'une scène tragique. Ce fut près de ses bords que les Volsques, vaincus au sein de leur capitale, cédèrent à la fortune de Rome, et dans une de ses îles que périt la reine Amalasonte, victime de l'ambition d'autrui, après une vie troublée par sa propre ambition : tant l'homme a semé de ses misères, et trop souvent de ses crimes, chaque coin de cette terre qui lui fut donnée pour passer en paix ses quelques heures rapides !

Je ne dirai rien de Sienne ni de Florence; je n'écris point un itinéraire, et les monuments dont ces villes abondent ont été, comme ceux de Pise, cent fois décrits par des juges plus habiles que moi et plus compétents. Séjour aujourd'hui d'un peuple amolli, la Toscane, toujours déclinant depuis l'époque où les Médicis aidés de Charles-Quint parvinrent à l'asservir irrévocablement, n'est plus que l'ombre d'elle-même. En perdant et la liberté et les vertus civiques, elle semble avoir perdu le génie de la science et le génie des arts. On a versé à ce peuple un breuvage assoupissant, et sa tête s'est penchée, et il s'est endormi dans son antique gloire. Au milieu de ses grandeurs passées, des merveilleuses œuvres de ses pères, on croirait voir le fellah couché sur le seuil des temples de Thè-

bes et d'Héliopolis, ou des nécropoles des Pharaons.

Différente, à cause de la nature du sol, de celle usitée dans la Lombardie, la culture en Toscane est très-avancée, et le paysan y est laborieux. Le gouvernement facile et doux, avant que l'Autriche eût organisé à Florence même sa police oppressive, néglige moins qu'on ne le fait ailleurs le bien-être matériel du pays : aussi ne présente-t-il pas le choquant aspect d'indigence profonde qui presque partout attriste l'œil, lorsqu'on parcourt le royaume de Naples et les États-Romains. Un certain air d'aisance et de propreté, rare en Italie, se fait même remarquer dans les campagnes : mais c'est là tout. On protége l'homme physique, on tue l'homme moral. Aucun mouvement intellectuel ; s'il en apparaissait, le pouvoir effrayé l'étoufferait aussitôt.

Des causes multipliées, au nombre desquelles on doit compter la diversité d'origine marquée par la diversité des dialectes, ont produit, entre les populations répandues dans la péninsule, des différences sensibles et même quelquefois brusquement tranchées. L'habitant de la Romagne possède plus d'énergie que le Toscan. Peut-être est-ce en partie l'effet de la nature des gouvernements auxquels ils ont été respectivement soumis depuis quelques siècles. Avant l'invasion francaise, Bo-

logne plutôt feudataire que sujette du pape, vivait sous des institutions républicaines qui ont dû modifier le caractère du peuple et laisser dans son sein un secret ferment d'indépendance. Quoique moins pauvre que celui des provinces méridionales, il souffre plus impatiemment les vices de l'administration ignorante, qui, sans le vouloir et sans le savoir, tarit toutes les sources de la prospérité publique. Il semble aussi qu'à l'irritation du malaise matériel se mêlent des désirs d'un autre ordre; que les esprits éprouvent le besoin d'aliments qu'ils sentent leur manquer. Ce qu'on leur donne ne leur suffit pas. Sur leur mer stagnante ils ont vu flotter quelques plantes inconnues qui leur annoncent un monde nouveau ; et ils aspirent à ce monde d'autant plus ardemment, qu'une politique craintive se croit plus intéressée à leur en fermer l'accès.

Moitié papale, moitié antrichienne, Ferrare n'a rien conservé de l'éclat qu'elle dut autrefois à la maison d'Este, race antique, brave, rusée, et malheureusement souillée aussi de ces crimes domestiques, communs, surtout au seizième siècle, parmi les petits souverains, maîtres et tyrans de l'Italie. Aucune ville n'est autant déchue. L'herbe couvre ses rues et ses places désertes. On se croirait dans une cité ravagée naguère par la contagion. Le vieux château ducal, avec ses tours massives,

ses fossés, ses ponts-levis, offre quelque chose d'imposant tout ensemble et de funèbre. Le temps a passé là, et le vide s'est fait derrière lui. Les traces d'ancienne magnificence, visibles encore à l'intérieur, ressemblent aux riches vêtements à demi consumés qu'on trouve dans quelques tombeaux. De moins fastueuses demeures, dont des contrevents délabrés ferment les fenêtres, paraissent également inhabitées. A chaque pas, de tristes symptômes d'une incurable décadence. Nous avons vu, dans un couvent transformé en caserne, un Croate attacher la crèche de son cheval aux murs du réfectoire orné de fresques d'une beauté remarquable. Tous les jours elles s'effacent, tous les jours il en disparaît une portion. Le barbare stupide, envoyé d'une contrée lointaine pour maintenir ce que les princes appellent leur droit, siffle, étendu nonchalamment, et ne sait pas même de quelle destruction il est l'instrument. Ailleurs, on montre l'espèce de cachot où le Tasse, durant sa folie prétendue ou réelle, fut enfermé, dit-on. Ainsi dans une étroite enceinte on a devant soi la vive image des plus extrêmes misères de l'humanité : misères de la puissance, misères du génie, misères du peuple languissant et mourant sous une double oppression. Ceux qui errent en ces lieux lugubres ne pouvaient plus guère avoir qu'une pensée, être occupés que d'un mo-

nument; ils l'ont construit, et c'est un cimetière.

Un peu au-delà de Ferrare, on rencontre sur le Pô la douane impériale. On la reconnaît à un redoublement de rigueur et de vexations. Effets, livres, papiers, lettres mêmes, tout est examiné avec un soin minutieux et une sévérité soupçonneuse. Pas une seule des inquisitions irritantes et basses qu'ont pu inventer les frayeurs politiques unies à la rapacité fiscale, n'est épargnée au voyageur. Le despotisme a chargé la vie, chez les nations civilisées, d'entraves et de souffrances de tant de sortes, qu'on serait tenté quelquefois de douter avec Rousseau si elle ne s'écoulerait pas plus heureuse au sein des forêts que parcourent, dans leur primitive liberté, les hommes que nous nommons sauvages. Au moins n'ont-ils à porter que le fardeau imposé à tous par la nature. Nul ne les contraint, point de barrières factices; le monde est ouvert devant eux : veulent-ils aller, ils vont; se reposer, ils se reposent. Aucune main n'a courbé leur tête; aucun des vices de la servitude n'a dégradé leur âme. Ils ont peu, mais peu leur suffit. Que pourraient-ils donc nous envier, et que leur manque-t-il? Il leur manque le développement de l'intelligence qui fait l'homme ; il leur manque l'exercice de la pensée, qui l'affranchit dans une sphère plus large et plus haute. Ne renions point la société, à cause des maux que le despotisme

mêle aux biens dont elle est la source : le despotisme sera vaincu, il passera et ces biens resteront.

Les bords si vantés de la Brenta me semblent fort au-dessous de la réputation que quelques voyageurs leur ont faite. Quelle distance entre le pays plat et monotone qu'elle traverse, et les sites enchantés de Florence, de Rome, de Naples, d'Amalfi, et d'une foule d'autres lieux non moins pittoresques, bien qu'ils portent des noms moins répétés ! Il n'en est pas ainsi de Venise. L'impression qu'elle produit dépasse tout ce qu'on avait pu se promettre. Cette impression ne tient pas uniquement aux beautés de la nature et de l'art. Plusieurs villes d'Italie ne lui sont nullement inférieures sous ce rapport. Mais, différente de tout ce qu'on a vu, elle apparaît comme une sorte de rêve, de vision fantastique. La mer sur laquelle elle semble flotter, le lacis de canaux qui la découpent tels que les nervures d'une feuille, ses légères gondoles se jouant, se croisant en mille sens divers sur l'onde transparente, l'architecture presque arabe de ses palais dont le pied baigne dans les eaux, son aspect demi-oriental, la voluptueuse douceur de l'air, mille autres influences qui se sentent et ne sauraient se dépeindre, jettent un trouble singulier dans les sens et dans l'imagination mollement enivrée de ces merveilles.

Et encore là, misère, oppression, ruines irré-

parables. Venise, autrefois si florissante, n'a plus ni mouvement, ni vie. Du haut de son aire, l'aigle impérial s'est abattu sur le cadavre, et il en dévore avidement les restes. Je ne sache rien d'attristant et aussi d'instructif comme le spectacle de cette ville tombée sous la domination étrangère. La population, réduite de moitié, travaille péniblement à s'assurer une chétive subsistance, que lui dispute l'avarice de son maître. Le commerce, qui fit en des temps meilleurs sa richesse, a passé, sur l'autre rive de l'Adriatique, entre les mains des habitants plus favorisés de Trieste. Une police justement redoutée, puisqu'un seul de ses soupçons peut vous conduire au fond d'un de ces cachots que le despotisme a partout si multipliés, répand la défiance dans toutes les relations. L'arbitraire dans les lois, dans l'administration, dans les tribunaux. Quelques palais, sur des prétextes qui ne manquent jamais au fort contre le faible, ont été confisqués; presque tous se dégradent rapidement. Je ne sais quel satrape autrichien occupe celui du doge, le plus remarquable peut-être de l'Europe pour l'exquise harmonie des formes et la pureté de l'art. Des canons braqués sur la place contiguë représentent le lien qui unit le peuple et le souverain que le congrès de Vienne lui a donné. Ce n'est pas que ce peuple, soit dans la cité, soit dans les États de terre-ferme, manifeste des dispositions alar-

mantes. De longue main façonné au joug par une aristocratie jalouse, elle était parvenue à éteindre en lui toute énergie, tout esprit public. Aussi, quand sont venus les jours de crise, s'est-il trouvé tel qu'elle l'avait formé. D'autres bouches lui ont redit dans une autre langue le même mot, l'unique mot qu'il eût entendu jamais : Obéis. Que lui importait en quel idiome on lui prononçât son éternelle sentence d'esclavage? On ne se dévoue point pour des chaînes. Les patriciens eux-mêmes, depuis long-temps dégénérés, avaient perdu dans la corruption l'instinct des choses grandes, la conscience de cette force morale qui sauve les États au moment d'un péril extrême. Un petit nombre excepté, on les a vus se presser à l'envi autour du pouvoir nouveau, pour solliciter ses faveurs; on a vu les lâches descendants de familles jadis souveraines, fiers d'étaler dans les antichambres du destructeur de la patrie leur clef de chambellan. Le crime politique qui a effacé du rang des nations cette race avilie, n'a été qn'une justice de Dieu.

Nous pourrions raconter beaucoup de faits propres à faire connaître le gouvernement autrichien en Italie, si l'on n'avait pas toujours à craindre les conséquences de semblables révélations, non pour soi, mais pour les personnes qu'il soupçonnerait, souvent à tort, d'en être les premiers auteurs. La vérité aura son heure. Alors, de la poi-

trine muette aujourd'hui des opprimés, des murs des prisons, de la terre encore moite de sang, sortiront des voix formidables que nul n'étouffera. Tout sera dit : attendons.

Une route, depuis peu d'années ouverte par l'Autriche pour faciliter ses opérations militaires, permet de se rendre directement de Venise à Inspruck. Elle traverse des lieux dont les noms rappellent la gloire de nos armes, en des temps, sous plus d'un rapport, bien loin de nous. Le pays est beau et fertile ; il offrirait d'abondantes ressources à un peuple affranchi des entraves qui gênent l'industrie et découragent la culture, lorsqu'un intérêt étranger dirige l'administration. Hors les contrées voisines du pôle et quelques plages brûlantes où nul être vivant ne peut subsister, partout la Providence a pourvu aux besoins de l'homme avec profusion. Ce n'est point elle qu'on doit accuser de ses souffrances, maisl'homme lui-même, devenu, par la passion de dominer, par la convoitise insatiable qui le dévore, le plus redoutable ennemi de l'homme. Le pouvoir despotique, et combien peu ne le sont point à quelque degré ! ne dépouille pas seulement le peuple du fruit de son travail ; ce n'est là, dans les limites où il nécessite la force de se contenir, que le moindre des maux attachés à son action ; il arrête encore le travail même désormais sans but, et par là viole les lois d'où dé-

pendent et la conservation et le progrès de la vie humaine dans l'état social.

Le libre développement de l'esprit n'éprouve pas de sa part moins d'obstacles : il n'est rien, au contraire, qu'il ne fasse pour l'empêcher. S'il tue la prospérité matérielle, c'est indirectement, par un involontaire effet de sa nature même ; car la richesse du peuple accroîtrait sa propre richesse, et peu de désirs sont plus vifs en lui : mais la pensée, la science, il les craint pour elles-mêmes ; il sait que tôt ou tard elles enfantent la liberté. De là un système monstrueux de prohibition et de censure, pour perpétuer l'ignorance des masses et même des classes élevées. Ne pouvant interdire à celles-ci une certaine mesure d'instruction, on réglemente scrupuleusement celle qu'on leur permet d'acquérir. Toutes connaissances ne leur seraient pas bonnes. On décompose le spectre solaire pour ne laisser arriver à elles que des rayons d'une couleur choisie. L'enseignement mutilé n'est qu'une dérision, un mensonge officiel. Avez-vous entendu parler de l'université de Padoue? C'est elle qui dispense les lumières aux bien-aimés sujets de S. M. Impériale et Royale en Italie. Il y existe naturellement un professeur d'histoire moderne. Or, afin d'être sûr que sa parole sera ce qu'on veut qu'elle soit, on lui envoie ses cahiers de Vienne: défense à lui d'y changer une phrase, d'y déplacer un

mot. Et ces cahiers, que contiennent-ils? un long et pompeux panégyrique de la maison de Lorraine. D'après cela jugez du reste. Cependant on doit dire que le Conseil-Aulique n'est pas jusqu'ici intervenu dans l'astronomie : aucun ordre émané de lui n'interdit aux corps célestes la liberté de décrire les courbes qu'assignent à leur mouvement les lois générales du monde.

L'état des mœurs est généralement déplorable en Italie, moins toutefois qu'en Espagne. L'absence de vie intellectuelle, l'oisiveté, l'ennui, poussant les hommes à chercher dans les jouissances des sens une brutale distraction qui les dérobe au sentiment d'une existence sans but sur la terre. Lorsque les facultés supérieures sommeillent, les vils instincts dominent. Ils se mêlent à la religion même; et alors on voit une nation se partager, à peu d'exceptions près, en deux classes de jour en jour plus séparées : la classe croyante, qui se fait de sa foi, réduite à un symbole abstrait et à des pratiques extérieures, un moyen d'échapper à la sévérité de la loi morale; la classe incroyante, qu'un pareil abus de la religion contribue puissamment à en détacher. Cette dernière, dont l'origine remonte en Italie à une époque déjà très-reculée, y est plus nombreuse qu'on ne le pense communément. Un sourd travail de la raison douteuse et défiante, joint aux maximes et à l'action politique du clergé, l'ont, depuis qua-

rante ans, singulièrement accrue. Jadis elle se recouvrait d'un voile plus ou moins épais; aujourd'hui elle se montre telle qu'elle est : elle ne dissimule ni ses mépris, ni ses répugnances quelquefois passionnées. Le peuple s'habitue à la regarder sans colère et sans étonnement, mais aussi sans manifester de disposition prochaine à la suivre dans la voie où elle est entrée. Il tient fortement encore au culte dans lequel il a été nourri, et dont la splendeur subjugue ses sens avides de spectacles, et en même temps qu'il émeut son imagination et satisfait cet immortel besoin dé l'âme qu'on appelle l'instinct religieux.

Le Tyrol conserve, dans son climat, dans la langue et les mœurs de ses habitants, quelque chose de l'Italie, sur tout le versant oriental et méridional des Alpes : au-delà il devient allemand. Lorsqu'après s'être élevé de plateau en plateau, on parcourt les vallées de formes si diverses qui le sillonnent, on se croirait dans un autre monde. Plus rien de l'homme, si ce n'est quelques rares chalets, dispersés à de longues distances, comme les jours de repos dans la vie. La nature vous apparaît seule avec ses œuvres, toujours les mêmes et toujours nouvelles. Autour de vous le silence, ou le bruit monotone d'un torrent qui se brise sur des rochers, du vent qui bruit entre les feuilles des pins, ou murmure à travers les hautes herbes des pâturages;

quelquefois aussi la voix d'un pâtre, dont les chants fantastiques se mêlent dans le lointain au son des clochettes et aux mugissements du troupeau. Une impression de calme extraordinaire pénètre vos sens, au milieu de ces tranquilles scènes et de cette solitude majestueuse. Toutefois les proportions gigantesques des masses qui vous environnent y rapetissent trop peut-être les objets et particulièrement l'homme. C'est, selon nous, un des défauts des pays purement de montagnes; ils manquent d'une certaine harmonie suave, d'horizons vastes et onduleux; on s'y sent resserré, faible et comme opprimé par je ne sais quelle force pesante et fatale. Le Tyrol, au reste, quoique peu visité en comparaison de la Suisse, mérite, à notre gré, autant qu'elle d'attirer les voyageurs. Si ses montagnes sont moins élevées, ses lacs moins grands, d'autres beautés compensent son infériorité sous ce rapport. Il ne faut pas le plaindre cependant de l'espèce d'isolement où on la laisse; car peut-être doit-il à cette circonstance de s'être préservé des vices d'une civilisation plus avancée que la sienne, mais plus corrompue. Sain d'âme et de corps, le peuple y est brave, fier, religieux, et avec cela l'on peut se passer de bien des choses auxquelles on attache ailleurs un prix souvent exagéré. Le Tyrolien se montre en outre inventif et presque artiste dans les petits ouvrages qu'il façonne en bois avec un

simple couteau. Le goût de la musique lui est naturel, et c'est encore une preuve qu'il possède le sentiment du beau sous une de ses plus ravissantes formes.

Inspruck, situé sur l'Inn (1), à l'entrée d'une vallée, qui, en s'élargissant, va joindre les hautes plaines de la Bavière, n'offre ni monuments, ni souvenirs bien remarquables. L'église principale, assez ancienne, ne se recommande aucunement par son architecturé. Un tombeau colossal élevé au milieu de la nef, renferme les restes de Maximilien, aïeul de Charles-Quint, qui, las de rêver la monarchie universelle que, plus d'une fois, il s'était cru près de réaliser, échangea le manteau royal contre un froc de moine. Autour de ce tombeau, vingt-huit statues de bronze, représentant pour la plupart des empereurs et des ducs de Bourgogne dans le costume de leur temps, produisent un effet dont la bizarrerie n'est pas dépourvue d'une sorte de grandeur triste. Il semble que ces morts, quittant la fosse où ils dormaient, se sont traînés là, sous le poids de leurs vieilles armes, pour se dire, après de longs siècles, au pied d'un sépulcre, les misères, et le néant de la puissance, la vanité de l'ambition qui tourmente le monde, pour ne laisser d'elle d'autre trace que des ruines et une poignée de cendres.

(1) De là le nom de la ville, *Inns-brücke*, pont sur l'Inn.

On se rend d'Inspruk à Munich en deux petites journées. Nous y arrivâmes par un jour d'orage sur le soir. Le ciel achevait de s'éclaircir; quelques nuages seulement restaient encore suspendus à l'horizon. Rien n'égale le spectacle qui vint nous ravir au coucher du soleil, quand ses derniers rayons se réfractant dans ces vapeurs flottantes, les teignirent de couleurs dont nul langage ne saurait peindre la richesse, l'éclat et les nuances infinies, perpétuellement changeantes. Le Poussin consacra deux années entières à étudier ces merveilleux effets de lumière, inconnus même en Italie. La maison qu'il habitait porte encore son nom.

Munich, bâtie dans une plaine stérile ouverte à tous les vents froids, et privée, à cause d'un rideau de montagnes qui la ferment vers le sud, des douces influencee du midi, ne semblait nullement destinée à devenir la capitale même d'un petit État. La température y est en hiver souvent aussi rude qu'à Saint-Pétersbourg; et aucun avantage ne compense la rigueur excessive du climat. Vous chercheriez en vain, soit parmi les anciens édifices, soit parmi les nouvelles constructions dues au roi actuel, quelque monument digne d'être remarqué. Pas un ne s'élève au-dessus de ce qui se peut imaginer de plus médiocre, et les modernes ne se distinguent que par un malheureux travail de lourde imitation, sans génie comme sans caractère. En

revanche, cette ville, si pauvre à tous autre égards, possède des écrivains, des savants, des artistes d'une haute distinction. Presque tous, il est vrai, sont étrangers à la Bavière; mais on doit louer le gouvernement d'avoir su les y attirer. C'est, au reste, un des résultats de la rivalité établie entre les universités d'Allemagne. Chaque pays s'efforce d'assurer à la sienne, par le choix des professeurs, une supériorité dont il retire d'importants avantages même matériels. Nous nous trouvâmes promptement en relations avec quelques-uns de ces hommes à qui l'Europe assigne justement une place si élevée dans son estime, et nous nous souviendrons toujours avec gratitude du cordial accueil que nous reçûmes d'eux.

On connaît l'état de la Bavière en politique et en religion. Nulle part le pouvoir n'a déclaré, aux principes prochainement destinés à devenir le droit général des nations, une guerre plus active. Poursuivis avec une rigueur proportionnée à la crainte qu'ils inspirent, ils ne laissent pas de se propager, parmi les étudiants surtout, au moyen des sociétés secrètes dont la jeunesse allemande a une longue habitude, et dans une partie de la population sur laquelle s'aggrave spécialement le poids de l'ordre social tel que l'a constitué l'intérêt d'un seul et celui de quelques privilégiés. Exprimer un désir, une pensée tendante seule-

ment à modifier ce régime oppressif, est le crime qu'on pardonne le moins. La prison, et dans la prison des traitements d'une barbarie aussi lâche qu'atroce, voilà ce qui attend quiconque porte ombrage à la royauté bavaroise. Elle se défend contre l'avenir avec des geôliers et des bourreaux. Le mouvement qui agite les classes intermédiaires entre les grands et le peuple n'a pas encore, au reste, pénétré jusqu'à celui-ci. Quand il y arrivera, et tôt ou tard il y arrivera, la secousse sera violente; car si le peuple en Allemagne est lent à se remuer, une fois debout il ne se rassied qu'après avoir accompli son œuvre.

Sous le règne précédent, un ministre, au moins très-suspect aux catholiques, opéra dans les choses de l'Église des réformes analogues à celles commencées en Autriche par Joseph II. Nombre de couvents furent supprimés. Aujourd'hui, on les rétablit et l'on en érige de nouveaux, dans le but, à ce qu'il paraît, d'imprimer par l'éducation aux générations naissantes une direction conforme aux vues du pouvoir. Mais l'éducation des écoles ne prévaut jamais sur l'éducation reçue directement de la société; elle n'a de puissance qu'autant qu'elle prépare celle-ci et agit dans le même sens.

Des sentiments et des maximes peu favorables à Rome dominent chez le clergé : la dépendance lui pèse. On ne saurait s'abuser là-dessus. Comme sur

les bords du Rhin, il règne en Bavière, parmi les ecclésiastiques jeunes et vieux, un certain esprit protestant qui ne tarderait guère à se manifester par une rupture, si les idées n'avaient pas déjà dépassé de beaucoup le pur protestantisme. On reste extérieurement dans l'institution établie, parce que l'on n'en voit aucune autre à laquelle on pût s'attacher avec conviction; et que celle où l'on est pourvoit aux besoins matériels de la vie; mais le défaut de croyance intime n'apparaît que trop visiblement par la publique contradiction entre la conduite du prêtre et les rigides devoirs qui lui impose sa profession. On s'étonne que la foi du peuple ait pu, sous ce rapport, résister aux exemples qu'il a sous les yeux. Quelques cantons de l'Italie et l'Espagne presque entière pourraient, au surplus, suggérer la même réflexion. La seule différence, mais elle est grande, est que, dans ces derniers pays, le désordre a pour cause l'instinct aveugle des sens chez des hommes abrutis par l'ignorance, tandis qu'en Allemagne il procède originairement des doutes de l'esprit et prend un caractère rationnel et systématique.

Nous avons dit comment, renonçant à l'espoir d'obtenir autrement la décision nette et précise que nous étions venus solliciter, nous nous décidâmes à quitter Rome, en annonçant la résolution de recommencer nos travaux. Cette démarche eut l'effet

que nous nous en étions promis. On s'émut, on s'inquiéta, et peu de semaines après paraissait l'Encyclique qui a eu tant de retentissement. Elle nous fut, sur les ordres du pape, envoyée à Munich par le cardinal Pacca. Il y joignit, d'après les mêmes ordres, une lettre explicative de cet acte encore aujourd'hui si diversement interprété. Nous croyons qu'on nous saura gré de publier cette lettre, puisqu'enfin chacun, quelles que soient ses pensées particulières, doit vivement désirer de connaître celles du pape, ce qu'il a entendu condamner, réprouver, ce que ses décisions obligent les catholiques de rejeter ou d'admettre. Rome elle-même voulant, on n'en peut douter, être comprise lorsqu'elle parle, ne saurait qu'approuver tout ce qui tend à produire cet effet, et qu'y applaudir avec joie. Nous ne nous permettrions certainement pas, quand une foule de personnes aussi sincères qu'habiles s'accordent si peu sur le vrai sens de l'Encyclique, d'énoncer à cet égard une opinion personnelle. Mais nous sommes heureux de pouvoir, au moins sur les points les plus importants, mettre fin à ces dissidences et dissiper toute espèce de nuages, par la publication d'une pièce authentique, officiellement destinée à expliquer ce sens, livré jusqu'ici à l'arbitraire de jugements individuels sans autorité, et à l'incertitude de controverses fâcheuses.

LETTRE

DU CARDINAL PACCA

À M. L'ABBÉ F. DE LA MENNAIS.

« Monsieur l'abbé,

» Ainsi que je vous l'avais fait espérer par la
» lettre que vous reçûtes de moi lors de votre sé-
» jour à Rome, Notre Saint-Père a décidé de faire
» examiner mûrement et d'examiner lui-même les
» doctrines de *l'Avenir*, comme vous et vos colla-
» borateurs l'aviez instamment demandé.

» Cette démarche, suivie de tous les temps des
» savants vraiment religieux et solides, vous fait
» honneur, et elle est conforme aux maximes et à
» la pratique constante de l'Église. *Eximium illud*,
» écrivait jadis le pape Alexandre VII au recteur
» et à l'université de Louvain, *Salvatoris nostri*
» *voce toties inculcatum præceptum de servan-*
» *dis Ecclesiæ mandatis, deque audiendâ voce*
» *pastoris, quem vicarium suum in terris uni-*
» *versi gregis cura demandata constituit, cum*
» *ad salutem et vitam, tùm profecto est ad omne*
» *veræ scientiæ doctrinæque lumen suscipien-*
» *dum absolutè necessarium : nisi enim in om-*

» *nibus omnino determinationibus apostolicis,* » *et firmitati petræ, suprà quam Ecclesiæ suæ* » *fundamenta statuit Dominus, omnes homi-* » *num, et præcipuè litteris addictorum cogita-* » *tiones et consilia immobiliter adhæreant, incre-* » *dibile prorsus est in quot et quantas vanitates* » *et insanias falsas humani curiositas ingeii,* » *quo magis etiam ejus vis et perspicacitas ex-* » *cellit, per invia tamdem et obruta feratur* (1).

» Sa Sainteté pouvait d'autant moins se refuser » à l'instance que vous lui avez soumise par mon or- » gane, que de toutes parts l'épiscopat s'est adressé » lui aussi à cette chaire apostolique pour réclamer » de la bouche infaillible du successeur de saint » Pierre une décision solennelle sur certaines doc- » trines de *l'Avenir*, qui font depuis leur naissance » tant de bruit, et qui malheureusement ont semé

(1) Cet excellent précepte, tant de fois inculqué par notre Sauveur, de garder les commandements de l'Église, et d'écouter la voix du pasteur qu'il a établi son vicaire sur la terre, en le chargeant du soin de tout le troupeau, est nécessaire absolument, soit pour le salut et la vie, soit pour recevoir toute lumière de doctrine et de vraie science; car, à moins que, dans toutes leurs pensées et tous leurs conseils, les hommes, et principalement ceux qui s'appliquent aux lettres, n'adhèrent immuablement et complètement à toutes les décisions apostoliques et à la fermeté de la pierre sur laquelle le Seigneur a posé les fondements de son Église, il est incroyable en combien d'erreurs vaines et insensées l'esprit humain, emporté par la curiosité hors de toute voie, se précipite, et d'autant plus que sa force et sa pénétration sont plus grandes.

» et sèment la plus désolante division dans le clergé.

» Dans la lettre encyclique que le Saint-Père vient » d'adresser aux patriarches, archevêques et évê» ques du monde catholique, pour leur annoncer » son élévation au trône pontifical, et dont vous » trouverez ci-joint un exemplaire que je vous trans» mets par son ordre exprès, vous verrez, mon» sieur l'abbé, les doctrines que Sa Sainteté ré» prouve comme contraires à l'enseignement de » l'Église, et celles qu'il faut suivre, selon la sainte et » divine tradition et les maximes constantes du » Siége apostolique. Parmi les premières, il y en » a quelques-unes qui ont été traitées et développées » dans *l'Avenir,* sur lesquelles le successeur de » Pierre ne pouvait se taire.

» Le Saint-Père, en remplissant un devoir sacré » de son ministère apostolique, n'a cependant pas » voulu oublier les égards qu'il aime à avoir pour » votre personne, tant à cause de vos grands talents, » que de vos anciens mérites envers la religion. » L'Encyclique vous apprendra, monsieur l'abbé, » que votre nom, et les titres même de vos écrits » où l'on a tiré les principes réprouvés, ont été » tout à fait supprimés.

» Mais comme vous aimez la vérité, et désirez » la connaître pour la suivre, je vais vous ex» poser franchement, et en peu de mots, les points » principaux, qui, après l'examen de *l'Avenir,*

» ont déplu davantage à Sa Sainteté. Les voici :

» D'abord elle a été beaucoup affligée de voir que » les Rédacteurs aient pris sur eux de discuter en » présence du public, et de décider les questions » les plus délicates, qui appartiennent au gouver- » nement de l'Église, et à son chef suprême, » d'où a résulté nécessairement la perturbation » dans les esprits, et surtout la division parmi » le clergé, laquelle est toujours nuisible aux » fidèles.

» Le Saint-Père désapprouve aussi et réprouve » même les doctrines relatives à la liberté *civile* (1) » et politique, lesquelles, contre vos intentions » sans doute, tendent de leur nature à exciter et » propager partout l'esprit de sédition et de révolte » de la part des sujets contre leurs souverains. Or, » cet esprit est en ouverte opposition avec les prin- » cipes de l'Évangile et de notre sainte Église, » laquelle, comme vous savez bien, prêche égale- » ment aux peuples l'obéissance et aux souverains » la justice.

» Les doctrines de *l'Avenir* sur la *liberté des* » *cultes* et la *liberté de la presse*, qui ont été » traitées avec tant d'exagération et poussées si » loin par MM. les Rédacteurs, sont également » très-répréhensibles, et en opposition avec l'en-

(1) Tous les mots imprimés en italique sont soulignés dans l'original.

» seignement, les maximes et la pratique de l'Église.
» Elles ont beaucoup étonné et affligé le Saint-
» Père; car si, dans certaines circonstances, le
» prudence exige de les tolérer comme un moindre
» mal, de telles doctrines ne peuvent jamais être
» présentées par un catholique comme un bien ou
» comme une chose désirable.

» Enfin, ce qui a mis le comble à l'amertume
» du Saint-Père est l'*acte d'union proposé à tous*
» *ceux qui, malgré le meurtre de la Pologne,*
» *le démembrement de la Belgique, et la conduite*
» *des gouvernements qui se disent libéraux, espè-*
» *rent encore en la liberté du monde, et veulent*
» *y travailler.* Cet acte, annoncé par un tel titre,
» fut publié par *l'Avenir,* quand vous aviez déjà
» manifesté solennellement, dans le même journal,
» le délibération de venir à Rome avec quelques-
» uns de vos collaborateurs pour connaître le juge-
» ment du Saint-Siége sur vos doctrines, c'est-à-
» dire dans une circonstance où bien des raisons
» auraient dû conseiller de l'arrêter. Cette obser-
» vation n'a pas pu échapper à la profonde péné-
» tration de Sa Sainteté; elle réprouve un tel acte
» pour le *fond* et pour la *forme,* et vous, réflé-
» chissant un peu, avec la profondeur ordinaire
» de votre esprit, à son but naturel, verrez fa-
» cilement que les résultats qu'il est destiné à
» produire peuvent le confondre avec d'autres

» unions plusieurs fois condamnées par le Saint-
» Siége.

» Voilà, monsieur l'abbé, la communication que
» Sa Sainteté me charge de vous faire parvenir
» dans une forme confidentielle. Elle se rappelle
» avec une bien vive satisfaction la belle et solen-
» nelle promesse faite par vous à la tête de vos
» collaborateurs, et publiée par la presse, de vou-
» loir *imiter, selon le précepte du Sauveur,*
» *l'humble docilité des petits enfants, par une*
» *soumission sans réserve au Vicaire de Jésus-*
» *Christ.* Ce souvenir soulage son cœur. Je suis
» sûr que votre promesse ne manquera pas. De
» cette manière, vous consolerez l'âme affligée de
» Notre très-saint Père, rendrez la tranquillité et
» la paix au clergé de France, qui, vous ne l'igno-
» rez pas, est en proie à des divisions, lesquelles
» ne peuvent que devenir dangereuses aux fidèles
» et à l'Église; et vous ne ferez que travailler à
» votre solide célébrité selon Dieu, en imitant
» l'exemple du grand homme et du prélat, modèle
» de votre nation, dont le nom sera à jamais cher
» et précieux à l'Église, et qui fut bien plus il-
» lustre après son acte glorieux qu'il ne l'était au-
» paravant. Vous l'imiterez, sans doute, ce noble
» exemple, vous en êtes digne.

» Je vous en félicite d'avance, monsieur, et
» saisis avec plaisir cette occasion pour vous té-

» moigner ma considération, et combien je suis

» Votre très-affectionné serviteur,

» BARTHELEMI CARDINAL PACCA.

» Rome, le 16 août 1832. »

L'autorité sans doute ne saurait parler trop clairement, lorsqu'elle prescrit des croyances déterminées sur des matières graves. On avouera cependant que la franchise des explications qu'on vient de lire honore le caractère du cardinal Pacca et celui du pontife dont il exécutait en cela l'*ordre exprès*.

De retour en France, notre premier soin fut de publier la déclaration suivante :

« Les soussignés, rédacteurs de *l'Avenir*, » membres du conseil de l'Agence pour la défense » de la liberté religieuse, présents à Paris : con- » vaincus, d'après la lettre encyclique du souve- » rain pontife Grégoire XVI, en date du 15 août » 1832, qu'ils ne pourraient continuer leurs tra- » vaux sans se mettre en opposition avec la volonté » formelle de celui que Dieu a chargé de gouver- » ner son Église, croient de leur devoir, comme » catholiques, de déclarer que, respectueusement » soumis à la suprême autorité du Vicaire de » Jésus-Christ, ils sortent de la lice où ils ont » loyalement combattu depuis deux années. Ils

» engagent instamment tous leurs amis à donner
» le même exemple de soumission chrétienne.

» En conséquence,

» 1. *L'Avenir*, provisoirement suspendu depuis le 15 novembre 1831, ne paraîtra plus;

» 2. *L'Agence générale pour la défense de la liberté religieuse* est dissoute à dater de ce jour. Toutes les affaires entamées seront terminées et les comptes liquidés dans le plus bref délai possible.

» Paris, ce 10 septembre 1832.

» F. de La Mennais, » etc.

Cette déclaration, conforme de tout point aux engagements que nous avions pris, fut accueillie à Rome avec une satisfaction dont le pape chargea le P. Orioli, maintenant évêque d'Orvieto, de me donner de sa part l'assurance. Peu de temps après, le cardinal Pacca, que j'avais prié de la présenter au souverain pontife, voulut bien me confirmer ce que déjà m'avait mandé le P. Orioli. Je crois devoir insérer ici textuellement sa lettre.

« Monsieur l'abbé,

» Pendant mon séjour à Naples, j'ai reçu la
» lettre que vous avez bien voulu m'écrire, avec

» la déclaration que vous avez publiée. Je me suis
» fait un devoir de soumettre à Sa Sainteté l'une
» et l'autre, et avec un vrai plaisir je puis vous
» annoncer que le Saint-Père en a pris connais-
» sance, et m'a autorisé à vous faire connaître sa
» satisfaction.

» Il m'est fort agréable, monsieur l'abbé, d'être
» l'organe des sentiments de Sa Sainteté dans cette
» circonstance, et de vous assurer que votre dé-
» marche est bien celle que j'attendais de vous.

» Agréez, monsieur l'abbé, mes remerciements
» de tout ce que vous avez bien voulu exprimer
» dans votre lettre d'obligeant à mon égard, et
» croyez à mon empressement pour chercher des
» occasions pour vous montrer toute mon estime
» et ma considération.

» Votre affectionné serviteur,

» B. CARDINAL PACCA.

» Bénévent, 27 octobre 1832. »

Ce fut pour moi, je le confesserai, un jour heureux et doux que celui où je pus, l'âme tranquille, rentrer dans une vie moins agitée. Certes, aucune pensée de nouvelle action ne se présenta, même vaguement, à mon esprit. C'était bien assez de combats, assez de fatigues. Rome me rendait le repos, et j'en embrassai l'espérance avec une joie

que je me serais presque reprochée, s'il ne s'était offert à moi sous la forme du devoir. Tout ce qu'avaient promis les rédacteurs de *l'Avenir,* ils le tinrent fidèlement. Les affaires de ce journal et celles de l'*Agence* furent liquidées. Partout, dans les provinces, nos amis montrèrent sans hésiter la même soumission. Retiré, loin de Paris, à la campagne, y vivant au sein de la nature, dont l'attrait toujours si puissant le devient davantage encore lorsqu'on a vu de près les passions des hommes et les bruyantes misères de la société, nul désir, nul regret, nul ennui n'y vint un seul instant troubler la paix de mes solitaires heures d'étude. Cette paix cependant ne devait pas être de longue durée. Certaines âmes malheureuses recèlent dans leurs tristes profondeurs des animosités que rien ne calme, de secrètes haines honteuses d'elles-mêmes, qui éclatent dès qu'elles peuvent se couvrir d'un prétexte de zèle. A peine notre déclaration avait-elle paru que déjà l'on murmurait à voix basse des paroles de défiance et de mécontentement. Elle n'était pas assez complète, assez explicite; elle rappelait trop le *silence respectueux* des jansénistes. Des intrigues s'ourdirent, on sema sourdement la calomnie, on inquiéta les âmes timorées par ces charitables impostures dites sur le ton de la douleur, qu'on voudrait ne pas croire, qu'on ne croit pas; tant de monde cependant les

répète ! Puis vinrent les provocations directes, les insultes, les outrages publics. On espérait engager par là des discussions aussi délicates que dangereuses dans notre position. Nous reconnûmes le piége et nous l'évitâmes en nous taisant. La colère redoubla. On n'avait pas compté sur cette modération, et pourquoi ne pas le dire? sur une patience dans laquelle le mépris se sentait. Des hommes, tels qu'il s'en trouve toujours, de bonne foi peut-être, de petit esprit et à petites passions, furent poussés à se rendre près du pape l'écho des mille bruits vagues inventés par la méchanceté hypocrite et propagés par la crédulité dévotement maligne. Osa-t-on alléguer des faits nécessairement controuvés, ou se fit-on écouter sans en alléguer? Comment admettre, sans rougir en soi, une de ces suppositions? Quel moyen de les rejeter toutes deux? Quoi qu'il en soit, bientôt après les démarches faites à Rome, les journaux publièrent un Bref de Grégoire XVI à M. l'archevêque de Toulouse dans lequel on avait eu l'évidente intention de nous désigner. Comme il ne contenait néanmoins aucun reproche positif, aucune accusation précise, et que ni moi ni aucun autre n'y était nommé, j'aurais pu continuer de me taire, et c'eût été le mieux sans contredit. Aussi est-ce à ce parti que je m'arrêtai d'abord : mais des circonstances inattendues, la crainte trop fondée de voir

s'accomplir immédiatement de déplorables destructions, de compromettre des œuvres utiles, auxquelles j'étais d'ailleurs de toutes manières personnellement étranger, me déterminèrent à prendre, quoique j'en prévisse les suites, une autre résolution. J'écrivis au pape la lettre que voici :

« Très-saint Père,

» Quelque répugnance que j'éprouve à distraire » un moment Votre Sainteté des graves affaires » qui sont l'objet de sa sollicitude, il est de mon » devoir de m'adresser directement à Elle dans » les circonstances personnelles où je suis placé.

» Lorsque le jugement de Votre Sainteté, sur la » manière dont moi et mes amis nous avions en» trepris de défendre les droits des catholiques en » France, nous fut connu, à l'instant même nous » protestâmes publiquement, et dans toute la sin» cérité de notre âme, de notre soumission pleine » et entière à la volonté du Vicaire de Jésus-Christ; » et Votre Sainteté daigna me faire dire que ce té» moignage solennel de notre obéissance filiale » l'avait également satisfaite et consolée.

» Cependant, je vois, Très-saint Père, avec une » profonde douleur, par un Bref que Votre Sain» teté a adressé à M. l'archevêque de Toulouse, et

» que les journaux ont rendu public, qu'on avait » réussi à inspirer à Votre Sainteté des sentiments » de défiance à notre égard. Par quels moyens et » sur quels fondements, je l'ignore. Quels sont ces » *bruits répandus dans le public*, et qui ont de » nouveau contristé votre cœur? Plus, sur ce » point, j'interroge ma conscience, moins je dé- » couvre ce qui a pu fournir contre nous le sujet » d'un reproche. Ce que je sais avec toute la France, » c'est que *l'Avenir* a cessé de paraître, que *l'A-* » *gence Catholique* a été dissoute, et les comptes » rendus aux souscripteurs ; que nul d'entre nous » n'a seulement songé à entreprendre depuis » rien de semblable, et qu'ainsi nous avons » prouvé notre obéissance à Votre Sainteté, non » pas seulement par des simples paroles, mais » par des actes effectifs aussi éclatants que le so- » leil.

» Toutefois, puisqu'on a rendu de nouvelles ex- » plications nécessaires, je me sens obligé de dé- » poser de rechef humblement aux pieds de Votre » Sainteté l'expression de mes sentiment qu'on » a calomniés près d'Elle, et, en conséquence, je » déclare :

» Premièrement que, par toutes sortes de motifs, » mais spécialement parce qu'il n'appartient qu'au » chef de l'Église de juger de ce qui peut lui être » bon et utile, j'ai pris la résolution de rester à

» l'avenir, dans mes écrits et dans mes actes, tota-
» lement étranger aux affaires qui la touchent;

» Secondement, que personne, grâce à Dieu,
» n'est plus soumis que moi, dans le fond du cœur
» et sans aucune réserve, à toutes les décisions
» émanées ou à émaner du Saint-Siége apostolique
» sur la doctrine de la foi et des mœurs, ainsi
» qu'aux loix de discipline portées par son auto-
» rité souveraine.

» Tels sont, Très-saint Père, mes sentiments
» réels, établis d'ailleurs par ma vie entière. Que
» si l'expression n'en paraissait pas assez nette à
» Votre Sainteté, qu'elle daigne elle-même me
» faire savoir de quels termes je dois me servir
» pour la satisfaire pleinement : ceux-là seront
» toujours les plus conformes à ma pensée qui
» la convaincront le mieux de mon obéissance fi-
» liale.

» Je suis, etc.

» La Chenaie, le 4 août 1833. »

On trouvera parmi les pièces insérées à la suite de cette relation la réponse du pape, en forme de bref adressé à M. l'évêque de Rennes, qui me le communiqua immédiatement. J'étais sur le point de me rendre à Paris. Le peu d'heures qui me restaient avant mon départ, ma santé alors très-mauvaise, et d'autres graves motifs, m'imposaient la nécessité de

ne m'occuper qu'après mon voyage de la suite de cette affaire, assez grave d'ailleurs pour n'agir qu'avec réflexion. Je me hâtai de prévenir M. l'évêque de Rennes de ma détermination : il crut devoir s'en offenser, le témoigna par des procédés naturels à ses yeux apparemment, d'où s'ensuivirent des explications publiques. Cet incident ne mérite pas qu'on s'y arrête davantage.

Avant d'aller plus loin, je prie le lecteur de se souvenir que, simple historien, je n'attaque ni ne défends quoi que ce soit, me bornant à raconter les faits, et en laissant le jugement à chacun, selon ses idées, ses opinions, ses habitudes d'esprit, et le point de vue particulier sous lequel il peut lui convenir de les considérer.

On lit ces paroles dans le Bref du pape : « Nous » avons eu un juste et légitime sujet d'être affligé, » nous voyant trompé dans l'attente que nous avait » inspirée ce premier acte (la suppression de *l'Avenir* et de l'*Agence*) que nous considérions » comme un avant-coureur de déclarations qui » montreraient clairement à l'univers catholique » qu'il tient et professe fermement et fortement » cette saine doctrine que nous avons exposée dans » notre lettre à tous les évêques de l'Église. »

Je ne prétends pas le moins du monde infirmer cette allégation. J'atteste seulement, sans craindre qu'on me démente, qu'après avoir reçu, par l'en-

tremise du cardinal Pacca et du P. Orioli, l'assurance la plus explicite de la satisfaction du pape au sujet de notre première et collective déclaration, aucune demande directe ni indirecte, aucune insinuation quelconque n'avait pu me faire soupçonner qu'il attendît ou désirât rien de plus.

Néanmoins, sur les motifs indiqués précédemment, je m'étais empressé de déférer au désir qu'exprimait le souverain pontife dans le Bref à M. l'archevêque de Toulouse. On a lu la nouvelle déclaration que je lui présentai. Quelque nette et précise qu'elle fût, et peut-être à cause de cela même, on ne la jugea pas suffisante. On voulait une adhésion indéterminée à l'Encyclique, si indéterminée elle-même qu'à s'en tenir simplement au texte, il n'est point de sens qu'on ne pût lui donner. Troublé de nouveau dans la vie tranquille et isolée que je m'étais faite, il n'est rien de possible à un homme droit et vrai à quoi je n'eusse consenti de grand cœur pour qu'on me laissât jouir enfin d'un peu de repos. Mais aussi, ce repos extérieur, jamais je ne l'eusse acheté au prix du repos plus précieux de l'âme, inséparable de l'estime de soi et du témoignage que la conscience se rend à elle-même intérieurement. Or, comment ne pas voir, dans ce qu'on demandait de moi, un but politique bien plus que religieux? Le Bref aux évêques de Pologne, la lettre explicative du cardinal Pacca, le

Bref même à l'évêque de Rennes, excluaient à cet égard jusqu'au plus léger doute. Dans le premier, on blâmait sévèrement les Polonais de leurs magnanimes efforts pour reconquérir leur existence nationale; on réprouvait, dans la seconde, la liberté civile et politique avec toutes les autres libertés consacrées aujourd'hui par l'opinion, les mœurs, comme par le droit public de la moitié de l'Europe; et dans le dernier enfin, *le Pélerin polonais*, poésie de douleur et de pieuse espérance, voix plaintive d'un peuple redemandant à Dieu ses autels brisés, ses foyers envahis et souillés de sang, était appelé *un écrit plein de témérité et de malice*. Pouvait-on se méprendre sur l'intention de Rome? N'était-il pas clair que l'obéissance dont elle exigeait la promesse, s'étendait, dans sa vague généralité, aux choses temporelles autant au moins qu'aux choses spirituelles? Un pareil engagement répugnait souverainement à ma conscience. Si la profession du catholicisme en impliquait le principe, je n'avais jamais été catholique, car jamais je ne l'avais admis, jamais je n'aurais pu l'admettre. En tout cas, y souscrire sans conviction interne, sans croyance, c'eût été un lâche et odieux mensonge : l'univers entier ne l'aurait pas obtenu de moi. Je me résolus donc à adresser au pape une déclaration qu'on peut réduire à ces trois chefs :

1. Soumission d'esprit aux décisions de foi.

2. Soumission de fait aux lois de discipline.

3. Distinction des deux sociétés spirituelle et temporelle, et, dans celle-ci, indépendance à l'égard de la puissance ecclésiastique.

Je dois mettre la lettre entière sous les yeux du lecteur.

« Très-saint Père,

» Il me suffira toujours d'une seule parole de
» Votre Sainteté, non seulement pour lui obéir en
» tout ce qu'ordonne la religion, mais encore
» pour lui complaire en tout ce que la conscience
» permet.

« En conséquence, la lettre encyclique de Votre
» Sainteté, en date du 15 août 1832, contenant
» des choses de natures diverses, les unes de doc-
» trine, les autres de gouvernement, je déclare:

» 1. Qu'en tant qu'elle proclame, suivant l'ex-
» pression d'Innocent Ier, la *tradition aposto-*
» *lique*, qui, n'étant que la révélation divine
» elle-même perpétuellement et infailliblement pro-
» mulguée par l'Église, exige de ses enfants une
» foi parfaite et absolue, j'y adhère *uniquement*
» et *absolument*, me reconnaissant obligé, comme
» tout catholique, à ne *rien écrire ou approuver*
» *qui y soit contraire;*

» 2. Qu'en tant qu'elle décide et règle différents

» points d'administration et de discipline ecclésias-
» tique, j'y suis également soumis sans réserve.

» Mais afin que, dans l'état actuel des esprits,
» particulièrement en France, des personnes pas-
» sionnées et malveillantes ne puissent donner à la
» déclaration que je dépose aux pieds de Votre
» Sainteté de fausses interprétations, qui, entre
» autres conséquences que je veux et dois prévenir,
» tendraient à rendre peut-être ma sincérité sus-
» pecte, ma conscience me fait un devoir de dé-
» clarer en même temps que, selon ma ferme per-
» suasion, si, dans l'ordre religieux, le chrétien
» ne sait qu'écouter et obéir, il demeure, à l'égard
» de la puissance spirituelle, entièrement libre de
» ses opinions, de ses paroles et de ses actes, dans
» l'ordre purement temporel.

» En implorant à genoux sa paternelle bénédic-
» tion, j'ose supplier très-humblement le Vicaire
» de Jésus-Christ, *auteur et consommateur de*
» *notre foi*, de daigner accueillir avec bonté
» l'hommage du profond respect avec lequel je
» suis, etc. »

» Paris, 5 novembre 1833. »

Quelles que pussent êtres les vues politiques de Rome, je croyais, je l'avoue, ma déclaration tellement conforme aux maximes catholiques univer-

sellement reçues, qu'il me semblait presque impossible qu'on refusât de s'en contenter. La dernière clause seule pouvait déplaire; mais la repousser, c'eût été clairement poser le principe de l'union des deux puissances dans la personne du souverain pontife, en vertu de l'institution de Jésus-Christ, et, par une conséquence nécessaire, ramener la vie politique et civile tout entière sous la juridiction extérieure de l'Église, investie, dans l'ordre temporel comme dans l'ordre spirituel, de l'autorité première et suprême. Or, bien à tort sans doute, ainsi que la suite l'a montré, je m'étais de bonne foi persuadé que le catholicisme n'impliquait rien de semblable. Que si cependant, de droit ou de fait, le pape décidait le contraire, c'était évidemment pour les catholiques, une obligation rigoureuse de se soumettre à sa décision, provisoirement au moins, et même définitivement, si aucune réclamation ne s'élevait du sein de l'épiscopat; car, suivant les maximes gallicanes mêmes, la simple adhésion tacite de l'Église dispersée suffisait pour imprimer aux décisions pontificales le sceau de l'infaillibilité. En ce cas donc, chacun, averti de son devoir, instruit de ce qu'il devait pratiquer, et conséquemment admettre ou rejeter sur un point de doctrine si important, saurait nettement à quoi l'engageait la qualité de catholique, chose désirable pour tous.

Je me trouvai vers ce temps en relations avec M. l'archevêque de Paris, et il m'est doux de dire combien j'eus à me louer de ses procédés, de sa bienveillance, et du zèle plein de sagesse avec lequel il s'employa pour terminer une affaire dont il était, à tous égards, plus facile de prévoir les inconvénients que de comprendre les avantages. Je lui exposai franchement mes pensées, ma position, mon invincible répugnance à dépasser, dans l'acte de soumission qu'on exigeait de moi, les limites que me fixaient mes convictions et ma conscience. J'insistai particulièrement sur le danger de confondre les deux ordres spirituel et temporel, dont la distinction et l'indépendance réciproque avaient été tant de fois solennellement reconnues, qu'à moins de s'exposer au reproche de variation dans la doctrine, on devait les regarder comme une maxime à jamais inébranlable de l'Église catholique : il me le semblait du moins, et M. l'archevêque parut sur ce point partager ma persuasion. Il me conseilla de tenter près du pape une dernière démarche, de lui adresser un Mémoire qu'il se chargea de faire parvenir. Je m'en occupai sur-le-champ; et après m'être aidé de ses avis, je le lui remis pour qu'il voulût bien, selon son offre obligeante, l'acheminer à sa destination. Je m'étais appliqué à y éviter tout ce qui aurait pu atténuer l'effet des observations qu'il contenait, en ir-

ritant le moins du monde les susceptibilités romaines. Y avais-je réussi? Je l'ignore. On en va juger.

MÉMOIRE AU PAPE,

ADRESSÉ PAR L'INTERMÉDIAIRE DE M. L'ARCHEVÊQUE DE PARIS.

Sa Sainteté connaît sans doute les circonstances qui, contre le gré de M. de La Mennais, l'ont forcé de rendre publique la lettre qu'il a été de son devoir de lui écrire le 5 novembre dernier. Dans l'état d'excitation où sont les esprits en France, elle a été l'objet de beaucoup de commentaires, de jugements divers et de conjectures sur les sentiments qui l'ont dictée. Dans cette position pour lui très-pénible, M. de La Mennais ose espérer que Sa Sainteté lui permettra de désavouer à ses pieds, très-humblement, toutes les fausses interprétations que l'on pourrait donner près d'Elle à ses paroles et à ses actes, et de lui ouvrir son cœur comme à un père.

M. de La Mennais doit d'abord protester devant Dieu que, résigné à tous les sacrifices personnels pour éviter de devenir, même involontairement, un sujet de trouble dans l'Église, il avait depuis deux ans pris la résolution qu'il a tenue ferme-

ment, de souffrir en silence toutes les attaques, l'injure, l'outrage, la calomnie, sachant d'ailleurs avec certitude que ses ennemis n'avaient d'autre but, dans leurs provocations, que d'abuser des paroles qui pourraient lui échapper peut-être dans la vivacité de la discussion.

Il savait aussi que beaucoup d'entre eux poursuivaient en lui, non pas l'homme dangereux à l'Église, à la défense de laquelle sa vie entière a été consacrée, mais l'homme qui, voulant rester étranger à tous les partis politiques existants, par là même était en dehors de celui auquel ils appartenaient. C'était principalement sa position sous ce rapport qu'on avait à cœur de changer, et ceci renferme les explications qu'il doit à Sa Sainteté sur sa dernière lettre.

En premier lieu, le diocèse de Rennes étant un de ceux où les divisions politiques se manifestent avec le plus de chaleur, il s'était depuis quelque temps résolu à s'en éloigner, lorsque monseigneur l'évêque de ce diocèse lui fit parvenir une copie du Bref de Sa Sainteté. Ayant obtenu d'un de ses prédécesseurs une excorporation avant même de recevoir le sous-diaconat, il ne se considérait, pas plus que monseigneur l'évêque de Rennes ne le considérait lui-même, comme obligé de résider dans son diocèse. Et comme il ne pouvait pas douter que sa réponse au Bref de Sa Sainteté, s'il la lui faisait

parvenir par l'intermédiaire de monseigneur l'évêque de Rennes, ne devînt dans son diocèse, où elle aurait été immédiatement connue, l'objet de discussions dont l'effet eût été d'irriter les passions que M. de La Mennais désirait au contraire calmer, il pensa qu'il valait infiniment mieux en assurer le secret en l'adressant directement par la Nonciature de Paris.

En second lieu, il souhaitait, d'une part, que Sa Sainteté vît dans sa lettre l'expression non seulement de son obéissance parfaite dans toute l'étendue de son devoir comme prêtre et comme catholique, mais encore la disposition sincère où il était et où il est toujours, de lui prouver, de toutes les manières possibles, son amour et son dévouement inviolables, en évitant, d'une autre part, par la brièveté de la déclaration elle-même, de fournir à la malignité de ses adversaires des prétextes de l'attaquer, dans le cas où elle fût devenue publique, ainsi que Sa Sainteté lui annonçait qu'elle devait le devenir. Et si, malgré cette précaution, on a pu encore supposer à M. de La Mennais des sentiments contraires, en interprétant, d'une manière injurieuse pour Sa Sainteté, les paroles mêmes dont il s'est servi pour exprimer qu'il ne voulait pas renfermer sa soumission et son dévouement à Sa Sainteté dans les bornes strictement fixées par la religion, combien d'autres interprétations odieuses

ne lui aurait-il pas fallu désavouer avec autant d'indignation qu'il désavoue celle-ci, si, par de plus longs discours, qu'on aurait également dénaturés, il avait fourni une plus ample matière au travail de la calomnie !

En troisième lieu, on s'est élevé contre l'énonciation qui termine sa lettre, et certes elle eût été au moins inutile, en d'autres circonstances, si en écrivant il avait dû n'avoir que Rome même en vue.

Mais il ne doit pas taire à Sa Sainteté qu'en France, pour beaucoup de gens, pour le plus grand nombre, la question politique étant la principale, disons-le franchement, la seule qui les intéresse; s'il n'avait pas clairement exprimé la distinction dont on cherche aujourd'hui à lui faire un sujet de reproche, on en aurait conclu de sa part l'abandon de cette partie de la doctrine de l'Église. Il s'est donc trouvé, et de plusieurs manières, dans l'obligation de prévenir ce grave inconvénient. Sa conscience lui en a fait un devoir,

1° Parce qu'on n'eût pas manqué de dire qu'il confondait et que Sa Sainteté voulait que l'on confondît l'ordre spirituel et l'ordre temporel : conviction qui, répandue dans les esprits, n'aurait pu, sous plusieurs rapports, qu'être funeste à la religion ;

2° Parce qu'on en aurait immédiatement conclu

que les catholiques, dépendant de l'autorité spirituelle même dans les choses purement civiles, ne pouvaient prendre aucune part aux affaires de leur pays que d'après les ordres du clergé : position qui, en plusieurs lieux, en France, en Belgique, en Irlande, aux États-Unis, par exemple, servirait de prétexte pour les dépouiller de tous leurs droits légaux ;

3° Parce que s'ils se croyaient eux-mêmes obligés de se placer dans cette position, purement passifs dans le mouvement qui emporte la société, au milieu des passions qui la troublent, elle serait désormais livrée à ces passions seules, et le principe de désordre n'ayant plus, dans chaque État, de contrepoids public, et ne rencontrant plus d'obstacles, bouleverserait éternellement le monde ;

4° Parce que si l'on concevait un pareil état comme une conséquence nécessaire du catholicisme, une certaine classe de catholiques, inquiets pour leur vie, leur sécurité, leurs biens, et résolus à ne point se dessaisir de leurs droits et de leur liberté comme citoyens, qui renferme pour eux la garantie de leur existence même, seraient, et M. de La Mennais le dit avec épouvante d'après la connaissance qu'il a d'eux, entraînés par l'influence d'intérêts si puissants à se séparer de l'Église;

5° Parce que, dans la position actuelle de la France, il peut devenir pour M. de La Mennais

d'un devoir rigoureux d'entrer, à un degré quelconque, dans le mouvement politique qui l'agite, et que, si cette prévoyance venait à se réaliser, ses ennemis lui feraient sur-le-champ un crime de son dévouement même, en l'accusant alors de manquer aux engagements qu'ils auraient certainement supposé qu'il avait pris envers Sa Sainteté dans sa déclaration du 5 novembre, si, dans cette déclaration même, il n'avait pas exclu formellement cette fausse interprétation.

Tels sont les graves motifs de conscience qui l'ont décidé à joindre à son acte de pleine soumission à l'Encyclique de Sa Sainteté les paroles qui terminent sa lettre. Et quant à ces paroles en elles-mêmes, il doit désavouer encore et repousser toute espèce de sens qui ne serait pas entièrement conforme à la doctrine catholique, qu'on essaierait de leur attribuer. Assurément l'ordre temporel en tant qu'il touche, sous une foule de rapports, à la loi divine, est subordonné à l'Église gardienne et interprète de cette loi. Mais évidemment ce n'est pas là ce que, dans le langage universel, on désigne sous le nom d'ordre *purement* temporel; et M. de La Mennais s'est à dessein servi de cette expression, afin de mettre pleinement à l'abri la puissance propre de l'Église. En un mot, par cette expression il a voulu rappeler et constater la doctrine établie par les défenseurs mêmes du Saint-Siége ; doctrine

qui, selon les paroles d'un des plus récents, le cardinal Litta, consiste à admettre la *distinction des deux puissances, et leur indépendance dans les objets qui sont purement de leur ressort* (*Lettres sur les quatre articles de* 1682, *lettre septième*). Et M. de La Mennais lui-même, lorsqu'il se crut obligé, il y a quelques années, de s'associer personnellement à la défense des droits du Siége apostolique, a dû, pour ne point s'écarter d'une des plus constantes traditions de l'Église, établir précisément et dans les mêmes termes le principe inébranlable qu'il *existe deux puissances distinctes indépendantes chacunes dans son ordre*. Or, comment aujourd'hui pourrait-on considérer soit comme une déviation des maximes qu'il a défendues précédemment, soit comme une restriction à son obéissance, l'énoncé d'une proposition qu'il n'a pu se dispenser d'établir formellement dans les ouvrages même destinés à affermir dans les esprits l'autorité du Saint-Siége, proposition dont nul à cette époque ne songea même à contester la parfaite orthodoxie?

Le but de ce Mémoire, déposé aux pieds de Sa Sainteté, est, d'une part, de lui faire connaître les motifs de conscience qui ont déterminé et la conduite et les paroles de M. de La Mennais dans les circonstances où il se trouve placé; d'une autre part, de ne rien laisser désirer à Sa Sainteté sur le

sens précis de ces mêmes paroles, afin que par là soient repoussés tout ensemble et les soupçons injurieux que quelques personnes se plaisent à concevoir sur les intentions de M. de La Mennais, et les interprétations malveillantes par lesquelles on chercherait à rendre douteuse la soumission pleine et entière qu'il a professée, dans sa déclaration du 5 novembre et selon les termes du Bref, à l'Encyclique de Sa Sainteté.

Paris, le 6 décembre 1833.

J'appris, quelque temps après l'envoi de ce Mémoire, qu'on n'en avait pas été satisfait, et qu'il n'avait modifié en rien les pensées ni les dispositions de Rome. Je ne m'en applaudis pas moins de ma démarche : c'était à mes yeux un dernier devoir que j'avais rempli.

Quelques jours à peine s'étaient écoulés, lorsque je reçus la lettre suivante du cardinal Pacca.

« Monsieur l'abbé,

» D'après les ordres que j'en avais reçus, je me
» suis empressé, dès le mois d'août de l'année der-
» nière, de vous envoyer la lette encyclique que Sa

» Saintcté adressa alors à tous les évêques de l'É-
» glise catholique. Maintenant le Saint-Père me
» charge également, monsieur l'abbé, de vous ac-
» cuser réception de votre lettre du 5 de ce mois,
» contenant la déclaration que vous lui adressez sur
» l'Encyclique susdite.

» Dans la lettre précédente du mois de septem-
» bre, que, par le moyen de monseigneur l'évêque
» de Rennes, vous adressâtes au Saint-Père, vous
» lui demandiez d'être instruit des termes qu'il
» vous fallait employer pour le convaincre de plus
» en plus, et d'une manière tout à fait évidente,
» du désir sincère qui vous anime de ne pas laisser
» douteuse votre obéissance entière et bien filiale
» au chef suprême de notre sainte Église.

» Cette demande chrétienne et vraiment catho-
» lique de votre part, remplit de la plus tendre sa-
» tisfaction le cœur paternel de Sa Sainteté, et fit
» naître en Elle les meilleures espérances à votre
» égard, persuadée comme Elle était, que vous au-
» riez suivi l'exemple de tant d'hommes illustres et
» savants dont l'histoire nous a conservé le glo-
» rieux souvenir, lesquels, lorsqu'ils venaient ac-
» cusés d'avoir avancé quelque chose de faux ou
» d'inexact, recouraient tout de suite à ce Siége
» apostolique, et s'en rapportaient aux réponses de
» la bouche infaillible de Pierre, qui, dans la per-
» sonne sacrée de ses successeurs, fait et fera tou-

» jours connaître la vérité à ceux qui en l'esprit
» d'humilité et avec sincérité la recherchent.

» Votre demande fut satisfaite par un Bref,
» adressé le 5 octobre à votre pieux et respectable
» évêque, qui vous a été communiqué, et qui fai-
» sait connaître quelle déclaration le père commun
» des fidèles attendait de vous, pour lui satisfaire
» pleinement, le convaincre le mieux de votre ad-
» hésion illimitée et non équivoque à la doctrine
» de l'Encyclique, et faire ainsi cesser, avec la di-
» vision des esprits, le scandale, et renaître dans
» le clergé de France l'unanimité des sentiments
» selon la science qui vient de Dieu. Or votre
» bonne foi, à laquelle j'en appelle, vous dira,
» monsieur l'abbé, si la nouvelle déclaration par
» vous émise soit conforme à ce qu'on vous de-
» mandait, et qu'on était en droit d'attendre de
» vous, même d'après vos promesses.

» Je ne parlerai pas ici de certaines expressions
» qu'on lit dans votre dernière lettre au Saint-Père,
» et auxquelles vous n'avez pas donné, je veux l'es-
» pérer, le vrai sens qu'elles renferment; mais je
» ne pourrais pas me dispenser de vous déclarer
» nettement, que les explications contenues dans
» la même lettre ont dû affliger de plus en plus le
» cœur si doux et si tendre du souverain pontife,
» qui, quoique rempli de charité pour vous, ne
» peut néanmoins se taire sur votre dernière dé-

» claration, se voyant au contraire obligé de la dés-
» approuver.

» Après avoir rempli le devoir qui m'a été im-
» posé, je ne finirai pas cette lettre, monsieur
» l'abbé, sans vous prier et conjurer même de vou-
» loir bien réfléchir en catholique et en prêtre sur
» la nature et sur les conséquences de cette affli-
» geante affaire, aux pieds du crucifix. Si vous fe-
» rez cela, comme je n'en doute pas, j'aime à me
» persuader que vous adresserez bientôt par mon
» organe (s'il vous plaira de vous servir de moi)
» à Notre très-saint Père une déclaration digne de
» vous, c'est-à-dire aussi simple, absolue et illi-
» mitée qu'elle répond parfaitement à votre pré-
» cédente promesse, et qui puisse enfin satisfaire
» entièrement à ses vœux si justes et si apostoli-
» ques.

» C'est avec cette ferme espérance que je vous re-
» nouvelle les sentiments de l'estime tendre et par-
« ticulière avec laquelle je suis, » etc.

» B. CARDINAL PACCA.

» Rome, 28 novembre 1833. »

Je rapporterai avec candeur, et toujours en simple historien, les réflexions qui se présentèrent à mon esprit après avoir reçu cette lettre.

Dans son Bref à M. l'évêque de Rennes, le pape

s'exprimait en ces termes au sujet de la nouvelle déclaration qu'il exigeait de moi : « Qu'il s'engage » à suivre uniquement et absolument la doctrine » exposée dans notre Encyclique (par laquelle, » pouvons nous dire avec Innocent Ier, notre très- » saint prédécesseur, *nous n'imposons point de* » *nouveaux préceptes*, *mais ce qui a été établi* » *par la tradition des apôtres et des Pères*) et » à ne rien écrire ou approuver qui ne soit con- » forme à cette doctrine. »

Je déclarai en conséquence et dans les propres paroles qui m'étaient prescrites, « qu'en tant que » l'Encyclique proclamait, suivant l'expression » d'Innocent Ier la *tradition apostolique*, qui, » n'étant que la révélation divine elle même perpé- » tuellement et infailliblement promulguée par » l'Église, exige de ses enfants une foi parfaite et » absolue, j'y adhérais *uniquement et absolument*, » me reconnaissant obligé, comme tout catholi- » que, à ne *rien écrire ou approuver qui y fût* » *contraire*. » J'ajoutai que j'étais également soumis sans réserve à tout ce que la même Encyclique décidait et réglait sur différents points d'administration et discipline ecclésiastique, réservant du reste ma liberté *dans l'ordre purement temporel*.

Je ne tairai point que les explicalions si nettes et si franches du cardinal Pacca, et notamment la

réprobation dont il m'apprit que le pape avait eu l'intention de frapper les maximes relatives à la *liberté civile et politique* soutenues dans *l'Avenir*, n'eussent contribué à me persuader de la nécessité de cette réserve, pour que la sincérité de ma soumission ne fût pas ultérieurement mise en doute.

Maintenant le même cardinal me notifiait, d'après les ordres du souverain pontife, que ma déclaration ainsi conçue avait été *désapprouvée*, qu'on en voulait une *simple, absolue, illimitée.*

Il paraissait évident dès lors : premièrement, que la désapprobation portait sur les deux dernières clauses, puisqu'à l'égard de la doctrine traditionnelle *des apôtres et des Pères*, mon adhésion était *absolue, illimitée;* secondement, que l'on exigeait une adhésion de même nature, c'est-à-dire *absolue* aussi et *illimitée*, généralement à tout ce que contenait l'Encyclique, interprétée selon le sens pour moi authentiquement déterminé par la lettre explicative du cardinal Pacca. Une pareille adhésion renfermait un acte de foi catholique; car adhérer *intérieurement* (ce qu'implique la promesse de ne rien *approuver* de contraire), *uniquement, absolumemt* et d'une manière *illimitée*, à un enseignement quelconque, c'est déclarer qu'on tient cet enseignement pour divinement certain, et l'autorité dont il émane pour infaillible, au

même titre et au même degré, sur chacun des points qu'il comprend, et auxquels on attache la même foi indivisible.

Or je remarquais que le refus d'admettre les distinctions établies dans la déclaration désapprouvée, impliquait, au moins en apparence, la désapprobation de ces distinctions mêmes : d'où l'on aurait pu conclure, si je renonçais à les exprimer, qu'averti de mon erreur, j'avais cessé de les croire légitimes, chose contraire à la vérité ; et dès lors, eussé-je le malheur de me tromper, je devais, sincère en tout, éviter que l'on s'abusât sur mes sentiments véritables.

Plus ensuite je relisais l'Encyclique elle-même, plus je sentais croître mes perplexités. Quelques exemples me feront comprendre.

Après avoir déploré, non sans de graves motifs, le progrès de l'indifférence religieuse, le pape ajoute: « De cette source infecte de l'*indifférentisme* découle cette maxime absurde et erronée, ou plutôt ce délire, qu'il faut assurer et garantir à qui que ce soit (*cuilibet*) *la liberté de conscience.* »

S'il est de foi que la liberté de conscience ou la tolérance civile des cultes doit être réprouvée par les catholiques, il faut qu'elle ait été expressément défendue de Dieu. Si Dieu l'a défendue expressément, cette défense ne souffre aucune exceptien ni de personnes, ni de lieux, ni de temps. Or, de-

puis l'origine du christianisme jusqu'à nos jours, l'histoire montre l'Église s'accommodant partout sur ce point aux lois établies, et l'on ne voit pas qu'elle ait jamais fait aux gouvernements chrétiens un devoir absolu de l'intolérance. Comment donc serait-on catholiquement obligé de croire, d'une croyance *absolue et illimitée*, que c'est une *maxime absurde et erronnée* de prétendre qu'il faut *assurer et garantir à qui que ce soit la liberté de consience?* L'Église aurait-elle pu licitement tolérer dans la pratique une maxime *absurde et erronée*, une maxime, je le répète, opposée à la foi, si l'on est tenu de la rejeter *uniquement et absolument*, et de ne *rien appronver qui y soit contraire?* Il y a plus : un peuple entier, le peuple irlandais, professe hautement aujourd'hui même cette maxime *erronée;* elle forme une des bases principales sur laquelle il s'appuie pour réclamer ses droits religieux et politiques. Or, de deux choses l'une, ou il le peut faire catholiquement, et alors que penser de l'Encyclique? ou il ne le peut pas, et en ce cas d'où vient que, le laissant *délirer* antant qu'il lui plaît, on n'essaie même pas de le ramener dans les voies catholiques?

Que si, d'une autre part, la liberté de conscience, dans l'ordre purement civil, était incompatible avec la profession du catholicisme, ce serait pour tout catholique un devoir absolu de ne tolérer aucune

religion différente de la sienne, et par conséquent d'employer au besoin la force même, sitôt que la *prudence* le lui permettrait, pour en interdire l'exercice. Mais l'homme ne tenant à rien plus qu'à ses convictions religieuses aussi longtemps qu'il les juge vraies, et, par un sentiment naturel, repoussant toute contrainte dans le domaine intellectuel, l'obligation imposée aux catholiques de ne tolérer aucunes croyances opposées aux leurs, les constituerait dans un état de guerre permanent avec le reste du genre humain, et produirait nécessairement, ainsi que le prouve l'expérience, d'atroces persécutions, des luttes sanglantes et interminables. Or devait-on regarder les violences, les haines, les fureurs suscitées entre des frères, les emprisonnements, les confiscations de biens, les tortures, les bûchers, les échafauds, les massacres et les désastres de toute espèce, inévitables résultats du précepte d'intolérance, comme inséparablement liés de fait à la prédication évangélique, comme une chose voulue et commandée, au moins indirectement, par le fondateur du christianisme, dont la doctrine, résumée par lui-même, se résout dans l'amour de Dieu et du prochain, d'où naît la fraternité universelle? Je ne le pensais pas, quand à moi.

Il ne me semblait pas plus aisé de comprendre comment cette proposition, *La liberté de la*

presse est une liberté funeste et dont on ne peut avoir assez d'horreur, pouvait, dans sa généralité, être un point de foi catholique. On sait bien qu'on peut abuser de la presse, et toutes les législations répriment plus ou moins ces abus; mais la répression des abus n'est pas, il s'en faut beaucoup, la destruction de la liberté; elle en est au contraire la reconnaissance et, sous un point de vue très-vrai, la garantie. Qu'est-ce d'ailleurs que la presse, sinon une extension de la parole? or que dirait-on de cette maxime : *La liberté de la parole est une liberté funeste et dont on ne peut avoir assez d'horreur?* Entendue en ce sens qu'on peut user de la parole pour des fins *funestes* et *horribles*, on exprimerait une vérité tellement triviale, que personne n'oserait la présenter comme un point de foi révélé. Que si on la généralise, elle signifiera qu'on ne doit laisser à qui que ce soit la liberté de manifester par la parole soit orale soit écrite des pensées fausses et dès lors dangereuses. Or qu'est-ce qui est faux, catholiquement parlant? Ce qui n'est pas conforme à la doctrine catholique. La maxime qu'il faudrait admettre d'une manière *absolue, illimitée,* devrait donc être ainsi traduite : *La liberté d'écrire des choses non conformes à la doctrine catholique, est une liberté funeste et dont on ne peut avoir assez d'horreur.* Mais le pape étant le dernier et souverain juge de ce qui

est ou non conforme à la doctrine catholique, nul autre moyen que son jugement pour distinguer ce qu'il doit être permis ou défendu d'écrire : d'où la nécessité de créer un vaste système de censure ecclésiastique, qui, de degré en degré, remonte jusqu'à lui. Et comme il n'est pas un ordre de pensées qui n'ait des points de contact avec la doctrine catholique, il n'est pas un écrit qui ne dût être soumis à cette censure. Ce serait donc un point de foi, ou la conséquence immédiate d'un point de foi, que toute pensée humaine est soumise de droit au jugement du pape, et qu'*on ne saurait avoir assez d'horreur* d'un état de choses où chacun jouirait de la liberté d'écrire et de publier quoi que ce soit, sans y être préalablement autorisé soit par le pape directement, soit par quelqu'un de ses délégués. Il était, je l'avoue, hors de mon pouvoir d'admettre une maxime dont le développement conduisait à des conséquences si étranges, et dont l'application, s'il était possible seulement de la tenter, révolterait aussitôt l'instinct universel et bouleverserait la société jusqu'en ses dernières profondeurs.

Autre difficulté. Qu'un pouvoir établi ne puisse en aucun cas être attaqué et renversé sans crime ; que ce soit là un principe fondé sur l'enseignement et sur la pratique constante de l'Église, en un mot un principe de foi : outre que les écrivains scolas-

tiques, et en particulier Saint-Thomas, soutiennent expressément le contraire, je cherchais vainement en moi-même le moyen de concilier cette assertion avec l'histoire où nous voyons tant de révolutions politiques contre lesquelles l'Église ne protesta jamais; tant de princes déposés ou menacés de l'être, sur des motifs de nature si diverse, par les pontifes romains eux-mêmes. Fallait-il reconnaître dans ces nombreuses dépositions prononcées en vertu d'un droit qu'on appelait divin, autant de violations de la loi réellement divine ? Alors quelle idée aurait-on des papes, et que devenait leur autorité? N'était-ce donc rien d'ailleurs, sans même tenir compte des exemples du passé, que ce profond sentiment des peuples chrétiens d'accord aujourd'hui pour subordonner leur obéissance à certaines conditions de justice générale, aussi bien qu'à l'exécution d'engagements réciproques, destinés à garantir la société tout à la fois du désordre et de la tyrannie? Où en serait-on si l'on admettait que le catholicisme pût être en contradiction avec la conscience humaine? et, ce cas posé, sur quoi se fonderait-on pour faire aux hommes une obligation de l'embrasser? D'une part, on leur dirait que *c'est le propre d'un orgueilleux, ou plutôt d'un insensé, de se fier à la raison naturellement infirme et débile* (1) et,

(1) Encyclique du 15 août.

de l'autre, que leur conscience ne les trompe pas moins; de sorte que, pour être catholique, il faudrait abjurer tout ensemble et sa raison et sa conscience. Mon esprit se confondait dans ces réflexions.

Je ne concevais pas davantage qu'une association entre des hommes de religions différentes, dans un but d'utilité commune et d'interêt purement temporel, pût être proscrite, sans qu'il en résultât une complète rupture des relations sociales entre les individus et les peuples malheureusement divisés de croyances (1), et par conséquent la dissolution de l'unité du genre humain, une des premières et des plus certaines lois de notre nature. Et ne devait-on pas craindre qu'on ne vît dans une pareille défense un moyen d'isoler les hommes pour les asservir plus facilement? Ce que les pouvoirs absolus redoutent le plus, n'est-ce pas en effet l'espèce d'alliance que les communications de tout genre établies d'un pays à l'autre, malgré les entraves qu'on y met, tendent à former de nos jours entre les peuples? Leur union fait leur force;

(1) Cela paraît incontestable, mais la vérité m'oblige de dire que le principe sur lequel repose cette disposition de l'Encyclique n'est pas nouveau. En 1479, François II, duc de Bretagne, obtint du pape Sixte IV la permission générale pour ses sujets de pouvoir licitement trafiquer avec les Infidèles, sans avoir besoin d'aucune autre autorisation spéciale du Saint-Siége.

abandonnés chacun à soi-même, ils seraient presqu'infailliblement vaincus.

Personne ne doute que le chef d'une société quelconque ne soit le suprême juge de ce qui convient à cette société. Aussi au pape seul le droit de décider s'il est avantageux pour l'Église qu'elle soit unie à l'État, ou séparée de lui. Mais que l'on soit obligé de croire, *uniquement*, *et absolument*, que cette union *a toujours été favorable et salutaire aux intérêts de la religion et à ceux de l'autorité civile;* que cette proposition, qui ne contient qu'un jugement porté sur un ensemble de faits historiques, puisse jamais être matière de foi ou appartienne à la révélation de Jésus-Christ: j'aurais voulu me le persuader, puisqu'on m'en faisait un devoir; mais tous mes efforts pour y parvenir étaient inutiles.

Au contraire, en méditant les paroles de l'Encyclique, je demeurais involontairement toujours plus convaincu qu'elle renfermait des choses qui, étrangères par leur nature à la révélation, ne pouvaient être proposées à la croyance *intérieure*, *unique*, *absolue*, *illimitée* des catholiques, à moins que l'on n'attribuât à celui qui exigeait une semblable croyance une infaillibilité *absolue* aussi, *illimitée*, et telle enfin qu'elle existe en Dieu même. Je rends compte de ce que je pensais, je ne le justifie pas. Rien en ce moment n'est plus loin de moi

que l'idée d'entamer une controverse quelconque.

On se représente aisément ce que, dans la situation que je viens de dépeindre, un homme ennemi de toute division dut souffrir en soi. Après avoir pesé devant Dieu les suites du parti que j'avais à prendre, j'allai trouver M. l'archevêque de Paris, et je lui annonçai que, ne comprenant plus rien aux principes que j'avais jusque-là regardés comme le fondement et la règle de l'autorité catholique, je ne voyais désormais qu'une chose à conserver, la paix ; qu'en conséquence je me décidais à signer la déclaration que l'on me demandait, mais sous l'expresse réserve de mes devoirs envers mon pays et l'humanité, dont nulle puissance au monde ne pouvait ni exiger le sacrifice, ni me dispenser; qu'en signant cette déclaration *simple, absolue, illimitée* (1), je savais très-bien que je signais implicitement que le pape était Dieu, et que je le signerais explicitement quand on le voudrait, pour la même fin. M. l'Archevêque loua ma résolution. Je n'ai pas le droit d'en dire davantage.

(1) Afin de prévenir toute chicane de mots, je crus devoir l'écrire en latin, en me servant des paroles même du Bref. La voici : *Ego infra scriptus, in ipsâ verborum formâ, quæ in Brevi summi pontificis Gregorii XVI, dato die* 5 *octobr. an.* 1833, *continetur, doctrinam Encyclicis ejusdem pontificis litteris traditam, me unicè et absolutè sequi confirmo, nihilque ab illâ alienum me aut scripturum esse, aut probaturum.*

Lutetiæ Parisiorum, die 11 *decembr. an.* 1833.

Quelques semaines après il me remit un Bref où le souverain pontife me témoignait sa satisfaction de ma démarche. A cette occasion je reçus la visite de M. l'abbé Garibaldi, chargé d'affaires du pape. Je lui répétai ce que j'avais dit à M. l'archevêque de Paris, et ainsi mes dispositions furent dès lors parfaitement connues à Rome. Elles le furent encore mieux s'il est possible, par ce qui se passa un peu plus tard.

M. l'archevêque m'ayant pressé d'écrire au pape pour le remercier du Bref qu'il m'avait adressé, je lui répondis que le silence me paraissait plus respectueux ; que d'ailleurs, d'après ce qu'il savait, je ne pouvais guère, en écrivant, éviter l'un ou l'autre de ces inconvénients, ou de mécontenter Rome si je me tenais dans de vagues généralités, ou de m'engager au-delà de ce que ma conscience me le permettait, si je m'exprimais de manière à la satisfaire pleinement.

Il ne laissa pas d'insister dans une lettre que je reçus le lendemain. J'en compris le motif, et je lui fis la réponse suivante :

« Monseigneur,

» Rien au monde ne saurait m'être plus pénible
» que de ne pouvoir faire une chose que vous dé-
» sirez. Mais, quelque simple qu'elle paraisse en
» soi au premier abord, il serait possible qu'elle

» eût pour moi des conséquences si graves, que
» je manquerais à toute prudence si je me laissais
» aller au sentiment qui, en cette occasion comme
» en toutes les autres, me porterait à vous com-
» plaire, aussi bien qu'à témoigner au souverain
» pontife mon humble et profond respect. Je suis
» averti qu'en ce moment on ourdit contre moi
» de nouvelles intrigues et j'en ai la preuve entre
» les mains. Il m'importe donc extrêmement de
» ne rien faire ni de rien écrire dont mes ennemis
» pussent abuser plus tard pour me placer dans
» une position fausse ou équivoque. Or la lettre
» dont vous m'envoyez le modèle, et toute lettre
» semblable, serait certainement de nature à leur
» procurer cet avantage. On la présenterait comme
» un engagement de concourir, au moins par
» mon silence, au système politique de Rome; et
» cet engagement, je ne le puis prendre : ma con-
» science me le défend. Je ne promettrai jamais
» ce que je ne suis pas résolu à tenir. En souscri-
» vant aveuglément à tout ce qu'on m'a demandé,
» j'ai voulu prouver que j'étais, quoi qu'on en
» eût dit, un homme de paix; et tout ce que j'ai
» supporté, sans répondre un seul mot, de pro-
» vocations, d'injures, d'outrages et de calom-
» nies, le prouve encore assez, je pense. Cette
» paix à laquelle j'ai fait des sacrifices qui peut-
» être un jour honoreront ma mémoire, cette paix

» que de toute mon âme j'ai voulu pour les au-
» tres, qu'on m'en laisse jouir à mon tour, j'y ai
» droit. Ce n'est pas moi qui la troublerai. J'ai
» déclaré que dorénavant je ne m'occuperais en
» aucune façon de rien de ce qui touche la reli-
» gion catholique et l'Église. Que demanderait-on
» de plus? Voudrait-on qu'étranger à ma patrie,
» à l'humanité, je demeurasse indifférent à ce qui
» les intéresse? Mais quelle puissance pourrait me
» dispenser de mes devoirs envers elles? Quoi
» qu'il arrive, je les remplirai dans mon étroite
» sphère; et si de nouvelles persécutions devaient
» être le prix de ma fidélité à ces devoirs sacrés,
» Dieu me donnera, je n'en doute nullement, la
» force de les supporter avec la constance qui
» sied à un homme plein de foi dans l'éternelle jus-
» tice et peu soucieux de ce qui n'est que du temps.

» La position où je me trouve placé est si parti-
» culière, si en dehors des communes circon-
» stances de la vie, qu'elle justifiera, je l'espère,
» à vos yeux, ma persistance dans une résolution
» qui n'a, comme mes actes précédents, pour objet
» que la conservation de la paix.

» Daignez agréer l'hommage du respect et de
» l'attachement avec lesquels j'ai l'honneur d'ê-
» tre, » etc.

» Paris, 29 mars 1834. »

Avant mon retour à Paris, habitant, comme je l'ai dit, la campagne, où la vie interne a plus d'énergie, une foule de pensées et d'émotions, telles que les peut faire naître le spectacle attristant de la société actuelle, se pressaient dans mon âme et la fatiguaient. Je crus qu'écrire ce que je ressentais me serait une sorte de soulagement. De là les *Paroles d'un Croyant.* Je n'avais nullement alors le dessein de les livrer à l'impression. Mais, à l'époque où mon récit est arrivé, les maux publics toujours croissants, l'espèce d'abattement où me semblaient tomber les hommes du courage le plus ferme, et aussi la nécessité d'un acte de ma part qui fixât clairement aux yeux de tous la position que j'avais voulu prendre en cédant pour le bien de la paix aux exigences de Rome, me déterminèrent à les publier. Le bruit de cette publication prochaine se répandit bientôt. Chacun là-dessus fit ses conjectures, et toutes n'étaient pas bienveillantes. Ne sachant que penser de ce qu'on lui disait, M. l'archevêque de Paris désira de moi des éclaircissements que je lui donnai avec la même franchise qu'ils m'étaient demandés. Je transcrirai ici sa lettre et ma réponse.

« Monsieur l'abbé,

» Vous êtes parti sans que j'aie pu avoir le
» plaisir de vous dire encore une fois adieu. Il

» m'a été impossible de vous aller chercher, » comme j'en avais le projet. Actuellement je ne » sais plus où vous êtes, ni comment vous adresser » directement cette lettre. Le moyen que je prends » sera long, je crois cependant qu'il sera sûr.

» Accoutumé à traiter avec vous d'une manière » aussi franche que cordiale, je me hâte de vous » demander le mot de ce que je viens d'apprendre, » de ce qui me paraît une énigme et peut-être une » calomnie, d'après ce que vous m'avez dit plus » d'une fois. On m'annonce donc, on me confie à » l'oreille, et sous le plus grand secret, que mé- » content de la conduite peu mesurée de tels et » tels, et de nouvelles poursuites en cour de Rome » dont vous auriez été l'objet, vous vous seriez » malheureusement décidé à lever de nouveau l'é- » tendard; qu'un ouvrage (brochure de 200 » pages) déposé chez un imprimeur de Paris, va » être sous peu jeté dans la circulation avec un » grand scandale.

» Voilà, mot pour mot, monsieur l'abbé, ce » qu'on est venu me répéter; vous devinerez faci- » lement combien je désire être instruit sur ce » point et me mettre en défense, s'il y a lieu. C'est » à vous loyal Breton que je m'adresse pour savoir » ce que je dois croire de ces murmures, et s'il y » a seulement une apparence qui les justifie. Votre » réponse me rendra plus ferme à repousser les

» accusations. Jusqu'ici j'affirme à tous ce que » vous m'avez dit : que *vous étiez résolu à garder* » *un absolu silence sur les matières de reli-* » *gion*.

» Vous me rendrez un véritable service de me » donner là-dessus un petit mot d'éclaircissement. » Je vous le demande en ami qui vous est et qui » vous sera toujours bien sincèrement et bien ten- » drement dévoué.

» Paris, 23 avril 1834. »

RÉPONSE.

« Monseigneur,

» Je vous remercie mille fois de la lettre que » vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 23 avril, » et qui me parvient à l'instant même. Soyez sûr » que je serai toujours prêt à vous donner, avec » une vérité et une franchise entière, toutes les » explications que vous me demanderez. Vous avez » raison d'être persuadé que je ne manquerai ja- » mais à l'engagement volontaire que j'ai pris de » ne plus écrire sur les matières de religion, quoi- » que, de Rome même et très-récemment, de » grands personnages m'aient conseillé de ne pas » garder le silence, parce que, disaient-ils, on en » conclura que vous êtes condamné, et vous ne

» l'êtes pas. On comprend assez comment ce con-
» seil a été dicté par le plus pur amour de la reli-
» gion elle-même et le plus vif attachement à ses
» intérêts; mais il n'a pas le moins du monde
» ébranlé ma résolution. Je n'écrirai donc désor-
» mais, ainsi que je l'ai déclaré, que sur des sujets
» de philosophie, de science et de politique. Le
» petit ouvrage dont on vous a parlé est de ce
» dernier genre. Il y a un an qu'il est composé, et,
» par sa forme qui exclut tout raisonnement suivi,
» il est particulièrement destiné au peuple. Ce qui
» m'a presque soudainement destiné à le publier,
» c'est l'effroyable état dans lequel je vois la France,
» d'un côté, et l'Europe, de l'autre, s'enfoncer ra-
» pidement tous les jours. Il est impossible que cet
» état subsiste; une pareille oppression ne saurait
» être durable, et, comme vous le savez, je suis
» convaincu que rien ne pouvant arrêter désormais
» le développement de la liberté politique et civile,
» il faut s'efforcer de l'unir à l'ordre, au droit, à
» la justice, si l'on ne veut pas que la société soit
» bouleversée de fond en comble C'est là le but que
» je me suis proposé. J'attaque avec force le sys-
» tème des rois, leur odieux despotisme, parce que
» ce despotisme qui renverse tout droit est mau-
» vais en soi, et parce que, si je ne l'attaquais
» point, ma parole n'aurait pas l'influence que je
» souhaite pour le bien de l'humanité. Je me fais

» donc peuple, je m'identifie à ses souffrances et à
» ses misères, afin de lui faire comprendre que,
» s'il n'en peut sortir que par l'établissement d'une
» véritable liberté, jamais il n'obtiendra cette li-
» berté qu'en se séparant des doctrines anarchiques,
» qu'en respectant la propriété, le droit d'autrui et
» tout ce qui est juste. Je tâche de remuer en lui
» les sentiments d'amour fraternel et la charité su-
» blime que le christianisme a répandus dans le
» monde pour son bonheur. Mais, en lui parlant de
» Jésus-Christ, je m'abstiens soigneusement de
» prononcer un mot qui s'applique au christianisme
» déterminé par un enseignement dogmatique et
» positif. Le nom même d'Église ne sort pas de ma
» bouche une seule fois. Deux choses néanmoins, à
» mon grand regret, choqueront beaucoup une
» certaine classe de personnes, qui probablement
» ne démêleront pas clairement mes intentions. La
» première, c'est l'indignation avec laquelle je
» parle des rois et de leur système de gouverne-
» ment; mais qu'y puis-je? Je résume des faits et
» je ne les crée pas. Le mal n'est pas dans le cri de
» la conscience et de l'humanité, il est dans les
» choses, et tant mieux si elles sont reconnues et
» senties comme mal. La seconde est l'intention que
» j'attribue aux souverains, tout en se jouant du
» christianisme, d'employer l'influence de ses mi-
» nistres pour la faire servir à leurs fins person-

» nelles : mais c'est encore là un fait évident, un
» fait que personne ne conteste; et je ne dis pas
» qu'ils aient réussi dans cet abominable dessein.

» A présent, monseigneur, vous savez tout: ce
» n'est pas que je ne pusse ajouter de vive voix
» beaucoup de choses qui ne sauraient s'écrire,
» mais voilà du moins l'essentiel, le fonds réel des
» choses dans toute sa vérité. J'ai cru remplir un
» devoir; cette persuasion m'a décidé, tout en
» sachant combien les opinions sur ce point va-
» rieraient selon mille et mille différences de pen-
» sée, de prévoyances et de position, et combien
» probablement j'aurais à souffrir encore de ce
» qui pourtant n'est à mes yeux qu'un nouvel acte
» de dévouement. C'est sous ce point de vue de
» ma conviction que je vous prie surtout de me
» juger. Je serai heureux, quoi qu'il arrive, si
» je conserve, avec votre estime, l'affection que
» vous avez bien voulu me témoigner, et qui a
» pour moi tant de prix.

» J'ai l'honneur d'être avec un pro
fond respect, » etc.

» La Chenaie, le 29 avril 1834. »

Le livre dont cette lettre explique le but et l'esprit, parut. Rome s'en courrouça, et il est juste de dire qu'en effet on ne pouvait guère rien

publier qui fût plus complètement en opposition avec son système politique. Je trouvai donc très-naturel qu'elle exprimât sa profonde désapprobation dans la nouvelle Encyclique du 10 juillet 1834. Tout l'y forçait en quelque sorte, ses maximes traditionnelles de persévérance dans les résolutions prises, ses engagements diplomatiques, ses intérêts enfin, tels qu'après de mûres réflexions sans doute, elle les avait compris. Le public aussi eut à porter son jugement sur le même livre. Quelques-uns le blamèrent; d'autres, en bien plus grand nombre, l'accueillirent avec sympathie. Traduit immédiatement dans les principales langues de l'Europe, plus de cent mille exemplaires furent presque aussitôt répandus, malgré les prohibitions des gouvernements et l'activité de leurs polices.

J'ai raconté avec candeur, sans aucun esprit de contention, des faits qu'il m'importait de faire connaître, attendant pour les divulguer que les passions se fussent refroidies. Chacun en tirera les conséquences qu'il croira devoir en tirer. Je n'ai ni la prétention ni le désir d'exercer aucune influence sur l'opinion d'autrui. Toute conviction sincère mérite le respect, et la conscience de l'homme est un sanctuaire sacré pour l'homme, un asile où Dieu seul a droit de pénétrer comme juge. Il m'a fallu, je l'avouerai, surmonter une

vive répugnance, pour parler de moi si longuement. C'était la première fois, ce sera la dernière. Quoi qu'on fasse désormais, quoi qu'on écrive, je m'abstiendrai de répondre. Le genre de discussion où je me suis vu engagé malgré moi, aigrit plus qu'il n'éclaire, et rarement produit-il un résultat utile. Il y a de meilleurs emplois à faire de la vie.

On sent, au reste, qu'après avoir conçu tout un ensemble de choses sous certaines notions fondamentales que de bonne foi l'on croyait universellement admises, on est averti qu'on se trompait, que les bases sur lesquelles l'esprit s'appuyait n'étaient que de fausses imaginations, qu'en un mot on a vécu, durant longues années, dans une involontaire et complète erreur sur des points d'une importance première; on sent, dis-je, que cela fait nécessairement beaucoup réfléchir. Les questions prennent une face nouvelle, et force est bien de chercher ailleurs le vrai qui vous échappe. Les controverses, si elles continuaient, ne pourraient dès lors être renfermées dans leurs anciennes limites : plus générales, elles s'établiraient sur des sujets tout différents. Je regarde donc et je désire qu'on regarde ce court écrit comme destiné à clore la série de ceux que j'ai publiés depuis vingt-cinq ans. J'ai désormais des devoirs et plus simples et plus clairs. Le reste de ma vie sera, je l'espère, consacré à les remplir, selon la mesure de mes

forces. Il n'est demandé à personne rien de plus.

Qu'on ne s'y trompe pas, le monde a changé : il est las des querelles dogmatiques. A quoi le plus souvent servent-elles en effet, qu'à semer la discorde entre des frères, à exciter des haines farouches, à masquer des passions hideuses, l'envie, la cupidité, l'ambition ? Le génie de la dispute, qui a ébranlé tant de vérités, n'en affermit jamais une seule. Père des persécutions et de tous les crimes que le fanatisme enfante, il est le mauvais démon de l'humanité. Une longue trace de sang marque son passage à travers les siècles. Les voies de Dieu, au sein de ses œuvres, se reconnaissent à de tout autres signes, on le sait maintenant. Maintenant on commence à comprendre que la violence ne persuade personne, que la contrainte détourne de la foi et la rend à bon droit suspecte, que la vérité et la charité sont deux sœurs divines à qui, en les envoyant sur la terre, le Père céleste a dit : Allez et ne vous séparez jamais. Voulez-vous que les hommes vous écoutent, parlez-leur un langage d'union, annoncez-leur des doctrines de paix, rappelez-leur la loi éternelle dont l'amour est le sommaire. Dites-leur qu'ils seront chrétiens quand ils sauront aimer, heureux et libres quand ils seront chrétiens. Jésus-Christ leur montra, il y a dix-huit cents ans, le but auquel depuis ils n'ont pas cessé de tendre : guidez-les vers ce but,

aidez-les à l'atteindre, et ils vous béniront, et ils vous reconnaîtront pour les ministres de celui qui, prenant pitié du pauvre, du faible, de tout ce qu'une société pervertie opprime ou délaisse, est venu rétablir ici-bas le règne de Dieu, en rétablissant la fraternité parmi ses enfants investis des mêmes droits, soumis aux mêmes devoirs.

Aucune philosophie, aucune religion n'eut, avant le christianisme, aussi visiblement pour objet de reconstituer le genre humain dans l'unité, ni par conséquent ne connut comme lui cette souveraine loi de notre nature. L'unité, c'est l'ordre parfait, la paix, la puissance à son plus haut terme, la plénitude des biens et de la vie. Le christianisme donna pour base à ce grand édifice que les siècles devaient progressivement élever, l'égalité non moins méconnue des hommes entre eux; et en effet quelle unité pourrait-on concevoir entre des êtres originairement et naturellement inégaux? Mais de l'égalité découle la liberté ou l'indépen dance réciproque, en ce sens que nul ne possède le droit natif et intrinsèque de commander à aucun autre; car ce droit impliquerait une supériorité de nature. Sans égalité donc point d'unité, sans liberté point d'égalité; mais point de liberté non plus sans des devoirs mutuels volontairement accomplis par la volonté se portant d'elle-même et sans contrainte à tout ce qui produit l'union entre

les êtres égaux : autrement chacun n'aurait d'autre règle que son intérêt, sa passion; et du conflit de tant de passions, de tant d'intérêts opposés naîtraient aussitôt, avec la guerre, la servitude et la tyrannie. Or l'obéissance libre au devoir est une obéissance d'amour; et lorsque l'amour s'affaiblit la liberté décline en même proportion. A la place de l'union volontaire et morale dont il est le principe, la force, loi des brutes, opère une union purement matérielle. Le christianisme donc, pour atteindre sa fin, dut inculquer par-dessus tout le précepte de l'amour, et ce précepte le résume complètement. Détruire sur la terre le règne de la force, y substituer le règne de la justice et de la charité, et réaliser ainsi entre les membres de la grande famille humaine, individus et peuples, l'unité dans laquelle chacun vivant de la vie de tous participe au bien-être commun, sous les conditions les plus favorables au développement de ce bien-être même; telle est la tendance évangélique, en opposition manifeste avec les maximes qui onrégi le monde dans le passé et le régissent encore aujourd'hui. Soutenir ces maximes en pratique ou en théorie, chercher à perpétuer leur funeste influence, à établir l'ordre sur la force au lieu de l'établir sur l'amour, sur l'égalité, sur la liberté, c'est donc combattre le christianisme; et le combattre bien vainement, car quelle puissance pourrait pré-

valoir contre les lois essentielles de l'homme? Ceux que d'exécrables passions pousseraient à cette tentative insensée, qui, à quelque titre que ce fût, satellites des pouvoirs injustes, se rendraient l'instrument de leurs iniquitée, les défenseurs de leurs prétentions insolentes, énormes, de leurs systèmes impies d'éternelle oppression; qui, continuant de diviser les enfants du même père en deux classes ennemies, l'une de quelques privilégiés, l'autre du peuple, diraient aux privilégiés : A vous la domination, les jouissances, l'oisiveté, les richesses; au peuple : A toi l'obéissance, le travail, la misère, et la faim et la soif : ceux-là, mis au ban de l'humanité, seraient tôt ou tard balayés de la terre comme une race maudite en guerre avec Dieu et avec l'ordre voulu de Dieu.

Soit qu'on regarde au dehors? soit qu'on rentre en son âme, pour y interroger cet instinct mystérieux de l'avenir inhérent à chaque créature, tout nous avertit qu'une grande transformation se prépare. La vie, retirée au fond des choses, y palpite avec énergie : l'enveloppe dont elle était revêtue s'est desséchée sous l'haleine du temps. Un double travail de destruction et de régénération, mais celle-ci peu apparente encore pour qui ne pénètre pas au-dessous des surfaces, s'accomplit dans la société. Elle rejette ses vieilles institutions mortes désormais, elle rejette les idées qui les animèrent

avant que la raison se fût élevée à une notion plus étendue, plus exacte et plus pure du droit. Des sentiments nouveaux, de nouvelles pensées annoncent une ère nouvelle. Les voix qui partent des ruines du passé, apportent à l'oreille des jeunes générations des sons étranges qui les étonnent, des paroles vides qu'elles ne comprennent point. Pleines d'ardeur et de confiance, elles marchent vers le point du ciel où la lumière leur est apparue, laissant derrière elles les larves de tout ce qui n'est plus se traîner et gémir dans la nuit. Retrograder ou s'arrêter, le voulussent-elles, elles ne le pourraient pas. Une irrésistible puissance les force d'avancer toujours. Qu'importe les périls, les fatigues de la route? Elles disent comme les croisés, *Dieu le veut!* Le génie aussi prophétise. Du haut de la montagne, il a découvert la terre lointaine où le peuple se reposera au sortir du désert ; et nos neveux un jour en possession de cette terre heureuse, se rediront d'âge en âge le nom de celui dont la voix encouragea leurs pères dans le voyage.

« La société telle qu'elle est aujourd'hui n'exis-
» tera pas : à mesure que l'instruction descend
» dans les classes inférieures, celles-ci découvrent
» la plaie secrète qui ronge l'ordre social depuis le
» commencement du monde ; plaie qui est la cause
» de tous les malaises et de toutes les agitations po-
» pulaires. La trop grande inégalité des conditions

» et des fortunes a pu se supporter tant qu'elle a
» été cachée d'un côté par l'ignorance, de l'autre
» par l'organisation factice de la cité ; mais aussitôt que cette inégalité est généralement aperçue,
» le coup mortel est porté.

» Recomposez, si vous le pouvez, les fictions
» aristocratiques ; essayez de persuader au pauvre,
» quand il saura lire, au pauvre à qui la parole
» est portée chaque jour par la presse, de ville en
» ville, de village en village ; essayez de persuader
» à ce pauvre, possédant les mêmes lumières et la
» même intelligence que vous, qu'il doit se soumettre à toutes les privations, tandis que tel
» homme, son voisin, a, sans travail, mille fois
» le superflu de la vie ; vos efforts seront inutiles :
» ne demandez point à la foule des vertus au-delà
» de la nature.

» Le développement matériel de la société accroîtra le développement des esprits. Lorsque la
» vapeur sera perfectionnée ; lorsque, unie au télégraphe et aux chemins de fer, elle aura fait disparaître les distances, ce ne seront pas seulement les marchandises qui voyageront d'un bout
» du globe à l'autre avec la rapidité de l'éclair,
» mais encore les idées. Quand les barrières fiscales et commerciales auront été abolies entre
» les divers États, comme elles le sont déjà entre
» les provinces d'un même État ; quand le *salaire*,

» qui n'est que l'*esclavage* prolongé, se sera
» émancipé à l'aide de l'égalité établie entre le
» producteur et le consommateur; quand les divers
» pays, prenant les mœurs les uns des autres,
» abandonnant les prégurés nationaux, les vieilles
» idées de suprématie ou de conquête, tendront à
» l'unité des peuples; par quel moyen ferez-vous
» rétrograder la société vers des principes épuisés?
» Bonaparte lui-même ne l'a pu : l'égalité, et la
» liberté, auxquelles il opposa la barre inflexible
» de son génie, ont repris leur cours et emportent
» ses œuvres; le monde de force qu'il créa s'éva-
» nouit; sa race même a disparu avec son fils. La
» lumière qu'il fit n'était qu'un météore.....

» Un avenir sera, un avenir puissant, libre,
» dans toute la plénitude de l'égalité évangélique;
» mais il est loin encore, au-delà de tout horizon
» visible : on n'y parviendra que par cette espé-
» rance infatigable, incorruptible au malheur,
» dont les ailes croissent et grandissent à mesure
» que tout semble la tromper; par cette espérance
» plus forte, plus longue que le temps, et que le
» chrétien seul possède (1). »

(1) M. de Châteaubriand, *Essai sur la littérature anglaise*, t. II, p. 391 et suiv.

DES MAUX DE L'ÉGLISE

ET DE LA SOCIÉTÉ,

ET

DES MOYENS D'Y REMÉDIER.

Instaurare omnia in Christo.
Ephes., I, 10.

CHAPITRE PREMIER.

INTRODUCTION.

Bien que le peuple d'Israël, conduit par une main toute-puissante, eût des promesses certaines de durée, il n'en éprouva pas moins des vicissitudes nombreuses; tour à tour glorieux, humilié, libre sous le ciel de la patrie, captif sur des rives étrangères, selon qu'il demeurait fidèle à sa loi, ou qu'un esprit d'erreur l'emportait en des voies trompeuses. Car, ainsi qu'en tous les enfants d'Adam, un principe de désordre luttait sans cesse, au sein de ce peuple, contre le principe de vie.

Ses grandes destinées lui pesaient. Des hauteurs où Dieu l'avait élevé pour indiquer au genre humain la route de l'avenir, il abaissait ses regards sur la plaie, impatient de se mêler à la foule qui se remuait là, ivre d'une joie malade. Séduit par la religion des sens, par l'éclat et l'attrait d'une société brillante comme le soleil d'Orient, voluptueuse comme la nature qu'il féconde ; séduit par la servitude même, il descendait : et aussitôt l'invisible vertu qui émanait du Saint des Saints pour conserver la nation choisie, semblait y rentrer momentanément. Les Chérubins repliaient leurs ailes sur l'arche sacrée. La nuit se faisait; et dans cette nuit, je ne sais quelle lueur funèbre montrait à l'horizon le fantôme de la mort. Et à ces époques lamentables, d'où partaient les premiers exemples de la prévarication? Qui donnait le signal de la révolte contre Jéhova, et provoquait les calamités dont le récit, après tant de siècles, nous épouvante encore? Les rois et leurs flatteurs, les grands, les prêtres mêmes. La corruption rampait du trône à l'autel, et de l'autel au trône. Des pontifes, sans zèle et sans foi, ouvraient aux passions les portes du sanctuaire. Les cérémonies du culte antique, devenues un vain spectacle, voilaient mal l'ambition, le luxe, l'avarice, seules divinités que désormais on y adorât; et quand le crime des uns, l'indifférence des autres, avaient placé l'État et la religion qui lui ser-

vait de base sur le bord de l'abîme, une politique stupide, impie, achevait de les y précipiter. Toutefois ni les avertissements, ni les conseils, ni les prophéties ne manquaient au peuple qui se perdait. La douleur et l'indignation soulevaient de fortes poitrines, et du fond du désert, dernier asile de la conscience en ces temps de bassesse et d'aveuglement, des voix tonnantes jetaient la menace au milieu de Jérusalem.

Semblable en cela au peuple de Dieu qui en était le type, l'Église aussi a traversé bien des jours mauvais, a subi bien des épreuves depuis son origine. Persécutée au dehors par les puissances mondaines, elle a été travaillée au dedans par les hérésies, les schismes, nécessaires, dit saint Paul (1); par les désordres de ses ministres, ou leur insouciante langueur. Il y eut des époques désolantes où l'on aurait cru qu'elle allait périr, tant les attaques dirigées contre elle étaient violentes et multipliées, ou tant elle paraissait épuisée en elle-même. Car la force infinie qui la soutient est invisible; tandis que l'élément humain qui combat cette force divine, frappe incessamment tous les yeux. Ainsi, lorsque le marteau des rois tombait de son énorme poids sur l'édifice sacré, on voyait ce qui brise, on ne voyait pas ce qui résiste, ou ce

(1) *I. Corinth.*, XI, 19.

je ne sais quoi de plus secret encore qui répare. Lorsque l'erreur amoncelait ses nuages, on voyait les ténèbres s'épaissir, on ne voyait pas les rayons de la vérité indéfectible qui, d'en haut, pénétraient ces nuages et peu à peu les dissipaient. Lorsque, dans la chrétienté presque entière, tous les vices recouvraient le sacerdoce comme un vêtement, on voyait cette enveloppe impure, on ne voyait pas l'énergie interne qui bientôt allait la rejeter, on ne voyait pas l'amour, l'amour indestructible qui préparait intérieurement de nouveaux prodiges de vertu, de foi, de zèle et de sacrifice. Il en sera de même jusqu'à la fin. Jusqu'à la fin l'Église offrira ce mélange de la misère de l'homme et de la puissance de Dieu. Infirme dans sa partie terrestre, elle paraîtra près de se dissoudre, à certains moments de sa durée. On dira, Son terme est venu, le voilà qui penche vers la tombe, et l'on ne se trompera pas tout à fait, car quelque chose qui est en elle, mais qui n'est pas elle, devra mourir effectivement. Ce sera tantôt ce que le cours des choses et des passions humaines y aura établi d'étranger et souvent même de contraire à sa nature; tantôt ce qui, passager en soi, aura vieilli avec les âges: des formes usées, des institutions qui, ne tenant pas à son essence, varient selon les temps, l'état de la société et ses besoins divers. Mais après avoir abandonné cette dépouille décrépite, et livré

ce qui est de l'homme à la destinée de l'homme, on la verra relevant la tête, sourire aux peuples rassurés et marcher devant eux, avec une vigueur nouvelle, vers le but assigné par le Créateur à l'humanité rachetée par son fils.

Toutefois, et quoique Dieu seul, présent à son Église, soit le principe vivant, l'efficace énergie qui la conserve et la développe, il est dans l'ordre voulu de lui qu'à l'action des causes qui tendent à la détruire ou à l'altérer, on oppose une action réparatrice, afin que la créature libre concoure, selon les lois de l'ordre, au salut universel et à sa propre régénération. Aussi ce devoir, imposé à tous, a-t-il été constamment rempli, au moins par quelques-uns, aux époques même des plus grandes ténèbres et de l'affaiblissement le plus général. Car la grâce ne tarit jamais, et jamais non plus Dieu ne laisse l'erreur sans avertissement, ni la prévarication sans menace. Dans les plus sombres jours de l'Église, toujours il part de quelque point de l'horizon des jets de lumière suffisants pour éclairer ceux qui n'ont pas résolu de se perdre. Toujours on entend des voix qui redisent sur la terre ce qui de toute éternité a été dit dans le ciel. Si la discipline se relâche, si les mœurs se corrompent, et qu'oubliant les réalités immortelles, ceux à qui le Christ a montré au-delà du sépulcre les biens véritables s'égarent

dans les rêves d'ici-bas, aussitôt Dieu suscite de saints réformateurs, des hommes animés de son esprit, puissants en œuvres et en parole, et la face du monde est renouvelée, et la ferveur renaît, et les âmes haletantes d'un désir céleste recommencent à aspirer vers leur vraie fin. Ce sera quelquefois un chrétien obscur, un pauvre moine, une simple femme (1), qu'il chargera d'instruire les rois ou de réveiller les pasteurs endormis. Il ira prendre sur la montagne un pâtre grossier et il lui dira : « Va, et prophétise à Israël mon » peuple (2). » Surtout s'il veut faire quelque chose de grand, opérer l'un de ces mouvements profonds qui laissent d'éternelles traces dans la société, il ne choisira point d'ordinaire un homme armé de puissance ou revêtu d'autorité; mais, dans quelque grotte solitaire, tout à coup son esprit saisira un humble ermite, sans nom, sans lettres, sans autre force que celle qui lui vient d'en haut; et à la parole de cet envoyé que nul ne connaît, soudain les peuples s'agiteront; on entendra un bruit comme d'armées qui se choquent, de royaumes qui tombent; et dans les âges qui suivront on racontera comment l'Europe, s'arra-

(1) Sainte Hildegarde.

(2) Et tulit me Dominus cùm sequerer gregem, et dixit Dominus ad me : Vade, propheta ad populum meum Israël. *Amos*, VII, 15.

chant de ses fondements, se précipita sur l'Asie, pour sauver la foi et la civilisation chrétienne.

Il arrivera aussi que des abus profondément enracinés, et dont on aura vainement demandé la réforme, appelleront un autre genre d'intervention de la Providence. Alors, dans son courroux miséricordieux, le Dieu des vengeances sifflera, et des extrémités de la terre accourra celui qu'il a chargé d'exercer ses châtiments (1); ou bien il déchaînera pour un temps l'esprit de révolte, il commandera à la tempête de souffler, à la mer de soulever ses flots, et ils passeront et repasseront (2) sur les temples souillés, emportant pêle-mêle avec leurs débris les indignes ministres qui les profanaient, et les balayant comme l'algue. Tout cela est clémence, tout cela est bonté. Il fallut que l'Océan épuisât ses abîmes pour purifier la terre aux jours de Noé, et prévenir la perte totale et irrémédiable de la race humaine.

D'autres fois, il se formera comme une sorte d'opinion commune, qui, croissant peu à peu, se trouvera partout répandue, sans qu'on puisse ni en démêler l'origine, ni en suivre les progrès. L'instinct d'une réformation indispensable, d'un changement qui se prépare, d'un développement, d'une

(1) Et sibilabit ad eum de finibus terræ, et ecce festinus velociter veniet. *Is.*, V, 26.

(2) Flagellum inundans. *Ib.*, XXVIII, 15.

révolution, se manifestera de mille manières, de sorte que chacun sera dans l'attente, et qu'en voyant le soleil se lever, on se demandera s'il doit éclairer jusqu'au soir ce qu'il avait éclairé la veille. C'est encore là, et plus que tout le reste, un de ces avertissements que Dieu donne à ceux à qui il a confié le gouvernement soit des choses divines, soit des choses humaines. Ces époques sont fréquentes dans l'histoire des empires, et il s'en est rencontré aussi dans l'histoire de l'Église. La racine du pouvoir semble alors desséchée : mais avec cette différence que celle de l'Église reverdit toujours et bientôt, tandis que les autres meurent pour jamais. En ces circonstances, ou le chef de la société chrétienne, attentif à ces graves symptômes, fait ce qui doit être fait, opère lui-même les changements inévitables ; ou Dieu, par de grandes catastrophes, accomplit ce que le temps a rendu nécessaire. Car tous les maux qui désolent le monde, tous les désordres qui signalent certaines ères de transition, ont pour cause principale les opiniâtres résistances opposées à la loi du progrès qui régit le genre humain, et particulièrement la société dans laquelle le Christ a déposé le germe d'une perfection sans bornes assignables.

Or, que nous vivions aujourd'hui à l'une de ces époques où tout tend à se renouveler, à passer d'un état à un autre état, c'est ce que nul, on peut

le dire, n'oserait révoquer en doute. Jamais il n'exista de pressentiment plus vif, de conviction plus universelle : seulement les uns s'effraient et les autres espèrent, parce que, selon qu'ils sont tournés vers l'avenir ou vers le passé, ils voient la vie ou ils voient la mort. Mais, je le répète, tous croient à un changement profond, à une révolution totale prête à s'opérer dans le monde. Donc elle s'accomplira. En vain l'on voudrait retenir ce qui fuit, remonter le cours du temps, ou se fixer dans le chaos de la société actuelle, il est impossible. Il y a ici, dans le fond des choses, une nécessité souveraine, fatale, irrévocable, supérieure à toute puissance. Qu'est-ce que ces petits bras tendus pour rejeter en arrière le genre humain, et que feront-ils? Une force irrésistible pousse les peuples : quoi qu'on fasse, ils iront là où ils doivent aller; nul ne les arrêtera sur la route des siècles, car c'est sur cette route que, de proche en proche, et en avançant toujours, l'homme se prépare pour l'éternité.

Il importe surtout à l'Église de ne pas s'y méprendre et de reconnaître de bonne heure la place qu'il lui convient d'occuper dans l'ordre nouveau, la place que lui a marquée cette providence qui vieille perpétuellement sur ses destinées. Ceux qu'elle a chargés de la conduire ont de nos jours une mission dont la grandeur doit les pénétrer, je ne dirai pas

d'étonnement, mais d'épouvante : car qui pourrait calculer les suites d'une faute commise, d'une erreur même involontaire, au moment décisif où tout un monde ébranlé cherche son équilibre, et s'agite convulsivement pour trouver sa voie à travers l'espace ténébreux ? C'est à l'Église, à l'Église seule qu'il appartient de la lui montrer : mais il faut pour cela qu'elle le précède, il faut qu'elle marche, il faut que ses propres guides sondent d'un œil sûr l'avenir immense qui s'ouvre devant eux, pour s'orienter, en quelque sorte, au milieu des écueils, sur l'éternel pôle de la vie. Telle est la tâche qui leur est confiée. Ils ne l'accompliront pas sans doute avec les seules lumières de l'homme : car qu'est-ce que l'homme sait, et que voit-il ? Il leur viendra un autre secours : un rayon d'en haut les éclairera : les promesses nous en assurent. Sous le nouveau ciel où le cours des âges emporte l'arche sainte, apparaîtront à leurs regards de nouvelles constellations. Mais encore est-il nécessaire qu'ils observent attentivement tous les signes qui peuvent servir à leur faire discerner la route qu'ils doivent suivre : autrement que seraient-ils, sinon des aveugles qui conduisent d'autres aveugles (1) ? Les pressentiments des peuples, leur instinct, leurs vœux unanimes, un certain fonds de pensées

(1) Cæci sunt, et duces cæcorum. *Matth.*, XV, 14.

constantes que n'altèrent point les opinions variables, sont au nombre de ces signes qui ne trompent point. Qu'ils se gardent donc de les mépriser. Toutes les créatures, et combien davantage les plus nobles! ont en elles-mêmes une puissance secrète qui les porte vers leur fin, je ne sais quelle voix qui leur suggère les moyens d'y parvenir. Vous que Jésus-Christ a placés à la tête de son Église, écoutez cette voix! Tenez-vous avec soin dans la direction divine des choses. Aisément on s'abuse quand on s'arrête au caractère superficiel que les passions impriment aux événements, à des circonstances secondaires, à des accidents passagers, semblables aux vagues qui se croisent en tous sens sur une vaste mer, dont la masse compacte et profonde se meut d'un mouvement uniforme. Dieu ne fait pas tout, même dans l'Église. Il veut que les chefs qu'il lui a donnés concourent par leur libre action à l'accomplissement de ses desseins sur elle. Et c'est pourquoi, sans qu'elle puisse périr, sans que nul puisse jamais accuser de mensonge la parole céleste, l'Église néanmoins peut souffrir, et souffrir beaucoup, et souffrir longtemps des fautes de ses ministres. Or, des dangers auxquels leurs erreurs la peuvent exposer, le plus grand est celui qui résulte pour elle d'une position telle qu'elle se trouve en discordance avec un état inévitable de la société, avec un état qu'elle

ne saurait changer radicalement, et plus encore qui ne doit pas être changé radicalement. Alors il y a lutte, une lutte terrible, entre les éléments mêmes de la nature humaine, et l'homme fuit Dieu, si on l'ose dire, pour ne pas cesser d'être homme. Il se détourne momentanément du chemin qui traverse le temple, lorsqu'on l'a fermé du côté vers lequel sa nature le force à se diriger. Il renversera le temple même, s'il n'a pas d'autre moyen de se frayer un passage; car il faut qu'il avance fût-ce sur des ruines, et il n'est rien de si sacré qu'il épargne en ces moments d'une sorte d'enthousiasme, de possession inénarrable, où il entend, comme au fond de l'avenir, une voix mystérieuse qui l'appelle. Plus, au contraire, l'obstacle qu'il rencontre est saint en soi, puis il s'en indigne : il se rue sur lui avec une fureur qu'excite le contraste entre cette sainteté même et ce qu'il y a de divin aussi dans la puissance interne par laquelle il se sent dominé. Ce n'est pas impiété réfléchie, voulue; mais étonnement, angoisse; l'angoisse horrible d'un être, qui, ne pouvant comprendre cette apparente opposition de Dieu à Dieu, se trouble en lui-même, et brise l'autel contre lequel il ne saurait appuyer avec foi son cœur.

Je parle ici des masses, et non de quelques rares individus, espèce de race sauvage, errante dans les déserts du monde intellectuel, qui haïssent la vé-

rité comme vérité, et le bien comme bien. Jamais l'irréligion ne s'enracine au sein du peuple, sans quoi la société se dissoudrait immédiatement. De tous ses besoins le besoin de croire est le plus invincible. Quand donc il paraît, à certains instants, abandonner toute croyance, soyez sûr que non-seulement cet abandon ne sera que passager, mais qu'il n'est pas même réel : il y a en lui perturbation, et non destruction des lois de la vie. Ce que le peuple repousse alors, ce n'est point la religion, mais ce qu'on a joint arbitrairement à la religion, les idées étrangères, les intérêts humains auxquels on a donné, au moins imprudemment, un asile dans le sanctuaire. Chassez-en ces idoles ; qu'il n'y trouve, qu'il n'y voie que la Divinité, et il se prosternera devant elle avec plus de respect, avec plus d'amour que jamais.

Il peut arriver aussi qu'il se sépare du culte et tombe dans une sorte d'incrédulité pratique, non par aversion pour ce culte, mais par antipathie contre ses ministres. Quand le prêtre se tranforme en homme de parti, quand il se fait le représentant d'une faction politique quelconque, il devient d'autant plus odieux qu'on avait de sa mission une idée plus haute : et cela n'est que juste au fond ; car quel crime égal à celui d'identifier les choses de la terre aux choses du ciel, les illusions du temps aux réalités impérissables ; que de mettre une opi-

nion, une passion, un intérêt, sur l'autel à côté du Christ, et quelquefois à la place du Christ? Le prêtre a deux devoirs : tout-puissant, s'il les remplit ; rien s'il les viole, et moins que rien , car la haine publique , et quelque chose de pis que la haine, le mépris, le suit comme son ombre. Il doit d'abord être l'homme de Dieu et ensuite l'homme du peuple : l'homme de Dieu, élevé au-dessus de tout ce qui passe, et regardant ces vaines ombres passer, comme le voyageur , du haut de la montagne, voit les nuages légers que le vent chasse sur ses flancs; l'homme du peuple , envoyé pour lui montrer la voie du salut, adoucir ses misères, consoler son exil, enchanter ses douleurs en lui racontant les joies futures et les merveilles de la patrie : l'homme de Dieu, prêt sans cesse à se sacrifier à tous et les embrassant tous dans son amour immense; l'homme du peuple, associé à son sort quel qu'il soit, à ses craintes, à ses espérances, à ses vœux, à ses griefs, à ses succès et à ses revers, s'unissant à sa vie par tous les points pour le pénétrer de la vie divine.

Tels sont les rapports que le christianisme, lorsqu'il demeure lui-même, lorsque rien ne dérange son cours naturel, établit entre les pasteurs et le troupeau : tel fut l'esprit qui anima le clergé catholique aux temps de sa grandeur et de sa force véritable; et quand cet esprit s'est altéré, on a vu constam-

ment l'influence du prêtre diminuer en proportion, la foi s'affaiblir, et quelquefois s'éteindre. A ces époques de crise; la maladie interne qui travaille la société prend diverses formes, se manifeste par divers symptômes. Tantôt les nations, après un long dépérissement, s'en vont achever de pourrir dans un sépulcre infâme; tantôt saisies d'une sorte de vertige, elles chancellent comme un homme ivre; tantôt elles entrent en convulsions et se déchirent elles-mêmes; tantôt il se développe en elles un principe de salut, qui lutte contre le mal dont elles sont atteintes et finit par en triompher. Mais, soit qu'elles guérissent, soit qu'elles succombent, il faut toujours chercher dans le clergé la vraie cause de ces perturbations sociales, de ces alternatives de foi et d'incrédulité, d'ordre et de désordre; en un mot c'est lui seul, en dernier résultat, qui, fidèle à sa mission, ou qui l'oubliant, fait les destins du monde.

Et maintenant où en est ce monde? où en est la religion? où en est l'Église? J'entends de toutes parts des plaintes lamentables : un cri de détresse s'élève à l'orient, et il est répété à l'occident. Qu'est-ce donc qui se passe sur la terre? qu'est-ce que ces glas qui tintent dans le lointain, ces pleurs, ce deuil, cette universelle angoisse? Ainsi que le disent quelques-uns, assisterions-nous aux funérailles du christianisme vieilli? Était-il destiné à

s'user comme tout le reste? Devait-il arriver un temps où, lui aussi, ne serait plus qu'un souvenir? Les espérances du genre humain sauvé sur le Golgotha n'auraient-elles été que le rêve de vingt siècles? Devaient-elles rencontrer au bout de ce terme un second tombeau, un tombeau scellé pour jamais, et ce tumulte des peuples en mouvement ne serait-il que le convoi du Christ? Non, non, laissez ces vaines frayeurs aux âmes défaillantes, à ceux dont le cœur engourdi a presque cessé de battre, et dont la vue s'est affaiblie dans les ténèbres: ne vous troublez point de la joie lugubre de ces pauvres insensés, qui, n'ayant que la mort pour se consoler de la mort, croient le soleil éteint quand autour d'eux ils ont fait la nuit en remuant la poussière du sépulcre. Le Christ est ressuscité, il vit, il vivra toujours; et la vie qui est en lui, la vie dont il est la source intarissable, est aussi et sera perpétuellement la vie de l'Église, durant son pélerinage ici-bas, et après, dans l'éternité, où elle se dilatera sans fin.

Mais parce que l'Église ne saurait périr, parce qu'elle sortira certainement victorieuse de toutes les épreuves, on ne doit ni demeurer indifférent à ses souffrances, ni s'abuser sur la gravité des maux dont elle gémit. Car, d'un côté, avant que Dieu n'en arrête le progrès, ils peuvent la conduire au bord de la ruine, et causer la perte d'une multitude

d'âmes ; et, d'un autre côté, comme nous l'avons dit, ce Dieu, dont la puissance est seule efficace, exige cependant le concours de l'homme dans tout ce qu'il fait pour le salut de l'homme. Les bons même, ceux du moins qui souvent passent pour tels dans l'opinion commune, sont sujets, à cet égard, à plusieurs sortes d'illusions. Tantôt ils essaient de se persuader qu'au fond l'état des choses n'est pas aussi triste que quelques-uns le prétendent, qu'on s'alarme trop et non sans danger, afin de tirer de là un prétexte de rester en repos ; ils veulent dormir tranquilles. Tantôt, au contraire, ils s'exagèrent ce que cet état a d'inquiétant, pour en conclure l'inutilité des efforts humains, et renvoyer tout à la Providence. D'autres fois, ils conviennent qu'il serait pressant, indispensable de chercher un remède au mal ; mais ce soin ne les concerne pas, c'est la charge, le devoir d'un autre : et sur ces motifs divers, chacun s'enveloppe dans son manteau, et s'assied pour regarder de loin l'édifice que la flamme ravage ou que la tempête ébranle, et dont, d'heure en heure, ils voient crouler çà et là d'énormes pans.

Insouciance, paresse, amour d'une vie molle, peur surtout, la tremblante peur, voilà ce qui aveugle ou corrompt les débiles consciences de tant d'hommes, qui s'en vont balbutiant avec une sécurité feinte : *Paix, paix, et il n'y a point de*

paix (1). Ils craignent le travail, ils craignent le combat, ils craignent tout, excepté ce qu'il faudrait craindre. Je vous le dis, il y a un œil dont le regard tombe d'en haut comme une malédiction sur ces lâches. Et pourquoi donc croient ils être nés? Dieu n'a point mis l'homme sur cette terre pour s'y reposer comme dans la patrie, ou pour s'engourdir quelques jours dans un indolent sommeil. Le temps n'est pas une brise légère qui en pasant carresse et rafraîchisse son front, mais un vent qui tour à tour le brûle et le glace, une tempête qui emporte rapidement sa frêle barque, sous un ciel nébuleux, à travers les rochers. Il faut qu'il veille, et rame, et sue; il faut qu'il violente sa nature et plie sa volonté à l'ordre immuable qui la froisse et la brise incessamment. Le devoir, le sévère devoir s'assied près de son berceau, se lève avec lui quand il en sort, et l'accompagne jusqu'à la tombe. On se doit à ses frères aussi bien qu'à soi, on se doit à son pays, à l'humanité, on se doit surtout à l'Église qui, si on veut, e bien entendre, n'est que la famille universelle, la grande cité d'où le Christ, roi en même temps que pontife, domine les mondes, appelant, de tous les points de l'univers, les créatures libres à s'unir sous les lois éternelles de l'intelligence et de l'amour.

(1) Dicentes : Pax, pax, et non erat pax. *Jerem.*, VI, 14.

Et puisqu'il s'adresse à tous, et que nous sommes tous soldats dans la grande guerre que se livrent ici-bas le bien et le mal, l'ordre et le désordre, la lumière et les ténèbres ; puisqu'il y a place à tous les efforts, et que tous sont voulus, strictement commandés par le chef suprême de la société dans laquelle se forment les élus, nous aussi, obscur chrétien, nous lui apporterons, nous lui dédierons les nôtres, si faibles qu'ils soient. L'humble offrande du pauvre pâtre ne fut-elle pas reçue du Dieu qui venait de naître, avec autant d'amour que les riches dons des rois? Non, notre langue ne sera pas muette lorsqu'il y a une parole de mort qui parcourt la terre et la dévaste : nous ne demeurerons pas immobile et la tête voilée sur les bords du torrent qui sape les fondements du temple, en détache chaque jour quelques pierres, et les roule avec les débris de tout ce qui passe, de tout ce qui n'a qu'un temps, cabanes, palais et trônes. Que ceux-là se lèvent avec nous qui ont à cœur les choses éternelles? Que ceux-là joignent leurs voix à notre voix, leurs bras à notre bras, qui aiment Dieu et les hommes, qui les aiment *de tout leur esprit, de toute leur âme, de toutes leurs forces,* et pour qui le reste n'est rien! A quoi bon se plaindre, si l'on n'agit pas? à quoi bon répandre en secret quelques larmes stériles? La foi demande des œuvres et non des pleurs ; elle demande le dé-

vouement de soi, le sacrifice, parce que c'est lui qui sauve, lui seul; elle demande des chrétiens qui regardent le monde de haut, et heurtent l'obstacle avec hardiesse, des chrétiens qui sachent dire : Mourons! et plus que cela, qui sachent dire : Vivons! car celui qui meurt triomphe seul, et le triomphe que l'homme doit chercher, ce c'est pas le sien, mais celui de sa cause.

La nôtre est celle du catholicisme, celle de l'Église, inséparable en soi de la cause de la société. Défendre l'Église et travailler à ranimer son antique vie, depuis trop longtemps défaillante, c'est donc défendre la société et travailler au salut des peuples, partout aujourd'hui si souffrants qu'on ne sait où trouver, dans les siècles antérieurs, une misère comparable à leur misère. Privé des rayons du ciel, le monde social, sombre, froid, humide, est devenu pour eux une sorte de cachot dans lequel on les a murés, comme on a muré Dieu dans ses temples. Douleur partout, servitude partout. Les gémissements qui sortent du sanctuaire rencontrent, dans l'atmosphère infecte et lourde qui recouvre la vieille Europe, les gémissements qui partent des chaumières. *Ingemiscit et parturit omnis creatura* (1) : L'humanité entière pousse un long cri d'angoisse et s'efforce

(1) *Rom.*, VIII, 22.

d'enfanter un ordre nouveau : ce qui est pèse sur sa poitrine comme un poids étouffant; elle le secoue pour respirer, on appelle cela révolte : qu'importe le nom? elle veut vivre, voilà tout. Mais, je le répète, la vie des nations, principalement à l'époque présente, ne peut être que la vie du catholicisme, la vie de l'Église. C'est donc sur l'Église qu'il faut premièrement porter ses regards; c'est à ses maux qu'il faut s'occuper de trouver un remède, car il n'en est aucuns qui ne dérivent de ceux-là.

Ortel est le but que nous nous proposons. Nous voulons rechercher quel est en général dans le monde, et en particulier dans chaque pays, l'état de l'Église. Puis, après avoir examiné les symptômes et les effets du mal qui la travaille, de cette décadence progressive, de cette langueur chaque jour croissante, qui voile à presque tous les yeux sa force impérissable, nous indiquerons avec candeur les moyens, selon nous, les plus propres à ranimer sa vigueur interne, et à lui rendre ainsi l'action qu'elle doit exercer perpétuellement, pour la conservation et le développement de la société. La société elle-même fixera notre attention. Nous nous demanderons d'où viennent ces mouvements convulsifs qui l'agitent, ces secousses qui l'ébranlent jusque dans ses bases les plus profondes. Nous nous demanderons ce que veulent les peuples;

quels sont leurs rapports actuels avec les anciens pouvoirs qui les gouvernaient ; quel est le principe réel de la guerre partout déclarée entre eux et ces pouvoirs ; d'après quelles maximes de droit et quelle impérieuse nécessité de fait, au moins du côté des peuples, elle se poursuit de part et d'autre, et quelle en sera l'issue : questions intimement liées à celles qui touchent directement l'Église, et qu'on n'en saurait séparer. Enfin nous exposerons nos conjectures sur l'avenir que Dieu lui destine, et sur l'état nouveau vers lequel marche le genre humain.

En traitant un sujet qui se lie à tant d'intérêts divers, à tout ce que le cœur humain renferme de plus irritable, nous savons qu'il est impossible de ne pas choquer beaucoup de passions, aigrir beaucoup d'esprits, éveiller beaucoup de haine ; de soulever dès lors des multitudes d'oppositions, sur plusieurs points contradictoires entre elles, mais également violentes, également opiniâtres. Nous le savons, et tous ceux qui, de siècle en siècle, depuis six mille ans, se sont résolus en eux-mêmes de dire la vérité, la dure, l'inexorable vérité, l'ont su comme nous. Ils n'ont pas vu là une raison de se taire. La crainte des hommes n'a point apposé sur leurs lèvres son ignoble sceau : elle ne l'apposera point non plus sur les nôtres. Tranquilles, parce que nous ne sentons en nous qu'un grand, un immense amour de Dieu

et de nos frères, nous abandonnons à la Providence cette parole qui fait effort pour s'échapper de notre sein. Quoi qu'il arrive d'elle, nous serons contents, parce qu'après tout il n'en arrivera que ce que notre Père qui est dans les cieux aura voulu. Si elle touche quelques âmes, si elle excite le zèle des bons, si elle éclaire et ramène dans la voie droite ne fût-ce qu'un petit nombre de ceux qui s'égarent loin d'elle, qu'il en soit béni, à jamais béni ! Que si, au contraire, elle ne doit produire aucun des fruits que nous désirons si ardemment, qu'il soit béni encore ! Elle aura du moins monté vers le ciel comme une prière.

CHAPITRE II.

ÉTAT DU CATHOLICISME.

Italie.

Toutes les nations ont été données à Jésus-Christ en héritage ; il est écrit qu'il les gouvernera (1), et c'est en vertu de ce décret de son Père, qu'avant de remonter vers lui, après avoir accompli sa mission terrestre, et consommé sur le Calvaire la

(1) *Ps.*, II, 8, 9.

rédemption du genre humain, comme il avait été envoyé lui-même (1), il envoya ses apôtres, leur disant : *Allez, enseignez toutes les nations ;* il n'en excepte aucune ; *leur enseignant à garder tous les commandements que vous avez reçus de moi* (2). Or, Dieu ne parle point en vain ; jamais il ne révoque ses promesses ; ce qu'il a résolu demeure immuable ; et dès lors il est certain, pour quiconque a foi dans l'Évangile du Verbe incarné, que tous les peuples entendront la bonne nouvelle du salut, et que des quatre vents de la terre ils viendront se reposer à l'ombre de la croix, dans le sein de l'Église qu'il a fondée. Si, en effet, le christianisme est la dernière loi de l'humanité, s'il renferme le principe de son développement et le germe de sa perfection, il est impossible qu'il ne finisse pas, après une résistance plus ou moins longue, par dompter ce qu'il y a de rebelle à son action dans le cœur des hommes et dans les fausses institutions des sociétés. A peine naissant, il se répandit dans presque tout l'univers connu. Dès le premier siècle, l'Inde au-delà du Gange subit son influence aussi bien que les Gaules ; et ces progrès rapides, en ces temps d'une si profonde corruption, parmi des races si diverses, prouvent sa secrète affinité avec la nature humaine. La prodigieuse

(1) *Joann.,* XX, 21.
(2) *Matth.,* XXVIII, 19, 20.

puissance de civilisation dont il est doué, et que nul aujourd'hui ne conteste, la prouve encore plus; de sorte que, même la foi mise à part, il faut nécessairement opter entre ces deux hypothèses : le monde s'éteindra dans la barbarie, ou le monde deviendra chrétien.

Cette dernière, la seule qu'une philosophie éclairée puisse admettre, paraît néanmoins, au premier coup d'œil, non seulement loin de se réaliser, mais peu d'accord avec l'expérience de la période sociale qui se termine, ainsi qu'avec la direction présente des esprits et le cours général des choses. Nous montrerons plus tard combien on se tromperait en appréciant la force réelle du catholicisme, et en se hâtant de prononcer sur sa destinée future, d'après une vue superficielle de l'état où maintenant il nous apparaît; état compliqué et qui d'ailleurs dépend de causes passagères. Cependant, on ne saurait se dissimuler que l'époque actuelle est pour lui une époque de souffrance et d'affaiblissement. L'Église est malade, elle languit, elle a cessé d'étendre ses conquêtes : impuissante même à conserver celles des siècles antérieurs, elle ressemble à une mer qui abandonnerait ses rivages. Et c'est, pour ne pas entrer ici dans les explications particulières de ce fait aussi triste que certain, c'est qu'il n'est point dans la création de mouvement continu, de progression sans inter-

mittence ; tout y est soumis à une loi universelle de flux et de reflux, qui ne permet que difficilement à l'homme d'apercevoir ce qu'il y a de constant et d'immuablement dirigé vers le même but dans les opérations divines. Quelques vagues mesurent notre durée: et en voyant chaque flot reculer après avoir épuisé son effort, nous nous imaginons que l'Océan retourne en arrière.

Toutefois, je le répète, l'Église est malade, elle languit; et bien que cette langueur ne doive avoir qu'un temps, elle entraîne à sa suite tant de conséquences funestes, la perte de tant d'âmes rachetées du sang de Jésus-Christ, de si profonds désordres dans la société, des commotions, des calamités, des catastrophes si terribles, que le premier devoir des chrétiens est de chercher à y mettre un terme. Et que la grandeur du mal ne les décourage point: c'est parce qu'il est grand qu'il faut le combattre; c'est parce qu'il est grand qu'il faut que notre zèle soit encore plus grand, notre dévouement plus actif, notre amour plus ardent, notre foi plus forte. Ceux qui disent : Dieu y remédiera, et puis demeurent tranquilles; ceux-là disent vrai, et tout ensemble ils prononcent leur condamnation. Oui, Dieu y remédiera, il sauvera son Église, car il l'a promis: mais sauvera-t-il aussi les lâches qui l'abandonnent dans le péril, qui la délaissent dans ses douleurs, dans sa capti-

vité, dans ses angoisses? Il leur sera dit : « Retirez-vous de moi, car j'ai eu faim, et vous ne » m'avez point donné à manger; j'ai eu soif, et » vous ne m'avez point donné à boire; j'étais sans » asile, et vous ne m'avez point recueilli; nu, et » vous ne m'avez point vêtu; malade, et vous ne » m'avez point visité; en prison, et vous n'êtes » point venu à moi (1). » Voilà ce qui leur sera dit, et ils s'en iront *dans leur lieu* (2) avec le traître.

Mais avant d'examiner les causes de cette déplorable défaillance dans laquelle elle est tombée, et de chercher par quel moyen on peut, aidé du secours d'en haut, lui rendre sa première vigueur, il est nécessaire de constater, en quelque sorte historiquement, l'état du catholicisme dans le monde.

Son étendue géographique comprend environ les deux tiers de l'Europe, une extrêmement petite partie de l'Afrique et de l'Asie, l'Amérique entière, à l'exception des pays situés entre la Louisiane et le Canada, et de quelques îles anglaises où le protestantisme domine; presque rien dans l'Australasie, rien dans l'Océanie. Il se trouve à peu près dans les mêmes rapports avec la population totale du globe, c'est-à-dire que les catholiques, selon les calculs les plus vraisemblables, en forment la sixième partie. Quelque faible que soit déjà ce

(1) *Matth.*, XXV, 42, 43
(2) *Act.*, I, 25.

nombre, il faut en déduire encore, surtout parmi les nations européennes, les hommes, qui, ayant abandonné la foi de leurs ancêtres, et même toute foi, n'appartiennent au catholicisme que de nom, et chacun sait combien ils se sont multipliés depuis un siècle. Ajoutez-y certaines peuplades à peine converties à moitié, chez lesquelles règne un impur mélange du christianisme défiguré et de superstitions idolâtriques, quelques autres qui croupissent dans une ignorance presque absolue, et voyez ce qui reste de vrais chrétiens! On est effrayé de leur solitude sur cette terre promise tout entière au Christ, et chaque jour le désert s'élargit autour d'eux. Chaque jour la religion gémit sur de nouvelles pertes que sont bien loin de compenser les progrès qu'elle fait dans d'autres contrées. A partir d'une époque déjà ancienne, elle a visiblement, et sans interruption, tendu à décliner, comme un vieillard dont le pouls bat toujours plus lentement. Ce dépérissement graduel, nous le croyons, touche à sa fin; et une vie puissante, dont il est possible à des yeux attentifs d'apercevoir les premiers signes, ne tardera pas à se manifester dans le sein du catholicisme. Mais, en ce moment, il est encore, presque partout du moins, sous l'influence des causes qui ont amené son affaiblissement. Le souffle divin s'est retiré au dedans; et pendant que se décompose l'enveloppe

aride qu'a desséchée l'haleine du temps, il achève de former l'immortelle chrysalide.

Considérons maintenant chaque pays en particulier, et plaçons-nous d'abord au centre où, des extrémités de la terre, viennent aboutir tous les rayons de la catholicité.

Une morne douleur saisit l'âme, lorsqu'on arrête ses regards sur cette Rome jadis si grande, et aujourd'hui si déchue, si faible, triste débris des âges au milieu de tant d'autres débris, ombre silencieuse du passé assise près d'un tombeau. Qu'est devenue son antique puissance? Ceux qui baissaient la tête au moindre de ses commandements lui dictent des ordres avec un rire moqueur. Elle croit en eux, et ils ne croient plus en elle. Les mains qui enchaînent et qui tuent se sont élevées au-dessus des mains qui bénissent. Alors a commencé pour les nations chrétiennes l'ère de la grande captivité : alors les vieux prophètes ont pleuré dans le sépulcre, et l'on a de nouveau entendu leurs lamentations. *La Reine des provinces est soumise au tribut* : *les larmes ont baigné ses joues*, *et nul ne la console* : *ses amis mêmes l'ont méprisée*, *et se sont faits ses ennemis* (1). Dans sa crainte et dans sa stupeur, elle s'est comme oubliée elle-même. La voix qui instruisait et guidait le

(1) *Thren.*, I, 1, 2.

monde est devenue muette (1) : les peuples ont écouté et pas une parole n'est arrivée à leur oreille ; à cause de l'*affliction de Juda* et de sa *servitude profonde* (2). L'étranger a planté ses tentes au milieu de Sion, il domine dans ses murs ; ses princes lui obéissent ; *troupeau faible et timide, ils s'en vont où les mène celui qui les chasse devant lui* (3). *Le peuple gémit et mendie son pain* (4). *Les prêtres et les vieillards cherchent un peu de nourriture, pour ranimer leurs forces défaillantes* (5). *Au dehors le désert et le silence que fait le glaive ; au dedans quelque chose qui ressemble à la mort* (6). Pleurez, pleurez sur la *reine des cités*, sur la *veuve des nations*, enveloppée de ses ruines comme d'un manteau de deuil ! Quelle est cette foule qui passe, et que veut-elle? Fille de Jérusalem, ils viennent, ceux-ci pour tourner ses fêtes en dérision (7); ceux-là pour chercher quelques émotions parmi les décombres de ta gloire. D'autres se promènent *en sifflant et en branlant la tête sur toi. La voilà donc, disent-ils, celle dont la beauté était parfaite,*

(1) *Thren.*, II, 10.
(2) *Ibid.*, I, 3.
(3) *Ibid.*, I, 6.
(4) *Ibid.*, 11.
(5) *Ibid.*, 19.
(6) *Ibid.*, 20.
(7) *Ibid.*, 7.

et qui faisait la joie de la terre (1)! Non, *il n'est point de douleur égale à ta douleur* (2) : *vierge, fille de Sion, il est bien vrai, tes meurtrissures sont vastes comme la mer* (3)!

Ce qui frappe d'abord dans la Rome actuelle, c'est le défaut presque absolu d'action, et sa dépendance humiliante des souverainetés temporelles. D'immenses questions ont été remuées dans le monde ; elles préoccupent tous les esprits, agitent toutes les âmes, fermentent dans la société et la travaillent comme une fièvre ardente : qu'a-t-elle dit? Rien. Une révolution profonde s'opère dans le sein de la chrétienté ; les peuples émus brisent leurs vieilles lois, leurs institutions antiques, appellent à grands cris un ordre nouveau, et, décidés à l'établir, renversent violemment les obstacles qu'on leur oppose : qu'a-t-elle fait? Rien. On attaque son pouvoir et on le défend, on dispute sur sa doctrine; de toutes parts des voix s'élèvent, des voix suppliantes, des voix catholiques : Parlez, disent-elles, afin que vos enfants apprennent de votre bouche ce qu'ils doivent croire, afin qu'ils sachent à quoi s'en tenir sur leur foi, sur leurs devoirs, sur vos droits même : qu'a-t-elle répondu, qu'a-t-elle prononcé? Rien. Son autorité

(1) *Thren.*, II, 15.
(2) *Ibid.*, I, 12.
(3) *Ibid.*, II, 13.

est méconnue, sa juridiction envahie par les puissances mondaines; elles entravent, elles rompent ses rapports avec les fidèles et les pasteurs, et poussent de force ou de ruse des populations entières dans le schisme : quels combats a-t-elle livrés pour soutenir son indépendance, pour sauver de la mort spirituelle ces portions infortunés du troupeau de Jésus-Christ? Aucun.

Le gouvernement de l'Église se divise aujourd'hui en deux parties totalement distinctes : l'une attribuée aux congrégations qui expédient les grâces et les dispenses canoniques, lorsqu'on daigne encore en solliciter : l'autre qui, de fait, a pour centre unique la secrétairerie d'État, où tout se traite diplomatiquement, et où domine dès lors l'influence des cabinets et de leurs ambassadeurs. Le Vicaire de Jésus-Christ se trouve ainsi, dans l'exercice de ses fonctions divines, dépendant des relations et des intérêts du prince temporel. A cause de sa faiblesse relative dans l'ordre purement politique, obligé de ménager les plus dangereux ennemis de l'Église, malgré lui il est entraîné dans un système de concessions qui s'élargit sans cesse, et dont la dernière conséquence serait la ruine du catholicisme : concessions dans le choix des évêques, concessions sur la discipline, et que sais-je? *Il tend les mains, et un autre le ceint, et le con-*

duit où il ne voudrait pas aller (1). On craint chacun de ses actes, et surtout on craint sa parole. Aussi avec quelle anxiété ne surveille-t-on pas ses lèvres divinement destinées à enseigner les nations, et d'où la vérité puissante peut s'échapper à chaque instant! A lui dont la voix devrait retentir avec une énergie toute céleste dans le monde entier, on ne laisse de libre que la prière qu'il répand en secret au pied de la croix. Est-ce donc là le pasteur suprême, le chef de la société universelle instituée par Jésus-Christ, et où en sommes-nous?

Oh! Père, que Dieu nous a donné pour nous guider dans notre exil, pour nous montrer le chemin de la patrie; si l'expression de notre douleur a quelque chose d'amer et de rude en apparence, c'est que notre amour pour vous ne connaît point de bornes, et que toute notre âme est en souffrance, en voyant à quel excès d'humiliation on vous a réduit! Pardonnez donc nos plaintes. Celui qui discerne le fond des cœurs sait avec quelle joie nous sacrifierions et notre vie, et mille vies, afin de vous épargner une seule goutte du fiel dont il permet qu'on vous abreuve.

Pour justifier ces condescendances, ce déplorable assujettissement de la Chaire éternelle aux trônes qui s'élèvent le matin et qui tombent le soir,

(1) *Jaann.*, XXI, 18.

on allègue l'intérêt de la religion même. Mais quel intérêt peut-elle avoir hors de la liberté du ministère, de la liberté de la prédication, de la discipline et des sacrements? On la persécutera, on l'opprimera. Eh! n'a-t-elle pas été persécutée dès l'origine? N'est-ce pas au sein de la persécution, sur les bûchers et les échafauds, au milieu des cris de rage de la populace et des entraves astucieuses des faiseurs d'édits, qu'elle a pris ses plus grands et ses plus rapides accroissements? N'a-t-elle pas des promesses qui ne passeront point, une force que nul ne peut vaincre? Et en quoi serait-elle plus opprimée sous une persécution ouverte, à laquelle elle résisterait ouvertement, qu'elle ne l'est sous la fausse et menteuse protection des souverainetés hypocrites qui traduisent le Christ à leur prétoire, le couronnent d'un diadème d'épines, et, après avoir ensanglanté sa tête sacrée, s'agenouillent devant lui, et disent : *Nous te saluons, Roi des Juifs* (1)!

On ne saurait trop louer généralement la régularité du clergé romain. Les cardinaux lui en donnent l'exemple, ainsi que celui d'une piété sincère. Quant aux études, elles sont concentrées presque exclusivement dans les corps religieux. Vous trouverez là des hommes qui unissent les plus hautes

(1) *Matth.*, XXVII, 29.

vertus à une science théologique profonde et variée. Ce sont les vrais conservateurs de la doctrine et des traditions. Par leurs habiles et sages conseils, ils dirigent les travaux des congrégations qui préparent, pour la soumettre au souverain pontife, la décision de toutes les affaires de l'Église universelle. Exempts, pour la plupart, de passions et de préjugés, d'un esprit élevé, humble et calme, ils ont, dans leur génie impartial et naïf, dans la simplicité affectueuse de leurs manières, dans leur suave douceur, quelque chose d'excellemment propre à lier entre eux et au centre commun les membres dispersés par toute la terre de la grande famille chrétienne.

Les ecclésiastiques séculiers, parmi lesquels néanmoins on pourrait citer d'éclatantes exceptions, manquent trop souvent d'un certain degré de culture que rien ne les excite à acquérir. Les moyens d'instruction sont difficiles et rares, et de carrière, il n'y en a point hors de la prélature où se jettent les jeunes gens de famille qui aspirent aux charges : corps bizarre, à moitié laïque, et qui, en le supposant sous sa forme actuelle utile à l'État, offrirait encore, dans ses relations avec l'Église, matière à de graves réflexions.

Ce qui, dans toutes les classes, se fait le plus désirer, c'est, avec la science moderne, inconnue généralement, la connaissance de l'état présent de

la société en Europe et hors de l'Europe, des changements survenus dans les opinions et l'esprit des peuples, des causes réelles des événements, et de la tendance intime des choses. A cet égard, Rome est en arrière et dangereusement en arrière des nations sur lesquelles il serait pressant, pour le bonheur de l'humanité, qu'elle exerçât son influence. Elle n'existe encore que dans le passé, dans un passé qui ne renaîtra point, et de là son isolement, qui croîtra toujours, jusqu'à ce qu'ayant conçu ce qui sera, ce qui doit être, elle s'en empare pour le diriger et le régler, en le pénétrant de son impérissable vie.

La rigueur censoriale des anciennes lois, peu accommodées à notre époque, la frayeur des livres, des idées nouvelles, quelles qu'elles soient, et de presque tout ce qui fait le fonds de l'enseignement public et des études privées chez les peuples aujourd'hui placés à la tête de la civilisation, ont amené, en ce qui touche l'un des premiers besoins de l'homme, un système prohibitif étroit, lequel produit sur la jeunesse deux mauvais effets : ou elle se roidit contre la défense, se nourrit en secret des lectures interdites, y cherche de préférence le poison qu'on a voulu éloigner d'elle, et prend en haine l'Église qui lui semble oppressive pour l'intelligence : ou elle s'abâtardit et s'éteint dans une vie d'oisiveté, dans une indolence fatigante qui la

pousse au vice, comme vers la seule distraction qu'on lui ait laissée. Néanmoins, l'incrédulité est rare à Rome (1), à Rome terre de foi par-dessus toutes les autres, comme il est aisé de l'observer dans le peuple, lequel, doué d'un bon sens exquis, sépare admirablement de la religion le gouvernement temporel, dont il remarque et juge aussi bien que personne les abus. On pourrait regretter que sa croyance, si sincère et si forte, ne suffise pas toujours pour dompter les premiers mouvements de cette race d'hommes énergiques et passionnés. Mais que serait-elle sans cette croyance? C'est ce qu'il serait nécessaire d'examiner pour apprécier équitablement l'influence qu'exerce sur elle la religion. La multiplicité des pratiques extérieures, qu'on se hâte beaucoup trop de lui reprocher, tient à son génie propre, ainsi qu'au climat où elle vit : aussi, dans tous les temps, ce penchant ou plutôt ce besoin fut-il le même. Il lui faut des cérémonies pompeuses, parce qu'il lui faut des arts, parce que tout arrive à elle par les sens. Mais ceux qui croient que sa piété réside uniquement dans ces dehors, et n'a pas de racine au dedans, ceux-là ne connaissent point le secret de l'âme de ce peuple ; ils ne l'ont point suivi dans ses dévotions solitaires et naïves; ils ne l'ont point vu, à

(1) Elle y fait, d'année en année, de rapides progrès. 1836.

genoux sur la pierre, dans l'angle obscur d'une petite chapelle, immobile, les mains jointes, prier des heures et encore des heures; ils n'ont point vu son émotion devant la Madone qu'éclaire une pauvre lampe d'argile, ni ses larmes couler au pied de la croix (1).

Pour comprendre combien la foi est encore vivante en Italie et le catholicisme puissant sur les âmes, il faut, laissant là les mœurs de la rue et les mœurs de quelques salons, pénétrer dans une autre sphère, et soulever le voile qui couvre les innombrables œuvres de miséricorde qu'inspire l'esprit de charité. Alors se présente aux regards un spectacle merveilleux : des hommes et des femmes du plus haut rang sans cesse occupés du pauvre, le visitant dans son grenier, le soignant de leurs mains sur son grabat, respirant l'air infect qu'il respire, et, dans le secret d'un dévouement qui jamais ne se lasse, ne se rebute jamais, s'associant à toutes ses misères pour les soulager, à toutes ses angoisses pour les adoucir. Mais voici quelque chose de plus touchant encore : c'est le pauvre lui-même se consacrant au service du pauvre. Le peuple, à Naples, est partagé en diverses

(1) Tout cela est vrai, mais il l'est aussi que cette dévotion s'allie, dans le plus grand nombre, avec une profonde corruption morale, qui ne choque presque personne, tant elle est commune. 1836.

confréries dont les membres s'en vont tour à tour d'hôpital en hôpital, de maison en maison, porter aux malades les secours que réclame leur état, les veiller, les consoler, remplir en un mot près d'eux tous les offices d'une piété fraternelle, d'une compassion chrétienne et tendre. Les étrangers, curieux de monuments, ou avides de se distraire, ne voient pas cela, mais Dieu le voit. Nulle ville ne possède autant d'établissements fondés en faveur de l'humanité souffrante que Gênes, Naples, et Rome surtout (1). Aucun besoin, aucune douleur n'a été oubliée; et de plus, les aumônes particulières de toutes les classes y sont immenses. Aussi ne connaît-on point, dans ces pays vraiment catholiques, cette sorte de dénuement total, effrayant, commun en d'autres contrées, où l'indigence c'est la faim qui tue, et la charité le morceau de pain qui empêche de mourir. Non seulement ce morceau de pain n'y manque à personne, mais parmi les nécessités du pauvre, on compte encore ce que la Providence y ajoute partout pour le soutien de la vie de l'homme, et la chair qui ranime ses forces, et le vin qui réjouit son cœur.

(1) Il règne, en général, un profond désordre dans l'administration de ces établissements de charité, à Rome. Les réglements en sont admirables, mais on les élude, et le bien des pauvres est devenu, en grande partie, la proie de ceux originairement destinés à en être les simples dispensateurs et les sévères gardiens. 1836.

Hors des États-Pontificaux, l'Église a beaucoup à souffrir de la jalousie du pouvoir civil. Les anciennes maximes parlementaires de France, exagérées même sur plusieurs points, y règlent ses rapports avec l'administration. Nulle part, excepté peut-être en certaines parties de l'Allemagne, les évêques ne sont plus dépendants de l'autorité séculière, et malheureusement il en est peu qui paraissent sentir le poids de cette honteuse dépendance, laquelle, en dégradant la dignité du ministère et en énervant son action, finit par ruiner dans l'opinion des peuples la religion elle-même. Partout où le prince nomme les premiers pasteurs, cette conséquence est tôt ou tard inévitable. Comment pourraient-ils être les hommes de Dieu, s'ils sont d'abord les hommes du roi? et comment ne seraient-ils pas les hommes du roi, si c'est le roi qui les choisit selon les intérêts et les vues de sa politique? Les conséquences funestes de ce mode de nomination ne se font pas moins sentir en Italie qu'ailleurs. Là aussi l'on a trop souvent à gémir sur l'affaiblissement de la vigueur évangélique dans certains prélats, qui, énervés par l'esprit de cour, si fatal au sacerdoce, ont entièrement perdu l'habitude de la résistance aux fréquentes et scandaleuses violations de leurs droits divins. En Toscane, la police soumet à sa censure les mandements des évêques et tous leurs écrits,

sans qu'on ait jusqu'ici entendu parler de réclamations de leur part. La police de Théodose censurait-elle les lettres pastorales de saint Ambroise, et qu'aurait-il dit de cette prétention? Le même abus, et bien d'autres semblables, existait, il y a peu de temps encore, en Piémont, où je ne sache pas qu'on l'ait aboli. On se figure assez ce que peut être la liberté épiscopale, sous le joug de l'Autriche, dans le pays de Venise et la Lombardie. Là, comme en Toscane, on surveille, avec une défiance jalouse, les relations du clergé avec le Saint-Siége; et le caprice du souverain, ou de son cabinet, interdit ou permet, selon qu'il lui plaît, la publication des actes émanés du Vicaire de Jésus-Christ. Au fond, l'Église y est gouvernée plus par le prince que par le pape. Discipline, enseignement, tout dépend du premier, et vous pourriez lire à Florence, en grandes lettres, pour qu'on n'en ignore, sur la porte de je ne sais quel établissement d'instruction primaire : *Ecole impériale et royale de doctrine chrétienne*. Défense aux évêques d'entretenir comme tels aucunes relations avec le Nonce, et de s'adresser à lui pour rien de ce qui touche les affaires ecclésiastiques. Modène, Parme et Plaisance sont, un peu plus ou un peu moins, soumises au même régime. On écrirait un volume entier sur les servitudes des malheureuses églises d'Italie. Les maximes de Joseph II, de Léopold et

de Giannone, continuent d'y être, à peu de chose près, en pleine vigueur. Et tout cela se passe aux portes de Rome!

L'oppression qui pèse sur l'épiscopat, il est superflu de le dire, atteint également les autres degrés de la hiérarchie; et bien que partout on pût citer des exceptions honorables, cette oppression n'en produit pas moins son effet naturel sur la généralité du clergé : d'un côté, elle le maintient forcément dans l'ignorance, et, de l'autre, elle l'avilit et le rend impopulaire.

La crainte que le Siége apostolique, ou plutôt le catholicisme réel et pur de tout mélange, inspire aux souverainetés étrangères qui dominent sur l'Italie, est si grande, qu'elles défendent rigoureusement, pour la plupart, aux jeunes gens qui se destinent au ministère sacré, d'aller faire leurs études à Rome : la doctrine qu'ils en rapporteraient serait, à divers égards, trop différente de celle qu'ils croient de leur intérêt d'établir ou de conserver dans leurs États. L'instruction qu'on y reçoit doit donc déjà être suspecte par cela seul. Elle le devient encore davantage par l'influence occulte ou publique qu'exercent les gouvernements sur le choix des professeurs et sur le fonds même de l'enseignement. Ils veulent, de leur aveu, former un clergé qui tienne, sur plusieurs points, des maximes opposées aux maximes du chef de l'Église, un

clergé qui lui obéisse en certaines limites, et lui résiste en d'autres limites déterminées par le prince, c'est-à-dire, un clergé qui appartienne au prince avant d'appartenir au pontife; un clergé dès lors schismatique, non de fait, mais de droit, en quelque sorte, par le principe de son institution locale. On a vu en Toscane, il y a un demi-siècle, les conséquences de ce système, disons-le sans détour, anti-catholique, et on les voit encore, à présent même, en d'autres contrées.

Ainsi l'éducation cléricale, asservie à la puissance laïque, est, en premier lieu, vicieuse par son fondement. Elle participe, de plus, au vice général des études, étouffées, comme toute espèce de développement intellectuel, sous le sévère régime de censure établi par les souverains pour leurs intérêts politiques. Je dis pour leurs intérêts politiques, car ceux de la religion, même malentendus, n'entrent pour rien dans leurs mesures vexatoires et tyranniques. En voulez-vous la preuve : on peut tout imprimer à Milan contre Rome, ses droits, sa doctrine; et la rigueur n'est guère plus grande contre les écrits où le christianisme en général et les bonnes mœurs sont attaqués. Mais sur ce qui touche aux choses de l'État, sur ce qui peut éveiller une seule idée soit de changement, soit de réforme, soit d'amélioration quelconque; sur ce qui, du plus loin possible, tendrait à former

un esprit public, le pouvoir est inexorable ; et par les mêmes motifs il redoute la science, étroitement liée de nos jours aux questions qui occupent les peuples, et dont l'effet d'ailleurs est de produire un certain mouvement de pensée, susceptible de prendre toutes les directions. Or, pour les gounements de cette époque, le mouvement c'est la mort, ou une menace de mort. A Naples, outre la censure, les énormes droits dont on a frappé les livres à leur entrée dans le royaume, équivalent à une prohibition ; de sorte qu'on peut dire avec vérité qu'ils n'y pénètrent qu'en fraude. Si la douane pouvait parfaitement répondre aux sages vues de l'administration, les habitants de ce beau pays, qu'ont illustré tant d'hommes remarquables, deviendrait en peu de temps les lazzaroni de l'intelligence.

Toutes les sources de l'instruction nécessaire pour acquérir, au siècle où nous sommes, quelque ascendant moral sur les peuples étant fermées au clergé d'Italie, que de vieilles traditions d'enseignement séparent encore, d'une manière plus exclusive, des connaissances qu'exige notre âge, pour le renfermer dans l'étude d'une sèche scolastique, utile au théologien, mais en dehors de tout ce qui intéresse et remue de nos jours les esprits, il est évident qu'il doit être presque entièrement dépourvu d'action sur certaines classes de la so-

ciété, et les plus importantes. Ce serait sans doute un mal, mais peu dangereux, s'il était le seul, parce qu'il serait bientôt réparable. Malheureusement à celui-là s'en joint un autre plus grand. Je ne parle pas des mœurs relâchées ou des habitudes mondaines d'une portion du clergé; car, bien que les conséquences en soient déplorables, on sait comment réformer ces tristes abus dont la religion, dans tous les temps, a eu plus ou moins à gémir, parce qu'étant une suite de l'infirmité de la nature humaine, le zèle peut les corriger, les atténuer, mais aucune loi ne peut les prévenir. Le mal donc le plus à redouter, le mal dont le catholicisme souffre le plus, et qui le menace chaque jour davantage, a pour principe, dans les États-Pontificaux, l'organisation presque exclusivement ecclésiastique du gouvernement temporel et l'abolition des antiques franchises provinciales opérée par Napoléon, et maintenue par le cardinal Gonsalvi lorsqu'après l'occupation française Pie VII recouvra ses États. De là le mécontentement des peuples, et, à raison de l'accroissement des charges publiques, l'impatience avec laquelle ils supportent ce qu'ils appellent l'administration des prêtres. Ceux-ci, d'une autre part, se sentant haïs de la population, en accusent les opinions nouvelles, les maximes de liberté, l'esprit de révolte et d'irréligion, et, au lieu de recourir à l'unique remède

efficace, à une réforme sage du système politique et administratif, laquelle ne serait, en grande partie, qu'un retour à l'ordre ancien, se jettent aveuglément dans les doctrines de l'absolutisme, et cherchent leur appui dans la force, et, qui pis est, dans une force étrangère. Cette position, qui serait pernicieuse, et à la longue mortelle, pour tout pouvoir quelconque, renferme en outre, à l'égard du père commun des chrétiens, une sorte de contradiction radicale qui en augmente encore le danger : et comme elle réagit sur le gouvernement de l'Église même, elle trouble les idées des hommes, et éveille sourdement au fond de leurs âmes un doute terrible.

Dans les autres parties de l'Italie, des conséquences analogues résultent de l'état de dépendance et d'abaissement où la puissance civile tient le clergé. Ce qui frappe d'abord en lui, lorsqu'on parcourt ces belles et malheureuses contrées, c'est quelque chose de mou, d'apathique, de froid, d'indifférent, en un mot le défaut de vie; et Rome même, sous ce rapport, ne fait pas exception. Tout va comme il peut aller, par une sorte de vieille habitude et de mécanisme à demi usé. Rien de plus rare que le zèle véritable, l'ardent amour du bien, le dévouement, le sacrifice. On vit de sa profession, et puis voilà tout. Mais qui en est là veut bien vivre, veut vivre toujours mieux; et comme, média-

tement ou immédiatement, les grâces découlent du souverain, on fait la cour au souverain, on s'accommode à ses désirs, on se plie à ses caprices, on adopte, on justifie ses maximes, ses prétentions, on les consacre au nom de la conscience : on se rend, en un mot, l'instrument docile de sa politique quelle qu'elle soit.

Deux choses, outre l'intérêt si puissant partout sur les hommes, contribuent à précipiter le clergé d'Italie dans cette funeste voie. La première, c'est, avec le genre d'éducation qu'il reçoit et les préjugés dont on l'imbibe sur les droits mal définis du pouvoir temporel, l'accoutumance même au joug qui le dégrade, et qui produit une sorte de prostration de l'intelligence. Il voit l'ordre dans ce qui existe, parce qu'il y voit de la soumission. Sa pensée ne va pas plus loin, et une crainte vague l'arrête encore. Le doute, en lui créant d'autres devoirs, déconcerterait sa vie, arrangée pour ce système d'obéissance passive. Or cette vie, telle qu'elle est, lui plaît : elle lui promet des avantages qu'il ne se sent pas la force d'échanger contre le combat. On devine aisément le reste. Ce qu'il y a de pis dans la servitude, c'est qu'elle engendre l'esprit de servitude. L'esclave abruti finit par se faire un oreiller de ses chaînes, et il ne le trouve pas trop dur : c'est, se dit-il, toujours du sommeil.

Le clergé, en second lieu, sans examiner si lui-

même n'en est pas la cause principale, trouvant parmi ceux qui suivent une direction politique différente de celle où il s'est engagé, une vive animosité contre l'Église, en prend occasion de s'affermir davantage encore dans ses sentiments ; et croyant servir Dieu en servant tous les despotismes, il aliène peu à peu les peuples et de soi et de la religion. Telle est la vraie raison de l'inimitié profonde qu'en Italie, ainsi qu'ailleurs, il inspire à un grand nombre d'hommes, lesquels composent sans contredit la classe la plus active, et, en général, la plus instruite. Ils ont pris les prêtres en horreur, et, pour mieux se séparer d'eux, ils se jettent dans l'impiété, impiété d'autant plus ardente, d'autant plus farouche, qu'elle leur est, en réalité, moins naturelle. Elle revêt dans leur âme la forme d'une passion, plutôt que d'une opinion. Ils haïssent le clergé de tout l'amour qu'ils portent à leur patrie. Et pour bien comprendre le caractère de cette opposition réciproque, et jusqu'à quel point les suites en peuvent être lamentables, il faut remonter aux siècles où l'Italie, robuste et pleine de sève, se partageait en deux partis, l'un desquels, dévoué aux empereurs, au fond tendait à la servitude, comme l'a remarqué Jean de Müller, et l'autre combattait, sous la bannière des Papes, pour l'indépendance nationale. Ce généreux parti, vaincu mais non éteint, s'est réveillé de nos jours après

un long sommeil. Les exemples donnés en d'autres pays, quoique loin d'être purs, ont réveillé des sentiments de leur nature impérissables chez les peuples qui ont un passé. Les Guelfes ont reparu : mais sur les ruines de la liberté, sur les ruines des lettres, et des sciences, et des arts, et de la prospérité publique, ils ont trouvé un clergé gibelin. Ce seul mot explique tout.

Pour arrêter le mouvement national qui les inquiète, les gouvernements emploient la force, et tâchent d'étouffer la pensée : mais, des ces deux moyens, le premier est insuffisant et le second impossible. Malgré leurs censeurs et leurs douaniers, les idées circulent rapidement : et quand cette force est mûre, nulle autre ne lui résiste; on le sait assez aujourd'hui. Aussi ont-ils recours à un troisième moyen, qui consiste à favoriser, et même, en plusieurs lieux, à provoquer la licence des mœurs dans la jeunesse, certains qu'ils n'ont rien à redouter d'hommes amollis par le plaisir et énervés par les jouissances. Ils tuent les âmes pour être maîtres des corps. Le progrès de l'incrédulité les sert merveilleusement sous ce rapport. Il leur est encore utile en ce qu'il divise la population que tout sans cela tendrait à unir, et surtout parce qu'il perpétue l'opposition eutre leurs adversaires et l'Église. Cette opposition fait toute leur sûreté, parce qu'elle réduit à une impuissance presque

égale, et l'Église qui perd sa vigueur quand elle devient impopulaire, et le parti national qui ne peut rien qu'en s'alliant à l'Église et s'appuyant sur elle. De là, pour l'intérêt personnel de quelques hommes, un double affaiblissement du catholicisme. La croyance s'en va d'année en année, et la haine la remplace. Chaque génération qui s'élève se tient plus éloignée de l'autel, parce que derrière elle aperçoit la baïonnette de l'Autrichien et la lance du Cosaque. Le pouvoir spirituel, d'une autre part, abandonné de l'opinion, se réfugie dans le camp de ses ennemis naturels, et là, journellement contraint d'assister à ses propres défaites, il renferme en son sein la parole que le monde attend de lui, ou, s'il essaie de rompre ce timide silence, le tambour aussitôt couvre sa voix.

Au milieu de l'amphithéâtre arrosé du sang des premiers chrétiens, on a planté une croix solitaire. De fois à autre, un pauvre moine s'en vient, au pied de cette croix, parler du Christ et de ses souffrances, et des combats de la foi dans les temps passés, et de ceux qui moururent là, sur cette arène, pour conquérir la liberté du genre humain. Le peuple écoute et pleure. Les derniers rayons du soleil couchant glissent sous les longues voûtes, à travers les arceaux brisés. Des étrangers passent en regardant avec indifférence ces énormes ruines. Un soldat en garde l'entrée. Voilà

l'image du catholicisme à Rome et dans toute l'Italie.

CHAPITRE III.

CONTINUATION DU MÊME SUJET.

Espagne et Portugal.

En ce qui touche la religion, l'Espagne et le Portugal ressemblent à l'Italie plus qu'aucune autre contrée. C'est encore là une terre de foi. Le christianisme, dès les premiers siècles, y poussa de profondes racines que le temps n'a point ébranlées. Il a résisité à tout, à la persécution des Ariens, comme à la conquête des Maures : Il a résisté aux abus mêmes qui l'altèrent et le défigurent, mais dans un sens qui ne choque ni les opinions, ni les habitudes, ni l'esprit national; et c'est à cause de cela qu'il a pu vivre et conserver même une grande vigueur, malgré des maladies qui le tueraient ailleurs en très peu d'années. On doit aussi tenir compte, pour expliquer les faits généraux de l'ordre moral, avec les variétés qu'ils présentent chez les nations diverses, du génie particulier de chacune d'elles. L'Espagnol a dans le caractère quelque chose d'opiniâtre, d'inflexible,

d'inébranlable comme les montagnes de son pays, et d'ardent comme le soleil qui brûle leurs flancs nus. Ce caractère se peint dans un œil de feu, dans son regard fier et souvent dur, dans ses traits graves et passionnés, marqués de l'empreinte d'une volonté forte, plus que d'une âme tendre, et jusque dans les lignes abruptes de son front, coupées comme les vives et saillantes arêtes d'un rocher. Il a été dans la religion ce qu'il est en tout, l'homme qui se décide une fois, qui dit Je veux, et en voilà pour l'éternité.

Cependant le catholicisme qui ne périra jamais chez ce peuple, n'y est pas à l'abri des épreuves qu'il est de sa destinée d'endurer partout; il peut y subir des alternatives, des affaiblissements passagers, y rencontrer même des oppositions d'autant plus violentes, que ses adversaires auront eu besoin de plus grands efforts pour s'en détacher. Quand les deux partis seront aux prises, si jamais ils y viennent, alors le monde verra un spectacle inoui, une scène terrible, atroce, surhumaine, quelque chose de semblable à la lutte gigantesque des deux principes dans le chaos primitif, qu'ont rêvée quelques sectes orientales.

Rien de plus beau que les anciens monuments de l'Église d'Espagne. Les actes de ses conciles, relativement à l'âge où se tinrent ces grandes assises nationales, forment un corps admirable de

législation religieuse, politique et civile. L'épiscopat était alors et il est demeuré longtemps comme le cœur, en quelque sorte, dont les énergiques pulsations portaient dans les veines de ce peuple la sève catholique qui l'a nourri. Encore aujourd'hui les évêques, quoique déchus de leur antique autorité, sont, par leurs vertus, leur zèle, leur charité, leur esprit apostolique, l'objet de la vénération universelle (1). Beaucoup de membres du clergé, tant séculier que régulier, également fidèles à la sainteté de leur vocation, pourraient partout servir de modèles. Environnés d'un juste respect, ils atténuent par leur exemple l'influence fâcheuse d'une autre portion du clergé, qu'un témoignage trop unanime pour être révoqué en doute accuse de participer au relâchement général des mœurs, et d'y donner par là une sorte de honteuse consécration. Cette corruption pratique de la morale chrétienne, maintenue par l'ignorance, non des dogmes de la foi, mais des principes de l'Évangile dans leur rapport avec les actions humaines, et associée à des préjugés bizarrement superstitieux, est la grande plaie du catholicisme en Espagne. On s'y permet tout contre les préceptes en se réfugiant à l'abri du culte, du culte mal compris. Les com-

(1) D'après des informations plus récentes, nous devons, pour être vrais, dire que cet éloge aurait malheureusement besoin d'être modifié. 1836.

pensations rêvées par certaines consciences entre tel crime et telle dévotion, le peu d'horreur qu'elles ressentent souvent pour les plus énormes attentats, leur naïve sécurité dans l'habitude du vice ou dans des résolutions de vengeance, les étranges motifs de cette sécurité, le mélange indéfinissable d'un déréglement quelquefois extrême et d'une apparente piété, ces âmes pleines de l'enfer tranquilles devant l'autel, ces mains sanglantes qui se joignent pour prier, sans qu'aucun tremblement les agite : tout cela étonne et consterne. Une fausse confiance dans la protection de tel saint, de telle madone, dans l'effet même des sacrements qui ne justifient qu'avec le concours de la volonté convertie, ont altéré profondément la notion du bien et du mal, et la notion même du repentir. Il y a là, on doit le dire, un déplorabie affaiblissement du sens intérieur chrétien, une espèce de retour aux idées païennes. On ne trouverait guère quelque chose de semblable qu'en certains cantons de l'Italie, particulièrement dans les Abruzzes, où le brigandage n'a rien qui choque, et s'exerce même dévotement. En réfléchissant à ces prodigieux égarements de l'imagination, on se demande ce que c'est donc que l'homme, et l'on s'effraie de soi-même.

Après des siècles de gloire en tout genre, après avoir produit l'une des plus riches et des plus

belles littératures de l'Europe, et disputé à l'Italie la palme des arts, l'Espagne est peu à peu tombée dans une léthargie si profonde, qu'on ne peut, sous ce rapport, la comparer à nul autre pays. Restée à une longue distance des nations à la tête desquelles jadis elle marchait, elle est aujourd'hui nulle dans les sciences, dans les lettres, les arts, nulle en tout, excepté en courage, en dévouement, en énergie de caractère : qualités abmirables qui ont conservé ce par quoi les sociétés revivent, le sentiment national, mais jusqu'ici sous une forme stérile, puisque le salut n'en est pas sorti. Tout ce qui s'est, depuis deux cents ans, passé dans le monde scientifique et intellectuel, est à peu près comme non avenu pour ce peuple dont le génie fécond et original aurait pu contribuer si puissamment aux progrès de l'esprit humain et de la civilisation générale. Au lieu de cela, rien en Europe n'égale son apathie, non plus que son ignorance (1). Les études chez lui sont ce qu'elles étaient trois générations après Charles-Quint. Nul changement, nul avancement; tout est, au contraire, allé s'affaiblissant de jour en jour. L'intel-

(1) Elle est demeurée tellement étrangère au mouvement intellectuel qui commença au seizième siècle, que pas un seul Espagnol ne s'est fait un nom dans les mathématiques, l'astronomie, la physique, la chimie, la physiologie, la médecine, la philologie; en un mot, dans aucune des branches de la science.

ligence, qui vit de mouvement, s'est assoupie d'un lourd sommeil. Ecclésiastiques, laïques, tous, malgré les efforts de quelques hommes inutilement zélés pour leur patrie, en sont encore au quinzième siècle. Un peu de philosophie et de théologie scolastique, un peu de droit civil et de droit canon, le tout appuyé sur un peu de latin, voilà le fonds de l'enseignement. Immobiles dans les vieilles méthodes, dans les vieilles opinions, dans les vieilles idées, Aristote règne encore chez les descendants des Cantabres et des Visigoths. Nulles ressources d'ailleurs pour l'étude des langues, de la philologie, de l'histoire, des sciences positives et naturelles: nulle école où puissent se former de nouveaux artistes: la poésie même éteinte. Que reste-t-il donc à l'Espagne? Sa foi, l'épée du Cid, et avec elles l'espérance de renaître.

Cependant il est impossible que la religion ne souffre pas d'un pareil engourdissement, d'une décadence pareille. Elle a perdu évidemment de sa force première, puisqu'elle ne peut en communiquer davantage à la nation. C'est là un fait en dehors de toute controverse quelconque; et ce fait, il ne sera pas difficile de se l'expliquer quand on aura connu, avec la position politique du pays, celle de l'Église à l'égard du pouvoir et d'une partie du peuple.

Le droit sur lequel reposèrent longtemps les so-

ciétés chrétiennes, et dans lequel seul elles trouvaient la garantie de leurs libertés, parce qu'il consacrait la prééminence de la justice et de la raison sur la force matérielle, ce droit n'est pas moins détruit en Espagne qu'ailleurs. Élevé audessus de l'Église, le pouvoir la domine, et, selon ses vues du moment, il la traite soit comme un allié équivoque qu'on ménage, soit comme un ennemi qu'on craint. Ses maximes, en ce qui la concerne, ne diffèrent nullement des maximes parlementaires introduites par Philippe V dans l'Escurial, et qui n'en sont point sorties. Jaloux de son influence, avide de ses biens, il l'a dépouillée à plusieurs reprises et affaiblie autant qu'il a pu. On sait ce qu'elle eut à supporter sous l'administration despotique des Florida Blanca, des Aranda, des Campomanès. Des documents certains nous manquent pour apprécier exactement ses rapports actuels avec le gouvernement. Nous croyons néanmoins que l'épiscopat en Espagne a mieux défendu ses droits qu'en d'autres contrées, où l'esprit de cour, l'ambition, la peur, l'ont façonné à la servitude. Le souverain d'ailleurs, dans sa situation précaire, sent l'extrême besoin qu'il a de lui, ainsi que de tout le clergé, en un pays où la crosse pèse plus que le sceptre, et chez un peuple qui, placé dans la nécessité de choisir, n'hésiterait guère entre Dieu et le roi. L'intérêt même lui

conseille donc au moins une grande réserve. Toutefois on peut juger des principes et de la politique du gouvernement espagnol à l'égard du catholicisme par un seul fait. Pendant sept ans il a empêché le souverain pontife de pourvoir aux siéges vacants dans les colonies séparées de la métropole; pendant sept ans il l'a menacé d'une rupture éclatante, s'il osait remplir le plus sacré de ses devoirs en donnant des pasteurs à de malheureuses églises veuves et abandonnées; pendant sept ans il a protesté, ou que ces peuples se soumettraient à sa domination temporelle, ou qu'ils seraient privés des secours spirituels de la religion; pendant sept ans il s'est tenu, le glaive en main, au pied de la croix, pour en repousser des populations entières, exclues du bienfait de la rédemption parce qu'elles voulaient être libres; pendant sept ans il a dit au successeur du prince des apôtres : Savez-vous pourquoi Jésus-Christ est mort? Il est mort pour que je règne sur l'Amérique.

La Providence n'a point admis cette doctrine pieuse et consolante de Sa Majesté Catholique. Ses anciens sujets d'outre-mer, restés indépendants, ont obtenu enfin des évêques, grâce à je ne sais quel biais qu'on a imaginé, moyennant lequel les habitants de la Colombie, du Mexique, du Pérou, du Chili, du Paraguay, pourront jouir des moyens de salut que le fils de Dieu leur a préparés sur

le Calvaire, sans qu'il en résulte de préjudice pour les droits et prétentions de Ferdinand VII.

Le petit-fils de Louis XIV, en venant régner sur l'Espagne, y porta les principes politiques de sa famille. Il n'oublia point surtout le conseil qu'en partant il avait reçu de son aïeul : *Gardez-vous d'assembler les cortès : elles vous lieraient les mains.* Alors commença un sourd travail de la souveraineté pour détruire peu à peu, avec les franchises provinciales et les garanties contre l'arbitraire, l'ancienne constitution du pays. Les circonstances furent favorables à l'exécution de ce dessein. Après une prodigieuse activité de trois siècles, la nation fatiguée avait besoin de repos : on la dépouilla pendant son sommeil. Dans l'asservissement général, la Biscaye seule et trois autres provinces (1) ont conservé leurs priviléges. Cette exception, qui peut entretenir ou réveiller des regrets, inquiète le pouvoir. Il voulut, il y a peu d'années, la faire disparaître, et soumettre au joug commun ces provinces, dernier asile de la liberté dans la Péninsule. La résistance qu'il pressentit lui fit craindre des événements graves : il s'arrêta.

A mesure que tombaient les antiques institutions sous lesquelles l'Espagne avait prospéré si long-

(1) La Navarre, l'Alava et le Guipuscoa.

temps, la vie de l'État s'éteignait. L'histoire de sa décadence serait aussi triste qu'instructive. On verrait les grands, privés d'influence politique, réduits à n'être que des mannequins de cour, d'héréditaires adorateurs de l'idole que le temps en passant jetait sur le trône, s'abâtardir au sein de l'oisiveté et du libertinage, et les derniers rejetons de leur race, dégénérée même physiquement, se traîner sur cette terre à qui leurs ancêtres firent un si grand nom, comme je ne sais quels fantômes informes, ridicule moquerie de l'homme. Puis se développerait cette longue suite de maux intérieurs, véritable gangrène du corps social, dont le progrès devient plus rapide, lorsque le pouvoir, enfin concentré entre les mains d'un seul, sans autre règle que ses caprices, sans contrôle, sans frein, est tour-à-tour exercé par un favori, par une maîtresse, par un laquais, par un frotteur. On continue d'appeler cet ignoble despotisme monarchie, gouvernement; le vieux protocole subsiste; il y a une main, conduite par le premier venu, qui signe *Moi le roi;* il n'en faut pas d'autre; c'est la légitimité, l'ordre éternel, la loi et les prophètes, le décret de Dieu même. *Rendez à César ce qui est à César.* A César donc vos biens, vos personnes, vos vies, tout, tout sans exception : autrement n'est-il pas clair que la société serait bouleversée de fond en comble? Mais

l'agriculture languit, les campagnes restent en friche, l'industrie meurt, le commerce périt ; les finances, dilapidées par les courtisans, s'obèrent, les banqueroutes publiques se succèdent régulièrement comme les saisons, l'armée se désorganise, les vaisseaux pourrissent dans les ports, les arsenaux sont vides : aucun service qui ne soit en souffrance ; les chemins se couvrent de bandits qui traitent de puissance à puissance avec le gouvernement, et daignent quelquefois lui promettre leur protection ; la police, nulle pour protéger la sécurité des citoyens, n'est active que pour inquiéter le foyer domestique ; la justice, esclave et vénale, est tantôt l'instrument aveugle des vengeances du prince, tantôt le privilége du puissant, du riche, ou la sauvegarde de leurs délits. Mais le pays se dépeuple, le misère croît d'année en année, les descendants de ceux qui combattirent sous les Gonsalve et les Cortez, de ceux qui donnèrent à l'Espagne un monde nouveau, tendent la main au coin des rues, sur les places publiques, pour obtenir de la pitié du passant un maravédi ; des hommes nus errent sur un sol nu ; de leur ancienne richesse, de leur ancienne grandeur, ils n'ont conservé que l'épée du soldat et sa fierté, qu'aucune infortune n'abat. Mais les âmes elles-mêmes sont condamnées à n'habiter qu'un vaste désert ; il ne reste qu'une ombre vaine des

vieilles universités, les écoles sont une dérision; l'ignorance, proclamée le soutien du trône, étend son drap mortuaire sur le génie national: ténèbres partout, nuit profonde; et si, dans cette nuit une lampe solitaire luit en quelque demeure écartée, aussitôt cette demeure devient suspecte, et celui dont les yeux, las de l'obscurité, cherchaient la douce lumière de la science, ne trouve au lieu d'elle que les torches rougeâtres et enfumées de la persécution. Mais toute discussion relative au pouvoir, à ses actes, aux intérêts publics, est interdite; toute demande de réforme regardée comme une rebellion: livres, journaux, correspondances en dehors des affaires privées, rien ne passe la frontière. Mais le peuple entier est tenu au secret, mais la pensée même est proscrite! Qu'importe? C'est le droit du souverain, la garantie de sa puissance. Voulez-vous donc une révolution?

Il y a en Espagne des hommes qui répondent: « Si vous entendez par révolution un changement » complet dans l'état actuel des choses, une ré» forme politique et administrative, le redresse» ment des griefs, la restitution des anciennes fran» chises, l'établissement d'un juste système de » liberté générale; oui, nous voulons une révolu» tion. Nous voulons une loi qui protége, au lieu » d'un caprice qui écrase et tue. Notre servitude » nous pèse. Voyez nos bras meurtris par les fers:

» nous ne voulons pas que ceux de nos enfants soient
» marqués de cette vile empreinte : nous voulons
» leur laisser une patrie, et non une prison. Il fut
» un temps où le soleil d'Espagne éclairait un peu-
» ple fort, libre, heureux. Maintenant qu'éclaire-
» t-il ? des plaines incultes, des villes silencieuses,
» à la porte desquelles quelques mendiants vien-
» nent se réchauffer à ses rayons ; de vieilles ruines
» couvertes de lierre, des insignes royales et des
» gibets. L'étranger qui visite nos campagnes et
» nos cités, jadis si florissantes, s'en va le cœur
» plein d'une grande pitié. Cette pitié. nous blesse,
» elle nous humilie. Nous ne voulons plus qu'on
» nous plaigne : nous voulons sortir, sortir au
» plus tôt de cet abaissement et de cette misère.
» Nous voulons reprendre parmi les nations le
» rang qui nous est dû et qu'on nous a fait per-
» dre. Si, encore une fois, c'est là ce que vous
» appelez révolution ; oui, nous voulons une ré-
» volution. »

Les hommes qui parlent ainsi ne sont, pour la plupart, ni de la noblesse, ni du peuple : de la noblesse, parce que les individus s'affaiblissent et se corrompent avec l'institution à laquelle ils appartiennent, et c'est une des raisons pourquoi les corps politiques ne renaissent jamais ; du peuple, parce que, moins froissé par le despotisme, moins susceptible de cette sorte d'irritation morale qu'ex-

citent les souvenirs du passé et certains désordres du présent, ne connaissant de besoins spirituels que ceux que la religion satisfait, il trouve, après tout, sans trop de peine, soit par son travail qu'il vend à haut prix, soit par les dons de la charité qui ne tarissent jamais dans les pays catholiques, le morceau de pain qu'il lui faut pour vivre. Sa pauvreté n'est pas de la faim, c'est déjà beaucoup; et de plus, ses sentiments, ses pensées, ses vœux, prennent la direction que leur imprime le clergé, en général opposé, par des motifs que j'expliquerai bientôt, aux changements que désire avec tant d'ardeur une partie considérable de la nation. Cette partie est la classe moyenne, aujourd'hui plus instruite, plus avancée, plus active qu'aucune autre, dans toute l'Europe. Au milieu des débris de l'ancienne société qui tombe, elle représente la société nouvelle, avec ses idées généreuses mais encore confuses, ses passions quelquefois aveugles, son insatiable besoin de lumières, de mouvement et de liberté; ses espérances d'avenir, et la vigueur de sa jeune vie. Malheureusement les premiers chefs du libéralisme en Espagne s'étaient, ainsi qu'ailleurs, formés à l'école du dix-huitième siècle. Imbus de ses préjugés, loin de reconnaître dans le catholicisme, affranchi du joug qui arrête son action, le grand, l'unique moyen à l'aide duquel s'accomplira la

régénération du monde, ils nourrissaient contre lui, au fond de leur âme, des préventions sinistres, une haine que leurs actes n'ont que trop manifestée, lorsqu'ils ont eu le pouvoir en main. Comme en France, ils se sont montrés les ennemis du culte national et les persécuteurs de l'Église. Dès lors, quelle que put être, à d'autres égards, la justesse de leurs vues, nécessairement ils devaient échouer. La tyrannie est une mauvaise arme contre le despotisme, et toujours mortelle à ceux qui l'emploient. Cependant il s'est trouvé de vrais amis de leur pays, qui n'ont jamais séparé de sa cause la cause sacrée de la religion. Le mouvement des *Agraviados* en Catalogne, fut un mouvement tout catholique. Ces hommes, dignes d'un meilleur succès et qui l'obtiendront un jour, croyaient, en combattant pour le souverain, lors de l'invasion de Bonaparte, avoir combattu aussi pour leurs droits longtemps violés, pour les antiques lois de la patrie, pour les libertés qui firent autrefois et sa gloire et sa force. Ils n'avaient pas tout vu dans le trône, dans un trône s'élevant seul au milieu de la servitude universelle, comme un rocher au milieu de la mer. Sur le sol reconquis par eux et encore humide de leur sang, ils parlèrent du peuple : on chargea le bourreau de leur répondre, et la *garotte* fut le gage qu'ils reçurent de la reconnaissance du prince, le payement des

services qu'ils lui avaient rendus. C'était une manière de s'acquitter. Mais, si la garotte est bonne pour en finir avec quelques hommes; grâce à Dieu, il faut autre chose pour en finir avec une nation. Dressez, dressez des potences, attachez-y ceux qui ont écrit sur leur poitrine : Patrie, et appelez cela la justice du roi; il y a une autre justice, et celle-ci n'est jamais si forte que quand elle prend racine dans la cendre de certains morts.

Il est donc prouvé par l'exemple des Agraviados, non seulement qu'il peut exister, mais qu'il existe de fait en Espagne un parti, ou les éléments d'un parti national, qui, loin d'être hostile au catholicisme, est au contraire, dans l'ordre politique, le représentant de ses vrais intérêts, de ses traditions antiques et de ses doctrines les plus pures. Les documents particuliers que nous avons eus entre les mains ne sauraient sur ce point nous laisser le plus léger doute. Il est certain aussi, qu'au nom de la réforme et de la liberté, un autre parti s'est mis en guerre ouverte avec la religion, et que, devenu par là justement suspect, il a écarté de lui les catholiques sincères. Le clergé, qu'il attaquait principalement, sous prétexte de certains abus que nul ne songe à justifier, mais qu'il attaquait d'après un système de destruction plus générale, inquiet pour lui-même et pour le christianisme, n'a cru avoir d'autre moyen de le sauver, que de

maintenir le gouvernement établi quel qu'il soit, d'en défendre dès lors le principe et les conséquences, et il s'est jeté aveuglément dans les bras du despotisme, qui le flatte pour s'en faire un appui et un instrument. Sa puissance en effet est grande. Mêlé au peuple, dont l'existence est, sous tous les rapports, intimement unie à la sienne, il dispose de lui souverainement; et il n'y a rien que de juste et de naturel en cela : car ôtez le clergé, le peuple, au même moment, perd tout ce qui fait sa vie et le charme de sa vie, secours, protection, conseils, enseignement; et la charité qui le nourrit, et la foi qui l'élève à la dignité d'homme, et le culte qui parle à son cœur, et les fêtes qui le distraient de ses maux.

Représentez-vous ces éléments opposés fermentant dans des âmes espagnoles, opiniâtres, ardentes, vindicatives, atroces quelquefois, et vous aurez une idée de l'état des esprits dans cette lamentable contrée. Je ne sais quoi de profond comme l'enfer y sépare les partis. Ce ne sont pas seulement deux peuples sur le même sol, mais deux races ennemies, incompatibles, irréconciliables, rêvant avec délices, dans l'extase de la haine, leur mutuelle extermination. Malheur aux hommes, quand leurs erreurs ou leurs passions dénaturant le bienfait divin; quand ce qui leur a été donné pour être entre eux un lien d'amour, devient le sujet même de leurs divisions,

la source de leurs antipathies désormais irrémédiables ! Encore un coup, malheur, malheur !

Les vices du gouvernement chaque jour plus sensibles, et qui blessent chaque jour un plus grand nombre d'individus dans leurs intérêts divers; le progrès lent mais continuel des idées de liberté, la fatigue d'un état de choses où nul ne trouve de sécurité, où le caprice d'un seul prévaut sur toutes les lois, disons mieux, est la loi unique; où dès lors nul droit, nulle existence n'a de garantie réelle : toute cela ensemble a pour effet d'augmenter sans cesse le parti qui aspire à un changement. Malgré les efforts du despotisme, et à cause même de ces efforts, il croît dans le silence et se propage dans l'ombre, sûr tôt ou tard de vaincre : le temps est pour lui. Et quand tous conspireraient à maintenir ce qui est, ils y travailleraient en vain. Visiblement il est impossible qu'aucune société subsiste sous un régime purement arbitraire, sans lois fondamentales, sans finances, sans police, sans administration, sans justice. Dieu lui-même ne pourrait opérer un pareil miracle, à moins de changer la nature de l'homme. Il y aura donc une révolution ; et cette révolution se fera, non seulement contre le trône, mais encore contre l'autel, qui s'est rendu solidaire du trône.

On éprouve un profond sentiment de terreur, lorsqu'on vient à se représenter tout ce qu'entraî-

nera de calamités et de crimes cette inévitable catastrophe. La pensée se détourne d'épouvante : ce qu'elle a vu, ce qu'elle a entendu dans cette nuit de tempête est inexplicable : le bruit des temples qui croulent, la lueur rouge de l'incendie, les pas rapides et sourds de ceux qui fuient et de ceux qui poursuivent, le sang, le blasphème, les sanglots, les cris : on dirait un de ces rêves qui pressent la poitrine comme le genou de Satan.

Le clergé d'Espagne aurait-il pu éviter une position si funeste à son pays et à lui-même? Nous le croyons. Pourrait-il en sortir maintenant? Nous le croyons encore : mais comment l'espérer, lorsque déjà les choses ont été portées si loin, lorsque la défiance, la rancune, l'aigreur et les passions les plus violentes gardent l'entrée de toutes les voies différentes de celle où l'on s'est engagé? Le malheur de certaines époques est que, se trouvant en dehors de l'expérience commune, en dehors de tout ce que l'on connaissait, la sagesse des temps ordinaires égare et trompe, et qu'après avoir pris de bonne foi une route fausse et dangereuse, on ne sait plus, on ne peut plus revenir sur ses pas; trop d'obstacles s'y opposent, l'illusion d'une première erreur, les liens contractés, les paroles dites, l'impulsion de la foule qui sans cesse pousse en avant ceux qu'elle s'imagine être ses guides et qui désormais ne font que la précéder. L'esprit même

devient peu à peu incapable de comprendre. Un mouvement fatal emporte tout, les difficultés croissent, les événements se précipitent, et chacun subit sa destinée.

Voyons toutefois par quels moyens le clergé espagnol, uni dans une même pensée, pourrait, tandis que le choc des factions est suspendu, prévenir l'effroyable bouleversement qui menace son pays, sauver la foi, l'Église, la nation, et le trône même peut-être.

Qu'elle arrive plus tôt ou plus tard, toujours est-il certain qu'une révolution est infaillible, parce qu'une réforme, une grande et totale réforme est indispensable. La nécessité de cette réforme, jointe au besoin, immortel dans l'homme, d'une juste et chrétienne liberté, constitue la puissance, perpétuellement croissante en secret, du parti que le clergé redoute; et ce parti n'est lui-même, du moins généralement, ennemi du clergé, que parce qu'il trouve en lui une vive opposition à ses vœux, à ses opinions et à ses projets politiques. Cette opposition qui l'oblige à combattre le clergé, le contraint encore à combattre, à divers égards, la religion elle-même. Tel est l'état réel des choses. Donc si le clergé, au lieu de s'allier avec le despotisme, au lieu de s'en faire le défenseur, l'aveugle instrument, prenait à cœur et secondait, à l'exemple des prêtres belges et polonais, les vrais intérêts

de sa patrie ; d'une part, il se réconcilierait les hommes qui ne le repoussent que comme l'adversaire de la cause nationale, et, de l'autre, il ôterait toute force à ceux qui haïssent directement la religion et ses ministres, en leur ôtant tout prétexte plausible de les attaquer. Or, au moyen de l'influence qu'il exerce sur le peuple, rien ne lui serait plus facile, sans s'écarter de ses devoirs, que de créer une puissante opinion publique, que d'inspirer à la nation la volonté ferme, unanime d'opérer, par un retour régulier aux anciennes franchises, aux anciennes lois, modifiées selon le besoin des temps, la réorganisation sociale nécessaire. Qui oserait, en présence de ce vœu universel, irrésistible, refuser la convocation de légitimes cortès, de cortès véritables, et non pas fictives? et qui pourrait empêcher l'exécution de ce que régleraient, pour le bien du pays, ces vrais représentants de l'Espagne ? Les changements que tous doivent désirer, et auxquels en aucun cas il est impossible qu'on échappe, s'effectueraient d'un commun accord, sans secousses, sans désordres, sans réactions, sans persécutions ; et cette belle contrée que le sacerdoce catholique sauva jadis de la barbarie musulmane, lui devrait encore, et dans un plus grand danger, son salut et sa paix.

Le clergé, qui, durant une longue suite de siè-

cles, a offert tant de saints exemples, est digne de comprendre une pareille mission; et si, pour l'accomplir, pour en faciliter le succès, il lui fallait abandonner quelques avantages temporels, nous avons de lui une trop haute idée pour admettre comme possible qu'aucun autre intérêt pût, à ses yeux, balancer un seul instant les sacrés intérêts de Dieu et de la patrie. Quand on est en repos sur ceux-ci, on mange avec joie son morceau de pain noir, et le soir venu on s'endort tranquille. Jamais d'ailleurs la Providence délaissa-t-elle les siens? Elle nourrit les oiseaux du ciel, et leur prépare un abri pour le temps d'orage. *Cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et le reste vous sera donné de surcroît* (1). Le chrétien a ses pensées, qui ne ressemblent point aux pensées humaines. Auriez-vous peur que la foi se perdît, si elle cessait d'avoir des palais pour asiles? Craindriez-vous que les mystères du ciel fussent moins augustes dans un temple nu, et le sang du Sauveur moins précieux dans un vase d'argile? Oh! qu'il en est bien autrement! Le sacrifice de Jésus-Christ, né pauvre et mort pauvre, n'est jamais plus touchant, plus efficace, que lorsque, célébré sur une simple pierre, sans autre pompe que le cortége invisible des anges prosternés au-

(1) *Matth.*, VI, 33.

tour de l'autel, il rappelle aux hommes ce que voulut être celui qui les racheta. Ce prêtre qui s'en va là, un bâton à la main, la besace sur l'épaule, n'ayant, comme les apôtres, qu'une seule chaussure et un seul vêtement, mais portant comme eux dans son sein la parole de vie, et l'amour et la grâce qu'il doit répandre dans le monde, ce prêtre est plus grand, plus fort mille fois que celui qu'environnent le faste et l'opulence. A quoi bon tout cet or? les âmes ne s'achètent point, elles se conquièrent au prix des travaux, des fatigues, et des sueurs, et du sang. Mais un certain luxe, un certain éclat attire le respect des peuples, ajoute à l'autorité du ministère et en multiplie les fruits. Erreur, erreur, sophismes de l'orgueil et de la mollesse. Voulez-vous être puissants sur la terre, renoncez à ce qui est de la terre. Ce n'est point au riche vêtu de pourpre, mais au crucifié que les nations ont été données en héritage.

Origine et fondement de la liberté politique, la liberté de l'Église serait désormais assurée contre les entreprises du pouvoir. On ne le verrait plus se jouer des choses saintes, les faire servir à ses intérêts, disposer, selon ses passions, du salut des peuples, et leur vendre Dieu au prix de la servitude. La puissance pontificale exerçant sans obstacle une action régulière sur le clergé, les réformes désirables s'accompliraient de soi-même, les abus

peu à peu disparaîtraient, les mœurs reviendraient ce qu'elles auraient dû toujours être, le zèle se ranimerait, et l'absence des opinions et des sentiments qui divisent rendrait facile toute espèce de bien: ce serait comme un renouvellement de l'esprit sacerdotal dans le prêtre, et de l'esprit du christianisme dans le peuple entier. Alors on cesserait de redouter la science; la science, le plus beau don que Dieu ait fait à la créature après la foi, qui n'est encore elle-même que la science sous une autre forme, la science infinie et dès lors enveloppée du mystère comme d'un voile lumineux. La pensée ne serait plus consignée à la frontière; et la vérité, que l'homme n'a pas faite, qu'il ne peut détruire, trouverait dans sa propre force une défense plus sûre que l'ignoble sauvegarde d'un douanier. Les études renaîtraient; le génie national affranchi réveillerait de leur long sommeil les lettres et les arts, porterait partout la vie et le mouvement, dans l'agriculture, l'industrie, le commerce, et rouvrirait les sources fermées de la prospérité publique. Après un sombre hiver, l'Espagne refleurirait comme la nature au printemps.

Si, au contraire, elle reste partagée entre les deux partis qui la divisent maintenant, si le clergé persiste dans son imprudente alliance avec le despotisme, elle subira des maux effroyables et n'at-

teindra le repos qu'après avoir longtemps et longtemps marché sur un sol sanglant.

Noble terre d'honneur et de foi, qui ne se sentirait ému jusqu'au fond des entrailles, en songeant au sort qu'on t'a fait, et à celui que l'on t'apprête? Et pourtant tu as assez montré qne tu es digne d'en avoir un autre. Quel peuple résista comme toi au géant qui enlaçait et serrait dans ses bras de fer l'Europe palpitante? quel peuple alors sut combattre comme toi, mourrir comme toi? Rien ne fatigua ta patience, n'ébranla ton courage; rien ne te parut ni trop hasardeux à entreprendre, ni trop dur à supporter pour demeurer toi-même : et que pouvais-tu être de plus grand? L'ennemi occupait tes villes, couvrait tes campagnes, et tu passais libre entre ses bataillons. On put te blesser, on ne te vainquit jamais. Lorsqu'un vent d'orage pousse de l'horizon des masses énormes de vapeurs noires et pesantes, on voit d'autres nuages légers, brillants, courir en sens contraire dans une région plus haute : ainsi luttait contre la tempête ton génie indomptable. Et cette liberté, défendue si généreusement, si glorieusement sauvée de l'agression étrangère, succomberait à l'agression domestique! et tant d'héroïsme n'aurait abouti qu'à échanger des fers contre des fers! Non, non, ne le crains pas, ton jour viendra; mais ne l'attends que de Dieu: car s'il a voulu que l'homme soit li-

bre, il a voulu anssi qu'il ne le fût que par lui.

Ce que nous venons de dire de l'Espagne s'applique également au Portugal, à peu de chose près. Ces deux pays, quoique séparés par une ancienne rivalité et par une mutuelle antipathie, se ressemblent presqu'en tout. Le Portugais est un Espagnol affaibli dans ses qualités et dans scs défauts. Peuple déchu aussi, après une époque de gloire, de temps en temps il s'agite dans son tombeau, comme s'il avait eu quelque rêve de vie. Du reste, nul mouvement, nul progrès, à peine une ombre de civilisation. Deux frères se disputent, les armes à la main, cet héritage d'un père idiot. La partie de la nation qui aspire à des réformes politiques, favorise l'aîné; le plus jeune a pour lui le clergé et la populace, populace ignorante, fanatique, cruelle, que l'on contient avec des bourreaux, et qu'on amuse avec des supplices. Les prisons regorgent de malheureux, coupables ou suspects d'avoir souhaité un meilleur avenir à leur patrie. Quand la place y manque tout à fait, la potence vient à l'aide. De la sorte rien n'entrave le service du sang, et l'ordre règne.

On se figure assez ce que la religion peut être dans une pareille contrée. La foi, sans contredit, y a encore des racines profondes, on mourrait pour elle; mais, s'égarant dans une multitude d'idées fausses et superstitieuses, elle n'exerce sur

les mœurs presque aucune influence, et le clergé n'est pas lui-même entièrement à l'abri de ce reproche. Les pratiques étouffent la morale. Le christianisme recouvre la vie, mais ne la pénètre pas : et c'est que partout où l'on arrête la culture de l'esprit, les sens prédominent. Or, en ce qui regarde l'instruction, le Portugal en est au même point que l'Espagne : c'est tout dire. Aucuns moyens d'étude, et, s'il en existait, le pouvoir effrayé se hâterait de les détruire. Le premier rayon de lumière qui, traversant l'atmosphère ténébreuse dont il s'entoure, viendrait à se fixer sur son front, le marquerait d'un signe de mort. Penser, pour lui, c'est conspirer : il ne peut subsister qu'à l'aide d'une obéissance implicite, aveugle, en dehors du droit et qui ne l'examine jamais ; qu'à l'aide de l'obéissance des brutes. Sous le régime où il cherche sa sûreté, un œil qui s'ouvre est un péril qui naît. Le clergé, par conscience de sa propre faiblesse, et par une nécessité de la position dépendante qu'il s'est choisie, seconde à cet égard, et bien dangereusement pour l'Église, la politique du pouvoir. Il ne voit pas qu'en repoussant la science, en la déclarant par là même ennemie de la religion, il travaille à faire un peuple ou impie, ou barbare : barbare, il périrait bientôt ; impie, que deviendrait le sacerdoce qui l'aurait poussé dans cet abîme? J'insiste sur ce point, parce qu'il est ca-

pital, parce qu'il n'est point de prétextes qu'aujourd'hui l'on n'imagine pour se retrancher dans l'ignorance. On parle des ravages d'une fausse philosophie : ils sont réels, qui pourrait les nier? Mais pourquoi ne lui en a-t-on pas opposé une meilleure? et finalement, discréditée dans les pays qui la virent naître, n'a-t-elle pas servi à fortifier la religion qu'elle combattait? On parle de la simplicité de la foi : eh! sans doute, la foi doit être simple; elle est, pour le cœur comme pour la raison, un acte d'obéissance : autrement à qui croirait-on qu'à soi. Mais, parce que la foi doit être simple, s'ensuit-il que les peuples doivent-être imbéciles? s'ensuit-il qu'il faille proscrire ou négliger les connaissances nécessaires à leur développement? s'ensuit-il que le progrès de l'esprit humain ne soit pas bon? S'il vous paraît fatal, ne nous le vantez donc plus comme un des effets du christianisme, et l'une des preuves de sa vérité. Voulez-vous lui fixer des limites, quelles serontelles? Rien n'est stationnaire ici-bas; force est d'avancer ou de reculer. Avancer, ce mot vous effraie : reculez donc. Mais jusqu'où, de grâce, reculerez-vous? Partout, dans tous les temps, n'a-t-on pas abusé de la science, ainsi que des autres dons du Créateur? Apprenez-nous, encore une fois, où vous vous arrêterez. A moins d'être inconséquents, il vous faudra, malgré vous, en

venir jusqu'à la maxime de Rousseau ; « L'homme qui pense est un animal dépravé. » Est-ce pour annoncer cette doctrine au monde, qu'il vous a été dit : *Allez et enseignez toutes les nations?* Croyez-moi, ne placez point dans les ténèbres les autels de celui qui a créé le soleil.

Nous ne passerons point sous silence une autre suite non moins déplorable de la position actuelle du clergé en Espagne et en Portugal. Il n'a pas plus tôt confondu la cause de la religion avec la cause du despotisme, que cette funeste erreur, produisant ses conséquences, l'a conduit immédiatement à un énorme abus de la parole de Dieu. Les passions politiques ont envahi la chaire ; elles l'ont souillée d'abjectes, de sacriléges adulations. Ce n'est pas tout. Les lèvres destinées à prêcher la paix, la charité, l'amour mutuel, ont parlé le langage de la haine et de la vengeance. D'horribles vœux, des menaces atroces se sont plus d'une fois fait entendre en face des tabernacles où réside le Fils de l'homme immolé pour le salut de ses frères. Au lieu des ministres de celui qui pria sur le croix pour ses bourreaux, on aurait dit de prêtres des Caïn.

Malgré tant de désordres et de désordres si graves, ces deux peuples ne périront pas : il leur reste une ancre dans la tempête. Mais avant d'aborder au monde nouveau, vers lequel aujourd'hui

toutes les nations se dirigent, ils traverseront des mers bien rudes, heurteront à bien des rochers, et, dans leur travail, leur angoisse, la route souvent leur paraîtra longue. Il dépend de leurs conducteurs de l'abréger, en cherchant au-dessus des nuages qui recouvrent les flots émus, le signe qui doit les guider.

CHAPITRE IV.

CONTINUATION DU MÊME SUJET.

France.

De même que Rome est le centre de la foi, la France est le centre principal de la pensée, du mouvement intellectuel dans le monde. Humainement parlant, ces deux grandes puissances ont un égal besoin l'une de l'autre. La France a besoin de trouver à Rome une règle et un point d'appui : Rome a besoin de l'ardeur et du prosélytisme français, pour amener les peuples dans sa sphère d'attraction ; de l'intelligence prompte, droite, hardie de cette race extraordinaire, pour la défendre contre ses ennemis spirituels. Née spécialement pour conserver, elle a dans sa nature quelque chose de passif, quelque chose de peu propre au combat. Au

milieu de tant d'adversaires, muette, grave, tranquille, on dirait un de ces vieux Romains assis sur leurs chaises curules, et devant qui les Gaulois, maîtres un moment de la ville éternelle, s'arrêtaient avec étonnement, incertains s'ils voyaient des hommes, ou des statues. Seule, elle n'est pas complète, par rapport à l'action qui, selon les desseins de Dieu, doit être exercée sur le genre humain, mais exercée sous son influence : elle manque d'un ressort, d'un instrument à divers égards indispensable. La France, avec sa forte et rapide parole, avec sa raison pénétrante et vive, doit être aujourd'hui pour elle ce que fut Charlemagne, au moyen âge, avec sa puissante épée et sa prodigieuse activité guerrière. Sous un autre point de vue, l'immobilité romaine à la longue engourdirait et pétrifierait les nations chrétiennes, si elles n'étaient continuellement excitées, vivifiées par l'esprit français qui jamais ne se repose : comme aussi l'esprit français, sans cesse porté à se précipiter en avant, à tenter de nouvelles conquêtes et des découvertes nouvelles, serait exposé souvent à se tromper de route, et bouleverserait la terre, s'il n'était retenu et guidé par la sagesse romaine. Ce que nous disons ici, les faits le prouvent. Depuis qu'il s'est opéré une sorte de scission entre la France et Rome, celle-ci est demeurée comme privée d'action, et l'action de celle-là, impétueuse et

désordonnée, renversant toujours sans édifier jamais, ressemble à l'ouragan qui bruit à travers les ruines qu'il a faites.

Un triste enchaînement de causes dont quelques-unes remontent à plusieurs siècles, ont momentanément affaibli le catholicisme en France. Ces causes, que nous aurons plus tard occasion de développer, se réduisent à trois principales. Le clergé, pris collectivement, s'était séparé de la nation, de ses intérêts, de ses vœux, de ses espérances, de son passé comme de son avenir; et vendu au pouvoir, favorisant ses usurpations pour se ménager ses faveurs, il en était devenu peu à peu l'instrument servile; et comme le pouvoir, affranchi des anciennes barrières qui le limitaient, s'était transformé en un pur despotisme, ainsi que Fénélon le remarquait avec effroi, le clergé partagea la haine que le despotisme inspirait. En second lieu, ce même clergé, partiellement corrompu, offrait dans beaucoup de ses membres, particulièrement dans les prélats et les abbés de cour, dans les opulents bénéficiers et dans la plupart des ordres religieux, le scandale d'une vie oisive, mondaine, quelquefois dissolue; et l'incrédulite dogmatique, mêlée secrètement d'abord au désordre des mœurs, s'était enfin montrée au grand jour presque sans voile. Les prêtres fidèles à leurs devoirs, les vrais ministres de Jésus-Chrit, en un mot *la classe la-*

borieuse, comme les appelaient avec mépris les laquais à tonsure d'une royauté dégénérée, végétaient dans un état voisin de l'indigence tandis que les richesses de l'Église, le patrimoine des pauvres, dévoré par le luxe de l'aristocratie cléricale, titrée, mitrée, crossée, ne servait, par le contraste de sa destination sacrée et du monstrueux usage qu'en faisaient des hommes qui se disaient les hommes de Dieu, qu'à ébranler la foi des peuples et à déshonorer le sacerdoce. Il est superflu de faire observer qu'au milieu de la décadence générale, de grandes vertus brillaient dans tous les rangs de la hiérarchie : mais, semblables à des fleurs qui croissent dans le creux d'un arbre séché, ces vertus individuelles, nées d'elles-mêmes pour ainsi parler, vivaient et mouraient solitaires; elles ne tendaient nullement à réformer les vices fondamentaux de l'institution, à changer la fausse position du corps : personne n'y songeait; et, bien loin de là, les meilleurs n'y voyaient qu'un ordre de choses à conserver, en corrigeant quelques abus : certaines conséquences les choquaient; mais quant au principe il était admis universellement. Enfin, depuis l'époque où, par une crainte pusillanime de la pensée et même du savoir on avait imposé des entraves arbitraires à l'élément libre de l'intelligence humaine, la science, rompant les liens qui l'unissaient jadis étroitement

à la religion, s'est développée en dehors d'elle, et, s'en éloignant de plus en plus, avait fini par se constituer en guerre ouverte avec ses doctrines. Alliée, sous ses diverses formes, à l'esprit du siècle, elle en reçut son caractère et lui prêta sa force. Le parti anti-chrétien se présentant comme le défenseur de toutes les libertés et le promoteur des lumières, le clergé, déjà imbu, ainsi qu'on vient de le voir, de maximes différentes, confondit avec les erreurs d'une philosophie radicalement athée, ce qu'il y avait de juste et de pur dans la cause qu'elle soutenait. Il associa plus que jamais ses intérêts propres aux intérêts du despotisme, provoqua contre ses adversaires des rigueurs inquisitoriales, crut à la puissance des édits royaux et des arrêts des parlements plus qu'à celle de la vérité, et accrédita de la sorte le préjugé qui représentait l'Église comme l'ennemie des connaissances, des discussions, des recherches de la raison enfin, et l'appui naturel de la tyrannie.

Toutes ces causes agissant ensemble, il en résulta une défection rapide, générale, sans exemple. Le temps du protestantisme était passé : les esprits plus conséquents ne s'arêttèrent dans aucun milieu; ils s'en prirent d'abord à la racine même de la foi, et arrivèrent d'un bond à la négation dernière. Une mort prochaine, totale, menaçait le catholicisme. Dieu eut pitié de la France; il ouvrit

les trésors de sa miséricorde, et envoya la révolution. On n'en a vu que le côté horrible, on en devait voir encore les salutaires conséquences. Sans elle où en serions-nous? Il ne fallait rien moins que cette tempête pour balayer les vapeurs mortelles qui couvraient la société infecte et stagnante. « Lorsqu'une femme est en travail, elle s'attriste, » parceque son heure est venue; mais lorsqu'elle » a enfanté un fils, elle ne se souvient plus de la » souffrance, à cause de sa joie, parce qu'il est né » un homme dans le monde (1) ». La révolution fut pour la France ce travail de l'enfantement : elle y donna au catholicisme comme une seconde naissance. Après les désastres et les crimes des sanglantes années de la terreur, la foi se retrouva vivante sur les débris dispersés de l'autel. Il ne restait rien du passé qui pût réveiller les préventions et ranimer l'antipathie contre des hommes qui n'étaient plus que les ministres du Dieu mort pour le genre humain, du Dieu qui bénit et pardonne. L'apostasie de beaucoup de ses membres avait purifié le clergé. Pauvre désormais et en butte aux persécutions du pouvoir, il avait recouvré sur l'échafaud et dans les cachots son caractère originel, ses vertus, son zèle, tout ce qui fait sa force. Ceux qui l'ont vu peuvent le dire, c'était une tou-

(1) *Joan.*, XVI, 21.

chante pompe qu'un lambeau de soutane jeté sur les cicatrices du confesseur, et de puissantes paroles que les paroles de paix qui sortaient de sa poitrine altérée par l'air des prisons. En ce temps là, le culte saint n'avait pas même encore de temples. On s'assemblait, comme aux premiers siècles, dans une maison retirée, dans une grange, partout où la Providence offrait un asile aux disciples de celui qui n'avait pas une pierre où reposer sa tête. Jamais les croyants ne furent plus nombreux, jamais leur foi ne fut plus profonde et plus simple. L'impiété grondait, il est vrai, dans les antres de la tyrannie, déclamait dans les chaires publiques, et ramassait quelques prosélytes dans la boue des écoles soumises au gouvernement; mais la religion était populaire. Elle cessa de l'être sous Bonaparte. Dotée par l'État et dès lors dépendante de lui, l'Église sembla n'être désormais qu'une institution politique. Le souverain nomma ses pasteurs, leur imposa ses volontés devenues pour eux des lois, régla tout, la discipline, le culte, l'enseignement même : il ne trouva de résistance de leur part qu'à l'entrée du schisme. Du reste, prodigues d'adulations, il eût été souvent assez difficile de dire quelle grandeur les subjuguait le plus, celle du roi de la terre, ou celle du Roi des cieux. Le clergé rentrait dans ses anciennes voies; il y rencontra les mêmes sentiments, le même mépris, la même

opposition à des doctrines prêchées officiellement pour un salaire convenu, et l'incrédulité renaquit.

Tel était, à l'époque de la Restauration, l'état du catholicisme. Seulement l'indigne persécution que subissait le chef de l'Église, en détachant du gouvernement l'immense majorité du clergé en guerre avec un pouvoir tyrannique, l'avait un peu relevé dans l'opinion, toujours favorable aux opprimés. Les Bourbons reviennent, ils reparaissent au milieu d'un peuple nouveau, entourés des solennelles antiquailles de l'ancien régime, de prélats anti-concordataires pleins des idées serviles d'autrefois, ennemis de tout ce que n'avait pas vu leur jeunesse, fiers de n'avoir rien appris durant quarante ans; de vieux abbés dont l'ambition moisie dans l'exil infectait les antichambres du château; de valets aux genoux d'autres valets : tout cela se remuait et fourmillait à la cour des fils de Louis XIV, comme des vers dans un cadavre.

Les restes du bonapartisme clérical, par une affinité naturelle, se mêlèrent à ces éléments légitimistes. La servitude s'unit à la servitude, et l'or. et les honneurs, et les dignités, devenues la proie de l'intrigue, la récompense de l'oisiveté, le salaire de la bassesse, s'appelèrent la restauration de l'apostolat. Les maximes du siècle précédent reprirent leur autorité : la naissance parla de ses droits dans le sanctuaire : pour user du langage

d'alors, on s'occupa de *décrasser l'épiscopat*. Le zèle des restaurateurs ne s'arrêta pas là ; il voulut encore renouer la chaîne des traditions anciennes, non certes des traditions d'humilité, de charité, de bonté paternelle, mais des traditions plus récentes de luxe et de hauteur. En plusieurs diocèses, il ne fut pas permis aux simples prêtres de s'asseoir devant leur évêque. Jésus-Christ, Pontife et Roi, n'avait pas, que je sache, établi cette étiquette parmi ses apôtres. Les doctrines gallicanes, conservées dans l'émigration comme le palladium de la monarchie, et liées indissolublement aux prétentions du pouvoir qui se disait le seul légitime, furent dès lors les doctrines de quiconque aspirait à la faveur. On les défendit dogmatiquement sans trop y croire; on essaya même de fonder une grande école destinée à leur assurer une immortalité au moins matérielle; on les proclama obséquieusement, avec toutes les formalités officielles, dans une déclaration que le souverain fut humblement supplié d'agréer; on les mit enfin, comme loi de l'État, sous la protection des amendes et de la prison. En un mot, on travaillait ardemment et sans relâche à fabriquer, sous le nom de catholicisme, je ne sais quelle religion de flatterie et de servitude, digne d'être offerte en présent au prince. De son côté, il encourageait gracieusement les ouvriers, tant l'ouvrage lui paraissait beau, et utile, et commode.

Les bonnes gens disaient : Tout va bien ; il n'y a rien à craindre pour Dieu, le roi le protége. Le roi, en effet, daignait lui permettre de se choisir un certain nombre fixé de jeunes gens pour le service de ses autels, à condition toutefois de surveiller leur enseignement. Il tenait à épargner ce soin à l'épiscopat, fatigué d'ailleurs de ses fonctions civiles : car c'était encore là un moyen de s'assurer de lui. Les évêques déposaient leur mitre à la porte de la Chambre des Pairs, et leur crosse à celle du Conseil d'État. On prodiguait l'or en échange d'une obéissance explicite. Une partie du clergé, confiante dans la piété personnelle du souverain, usait ses genoux devant le trône, et ce trône vacillait sur un abîme. Une lutte intestine, une lutte à mort avait commencé entre l'absolutisme qui s'efforçait de renaître et la liberté résolue à conserver ses glorieuses conquêtes. Dans cet exposé rapide, qu'on l'observe bien, je ne tiens compte que du fond des choses . indépendant des vues particulières de certains partis. La France voulait être libre, ce fait est incontestable. L'Église aussi avait besoin de l'être, et plus que nul autre : emmaillotée comme un enfant de deux jours, si quelquefois un souvenir, un regret, une de ces pensées qui traversent soudainement la conscience, lui arrachait un gémissement, on la berçait pour la faire taire. La cause nationale était donc la

sienne, quelles que fussent d'ailleurs les croyances religieuses de quelques-uns de ses défenseurs. Le clergé néanmoins, par une erreur funeste, embrassa celle de l'absolutisme. On le baptisa du nom de légitimité, et la légitimité retentit dans toutes les chaires, circula dans tous les confessionnaux ; on fit des missions pour prêcher la légitimité ; on la chanta au pied des autels, on profana de ses emblèmes l'auguste simplicité de la croix. Les jésuites intriguèrent pour elle, croyant ainsi intriguer pour eux. Leurs écoles, misérables pour l'instruction et loin d'être parfaites pour la discipline, devinrent des écoles de parti. Tendant, comme toujours, à la domination, non par l'ascendant des lumières, mais par cette sorte de ruse moitié dévote, moitié mondaine qui les caractérise; par des moyens détournés, obscurs, par mille voies secrètes et mystérieuses, ils se glissèrent partout, formèrent partout des affiliations. On sentait leur influence sans le voir, à la cour, chez les ministres, au sein des familles ; et cette espèce d'ombre invisible qui vous poursuivait inexorablement excita une telle irritation et si générale, que toutes les haines se confondirent dans la haine des jésuites, et que leur nom même devint une injure populaire.

Une fois engagé dans un faux système, une conséquence en attire une autre, les fautes naissent

des fautes ; nulle folie, nul danger n'arrête : on va jusqu'où l'on peut aller. Ainsi en fut-il en France à l'époque de délire dont nous parlons. On établit une véritable inquisition sur les consciences. Voulait-on obtenir un emploi public, une place quelconque, soit à Paris, soit dans les provinces, non seulement la vie privée du solliciteur était soumise à des enquêtes secrètes, qui ouvraient la porte aux plus viles délations, aux basses intrigues de l'intérêt, à d'odieuses vengeances personnelles ; mais il lui fallait encore rendre compte directement de ses croyances religieuses, et même de sa pratique à l'égard des actes de culte que l'Église commande. Alors les ambitieux se mirent en règle ; on fit à l'envi du christianisme, comme on aurait fait de l'athéisme sous la Convention : l'hypocrisie déborda de toutes parts. Jamais on ne vit rien de plus hideux, rien de plus humiliant pour la nature humaine, de plus triste pour les âmes sincèrement croyantes. La manifestation de la foi était devenue, en certaines positions sociales, presque incompatible avec l'honneur. La piété se cachait pour entrer dans le lieu saint, tandis que le sacrilége cherchait le grand jour, l'œil de l'espion, ou l'œil du prince. On en était là.

Qui s'étonnerait de la réaction que produisirent tant de causes irritantes? On repoussa avec colère une religion qui, s'identifiant avec le despotisme,

se présentait aux défenseurs de la cause nationale comme une ennemie dans la vie publique, en même temps qu'elle opprimait la vie privée. On rouvrit les arsenaux philosophiques du dix-huitième siècle. Paris et les provinces furent inondés d'éditions nouvelles de livres presque oubliés, et qui, redevenus tout à coup des ouvrages de parti, se trouvèrent dans tontes les mains et dans celles même du peuple. Aux congrégations secrètes ou patentes formée par le clergé et les hommes du pouvoir, on opposa d'autres associations plus nombreuses et plus actives. La guerre était partout : dans les salons et dans les échoppes, dans les Chambres et dans les colléges. Les journaux les plus répandus attaquaient sans relâche le catholicisme et surtout le clergé, qui chaque jour perdait quelque chose dans l'opinion. Les évêques publiaient des mandements contre les journaux, tâchant d'étayer l'un par l'autre le trône et l'autel pour eux inséparables. Et cependant jamais ce trône auquel ils s'appuyaient n'avait été au fond plus hostile à l'Église, comme nous le verrons dans un moment, après avoir jeté un coup-d'œil rapide sur l'état politique de la France.

. . . . . , ...

ÉPILOGUE.

Des siècles et des siècles avaient passé ; c'était sur le soir d'un de ces longs jours qui sont les jours de Dieu (1) ; le soleil, enveloppé d'un linceul de nuages blafards, était descendu sous l'horizon, la nuit se faisait, une atmosphère lourde, étouffante, pesait sur la terre ; troupeaux fatigués, les peuples gisaient dans ces vastes parcs qu'on appelle empires, royaumes, et de temps en temps soulevaient avec effort leur col meurtri du joug, pour trouver un peu d'air et rafraîchir leur poitrine brûlante : et ces parcs étaient gardés par des gens armés ; et toutes les fois qu'il s'y faisait le moindre mouvement, on entendait un cliquetis de chaînes.

Et je regardais cela, et mon âme absorbée dans une profonde stupeur se troublait en elle-même, lorsqu'une voix : Fils d'Adam, que vois-tu ? et comme je ne répondais point : Tu vois, dit-elle, les nations rachetées par le Christ !

Et sur une colline escarpée j'aperçus un immense

(1) Mille anni antè oculos tuos, tanquam dies hesterna quæ præteriit. *PS. LXXXIX*, 4.

édifice étincelant de mille feux, et je montai, et mes yeux éblouis de la lumière des candélabres réfléchie par l'or, le cristal et les pierres précieuses, découvrirent, sur de hauts siéges couverts de pourpre, des hommes dont le front have était ceint de diadèmes; et regardant la plaine, ils disaient : Tout ce qui dort là est à nous! Et à leurs pieds étaient d'autres hommes dans une posture courbée, et des femmes à demi nues; et tous, l'œil fixé sur les hommes à diadème, semblaient épier un geste, un regard, et, mettant un genou en terre, ils disaient : Tout ce qui dort là est à vous!

Et l'on dressa des tables somptueuses chargées des mets les plus délicieux, des vins les plus exquis, et les hommes à diadème, et les hommes courbés, et les femmes à demi nues, s'assirent autour de ces tables, et le parfum des fleurs, et une mélodie suave enivraient leurs sens, et ils flottaient mollement dans un nuage de volupté. De fois à autre, on entendait du dehors comme le son aigre de fers qui se choquent, et ils riaients; comme le sifflement du fouet qui pince la peau et enlève un lambeau de chair sanglante, et ils riaient; comme les sourds gémissements qui sortent d'un cachot, et ils riaient; comme les sanglots de l'angoisse, comme le hoquet de la faim, comme le râle d'un homme qu'on étouffe, et ils riaient!

Puis les hommes à diadème s'étant retirés dans

un autre lieu, leurs visages s'obscurcirent, et ils commencèrent à se parler en secret. La défiance, la colère, la haine étaient dans leurs yeux, et leurs lèvres souriaient, et ils s'embrassèrent. Alors il se fit un mouvement parmi les gens armés qui gardaient les parcs, et la multitude qui gisait là jeta un cri affreux, et la flamme de l'incendie rougit l'horizon, et des ruisseaux de sang sillonnèrent la plaine; et les femmes, tenant sur leur sein leurs petits enfants, fuyaient échevelées, et leur pied à chaque pas heurtait contre les cadavres. Alors je me retournai vers les hommes qui avaient souri et s'étaient embrassés: le diadème était tombé du front de plusieurs d'entre eux; les autres s'écrièrent: C'est bien, notre nom sera glorieux à jamais! et ils se partagèrent ce qui avait échappé au feu et au glaive.

Et je regardais cela, et mon âme absorbée dans une profonde stupeur se troublait en elle-même, lorsqu'une voix: Fils d'Adam, que vois-tu! et comme je ne répondais point: Tu vois, dit-elle, les oints du Seigneur, les vicaires temporels du Christ!

Et ma poitrine gonflée palpitait, et je redescendis dans la plaine, et je cherchais un refuge contre la vision qui me poursuivait, et je rencontrai des vieillards revêtus d'habits sacerdotaux; d'une main ils tenaient une bourse d'or, et de l'autre le

livre mystérieux de la doctrine et de la prière, et chaque page du livre était marquée du sceau des hommes à diadème; et les vieillards disaient : « Peuples, obéissez aux hommes à diadème; vos » biens, vos vies, tout leur appartient : quoi qu'ils » fassent; vous devez tout souffrir sans résister, » sans murmurer; leur pouvoir est indéfectible. » ils sont ici-bas les images de Dieu : » et inclinant la tête, ils se prosternaient.

Et je regardais cela, et mon âme absorbée dans une profonde stupeur se troublait en elle-même, lorsqu'une voix : Fils d'Adam, que vois-tu? et comme je ne répondais point : Tu vois, dit-elle, les pontifes du Christ!

Et je pénétrai plus avant dans le temple, je parcourus de longues nefs désertes; les voûtes se perdaient dans l'obscurité; une horreur silencieuse m'environnait et le frisson courait dans mes veines. Au fond du sanctuaire, sur un autel éclairé d'une lampe mourante, j'aperçus comme une grande ombre, je ne sais quoi d'inexprimable, une forme divine qui semblait plier sous des chaînes.

Et je regardais cela, et ma chair tremblait, et mon front se mouillait d'une sueur froide, lorsqu'une voix : Fils d'Adam, que vois-tu? et comme je ne répondais point : Tu vois, dit-elle, le Christ, rédempteur du monde!

Alors je tombai la face contre terre; ma vie du temps fut comme suspendue, et ce qui se passa en moi n'a point de nom dans les langues humaines.

Revenu à moi-même, je me retrouvai au milieu de la foule, et c'était un mélange inoui de pleurs et de joies insensées, de prières et de blasphèmes, des danses dans un tombeau, une orgie dans un lieu saint.

Tout à coup une sorte de tonnerre lointain, une rumeur sourde, confuse, horrible, ébranla les airs : d'instant en instant elle croissait : les peuples effrayés demandèrent : Qu'est-ce que ce bruit? Et il leur fut dit : C'est le vent du Seigneur qui passe! Et les forêts s'inclinaient comme l'herbe, et les colonnes des temples fracassés se heurtaient comme les genoux d'un homme pris de vin; et les combles des palais, emportés tels que des brins de paille, disparaissaient dans la poussière, et les murs croulaient, et les trônes craquaient comme un morceau de bois sec sur le genou d'un enfant. Repoussés par la tempête, les fleuves débordaient, la mer surmontait ses rivages, et toutes ces eaux se mêlant, s'agitant, poussaient et repoussaient les débris, et on les voyait, roulés par les tourbillons, s'entasser, monter peu à peu du sein de l'abîme, et puis, dans le flux et reflux des ondes, cette énorme montagne de ruines élevait au-dessus des

flots sa tête fangeuse et ceinte de cadavres flottants comme d'une couronne.

. . . .

Il y a cinq ans bientôt que nous écrivions les pages qu'on vient de lire. On a pu y reconnaître le même fonds de pensées que dans *l'Avenir*, les mêmes vues, les mêmes convictions, le même effort de désir pour reconcilier la hiérarchie catholique avec les peuples, pour l'attirer, en quelque sorte, au sein de la société future, à la formation de laquelle il semblait qu'elle aurait pu si heureusement concourir, en établissant la liberté sur l'éternel fondement de tout ordre, la loi morale qui doit en régler l'usage et qui en garantit la durée. Le système contraire nous paraissait répugner tellement à l'esprit évangelique, et tellement périlleux dans ses conséquences, que jusqu'au bout

nous espérâmes qu'on ne se résoudrait pas à tenter une entreprise pour le moins aussi hasardeuse. Nous nous trompions en cela : l'autorité à qui la décision appartenait se prononça solennellement ; étendant les bras pour saisir le passé qui fuyait, au risque d'être elle-même emportée dans sa fuite, elle accepta sans hésiter les chances du parti auquel, après de mûres réflexions, elle avait cru sage de s'arrêter. Dès lors notre devoir fut de sortir immédiatement de la lice où nous ne pouvions combattre qu'avec son aveu et sous sa bannière. L'ouvrage dont nous publions ce que le temps nous avait permis d'en écrire, inutile désormais, dut être abandonné. Nous y exprimions des idées qu'on réprouvait, des vœux qu'assurément on était loin de partager ; et nos prévoyances mêmes, quoique justifiées de jour en jour par les événements, n'étaient guère propres qu'à augmenter une irritation assez vive déjà. Nous avions, en parlant, obéi à notre conscience, et l'on s'en était offensé. Que pouvions-nous essayer encore ? Notre tâche remplie selon la mesure de nos forces, tout nous commandait le silence que nous nous déterminâmes à garder.

Il n'existe pour chaque chose qu'un moment dans les affaires humaines. Plus tard, on n'a plus le choix entre deux voies, et la nécessité entraîne. Rien de ce que nous proposions en 1831 ne serait

possible aujourd'hui, ne sera possible à aucune époque, parce qu'on ne retourne point en arrière, parce que l'on ne croirait point à la sincérité d'un système différent de conduite, qu'on n'y verrait qu'un simple calcul d'intérêt variable comme cet intérêt même; enfin, parce qu'ayant condamné de la manière la plus expresse les principes sur lesquels reposerait le système nouveau, ceux-ci seraient une atteinte à l'immutabilité de doctrine, et, que cette versatilité d'enseignement, quelque art que l'on mît soit à la déguiser, soit à en éluder les conséquences, renfermerait une contradiction mortelle à l'autorité qui s'est prononcée si formellement. Il faut donc que l'on marche jusqu'à la fin dans la route tracée, qu'éternellement et quelles que soient les modifications successives que peut éprouver l'état social, on proclame les mêmes maximes déclarées à jamais immuables, puisqu'on déclare qu'elles appartiennent à la tradition des apôtres et des Pères ou à la révélation divine. Quiconque s'en écartera de fait violera un commandement divin : quiconque les contestera, quiconque n'y attachera point intérieurement une foi absolue, rompra par cela même avec le catholicisme.

Cette position est grave; elle offre un vaste champ à la méditation. Qu'on nous permette, en écartant toute discussion dogmatique, de présenter avec candeur quelques-unes des réflexions

qu'elle suggère, ce semble, forcément à tout esprit calme, lorsqu'on la considère dans le présent et dans l'avenir.

Et d'abord dans le présent, que voyons-nous? Quel a été l'effet de la parole pontificale? Quels résultats a-t-elle produit?

Elle a constaté l'alliance de Rome avec les princes, une étroite communauté d'intérêts entre elle et eux, ainsi que la volonté ferme d'employer tous les moyens dont elle dispose à la défense de ces intérêts. La Papauté enfin a déclaré que sa cause propre était, de fait et de droit, inséparable de celle de l'absolutisme européen.

Il n'est pas douteux qu'elle n'ait par là momentanément affermi sa domination temporelle. D'indispensables auxiliaires lui ont été acquis sur-le-champ. Aurait-elle, sans l'aide de l'Autriche, conservé les Légations, conservé les provinces même voisines de la capitale? Pouvait-elle, privée d'un appui extérieur, résister au mouvement dont Bologne était le centre, en arrêter la propagation? Réduite à négocier pour ne pas tout perdre, n'aurait-elle pas été contrainte de reconnaître des droits qui limitaient les siens, de céder beaucoup, et toujours plus, afin de garder quelque chose; de consentir au moins à des modifications profondes dans l'ancienne forme du gouvernement? Au lieu de cela et de tout ce que l'entraînement

des choses y pouvait ajouter de plus défavorable encore à ses intérêts matériels, elle est demeurée en possession de l'intégrité de son pouvoir et de son territoire ; elle a continué d'en administrer les habitants comme elle l'a voulu, de faire seule la loi, de présider seule et sans contrôle à l'établissement de l'impôt et à sa perception, à l'éducation publique, à la police, à la justice civile et criminelle, à la pensée même par la direction de la presse locale et par des obstacles opposés à l'introduction des livres étrangers. Supposé que ces deux moyens fussent aujourd'hui rigoureusement praticables, ils suffiraient à la longue, entre les mains du prince, pour faire du peuple assujéti à son autorité, tout ce qu'il lui plairait, même une horde de sauvages, même un troupeau de brutes, si le caprice lui en venait.

A ces avantages que l'on conçoit avoir dû être séduisants pour Rome, il faut joindre une certaine facilité plus grande dans ses relations avec les souverainetés absolues, en ce qui touche les affaires générales de l'Église ; rien à changer dans les pratiques, les usages, les formes existantes ; l'exemption dès lors d'une multitude d'embarras et de soucis, et, par l'immobilité même des choses, du repos à la surface, une apparence de paix qu'on pouvait prendre pour la paix même.

Il est certain aussi que, presque nulle par ses

forces matérielles, Rome, quoique dépouillée en grande partie de l'espèce de prestige qui l'environnait autrefois, jouit encore, à distance surtout, d'une puissance d'opinion, qui, même dans les pays où dominent l'hérésie et le schisme, donne une valeur réelle à son alliance avec les princes. Elle a sans contredit apporté son poids dans la balance où se pèsent leurs destinées. Ils lui doivent d'avoir séparé le principe catholique du principe de la liberté, la cause de l'Église de la cause des peuples en guerre contre eux. Ce n'était pas là certes un service méprisable, et la manière dont on l'a reconnu, en Russie notamment, fournit un nouvel et mémorable exemple de l'ingratitude politique. Si le dévouement du Pontife romain aux intérêts des rois n'a pas eu tout l'effet désirable pour ceux-ci, ce dévouement aussi sincère, aussi complet qu'il pouvait l'être, a cependant porté son fruit. L'injustice ou l'aveuglement pourraient seuls le nier. Nombre d'hommes étonnés, troublés par la parole du Pape, ont senti naître au fond de leur conscience une secrète crainte qui les a détournés de l'action. Je ne sais quel souffle affaiblissant a détendu leurs muscles. Pleins de foi et pleins d'espérance, ils s'étaient levés pour concourir à l'affranchissement du monde; à la voix du chef qu'ils regardaient comme l'infaillible organe de Dieu même, ils ont baissé la tête et se sont rassis avec

une muette résignation aux volontés impénétrables de la Providence. De religieuse qu'elle aurait pu être, la lutte est devenue purement politique, en un sens du moins.

Ce sont là des résultats présents, positifs. On ne saurait mettre en doute que l'alliance de Rome avec les souverainetés n'ait produit une partie des avantages qu'en la contractant on avait en vue de part et d'autre. Il est également vrai qu'elle a eu des conséquences d'une nature différente et dont on doit aussi tenir compte. Parmi ces souverainetés, il en est non seulement d'étrangères, mais de directement hostiles au catholicisme. Il a donc été évident que la base de l'association commune n'avait en soi rien de religieux ; d'où plusieurs ont été induits à conclure que la religion y intervenant comme simple moyen et non comme fin, il était tout ensemble et nécessaire et très-difficile de distinguer dans les actes de Rome ce qui émanait de l'autorité purement pastorale, de ce qui, relatif à des intérêts humains, pouvait être destiné à les servir. Or, une fois reconnue indispensable, cette distinction serait visiblement fatale à la Papauté, qui, dans l'absence d'un pouvoir chargé de résoudre cette sorte de doutes et de terminer les incertitudes, aurait forcément pour juge la raison et la conscience de chacun.

Et ne voit-on pas que de fait il en est ainsi déjà,

Un certain nombre de catholiques, selon nous les plus conséquents, ont fait taire leur esprit, comprimé les battements de leur cœur, et, les yeux fermés, se sont silencieusement acheminés, statues vivantes, dans la route que leur indiquait le guide suprême. D'autres ont commenté sa parole, y ont cherché, pour la concilier avec leurs pensées propres, des interprétations étranges, opposées entre elles et au sens net et clair qui se présentait de soi-même. Ils ont nié que ce sens pût être celui que le Pape avait voulu exprimer : et sur quel fondement? parce qu'il leur semblait contraire à des doctrines expressément autorisées et qu'il choquait leurs convictions les plus profondes, leurs instincts les plus invincibles. Ils ne disaient pas : Le Pape se trompe en enseignant cela; mais : Le Pape ne saurait enseigner cela, parce qu'il se tromperait. Or n'est-ce pas là juger réellement ce qui n'existe plus, dès qu'on s'attribue, à un degré quelconque, le droit d'en être le juge? En matière de foi catholique, de l'interprétation à la décision il n'y a qu'un pas et bien glissant.

Plusieurs ont cru sortir d'embarras d'une manière plus simple. Nous sommes, ont-ils dit, soumis à l'autorité de Rome, mais dans les choses spirituelles seulement; nous ne la reconnaissons point dans le reste. Fort bien; mais qui déterminera ce qui est spirituel et ce qui ne l'est pas? Si c'est Rome

elle-même, évidemment vous obéirez en tout et toujours; si c'est vous, vous n'obéirez qu'autant qu'il vous plaira. Dans le premier cas, que devient votre distinction, fondée d'ailleurs sur une des maximes les plus solennelles de la doctrine catholique? Dans le second, que devient l'autorité de Rome?

Quand de pareilles questions sont posées, il est clair qu'il existe une lutte sourde dans la conscience même de l'homme, porté, d'une part, à s'incliner devant une autorité qu'il respecte ; d'une autre part, impuissant à vaincre une pensée qui le domine et des sentiments qui le maîtrisent.

Au fond l'influence de Rome dans la guerre de la vieille société contre la nouvelle, a eu pour effet plutôt d'empêcher qu'elle ne prît un certain caractère, que de changer les forces respectives. Otez l'obstacle physique à la rénovation sociale, c'est-à-dire, le million de baïonnettes destinées à défendre l'ordre, ou le désordre ancien, demain il n'en restera qu'un souvenir détesté. Les idées que le temps, la réflexion, l'expérience, ont fait éclore, continuent de se propager et de se développer, malgré les efforts réunis des deux puissances pour les étouffer. Les violences de l'une, les malédictions de l'autre, n'ont pas un seul instant suspendu leur croissance. Le souverain pontife n'a donc pas atteint le but qu'il se proposait sous ce rapport. Sa

voix à laquelle jadis le monde entier prêtait l'oreille, a été, il faut bien l'avouer, quant aux nations en corps, la voix qui crie dans le désert. Considérez seulement les pays les plus catholiques. L'Irlande a-t-elle ralenti sa marche dans la voie où depuis si longtemps elle était entrée? Est-elle moins attachée à ce qu'elle appelle ses droits, moins ardente à combattre ses antiques oppresseurs? A-t-elle abdiqué un seul de ses vœux, abandonné une seule de ses demandes, désavoué, modifié une seule des maximes de liberté auparavant proclamées par elle? N'est-elle pas au contraire toute prête à en tirer de nouvelles et plus larges et plus profondes conséquences? La parole émanée du Vatican a passé sur cette terre comme le souffle léger qui ne courbe pas même un brin d'herbe.

Qu'a-t-on vu en Espagne et en Portugal? Qu'y voit-on encore? S'y est-on, dans aucun parti, occupé de Rome et de ses prescriptions dogmatiques? Quelqu'un a-t-il songé à recevoir d'elle une direction? La moindre note diplomatique n'obtient-elle pas plus d'attention, n'exerce-t-elle pas plus d'influence qu'aucun de ses rescrits? Quel compte les gouvernements tiennent-ils d'elle? En quoi est-elle présente à la pensée du peuple? Poursuivant son but politiqne avec une constance opiniâtre, il a rencontré sur sa route les congrégations monastiques : qu'en a-t-il fait? Personnes, biens, ju-

ridiction, qu'a-t-il respecté, qu'a-t-il épargné dans l'ordre ecclésiastique? J'observe les faits, et, sans les juger, j'en cherche seulement la cause immédiate. Pourquoi ces attaques contre le clergé, ces violences, cette haine? Ne vient-elle pas de son opposition réelle ou présumée à l'affranchissement que veut la portion la plus nombreuse et la plus forte de la population, c'est-à-dire, de son attachement au système dans lequel Rome s'est précipitée, et par conséquent aux maximes dont elle rend la croyance obligatoire pour les chrétiens? Le peu de poids qu'ont eu, sous ce rapport, ses récentes décisions; je ne dirai pas les contradictions, des contradictions seraient moins alarmantes; mais la froide et distraite indifférence que presque partout elles ont rencontrée, n'est-elle pas un symptôme frappant, et ne doit-elle pas lui suggérer des réflexions sérieuses?

Qu'est devenue en France, en Allemagne, en Pologne même, surtout depuis quatre ans, la puissance qu'autrefois elle exerçait sur les esprits? Y a-t-elle modifié l'opinion en quoi que ce soit, ému la conscience publique? Hors quelques rares fidèles, hommes d'un autre temps, presque étrangers au milieu de la foule, qui s'informe seulement de ce qu'elle dit? Oubliez les coteries et leur misère, regardez les masses; où sont celles que la Papauté dirige et remue? Si, dans les contrées dont nous

parlons, les souverains n'avaient d'autre appui que ses dogmatiques enseignements, dormiraient-ils tranquilles sur leurs trônes étayés de bulles et d'encycliques? Or tout à sa raison ; quelle est celle de cette décadence profonde, universelle, de l'autorité pontificale ?

Rome le sait, cette autorité n'a depuis longtemps nulle part moins de racines qu'en Italie. Ce n'est pas que le peuple ne la respecte par habitude en tout ce qui ne contrarie trop ni ses idées, ni ses penchants, ni ses intérêts : mais au-dessus du peuple, elle ne trouve guère que d'âpres censeurs et des ennemis passionnés. Non seulement on ne croit pas en elle, mais on la repousse avec une vive animosité; on la hait d'une haine implacable, comme le cause principale des maux de la patrie. L'Autriche même est moins abhorrée. Cela est triste à dire; cependant, en l'état des choses, on ne doit taire aucune vérité. A quoi servirait ce silence menteur? Que l'Italie donc fût pendant un jour, un seul jour, livrée à elle-même, que l'ordre existant n'y eût d'autre soutien que les admonestations du chef de l'Église, ses défenses et ses commandements, le lendemain la révolution s'étendrait de Turin à l'extrémité des Calabres.

Telle est en Europe la position de la Papauté à l'égard de ceux qui, professant le catholicisme, appartiennent encore extérieurement à la communion

romaine. Considérés collectivement, ils ne se laissent plus diriger par elle; sa langue n'est plus leur langue, ses pensées leurs pensées, ses ordonnances leur règle. Or était-il de l'intérêt de Rome de constater, aux yeux de tous, un fait de cette nature? Était-il prudent de révéler avec tant d'éclat au monde entier cette sorte d'impuissance et de nullité d'un pouvoir qui n'a de force, humainement parlant, que celle que lui prête l'opinion? N'était-ce pas là pousser les esprits dans une tentation dangereuse? N'y a-t-il pas des défaillances qu'on doit soigneusement voiler? Je pose une question, je ne la décide point.

Jusqu'ici nous n'avons parlé que des populations plus ou moins croyantes. L'impression produite sur les autres par les actes de Rome, à dater du Bref aux évêques polonais, mérite également une attention sérieuse. Ils ont sans doute augmenté leur éloignement pour elle, en les confirmant dans la persuasion qu'il existe une inconciliable opposition entre le catholicisme romain et toute liberté politique; mais ils n'ont excité ni surprise, ni crainte, ni colère. Ensevelis avec insouciance dans les colonnes des journaux, à peine les a-t-on remarqués, à peine en a-t-on parlé. On sentait tout d'abord qu'ils n'apportaient pas plus de secours véritable à l'un des partis, qu'ils ne créaient d'obstacles à l'autre. Ils ont passé moins aperçus qu'un

simple jugement de police correctionnelle. Ce serait, ce nous semble, une excessive confiance qne celle qui engagerait à mépriser de pareils indices.

Quoi qu'il en soit, voilà le présent. Rome a prononcé ses décisions, promulgué ses maximes, impérieusement dicté ses ordres. Quelques individus, dociles à sa voix, se sont retirés du mouvement social. Les peuples, sans même détourner la tête, ont poursuivi leur route. Le monde a continué d'aller comme il allait. Aucun changement dans les esprits, aucune émotion dans les âmes; le large flot de l'opinion, montant et grossissant, s'est déroulé avec une force toujours croissante sur le rivage. On peut remarquer même que l'action du principe qu'on appelle révolutionnaire, ne s'est montrée nulle part aussi générale, aussi puissante que dans les contrées catholiques. Tels sont les faits; chacun en tirera les conséquences qui lui sembleront les plus naturelles et les plus justes.

Que si maintenant nous examinons la position de Rome dans ses rapports avec l'avenir, elle nous paraît devoir être pour elle un sujet de grave préoccupation. Un volume entier suffirait à peine pour traiter une question qui en renferme tant d'autres. Nous nous bornerons à présenter quelques réflexions que le lecteur pourra rectifier ou étendre selon ses lumières propres et son point de vue personnel. Nous ne prononçons pas, nous n'enseignons

pas, nous exposons simplement avec franchise nos pensées et nos conjectures.

Quoi qu'il arrive ensuite, il est du moins certain que, pendant une durée quelconque, le mouvement social, comme un fleuve dont le lit est tracé, continuera de suivre la même direction. Les rois ne vaincront pas demain; demain les peuples ne seront pas soumis, soumis matériellement, soumis surtout de conviction. En ce qui tient au droit, au droit de plus pratiquement lié à de grands intérêts l'opinion ne varie pas en un jour. Aussi longtemps que la lutte subsistera, il y aura entre les peuples et Rome opposition de volonté, de sentiments, de vœux, de maximes, de conscience enfin et de raison. Cela seul constitue un fait d'une importance suprême: car ce fait, au mot près, qu'est-ce? sinon un schisme réel, une complète rupture effectuée dans la racine même des choses entre la société et la Papauté, qui s'avancent en des voies diverses; et si de cette rupture ne résultent pas des commotions violentes, la cause en est que la société, pénétrée presque tout entière des idées qu'elle s'efforce de réaliser, à l'abri dès lors de la guerre interne qu'amènerait la présence de deux principes contraires également puissants, ne sent pas même comme une résistance ce qui jadis eût été pour elle une barrière insurmontable.

Il n'est pas moins clair que plus une pareille sé-

paration se prolonge, plus elle devient irrémédiable. Le léger sillon qui la marquait à l'origine, creusé par le temps, se transforme en abîme.

Or comment conçoit-on qu'elle puisse avoir un terme? Par quels moyens, par quel concours de circonstances futures l'union maintenant détruite de la société et de la Papauté s'opérerait-elle de nouveau? Le problème de l'avenir, dans sa liaison avec celui que nous venons de poser, n'offre que trois solutions. Examinons-les successivement, sans préjugé, sans prévention d'aucune espèce, avec un esprit libre de tout autre désir que celui de découvrir le vrai.

Les peuples, renonçant à la notion qu'ils se sont faite du droit essentiel et primitif, aux espérances qu'ils ont fondées sur l'application effective de ce droit à l'institution sociale, reviendront-ils d'eux-mêmes aux principes opposés, dogmatiquement établis par Rome et soutenus par les princes à main armée?

Cette question résolue affirmativement résoudrait elle-même la difficulté proposée. Rome reprendrait son ancien empire sur les peuples d'autant plus soumis qu'ils auraient reconnu, par expérience récente, la supériorité de sa raison sur leur raison, de sa sagesse sur leur sagesse. Son autorité renaîtrait plus grande que jamais. On se presserait derechef autour d'elle

comme autour du centre organisateur de l'humanité. Mais est-il dans l'histoire un exemple, un seul, d'un pareil retour? Vit-on la société, à aucune époque, rétrograder vers son passé? sa vie n'est-elle pas progressive? et cette vie, qu'est-elle autre chose que la force intime et toute spirituelle qui la contraint de se modifier incessamment, selon le type progressif lui-même d'un ordre plus parfait dont elle attend la guérison de ses maux devenus intolérables, le développement des biens auxquels elle aspire invinciblement? On contestera peut-être la liaison entre ces biens dont elle veut jouir, ces maux dont elle veut se délivrer, et les principes spéculatifs qui la guident dans le choix des moyens pour parvenir à ce but. On dira qu'égarée par de fausses idées, au lieu d'améliorer son état elle l'empire. A cela elle oppose une réponse de fait. Sans doute elle a souffert de ses propres efforts : sans doute la guerre qu'elle a dû soutenir contre le passé qui résistait a produit des malheurs qu'on ne nie pas; mais s'est-elle, comme on le dit, abusée sur le résultat? Que l'on compare, sans remonter plus haut, l'état des masses, l'état du peuple, avec ce qu'il était il y a cinquante ans, et que l'on ose soutenir après ou qu'il n'a rien conquis, ou que ses conquêtes en définitive lui ont été onéreuses. Il a conquis une portion quelconque d'égalité, de liberté, une fa-

cilité plus grande de se mouvoir dans un plus large cercle ouvert à son activité industrielle, commerciale et de tous genres. La propriété, les lumières descendues jusqu'à lui, l'ont élevé dans l'échelle humaine. N'est-ce rien que cela? Ce n'est pas tout, je le sais; mais ce qui est au-delà, ce qui par là même est l'objet d'un désir qu'on ne réussira point à éteindre, en quelle direction faut-il le chercher? Se figure-t-on que jamais on persuade aux peuples que pour le trouver ils doivent revenir à leur point de départ? La servitude ancienne imposée par la force, cela se comprend encore; mais acceptée volontairement, quelle espérance plus insensée! Montrez à l'aigle planant dans les airs le bout de la chaîne qu'il a rompue, et vous verrez si à cet appel il abaissera son aile puissante.

C'est une loi souveraine et sans exception fondée sur la nature même des êtres, que, dans le monde intellectuel et social, comme dans le monde physique, chaque chose procède d'une autre, suivant un certain enchaînement qui lie les pensées aux pensées, les actes aux actes, de telle sorte que ce qui précède soit la raison logique et le germe effectif de ce qui suit.

Voilà pourquoi jamais la société ne retourne en arrière, ne repasse, non plus que l'individu, à travers ses états antérieurs, phases successives de sa croissance. Il est donc aussi impossible que les

peuples, à l'avenir, abandonnent leur actuelle notion du droit, du juste et de l'injuste, pour la notion moins développée qui leur suffit dans leur enfance, qu'il serait impossible à la création entière de remonter le cours du temps et de revenir à son origine. Ainsi le mouvement qui porte en avant la société, les instincts, les sentiments, la substance des idées générales qui le dirigent, rien de tout cela ne saurait changer, et dès lors il est nécessaire de chercher ailleurs la solution du problème des rapports futurs de la societé et de la Papauté.

Les rois et les peuples sont en guerre, nous l'avons déjà dit; c'est un simple fait. Si la victoire restait aux rois, qu'en résulterait-il? Il en résulterait évidemment le triomphe matériel des principes que Rome et les rois sont unis pour défendre. Les rois domineraient par la force; les nations, courbées sous le sceptre vainqueur, obéiraient par nécessité. Certes, rien de semblable n'arrivera: car ce serait le renversement de toutes les lois régulatrices du monde moral: lois éternelles, lois immuables, contre lesquelles aucune volonté, aucune puissance ne saurait prévaloir. Mais, cet événement impossible étant admis hypothétiquement, on peut se demander quelle serait alors la position de Rome à l'égard des peuples vaincus.

On cède à la force, on ploie sous elle, mais

elle n'atteint pas la pensée : l'Europe, je crois, en offre aujourd'hui d'assez frappants exemples. Le sentiment du droit qui aurait succombé demeurant plus vif que jamais, Rome, au lieu de recouvrer son autorité sur les esprits, deviendrait l'objet d'une détestation au moins égale à celle qu'inspirerait la tyrannie dont elle se serait rendue complice. En légitimant au nom du Christ mort pour ses frères cette exécrable tyrannie, en rattachant au ciel les fers qui flétriraient et meurtriraient la race humaine, elle soulèverait au fond des âmes une indicible horreur ; et d'implacables malédictions troubleraient seules le silence du désert qui se formerait autour d'elle.

Dans le cas inadmissible où la lutte actuelle se terminerait par l'asservissement des peuples, la Papauté se trouverait donc, à l'égard de ceux-ci, dans une position telle que tout espoir, nous ne disons pas d'exercer sur eux un ascendant quelconque, mais de se faire seulement supporter par eux, disparaîtrait sans retour. Législatrice de la servitude qui les écraserait, et la première dès lors parmi leurs ennemis, elle serait aussi et pour toujours la première dans leur haine.

Remarquons en outre qu'en perdant toute influence possible sur les peuples, elle n'en acquerrait aucune sur les princes. Leur mépris serait le salaire assuré de ses services, car ils ne croient

pas en elle; pour eux elle n'est qu'un pur instrument, et le moindre intérêt suffirait après la victoire pour les décider à le briser. Cet intérêt se présenterait bientôt. Un rouage superflu est toujours gênant dans la machine politique. Et puis la convoitise: on se hâterait de dépouiller le cadavre.

La dernière hypothèse, et selon nous la seule qu'une raison éclairée puisse admettre, est celle du triomphe des peuples. Qu'ils parviennent à réaliser dans les institutions et dans les lois le droit qu'ils ont conçu, à établir la liberté sur les ruines des vieux despotismes, à renouveler l'ordre social d'après les maximes pour lesquelles ils combattent depuis un demi-siècle; que fera Rome? Persistera-t-elle dans les doctrines à l'aide desquelles elle a pris à tâche d'arrêter le mouvement qui entraîne le monde? s'obstinera-t-elle à condamner les principes vainqueurs, à maudire les hommes affranchis par eux? Ce serait mettre le dernier sceau à la séparation si avancée déjà, s'excommunier de la race humaine; et que resterait-il après cela au Pontife solitaire, qu'à se creuser une tombe à l'écart avec un tronçon de sa crosse brisée?

Rome, au contraire, renoncera-t-elle à ses doctrines présentes? donnera-t-elle une tardive sanction à celles que la victoire des peuples aura consacrées, et qui, de plus en plus affermies dans la raison et la conscience universelle, formeront une

sorte de foi sociale? Mais, nous le demandons, qui croirait à la sincérité de ce changement? Qui n'y verrait pas bien plutôt, ainsi que nous l'avons déjà dit, un honteux calcul d'intérêt variable au gré des événements comme cet intérêt même; une hypocrite dérision du juste et du vrai ? Quel avantage dès lors la Papauté retirerait-elle d'un pareil acte ? Aurait-il d'autre effet que de l'abaisser encore plus dans l'opinion , et, en ajoutant le mépris qu'inspire la lâcheté à l'amertume des anciens souvenirs , d'effacer dans les âmes jusqu'à la dernière trace de respect et de pitié même ?

D'ailleurs, s'y résignât-elle, cet acte lui serait impossible. Comment pourrait-elle renoncer à des doctrines qu'elle a déclarées appartenir à la tradition des apôtres et des Pères, et par conséquent à la révélation divine? Ce serait de sa part une apostasie. Dirait-elle qu'elle s'est trompée sur cette révélation, qu'elle l'a mal comprise? Ce serait abjurer son autorité. Qui s'est trompé une fois peut se tromper deux, peut se tromper toujours. Chercherait-elle à éluder par des interprétations évasives ses propres décisions ? Impossible encore : le sens en est trop clairement fixé par l'ensemble de sa conduite, par le but avoué qu'elle a voulu atteindre. Cette tentative viendrait échouer contre le plus simple bon sens. Prétendrait-on que ces décisions manquent du caractère auquel on recon-

naît, selon les règles catholiques, un enseignement obligatoire et un jugement irréformable? Mais qui sait mieux que Rome ce qui constitue un irréformable jugement, et qui peut douter raisonnablement que sa volonté ait été de rendre tel celui qui nous occupe? Que seraient, au reste, de ridicules chicanes sur des formes qu'aucune loi de l'Église ne fixe rigoureusement, après l'adhésion expresse ou tacite de l'épiscopat entier? Revenir en aucune manière sur des actes aussi solennels, abandonner un point quelconque de la doctrine proclamée au nom de Jésus-Christ du haut de la chaire principale, et adoptée par les évêques, dont pas un seul n'a fait entendre un seul mot de réclamation; dire aux chrétiens : Vous pouvez maintenant rejeter comme fausse cette doctrine que j'ai déclarée être la pure expression de la vérité divine elle-même, pour laquelle j'ai exigé de vous une soumission d'esprit illimitée, absolue; ce langage, qu'on ne sait comment qualifier, équivaudrait évidemment à une complète négation de la base sur laquelle repose la hiérarchie catholique. Or, un pouvoir ne se détruit pas lui-même; il peut mourir s'il est mortel, mais il ne se suicide pas. La Papauté est donc irrévocablement liée au système qu'elle a cru devoir embrasser dans ces derniers temps, et, quoi qu'il arrive, il lui faut en accepter toutes les conséquences.

D'après ce qui vient d'être dit, on ne saurait se dissimuler que l'avenir n'ait pour elle un aspect sinistre. Mais serait-il moins rempli de dangers, et ces dangers seraient-ils moindres, quand on fermerait les yeux pour ne les pas apercevoir ? La prévoyance, en toute conjoncture, est la première condition de salut : on ne s'irrite contre elle que lorsqu'on juge le mal désespéré.

Dans cette intime conviction, nous n'hésiterons point à signaler aux catholiques et à Rome surtout un autre péril.

Le présent a toujours sa racine dans le passé : il en est, pour user de ce mot, l'expansion; il sort de lui comme de son germe par un naturel développement. Or, le passé des peuples de l'Europe, c'est le Christianisme. Formés par lui, il a présidé à leur vie tout entière; il les a, dès le berceau, pénétrés de son esprit : leurs sentiments les plus intimes, leurs croyances, leurs mœurs, sous divers rapports le fonds même de leurs institutions et de leurs lois, leur poésie, leur science, ils lui doivent toutes ces choses; et comme il n'est rien qui n'en dérive d'une manière plus ou moins directe, dans l'homme et dans la société, ces peuples nourris de la sève chrétienne n'ont pu, à aucune époque de leur durée, avoir de mouvement que celui dont le Christianisme était le primitif principe, ni marcher dans une direction différente de celle

qu'il leur imprimait. Il est donc certain, avant même tout examen ultérieur, que, loin d'être étranger à la révolution sociale qui s'opère au milieu de nous, il en est au contraire le moteur et la cause première.

Qu'est-ce en effet que le Christianisme dans ses relations avec la société humaine? Quel en est le caractère? Quel ordre de pensées et de sentiments a-t-il développé dans le monde? Sur quelles idées fondamentales de droit et de justice a-t-il établi les rapports des hommes entre eux, et par conséquent l'institution, quelle qu'en soit la forme variable en soi, qui organise ces rapports?

Il a d'abord montré à l'homme un but qui n'est autre que la perfection infinie elle-même : *Soyez parfaits comme Dieu est parfait;* et il lui a commandé de tendre sans cesse à ce but dont il doit approcher toujours et qu'il n'atteindra jamais. Ainsi sa première loi est une loi de progrès, et son premier précepte un précepte d'activité incessante, pour avancer, pour se dilater perpétuellement dans le vrai et dans le bien.

Mais se dilater dans le vrai, c'est développer l'intelligence ; se dilater dans le bien, c'est développer l'amour. Or l'amour et l'intelligence ont pour antagoniste, pour ennemi commun la force, puissance brute, sous l'empire de laquelle nul progrès. Le droit de la force, qui n'est jamais

réclamé, exercé que par l'égoïsme et en sa faveur, est donc contradictoirement opposé au droit chrétien. La base de celui-ci est au contraire la subordination radicale et absolue de la force à l'intelligence; et en effet il est évident que le but proposé à l'homme ne pouvant être connu que de celle-ci, elle seule peut lui en indiquer la route, et le guider dans cette route où il ne doit s'arrêter jamais.

En ce qui touche ensuite les relations réciproques des hommes, le Christianisme enseigne qu'égaux devant Dieu, égaux par leur origine et leur fin commune, s'il existe entre eux des différences naturelles d'où dépend en partie le progrès général, il n'existe aucune différence ni de droits ni de devoirs; que nativement dès lors indépendants les uns des autres, leur règle ce n'est ni la pensée, ni la volonté d'aucun d'eux, mais la sainte, l'immuable, l'universelle loi qui doit librement les régir tous.

Et cette loi qui unit ce que la liberté diviserait ou laisserait isolé sans elle, qui, par le dévouement volontaire, ramène les individus au tout, en fait comme un seul être animé d'une même vie, consiste, selon la simple et profonde expression de l'Évangile, à aimer Dieu par-dessus toute chose et ses frères comme soi-même : à aimer Dieu, source et type vivant de la perfection sans limites, parce qu'il faut aimer sa fin pour y tendre; à

aimer ses frères comme soi-même, parce que l'égalité de nature implique l'égalité d'amour, et que l'égalité d'amour peut seule réaliser l'unité humaine dans laquelle s'accomplit le progrès continu ou l'union toujours plus intime avec le principe infini de l'être, et par cette union, qui commence ici-bas et s'achève ailleurs, la possession la plus parfaite du vrai et du bien qui sont Dieu même.

Du précepte général de l'amour découlent deux autres préceptes, qui renferment tous les devoirs de l'homme à l'égard de l'homme : Ne pas faire aux autres ce que nous ne voudrions pas qui nous fût fait; faire pour eux ce que nous voudrions qu'ils fissent pour nous.

Le premier, en retenant chacun dans les bornes de son droit, prévient le mal, c'est-à-dire, l'envahissement du droit d'autrui, et constitue ainsi la justice. Le second réalise le bien par la communication réciproque de tout ce qui peut être conçu sous cette notion; il opère la fusion des individualités que la justice défend et conserve; il les unit par le libre don de chacune d'elles aux autres; il constitue enfin proprement la charité, qui n'est que l'amour le plus élevé, le plus étendu, le plus pur, la vie universelle éternellement inépuisable.

Sous le point de vue où nous avions à le considérer, voilà le Christianisme. Or, descendez au fond des choses, dégagez le principe puissant qui

fermente sans interruption au sein de la société entière, des mobiles pensées, des opinions fugitives et vaines qui s'y mêlent accidentellement; que trouverez-vous, sinon le Christianisme même? Ce que veulent les peuples, ce qu'ils réclament avec une persistance que rien ne lasse, avec une ardeur que rien ne refroidit, n'est-ce pas l'abolition du règne de la force, pour y substituer celui de l'intelligence et du droit? n'est-ce pas la reconnaissance effective et la réalisation sociale de l'égalité, liée d'une manière inséparable à la liberté, dont la condition nécessaire et la forme essentielle, dans l'organisation de la cité, est l'élection, premier fondement de la communauté chrétienne?

Que veulent encore les peuples, que demandent-ils? l'amélioration du sort des masses partout si souffrantes, des lois de protection pour le travail, d'où résulte une plus équitable distribution de la richesse commune; que quelques-uns n'exercent plus une influence exclusive à leur profit dans l'administration des intérêts de tous; qu'une législation sans entrailles, refuge éternel du privilége que vainement on s'efforce de déguiser sous des noms menteurs, ne repousse plus de toutes parts le pauvre dans sa misère; que les biens destinés par le Père céleste à tous ses enfants leur deviennent accessibles; que la fraternité humaine cesse

d'être un mot dérisoire et vide de sens. En un mot, suscités de Dieu pour prononcer à la vieille société son dernier jugement, ils l'ont cité à comparaître, et, rappelant les siècles écoulés, ils lui ont dit : « J'ai eu faim, m'avez-vous donné à manger? J'ai » eu soif, m'avez-vous donné à boire? J'étais nu, » m'avez-vous vêtu? J'étais délaissé, êtes-vous » venu à moi? J'étais en prison m'avez-vous vi- » sité? » Je vous interroge sur la loi : répondez. Et la vieille société s'est tue, car elle n'avait rien à répondre, et elle a levé le bras contre les peuples à qui Dieu avait ordonné de la juger : mais que peut-elle contre les peuples et contre Dieu? Son arrêt est écrit là-haut; elle ne l'effacera point avec le sang qu'il lui est encore, pendant un peu de temps, permis de verser.

On ne peut donc s'empêcher de reconnaître dans ce qui se passe sous nos yeux l'action du principe chrétien, qui, après avoir, durant un long âge, présidé presque uniquement à la vie individuelle, cherche à se produire sous une forme plus générale et plus parfaite, en s'incarnant, pour ainsi parler, dans les institutions sociales, seconde phase de son développement dont nous ne voyons que le premier travail. Quelque chose d'instinctif et d'irrésistible pousse les peuples en cette voie. Quelques-uns s'étaient emparé de la terre, ils en avaient pris possession, en ravissant aux autres

jusqu'à la plus petite part de l'héritage commun : eux veulent que les hommes vivent en frère selon le commandement divin. Ils combattent pour la justice et la charité, ils combattent pour la doctrine que Jésus-Christ est venu annoncer au monde, et qui le sauvera, malgré les puissances du monde.

Cependant ces mêmes peuples semblent partout se détacher du Christianisme. Le prêtre, en beaucoup de lieux, reste seul dans le temple désert : ses enseignements ne sont plus écoutés, sa parole est stérile : fort, ou cru tel, il excite la haine, parce qu'on redoute sa domination; faible, il passe à travers la foule, sous la sauve-garde de son indifférence et de son mépris. Serait-ce donc qu'en effet le Christianisme eût accompli ses destinées, qu'il eût cessé d'être en harmonie avec les besoins de la nature humaine et de répondre à ses sympathies? Ne le croyez pas. Ce qu'on repousse, ce n'est pas le Christianisme véritable, mais je ne sais quel système étroit et matériel qui a pris son nom et qui le déshonore; ce qui meurt, ce n'est pas l'arbre divin, mais l'écorce desséchée qui le recouvre.

Observez l'état des esprits : après une époque de doute, effet inévitable de causes désormais assez connues, ils se sont sentis mal à l'aise dans le vide. Il faut à l'homme quelque chose de plus que la

simple science circonscrite en des bornes qu'on rencontre si vite. Une éternelle aspiration vers l'infini, c'est-à-dire vers la cause à jamais incompréhensible de tout ce qui est, constitue l'instinct religieux impérissable en lui. Cet instinct, réveillé de nos jours au fond des âmes, où il s'était comme endormi passagèrement, les inquiète, les tourmente; elles éprouvent, dans ce qu'elles ont de plus intime et de plus élevé, une de ces inénarrables douleurs qui saisissent les êtres lorsqu'une des premières lois de leur nature est violée. De là ces tentatives non moins vaines qu'ardentes, ces efforts inouïs pour créer une religion nouvelle, comme si l'on créait une religion, comme si la religion n'était pas tout ensemble et l'invariable loi et l'énergie vivante qui unit entre eux les êtres créés en les unissant à leur auteur. On a échoué et l'on devait échouer, parce que le Christianisme, quelles que soient les apparences contraires, n'a point cessé de dominer les peuples; qu'ils ne peuvent pas plus se séparer de lui que se séparer d'eux-mêmes; qu'il renferme et renferme seul ce qui satisfera les désirs dont ils sont travaillés; qu'en lui est le principe réel de leur développement futur, aussi bien que celui de leur développement passé; que, dans son essence, expression parfaite des lois de l'humanité, l'humanité ne l'épuisera jamais. Le monde, qui maintenant semble

le méconnaître, reviendra donc à lui, car c'est lui qui agite le monde : *Mens agitat molem...*

Mais si les hommes, pressés de l'impérieux besoin de renouer pour ainsi dire avec Dieu, de combler le vide immense que la religion en se retirant a laissé en eux, redeviennent chrétiens, qu'on ne s'imagine pas que le Christianisme auquel ils se rattacheront puisse être jamais celui qu'on leur présente sous le nom de catholicisme. Nous avons expliqué pourquoi, en montrant dans un avenir inévitable et déjà près de nous le Christianisme conçu et l'Évangile interprété d'une manière par les peuples, d'une autre manière par Rome; d'un côté le pontificat, de l'autre la race humaine : cela dit tout. Ce ne sera rien non plus qui ressemble au protestantisme, système bâtard, inconséquent, étroit, qui, sous une apparence trompeuse de liberté, se résout pour les nations dans le despotisme brutal de la force, et pour les individus dans l'égoïsme.

Nul ne saurait prévoir comment s'opérera cette transformation, ou, comme on voudra l'appeler, ce mouvement nouveau du Christianisme au sein de l'humanité; mais il s'opérera sans aucun doute, et de grandes masses d'hommes y seront entraînés : non par une impulsion soudaine, ce qui ne serait qu'un signe de perturbation passagère. Ce sera d'abord comme un point qu'à peine on apercevra,

une faible agrégation dont on se rira peut-être. Peu à peu, ce point s'étendra, cette agrégation se dilatera; on y affluera de toutes parts, parce qu'elle sera un refuge à tout ce qui souffre et dans l'âme et dans le corps ; et l'humble plante deviendra un arbre dont les rameaux couvriront la terre, et sous le feuillage duquel viendront s'abriter les oiseaux du ciel. Voilà ce que nous n'hésitons point à annoncer avec une conviction profonde. Ceux qui se flattent de ramener le genre humain en des voies qui le détournent de son but, se trompent bien dangereusement. Mais il faut que ce qui doit arriver arrive, et que chacun aille où il doit aller. GLOIRE A DIEU DANS LES HAUTEURS DES CIEUX, ET PAIX ICI-BAS AUX HOMMES DE BONNE VOLONTÉ!

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

I

BREF DU PAPE

AUX ÉVÊQUES DE POLOGNE (1).

VÉNÉRABLES FRÈRES, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

Nous avons été informé de la misère affreuse dans laquelle ce royaume florissant a été plongé l'année dernière ; nous avons appris en même temps que cette misère avait été causée uniquement par les menées des malveillants, qui, dans ces temps malheureux, se sont, sous le préetxte de l'intérêt de la religion, élevés contre la puissance des souverains légitimes, et ont précipité dans un abîme de maux leur patrie, en brisant tous les liens de la soumission légale. Prosterné devant l'autel du Tout-Puissant, nous, son indigne représentant sur la terre, avons versé des larmes abondantes sur les malheurs terrible qui sont

(1) Nous n'avons pu nous procurer le texte de ce Bref. La traduction qui suit est celle que les journaux ont publiée.

venus fondre sur cette partie du troupeau que la Providence a confié à nos soins faibles mais dévoués. Dans l'humilité de notre cœur, nous nous sommes efforcé, par nos prières et nos soupirs, d'apaiser la colère du Père des miséricordes, en le suppliant de nous envoyer des consolations par la pacification de votre malheureux pays, déchiré par la guerre civile pour s'être révolté contre l'autorité légitime. A cette époque, vénérables Frères, nous vous envoyâmes un Bref pour vous faire savoir que vos malheurs avaient gravement affecté notre cœur : nous voulions ainsi vous consoler et vous raffermir dans vos devoirs, afin que vous défendissiez avec un zèle infatigable la vraie doctrine, et exhortassiez le clergé et les fidèles à la soutenir.

Nous avons appris que des obstacles résultant des circonstances avaient empêché que ce Bref ne vous parvînt. Maintenant qu'avec la grâce de Dieu la tranquillité et l'ordre sont rétablis, nous vous ouvrons de nouveau notre cœur, et nous vous exhortons encore plus vivement à faire tous vos efforts pour détourner du troupeau qui vous est confié les causes des malheurs passés. Le devoir vous oblige à veiller avec le plus grand soin à ce que des hommes malintentionnés, des propagateurs de fausses doctrines, ne répandent pas parmi vos troupeaux le germe de théories corruptrices

et mensongères. Ces hommes, prétextant leur zèle pour le bien public, abusant de la crédulité des gens de bonne foi, qui, dans leur aveuglement, leur servent d'instruments pour troubler la paix du royaume, et y renverser l'ordre établi. Il convient que, pour l'avantage et l'honneur des disciples de Jésus-Christ, la perfidie et la méchanceté de pareils prophètes de mensonge soient mises dans leur jour. Il convient de réfuter leurs principes trompeurs par la parole immuable de l'Écriture, et par les monuments authentiques de la tradition de l'Église. Ces sources pures, auxquelles le clergé catholique doit puiser les principes de ses actions et de l'enseignement qu'il doit aux fidèles, font voir clairement que la soumission au pouvoir institué par Dieu, est un principe immuable, et que l'on ne peut s'y soustraire qu'autant que ce pouvoir violerait les lois divines et de l'Église.

« Que tout homme, dit l'apôtre, soit soumis à » la puissance établie; car il n'y a point de puis- » sance qui ne vienne de Dieu. Or, les puissances » existantes sont instituées par Dieu. Ainsi, qui- » conque leur résiste résiste à Dieu. Ainsi, il faut » se soumettre, non seulement pour éviter la colère » de Dieu, mais aussi à cause de la conscience. » (Ép. de S. Paul aux Romains, XIII). L'apôtre saint Pierre dit aussi : « Soyez soumis à tout pouvoir » humain, pour l'amour de Dieu, au prince comme

» chef suprême, aux chefs comme étant ses délé-
» gués. Tel est l'ordre que Dieu donne, pour
» rendre muette l'ignorance des hommes impru-
» dents » (I. Épître. II. 13-15). Les chrétiens de la primitive Église étaient tellement fidèles à ces principes qu'ils obéissaient aux empereurs romains, même au milieu des terreurs de la persécution, et travaillaient ainsi à la gloire de l'empire. Comme J.-C. ils ne reconnaissaient d'autre souverain que celui du ciel; ils ne confondaient point le Souverain éternel avec le souverain temporel, et obéissaient au dernier par amour du premier. Les saints Pères ont toujours enseigné cette doctrine, et c'est aussi celle de l'Église catholique. Ces princes ont guidé les premiers chrétiens; et leurs légions ne se souillaient jamais par la trahison, qui était si commune parmi les troupes païennes. Écoutons ce que dit Tertullien : « On nous calomnie auprès de
» l'empereur; cependant les chrétiens n'ont jamais
» été les partisans d'Albin, de Niger ou de Cassius.
» Il n'y a eu d'infidèles que ceux, qui, la veille,
» avaient juré fidélité devant les dieux du paga-
» nisme, et leur avaient offert des sacrifices au
» lieu de prières pour le salut de l'empereur. Le
» chrétien ne peut jamais être ennemi. Non seule-
» ment nous ne sommes pas les ennemis de l'em-
» pereur, mais nous savons en outre qu'il est établi
» par Dieu, et que nous sommes obligés de le

» chérir, de l'honorer et de désirer son bien-être. » En rappelant ces principes, vénérables Frères, nous ne supposons pas qu'ils vous soient inconnus, et nous sommes convaincu que vous les propagerez avec zèle ; mais nous désirons que ce Bref vous serve de preuves de nos intentions à votre égard, et de notre ardent désir que le clergé de votre royaume se distingue autant par la pureté de sa doctrine que par une conduite exemplaire, afin que vous soyez exempts de blâme à tous les yeux. Votre magnanime empereur vous accueillera avec bonté, et entendra nos représentations et nos prières, dans l'intérêt de la religion catholique qu'il a toujours promis de protéger dans ce royaume. Certainement les gens raisonnables vous loueront, et vos ennemis seront forcés à garder le silence.

Dans cette attente, et levant les mains au ciel, nous prions le Dieu tout-puissant de vous enrichir de ses bienfaits célestes, et nous vous exhortons à faire notre joie en vous pénétrant d'un seul sentiment, d'un seul esprit et d'une même concorde. Propagez les bonnes doctrines, veillez au dépôt qui vous est confié, et priez Dieu ! Pour gage de notre sollicitude, nous vous donnons notre bénédiction, ainsi qu'au troupeau confié à vos soins.

Donné à Rome, près l'église de Saint-Pierre, le... juillet 1832, la seconde année de notre pontificat.

II

SANCTISSIMI DOMINI NOSTRI

GREGOR II,

DIVINA PROVIDENTIA

PAPÆ XVI

EPISTOLA ENCYCLICA

AD OMNES PATRIARCHAS, PRIMATES, ARCHIEPISCOPOS ET EPISCOPOS.

GREGORIUS PAPA XVI.

VENERABILES FRATRES, SALUTEM ET APOSTOLICAM BENEDICTIONEM.

Mirari vos arbitramur, quod ab imposita nostræ humilitati Ecclesiæ universæ procuratione nondum litteras ad vos dederimus, prout et consuetudo vel à primis temporibus invecta, et benevolentia in vos nostra postulasset. Erat id quidem nobis maximè in votis, ut dilataremus illico super vos cor nostrum, atque in communicatione spiritûs eâ vos adloqueremur voce, quâ confirmare fratres in personâ beati Petri jussi fuimus (1). Verùm probe

(1) *Luc*, XXII, 32.

II

LETTRE ENCYCLIQUE

DE NOTRE SAINT PÈRE

LE PAPE GRÉGOIRE XVI,

A TOUS LES PATRIARCHES, PRIMATS, ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES.

GRÉGOIRE, PAPE XVI DU NOM.

VÉNÉRABLES FRÈRES, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

Vous vous étonnez peut-être que, depuis que la charge de toute l'Église a été imposée à notre faiblesse, nous ne vous ayons pas encore adressé de lettres, comme le demandaient, et un usage qui remonte aux premiers temps, et notre bienveillance pour vous. Un de nos plus ardents désirs était de vous ouvrir sur-le-champ notre cœur, et, dans la communication du même esprit, de vous faire entendre cette voix avec laquelle il nous a été commandé, en la personne du bienheureux Pierre,

30.

nostis, quânam malorum ærumnarumque procellâ primis pontificatûs nostri momentis in eam subitò altitudinem maris acti fuerimus, in qua, nisi dextera Dei fecisset virtutem, ex teterrima impiorum conspiratione nos congemuissetis demersos. Refugit animus tristissimâ tot discriminum recensione susceptum inde mœrórem refricare; Patrique potiùs omnis consolationis benedicimus, qui, disjectis perduellibus, præsenti nos eripuit periculo, atque, turbulentissimâ sedatâ tempestate, dedit à metu respirare. Proposuimus illico vobiscum communicare consilia ad sanandas contritiones Israël; sed ingens curarum moles, quibus in concilianda publici ordinis restitutione obruti fuimus, moram tunc nostræ huic objecit voluntati.

Nova interim accessit causa silentii, ob factiosorum insolentiam; qui signa perduellionis iterum at tollere conati sunt. Nos quidem tantam hominum pervicaciam, quorum effrenatus furor impunitate diuturnâ, impensæque nostræ benignitatis indulgentiâ non deliniri, sed ali potius conspiciebatur; debuimus tandem, ingenti licet cum mœrore, ex collata nobis divinitùs auctoritate, virgâ compescere (1) : ex quo, prout jam probe conjicere po-

(1) *I. Cor.*, IV, 21.

de confirmer nos frères. Mais vous savez assez par quelle tempête de désastres et de douleurs nous nous trouvâmes, dès les premiers moments de notre pontificat, jeté tout à coup dans la haute mer, dans laquelle, si la droite de Dieu ne s'était signalée, vous nous eussiez vu submergé par l'effet d'une noire conspiration des méchants. Nous répugnons à renouveler nos justes douleurs par un triste retour sur tant de périls; et nous bénissons plutôt le Père de toute consolation, qui, dispersant les coupables, nous arracha à un danger imminent, et en apaisant une effroyable tourmente nous permit de respirer. Nous nous proposâmes sur-le-champ de vous communiquer nos vues pour guérir les maux d'Israël; mais l'immense fardeau d'affaires dont nous fûmes accablé pour ménager le rétablissement de l'ordre public, apporta quelque retard à notre dessein.

Une nouvelle cause de notre silence vint de l'insolence des factieux, qui s'efforcèrent de lever une seconde fois l'étendard de la révolte. Nous dûmes enfin, quoique avec une profonde tristesse, user de l'autorité qui nous est confiée d'en haut, réprimer sévèrement l'extrême opiniâtreté de ceux dont la fureur effrénée paraissait non pas adoucie, mais plutôt fomentée par une longue impunité, et par un excès d'indulgence et de bonté de notre part : de là, comme vous avez pu le conjecturer, notre

testis, operosior in dies instantia nostra quotidiana facta est.

Ast cùm, quod ipsum iisdem ex causis distuleramus, jam possessionem pontificatûs id Lateranensi basilica ex more institutoque majorum adiverimus, omni demum abjectâ cunctatione, ad vos properamus, venerabiles Fratres, testemque nostræ erga vos voluntatis epistolam damus lætissimo hoc die, quo de Virginis sanctissimæ in cœlum assumptæ triumpho solemnia festa peragimus, ut quam patronam ac sospitam inter maximas quasque calamitates persensimus, ipsa et scribentibus ad vos nobis adstet propitia, mentemque nostram cœlesti afflatu suo in ea inducat consilia, quæ christiano gregi futura sint quàm maximè salutaria.

Mœrentes quidem, animoque tristitiâ confecto venimus ad vos, quos pro vestro in religionem studio, ex tanta, in qua ipsa versatur, temporum acerbitate maximè anxios novimus. Verè enim dixerimus, horam nunc esse potestatis tenebrarum, ad cribrandos, sicut triticum, filios electionis (1). Vère *luxit, et defluxit terra.... infecta ab habitatoribus suis, quia transgressi sunt leges, mutaverunt jus, dissipaverunt fœdus sempiternum* (2).

(1) *Luc.*, XXII, 53.
(2) *Is.*, XXIV, 5.

tâche et notre sollicitude journalière sont devenues de plus en plus pénibles.

Mais comme nous avons, suivant l'ancienne coutume, pris possession du pontificat dans la basilique de Saint-Jean-de-Latran, ce que nous avions différé pour les mêmes causes, nous venons à vous, vénérables Frères, et nous vous adressons cette lettre en signe de nos dispositions pour vous, dans ce jour heureux où nous solennisons le triomphe de l'Assomption de la très-sainte Vierge dans le ciel, afin que celle qu'au milieu des plus grandes calamités nous avons reconnue comme patrone et comme libératrice, nous soit aussi favorable au moment où nous écrivons, et que, par son souffle céleste, elle nous inspire les conseils qui peuvent être les plus salutaires au troupeau chrétien.

C'est avec le cœur percé d'une profonde tristesse que nous venons à vous, dont nous connaissons le zèle pour la religion, et que nous savons fort inquiets des dangers des temps où nous vivons. Nous pouvons dire avec vérité que c'est maintenant l'heure de la puissance des ténèbres, pour cribler, comme le blé, les enfants d'élection. Oui, *la terre est dans le deuil et elle périt; elle est infectée par la corruption de ses habitants, parce qu'ils ont violé les lois, changé les ordonnances du Seigneur, rompu son alliance éternelle.*

Loquimur, venerabiles Fratres, quæ vestris ipsi oculis conspicitis, quæ communibus idcirco lacrymis ingemiscimus. Alacris exultat improbitas, scientia impudens, dissoluta licentia. Despicitur sanctitas sacrorum, et quæ magnam vim, magnamque necessitatem possidet, divini cultûs majestas ab hominibus nequam improbatur, polluitur, habetur ludibrio. Sana hinc pervertitur doctrina, erroresque omnis generis disseminantur audacter. Non leges sacrorum, non jura, non instituta, non sanctiores quælibet disciplinæ tutæ sunt ab audacia loquentium iniqua. Vexatur acerrimè Romana hæc nostra beatissimi Petri Sedes, in qua posuit Christus Ecclesiæ firmamentum; et vincula unitatis in dies magis labefactantur, abrumpuntur. Divina Ecclesiæ auctoritas oppugnatur, ipsiusque juribus convulsis, substernitur ipsa terrenis rationibus, ac per summan injuriam odio populorum subjicitur, in turpem redacta servitutem. Debita Episcopis obedientia infringitur, eorumque jura conculcantur. Personant horrendum in modum academiæ ac gymnasia novis opinionum monstris, quibus non occultè ampliùs et cuniculis petitur catholica fides, sed horrificum ac nefarium ei bellum apertè jam et propalam infertur. Institutis enim exemploque præceptorum, corruptis adolescentium animis, ingens religionis clades, morumque perversitas teterrima percrebuit. Hinc porrò freno religionis

Nous vous parlons, vénérables Frères, de ce que vous voyez de vos yeux, et de ce dont nous pleurons et nous gémissons ensemble. C'est le triomphe d'une méchanceté sans retenue, d'une science sans pudeur, d'une licence sans bornes. Les choses saintes sont méprisées; et la majesté du culte divin, qui est aussi puissante que nécessaire, est blâmée, profanée, tournée en dérision par des hommes pervers. De là la saine doctrine se corrompt, et les erreurs de tous genres se propagent audacieusement. Ni les lois saintes, ni la justice, ni les maximes, ni les règles les plus respectables, ne sont à l'abri des atteintes des langues d'iniquité. Cette chaire du bienheureux Pierre, où nous sommes assis, et où Jésus-Christ a posé le fondement de son Église, est violemment agitée, et les liens de l'unité s'affaiblissent et se rompent de jour en jour. La divine autorité de l'Église est attaquée, ses droits sont anéantis; elle est soumise à des considérations terrestres, et réduite à une honteuse servitude; elle est livrée, par une profonde injustice, à la haine des peuples. L'obéissance due aux évêques est enfreinte, et leurs droits sont foulés aux pieds. Les académies et les gymnases retentissent horriblement d'opinions nouvelles et monstrueuses, qui ne sapent plus la foi catholique en secret et par des détours, mais qui lui font ouvertement une guerre publique et

sanctissimæ projecto, per quam unam regna consistunt, dominatûsque vis ac robur firmatur, conspicimus ordinis publici exitum, labem principatûs, omnisque legitimæ potestatis conversionem invalescere. Quæ quidem tanto calamitatum congeries ex illarum in primis conspiratione societatum est repetenda, in quas quidquid in hæresibus et in sceleratissimis quibusque sectis sacrilegum, flagitiosum, ac blasphemum est, quasi in sentinam quamdam, cun omnium sordium concretione confluxit.

Hæc, venerabiles Fratres, et alia complura, et fortassis etiam graviora, quæ in præsens percensere longum esset, ac vos probe nostis, in dolore esse nos jubent, acerbo sanè ac diuturno, quos in Cathedra principis apostolorum constitutos zelus universæ domûs Dei comedat præ cæteris, opus est. Verum cum eo nos loci positos esse agnoscamus, quo deplorare dumtaxat innumera hæc mala non sufficiat, nisi et ea convellere pro viribus connitamur; ad opem fidei vestræ confugimus, vestramque pro catholici gregis salute sollicitudinem advocamus, venerabiles Fratres, quorum spectata virtus ac religio et singularis prudentia et

criminelle: car, quand la jeunesse est corrompue par les maximes et par les exemples de ses maîtres, le désastre de la religion est bien plus grand, et la perversité des mœurs devient plus profonde. Ainsi, lorsqu'on a secoué le frein de la religion par laquelle seule les royaumes subsistent et l'autorité se fortifie, nous voyons s'avancer progressivement la ruine de l'ordre public, la chute des princes, le renversement de toute puissance légitime. Cet amas de calamités vient surtout de la conspiration de ces sociétés, dans lesquelles tout ce qu'il y a eu, dans les hérésies et dans les sectes les plus criminelles, de sacrilége, de honteux et de blasphématoire, s'est écoulé, comme dans un cloaque, avec le mélange de toutes les ordures.

Ces maux, vénérables Frères, et beaucoup d'autres et de plus fâcheux encore peut-être, qu'il serait trop long d'énumérer aujourd'hui, et que vous connaissez très-bien, nous jettent dans une douleur longue et amère, nous que le zèle de toute la maison de Dieu doit particulièrement dévorer, placé que nous sommes sur la chaire du prince des apôtres. Mais comme nous reconnaissons que, dans cette situation, il ne suffit pas de déplorer des maux si nombreux, mais que nous devons nous efforcer de les arracher autant qu'il est en nous, nous recourons à votre foi comme à une aide salutaire, et nous en appelons à votre sollicitude pour

sedula assiduitas animos nobis addit, atque in tanta rerum asperitate afflictos consolatione sustentat perjucundâ. Nostrarum quippe est partium, vocem tollere, omniaque conari, ne aper de silva demoliatur vineam, neve lupi mactent gregem : nostrum est, oves in ea dumtaxat pabula compellere, quæ salutaria iisdem sint, nec vel tenui suspicione perniciosa. Absit, Charissimi, absit, ut, quando tanta premant mala, tanta impendeant discrimina, suo desint muneri pastores, et perculsi metu dimittant oves, vel, abjectâ curâ gregis, otio torpeant ac desidiâ. Agamus idcirco in unitate spiritûs communem nostram, seu verius Dei causam, et contra communes hostes pro totius populi salute una omnium sit vigilantia, una contentio.

Id porrò apprime præstabitis, si, quod vestri muneris ratio postulat, attendatis vobis, et doctrinæ, illud assidue revolventes animo, *universalem Ecclesiam quâcumque novitate pulsari* (1), atque ex S. Agathonis pontificis monitu (2) *nihil de*

(1) S. Cœlest. PP. *Ep.* XXI, *ad Episc. Galliar.*

(2) S. Agath. PP. *Ep. ad Imp.* apud Labb. tom. XI, pag. 235 edit. Mansi.

le salut du troupeau catholique, vénérables Frères, dont la vertu et la religion éprouvées, la prudence singulière et la vigilance assidue, nous donnent un nouveau courage et nous soutiennent, nous consolent et nous récréent au milieu de circonstances si dures et si affligeantes. Car il est de notre devoir d'élever la voix et de tout tenter pour que le sanglier sorti de la forêt ne ravage pas la vigne, et pour que les loups n'immolent pas le troupeau. C'est à nous à ne conduire les brebis que dans des pâturages qui leur soient salutaires, et qui soient à l'abri de tout soupçon de danger. A Dieu ne plaise, nos très chers Frères, qu'accablés de tant de maux, et menacés de tant de périls, les pasteurs manquent à leur charge, et que, frappés de crainte, ils abandonnent le soin des brebis, ou s'endorment dans un lâche repos! Défendons donc, dans l'unité du même esprit, notre cause commune, ou plutôt la cause de Dieu, et réunissons notre vigilance et nos efforts contre l'ennemi commun pour le salut de tout le peuple.

Vous remplirez ce devoir, si, comme le demande votre office, vous veillez sur vous et sur la doctrine, vous rappelant sans cesse que *l'Église universelle est ébranlée par quelque nouveauté que ce soit*, et que, suivant l'avis du pape saint Agathon, *rien de ce qui a été défini ne doit être retranché, ou changé, ou ajouté*, mais qu'*il faut*

iis, quœ sunt regulariter definita, minui debere, nihil mutari, nihil adjici, sed ea et verbis et sensibus illibata esse custodienda. Immota inde consistet firmitas unitatis, quæ hâc B. Petri Cathedrâ suo veluti fundamento continetur, ut unde in Ecclesias omnes venerandæ communionis jura dimanant, ibi *universis et murus sit, et securitas, et portus expers fluctuum, et bonorum thesaurus innumerabilium* (1). Ad eorum itaque retundendam audaciam, qui vel jura sanctæ hujus Sedis infringere conantur, vel dirimere Ecclesiarum cum ipsa conjunctionem, quâ unâ eædem nituntur et vigent, maximum fidei in eam ac venerationis sinceræ studium inculcate, inclamantes cum S. Cypriano (2), *falsò confidere se esse in Ecclesia, qui Cathedram Petri deserat, super quam fundata est Ecclesia.*

In hoc ideo elaborandum vobis est, assidueque vigilandum, ut fidei depositum custodiatur in tanta hominum impiorum conspiratione, quam ad illud diripiendum perdendumque factam lamentamur. Meminerint omnes, judicium de sana doctrina, quâ populi imbuendi sunt, atque Ecclesiæ universæ regimen et administrationem penes Romanum Pontificem esse, *cui plena pascendi, regendi, et gu-*

(1) S. Innocent. PP. *Ep.* XI, apud Constant.
(2) S. Cypr, *de unitate Eccles.*

e conserver pur et pour le sens et pour l'expression. Qu'elle soit donc ferme et inébranlable, cette unité qui réside dans la chaire du bienheureux Pierre comme sur son fondement; afin que là même d'où découlent pour toutes les églises les avantages d'une communion précieuse, se trouvent *pour tous un rempart, un refuge assuré, un port à l'abri des orages, et un trésor de biens sans nombre.* Ainsi, pour réprimer l'audace de ceux qui s'efforcent d'enfreindre les droits du Saint-Siége ou de rompre l'union des églises avec ce Siége, union qui seule les soutient et leur donne la vie, inculquez un grand zèle, une confiance et une vénération sincères pour cette chaire éminente, vous écriant, avec saint Cyprien, que *celui-là se flatte faussement d'être dans l'Église, qui abandonne la chaire de Pierre sur laquelle l'Église est fondée.*

Vous devez donc travailler et veiller sans cesse à conserver le dépôt de la foi au milieu de cette conspiration d'impies que nous voyons avec douleur avoir pour objet de le ravager et de le perdre. Que tous se souviennent que le jugement sur la saine doctrine dont les peuples doivent être instruits, et le gouvernement de toute l'Église, appartiennent au Pontife romain, *à qui la pleine puissance de paître, de régir et de gouverner l'Église universelle, a été donnée par Jésus-Christ,* comme

bernandi universalem Ecclesiam potestas à Christo Domino tradita fuit, uti Patres Florentini concilii disertè declararunt (1). Est autem singulorum Episcoporum Cathedræ Petri fidelissimè adhærere, depositum sanctè religiosèque custodire, et pascere, qui in eis est, gregem Dei. Presbyteri verò subjecti sint, oportet, Episcopis, quos *uti animæ parentes suscipiendos ab ipsis esse*, monet Hieronymus (2) : nec unquam obliviscantur, se vetustis etiam canonibus vetari, quidpiam in suscepto ministerio agere, ac docendi et concionandi munus sibi sumere *sine sententia Episcopi; cujus fidei populus est creditus, et à quo pro animabus ratio exigetur* (3). Certum denique firmumque sit, eos omnes, qui adversus præstitutum hunc ordinem aliquid moliantur, statum Ecclesiæ, quantùm in ipsis est, perturbare.

Nefas porrò esset, atque ab eo venerationis studio prorsus alienum, quâ Ecclesiæ leges sunt excipiendæ, sancitam ab ipsa disciplinam, quâ et sacrorum procuratio, et morum norma, et jurium Ecclesiæ, ministrorumque ejus ratio continetur, vesanâ opinandi libidine improbari; vel ut certis juris naturæ principiis infestam notari, vel man-

(1) Conc. Flor. sess. XXV, *in definit.* apud Labb. t. XVIII, col. 528, edit. Venet.

(2) S. Hieron. *Ep.* II *ad Nepot.* a. 1, 24.

(3) Ex Can. *Ap.* XXXVIII, apud Labb. tom. I, pag. 38, edit. Mansi.

l'ont expressément déclaré les Pères du concile de Florence. C'est le devoir de chaque évêque de s'attacher fidèlement à la chaire de Pierre, de conserver religieusement le dépôt, et de gouverner le troupeau qui lui est confié. C'est un devoir pour les prêtres d'être soumis aux évêques, que saint Jérôme les avertit de *considérer comme les pères de leur âme ;* et il ne doivent jamais oublier que les anciens canons leur défendent de faire rien dans le ministère, et de s'attribuer le pouvoir d'enseigner et de prêcher, *sans la permission de l'évêque, à la foi duquel le peuple est confié, et auquel on demandera compte des âmes*. Qu'il demeure donc constant que tous ceux qui trament quelque chose contre cet ordre établi, troublent autant qu'il est en eux l'état de l'Église.

Ce serait sans doute une chose coupable, et tout-à-fait contraire au respect avec lequel on doit recevoir les lois de l'Église, que d'improuver par un déréglement insensé d'opinions la discipline établie par elle, et qui renferme l'administration des choses saintes, la règle des mœurs, et les droits de l'Église et de ses ministres; ou bien de signaler cette discipline comme opposée aux principes certains du droit de la nature, ou de la présenter comme défectueuse, imparfaite, et soumise à l'autorité civile.

cam dici atque imperfectam, civilique auctoritati subjectam.

Cùm autem, ut Tridentinorum Patrum verbis utamur, constet, Ecclesiam *eruditam fuisse à Christo JESU, ejusque apostolis, atque à Spiritu sancto illi omnem veritatem in dies suggerente edoceri* (1), absurdum planè est, ac maximè in eam injuriosum, *restaurationem* ac *regenerationem* quamdam obtrudi, quasi necessariam, ut ejus incolumitati et incremento consulatur, perinde ac si censeri ipsa possit vel defectui, vel obscurationi, vel aliis hujuscemodi incommodis obnoxia; quo quidem molimine eo spectant novatores, ut, *recentis humanæ institutionis jaciantur fundamenta*, illudque ipsum eveniat, quod detestatur Cyprianus, ut, quæ divina res est, *humana fiat Ecclesia* (2). Perpendant verò, qui consilia id genus machinantur, *uni Romano Pontifici*, ex S. Leonis testimonio, *canonum dispensationem esse creditam,* ipsiusque dumtaxat esse, non verò privati hominis, *de paternarum regulis sanctionum quidpiam decernere,* atque ita, quemadmodum scribit S. Gelasius (3), *decreta canonum librare, decessorumque præcepta metiri, ut quæ necessitas temporum restaurandis Ecclesiis*

(1) Conc. Trid. sess. XIII, decr. *de Eucharist. in præm.*
(2) S. Cypr. *Ep.* LII, edit. Baluz.
(3) S. Gelasius PP. in *Ep. ad Episcop. Lucaniæ.*

Comme il est constant, pour nous servir des paroles des Pères de Trente, que l'Église *a été instruite par Jésus-Christ et ses apôtres, et qu'elle est enseignée par l'Esprit saint qui lui suggère incessamment toute vérité*, il est tout à fait absurde et souverainement injurieux pour elle, que l'on mette en avant une certaine *restauration* et *régénération*, comme nécessaire pour pourvoir à sa conservation et à son accroissement; comme si elle pouvait être censée exposée à la défaillance, à l'obscurcissement, ou à d'autres inconvénients de cette nature. Le but des novateurs, en cela, est de *jeter les fondements d'une institution humaine récente*, et de faire, ce que saint Cyprien avait en horreur, que l'Église, qui est divine, *devienne tout humaine*. Que ceux qui forment de tels desseins considèrent bien que c'est *au seul Pontife romain*, suivant le témoignage de saint Léon, que *la dispensation des canons a été confiée*; et qu'il lui appartient à lui seul, et non à un particulier, de *prononcer sur les règles anciennes*, et ainsi, comme l'écrit saint Gélase, de *peser les décrets des canons*, et d'*apprécier les réglements de ses prédécesseurs, pour tempérer, après un examen convenable, ceux auxquels la nécessité du temps et l'intérêt des*

relaxanda deposcit, adhibitâ consideratione diligenti, temperentur.

Hic autem vestram volumus excitatam pro religione constantiam adversùs fœdissimam in clericalem cœlibatum conjurationem, quam nostis effervescere in dies latius, connitentibus cum perditissimis nostri ævi philosophis nunnullis etiam ex ipso ecclesiastico ordine, qui personæ obliti, munerisque sui, ac blanditiis abrepti voluptatum, eo licentiæ proruperunt, ut publicas etiam atque iteratas aliquibus in locis ausi sint adhibere principibus postulationes ad disciplinam illam sanctissimam perfringendam. Sed piget de turpissimis hisce conatibus longo vos sermone distinere, vestræque potius religioni fidentes committimus, ut legem maximi momenti, in quam lascivientium tela undique sunt intenta, sartam tectam custodiri, vindicari, defendi, ex sacrorum canonum præscripto, omni ope contendatis.

Honorabile deinde christianorum connubium, quod *sacramentum magnum* nuncupavit Paulus *in Christo et Ecclesia* (1), communes nostras curas efflagitat, ne quid adversùs ipsius sanctitatem, ac de indissolubili ejusdem vinculo minus rectè sentiatur, vel tentetur, induci. Impensè id jam com-

(1) *Ad Hebr.* XIII, 4.

églises demandent quelques adoucissements.

Nous voulons ici exciter votre zèle pour la religion contre une ligue honteuse formée à l'égard du célibat ecclésiastique, ligue que vous savez s'agiter et s'étendre de plus en plus; quelques ecclésiastiques, joignant pour cela leurs efforts à ceux des philosophes corrompus de notre siècle, oubliant leur caractère et leurs devoirs, et se laissant entraîner par l'appât des voluptés jusqu'à ce point de licence qu'ils ont osé en quelques lieux adresser aux princes des prières publiques réitérées pour anéantir cette sainte discipline. Mais il nous est pénible de vous entretenir longtemps de ces honteuses tentatives, et nous nous confions plutôt sur votre religion pour vous charger de conserver, de venger, de défendre de toutes vos forces, suivant les règles des saints canons, une loi si importante, et sur laquelle les traits des libertins sont dirigés de toutes parts.

L'union honorable des chrétiens, que saint Paul appelle un *grand sacrement en Jésus-Christ et dans l'Église*, demande nos soins communs pour empêcher qu'on ne porte atteinte, par des opinions peu exactes, ou par des efforts et des actes, à la sainteté et à l'indissolubilité du lien conjugal. Pie VIII, notre prédécesseur d'heureuse mémoire, vous l'avait déjà instamment recommandé dans ses

mendarât suis ad vos litteris felicis recordationis prædecessor noster Pius VIII; adhuc tamen infesta eidem molimina succrescunt. Docendi itaque sunt sedulò populi, matrimonium semel ritè initum dirimi ampliùs non posse, nexisque connubio Deum indidisse perpetuam vitæ societatem, nodumque necessitudinis, qui exsolvi, nisi morte, non possit. Memores sacris illud rebus adnumerari, et Ecclesiæ proinde subjici, præstitutas de ipso ejusdem Ecclesiæ leges habeant ob oculos, iisque pareant sanctè, accurateque, ex quarum executione omnino pendet ejusdem connubii vis, robur, ac justa consociatio. Caveant, ne quod sacrorum canonum placitis, conciliorumque decretis officiat, ullâ ratione admittant, probè gnari, exitus infelices illa habitura esse conjugia quæ vel adversùs Ecclesiæ disciplinam, vel non propitiato prius Deo, vel solo æstu libidinis jungantur, quin de sacramento, ac de mysteriis, quæ illo significantur, ulla teneat sponsos cogitatio.

Alteram nunc persequimur causam malorum uberrimam, quibus afflictari in præsens comploramus Ecclesiam, *indifferentismum* scilicet, seu pravam illam opinionem, quæ improborum fraude ex omni parte percrebuit, quâlibet fidei professione æternam posse animæ salutem comparari, si mores ad recti honestique normam exigantur. At facili

lettres; mais les mêmes trames funestes se renouvellent. Les peuples doivent donc être instruits avec soin, que le mariage une fois contracté suivant les règles ne peut plus être rompu; que Dieu oblige ceux qui sont ainsi unis à l'être toujours; et que ce lien ne peut être brisé que par la mort. Qu'ils se souviennent que le mariage, faisant partie des choses saintes, est soumis par conséquent à l'Église; qu'ils aient devant les yeux les lois faites par l'Église sur cette matière, et qu'ils obéissent religieusement et exactement à celles de l'exécution desquelles dépendent la force et la vertu de l'alliance conjugale. Qu'ils prennent garde d'admettre sous aucun rapport rien de contraire aux ordonnances des saints canons et aux décrets des conciles, et qu'ils se persuadent bien que les mariages ont une issue malheureuse quand ils sont formés contre la discipline de l'Église, ou sans avoir invoqué Dieu, ou par la seule ardeur des passions, sans que les époux aient songé au sacrement et aux mystères qu'il signifie.

Nous arrivons maintenant à une autre cause des maux dont nous gémissons de voir l'Église affligée en ce moment, savoir, à cet *indifférentisme* ou cette opinion perverse qui s'est répandue de tous côtés par les artifices des méchants, et d'après laquelle on pourrait acquérir le salut éternel par quelque profession de foi que ce soit, pourvu que

sanè negotio in re perspicua, planeque evidenti, errorem exitiosissimum à populis vestræ curæ concreditis propelletis. Admonente enim apostolo (1), *unum esse Deum, unam fidem, unum baptisma,* extimescant, qui è religione qualibet patere ad portum beatitudinis aditum comminiscuntur, reputentque animo ex ipsius Servatoris testimonio, *esse se contrà Christum, quia cum Christo non sunt* (2), seque infeliciter dispergere, quia cum ipso non colligunt, ideoque *absque dubio æternum esse perituros, nisi teneant catholicam fidem, eamque integram, inviolatamque servaverint* (3). Hieronymum audiant, qui, cùm in tres partes schismatè scissa esset Ecclesia, narrat, se tenacem propositi, quando aliquis rapere ipsum ad se nitebatur, constanter clamitasse: *Si quis Cathedræ Petri jungitur, meus est* (4). Falsò autem sibi quis blandiretur, quod et ipse in aqua sit regeneratus. Opportunè enim responderet Augustinus (5): *Ipsam formam habet etiam sarmentum, quod præcisum est de vite: sed quid illi prodest forma, sinon vivit de radice?*

(1) *Ad Ephes.* IV, 5.
(2) *Luc.* XI, 23.
(3) *Symb. S. Athanas.*
(4) S. Hier. *Ep.* LVIII.
(5) S. Aug. *in Psal. contra part. Donat.*

les mœurs soient droites et honnêtes. Il ne vous sera pas difficile, dans une matière si claire et si évidente, de repousser une erreur aussi fatale du milieu des peuples confiés à vos soins. Puisque l'apôtre nous avertit qu'*il n'y a qu'un Dieu*, *une foi, un baptême*, ceux-là doivent craindre qui s'imaginent que toute religion offre les moyens d'arriver au bonheur éternel, et ils doivent comprendre que, d'après le témoignage du Sauveur même, *ils sont contre le Christ, puisqu'ils ne sont point avec lui,* et qu'ils dissipent malheureusement, puisqu'ils ne recueillent point avec lui; et par conséquent qu'*il est hors de doute qu'ils périront éternellement, s'ils ne tiennent la foi catholique*, *et s'ils ne la gardent entière et inviolable.* Qu'ils écoutent saint Jérôme, qui, dans un temps où l'Église était partagée en trois par un schisme, raconte que, fidèle à ses principes, il avait constamment répondu à ceux qui cherchaient à l'attirer à leur parti: *Si quelqu'un est uni à la chaire de Pierre, je suis avec lui.* Ce serait à tort que quelqu'un se rassurerait, parce qu'il a eté régénéré dans les eaux du baptême; car saint Augustin lui répondrait à propos : *Un sarment coupé à la vigne conserve encore la même forme; mais à quoi lui sert cette forme, s'il ne vit point de sa racine.*

Atque ex hoc putidissimo *indifferentismi* fonte absurda illa fluit ac erronea sententia, seu potiùs deliramentum, asserendam esse ac vindicandam cuilibet *libertatem conscientiæ*. Cui quidem pestilentissimo errori viam sternit plena illa, atque immoderata libertas opinionum, quæ in sacræ et civilis rei labem latè grassatur, dictantibus per summam impudentiam nonnullis, aliquid ex ea commodi in religionem promanare. At *quæ pejor mors animæ, quam libertas erroris?* inquiebat Augustinus (1). Freno quippe omni adempto, quo homines contineantur in semitis veritatis, proruente jam in præceps ipsorum natura ad malum inclinata, verè apertum dicimus *puteum abyssi* (2), è quo vidit Joannes ascendere fumum, quo obscuratus est sol locustis ex eo prodeuntibus in vastitatem terræ. Inde enim animorum immutationes, inde adolescentium in deteriora corruptio, inde in populo sacrorum, rerumque, ac legum sanctissimarum contemptus, inde uno verbo pestis rei publicæ præ qualibet capitalior, cùm experientiâ teste vel à prima antiquitate notum sit, civitates, quæ opibus, imperio, gloriâ floruêre, hoc uno malo concidisse, libertate immoderatâ opinionum, licentiâ concionum, rerum novandarum cupiditate.

(1) S. Aug. *Ep.* CLXVI.
(2) *Apoc.* IX, 3.

De cette source infecte de l'*indifférentisme* découle cette maxime absurde et erronée, ou plutôt ce délire, qu'il faut assurer et garantir à qui que ce soit la *liberté de conscience*. On prépare la voie à cette pernicieuse erreur par la liberté d'opinions pleine et sans bornes qui se répand au loin, pour le malheur de la société religieuse et civile; quelques-uns répétant avec une extrême impudence qu'il en résulte quelque avantage pour la religion. Mais, disait saint Augustin, *qui peut mieux donner la mort à l'âme que la liberté de l'erreur?* En effet, tout frein étant ôté qui pût retenir les hommes dans les sentiers de la vérité, leur nature inclinée au mal tombe dans un précipice; et nous pouvons dire avec vérité que le *puits de l'abîme* est ouvert, ce puits d'où saint Jean vit monter une fumée qui obscurcit le soleil, et sortir des sauterelles qui ravagèrent la terre. De là le changement des esprits, une corruption plus profonde de la jeunesse, le mépris des choses saintes et des lois les plus respectables répandu parmi le peuple; en un mot le fléau le plus mortel pour la société, puisque l'expérience a fait voir de toute antiquité que les États qui ont brillé par leurs richesses, par leur puissance, par leur gloire, ont péri par ce seul mal, la liberté immodérée des opinions, la licence des discours et l'amour des nouveautés.

Huc spectat deterrima illa, ac nunquam satis exsecranda et detestabilis libertas artis librariæ ad scripta quælibet edenda in vulgus, quam tanto convicio audent nonnulli efflagitare ac promovere. Perhorrescimus, venerabiles Fratres, intuentes, quibus monstris doctrinarum, seu potiùs quibus errorum portentis obruamur, quæ longè ac latè ubique disseminantur ingenti librorum multidine, libellisque, et scriptis mole quidem exiguis, malitiâ tamen permagnis, è quibus maledictionem egressam illacrymamur super faciem terræ. Sunt tamen, proh dolor! qui eo impudentiæ abripiantur, ut asserant pugnaciter hanc errorem colluviem inde prorumpentem satis cumulatè compensari ex libro aliquo, qui in hac tanta pravitatum tempestate ad religionem ac veritatem propugnandam edatur. Nefas profectò est, omnique jure improbatum, patrari datâ operâ malum certum ac majus, quia spes sit, inde boni aliquid habitum iri. Numquid venena liberè spargi, ac publicè vendi, comportarique, imò et obbibi debere, sanus quis dixerit, quod remedii quidpiam habeatur, quo qui utuntur, eripi eos ex interitu identidem contingat?

Là se rapporte cette liberté funeste, et dont on ne peut avoir assez d'horreur, la liberté de la librairie pour publier quelque écrit que ce soit, liberté que quelques-uns osent solliciter et étendre avec tant de bruit et d'ardeur. Nous sommes épouvantés, vénérables Frères, en considérant de quelles doctrines ou plutôt de quelles erreurs monstrueuses nous sommes accablés, et en voyant qu'elles se propagent au loin et partout, par une multitude de livres et par des écrits de toutes sortes, qui sont peu de chose pour le volume, mais qui sont remplis de malice, et d'où il sort une malédiction, qui, nous le déplorons, se répand sur la face de la terre. Il en est cependant, ô douleur! qui se laissent entraîner à ce point d'impudence, qu'ils soutiennent opiniâtrément que le déluge d'erreurs qui sort de là est assez bien compensé par un livre, qui, au milieu de ce déchaînement de perversité, paraîtrait pour défendre la religion et la vérité. Or, c'est certainement une chose illicite, et contraire à toutes les notions de l'équité, de faire, de dessein prémédité, un mal certain et plus grand, parce qu'il y a espérance qu'il en résultera quelque bien. Quel homme en son bon sens dira qu'il faut laisser se répandre librement des poisons, les vendre et transporter publiquement, les boire même, parce qu'il y a un remède tel que ceux qui en usent parviennent quelquefois à échapper à la mort?

Verùm longè alia fuit Ecclesiæ disciplina in exscindenda malorum librorum peste vel apostolorum ætate, quos legimus grandem librorum vim publicè combussisse (1). Satis sit, leges in concilio Lateranensi V in eam rem datas perlegere, et constitutionem, quæ deinceps à Leone X fel. rec. prædecessore nostro fuit edita, *ne id quod ad fidei augmentum, ac bonarum artium propagationem salubriter est inventum, in contrarium convertatur, ac Christi fidelium saluti detrimentum pariat* (2). Id quidem et Tridentinis Patribus maximæ curæ fuit, qui remedium tanto huic malo adhibuère, edito saluberrimo decreto de Indice librorum, quibus impura doctrina contineretur, conficiendo (3). *Pugnandum est acriter*, inquit Clemens XIII, fel. rec. prædecessor noster, in suis de noxiorum librorum proscriptione encyclicis litteris (4); *pugnandum est acriter, quantùm res ipsa efflagitat, et pro viribus tot librorum mortifera exterminanda pernicies : numquam enim materia subtrahetur erroris, nisi pravitatis facinorosa elementa in flammis combusta depereant.* Ex hac itaque constanti omnium ætatum sollicitudine,

(1) *Act. Apost.*, XIX.

(2) Act. conc. Lateran. V, sess. X, ubi refertur const. Leonis X. Legenda est anterior constitutio Alexandri VI, *Inter multiplices*, in qua multa ad rem.

(3) Conc. Trid. sess. XVIII *et* XXV.

(4) Litt. Clem. XIII, *Christianæ*, 25 nov. 1766.

La discipline de l'Église fut bien différente dès le temps même des apôtres, que nous lisons avoir fait brûler publiquement une grande quantité de mauvais livres. Qu'il suffise de parcourir les lois rendues sur ce sujet dans le cinquième concile de Latran, et la constitution qui fut, depuis donnée par Léon X, notre prédécesseur d'heureuse mémoire, *pour empêcher que ce qui a été sagement inventé pour l'accroissement de la foi et la propagation des sciences utiles, soit dirigé dans un but contraire, et porte préjudice au salut des fidèles.* Ce fut aussi l'objet des soins des Pères du concile de Trente, qui, afin d'apporter le remède à un si grand mal, firent un décret salutaire pour ordonner de rédiger un *index* des livres qui contiendraient une mauvaise doctrine. *Il faut combattre avec force*, dit Clément XIII, notre prédécesseur d'heureuse mémoire, dans ses lettres encycliques sur la proscription des livres dangereux; *il faut combattre avec force, autant que la chose la demande, et tâcher d'exterminer cette peste mortelle : car jamais on ne retranchera la matière de l'erreur, qu'en livrant aux flammes les coupables éléments du mal.* D'après cette constante sollicitude avec laquelle le Saint-Siége s'est efforcé dans tous les temps de condamner les livres suspects et nuisibles, et de les retirer des mains des fidèles, il est assez évident combien est fausse,

quâ semper sancta hæc Apostolica Sedes suspectos et noxios libros damnare, et de hominum manibus extorquere enisa est, patet luculentissimè, quantopere falsa, temeraria, eidemque Apostolicæ Sedi injuriosa, et fecunda malorum in christiano populo ingentium sit illorum doctrina, qui nedum censuram librorum veluti gravem nimis, et onerosam rejiciunt, sed eo etiam improbitatis progrediuntur, ut eam prædicent à recti juris principiis abhorrere, jusque illius decernendæ, habendæque audeant Ecclesiæ denegare.

Cùm autem circumlatis in vulgus scriptis doctrinas quasdam promulgari acceperimus, quibus debita erga principes fides atque submissio labefactatur, facesque perduellionis ubique incenduntur; cavemdum maximè erit, ne populi inde decepti à recti semita abducantur. Animadvertant omnes, *non esse*, juxta apostoli monitum, *potestatem nisi à Deo : quœ autem sunt*, *à Deo ordinata sunt. Itaque qui resistit potestati*, *Dei ordinationi resistit*, *et qui resistunt*, *ipsi sibi damnationem acquirunt* (1). Quocirca et divina et humana jura in eos clamant, qui turpissimis perduellionis seditionumque machinationibus à fide in principes desciscere, ipsosque ab imperio deturbare connituntur.

(1) *Ad Rom.*, XIII, 2.

téméraire, injurieuse au Saint-Siége, et féconde en maux pour le peuple chrétien, la doctrine de ceux qui non seulement rejettent la censure des livres comme un joug trop onéreux, mais en sont venus à ce point de malignité qu'ils la présentent comme opposée aux principes du droit et de la justice, et qu'ils osent refuser à l'Église le droit de l'ordonner et de l'exercer.

Comme nous avons appris que des écrits semés parmi le peuple proclament certaines doctrines qui ébranlent la fidélité et la soumission dues aux princes, et qui allument partout les flambeaux de la révolte, il faudra empêcher avec soin que les peuples ainsi trompés ne soient entraînés hors de la ligne de leurs devoirs. Que tous considèrent que, suivant l'avis de l'apôtre, *il n'y a point de puissance qui ne vienne de Dieu. Ainsi, celui qui résiste à la puissance, résiste à l'ordre de Dieu, et ceux qui résistent s'attirent la condamnation à eux-mêmes*. Ainsi, les lois divines et humaines s'élèvent contre ceux qui s'efforcent d'ébranler, par des trames honteuses de révolte et de sédition, la fidélité aux princes, et de les précipiter du trône.

Atque hac planè ex causa, ne tantâ se turpitudine fœdarent veteres christiani, sævientibus licet persecutionibus, optimè tamen eos de imperatoribus, ac de imperii incolumitate meritos fuisse constat, idque nedum fide in iis, quæ sibi mandabantur religioni non contraria, accuratè promptèque perficiendis, sed et constantiâ, et effuso etiam in præliis sanguine luculentissimè comprobasse. *Milites christiani*, ait S. Augustinus (1), *servierunt imperatori infideli; ubi veniebatur ad causam Christi, non agnoscebant, nisi illum, qui in cœlis erat. Distinguebant Dominum æternum à domino temporali, et tamen subditi erant propter Dominum æternum etiam domino temporali.* Hæc quidem sibi ob oculos proposuerat Mauritius martyr invictus, legionis Thebanæ primicerius, quando, uti S. Eucherius refert, hæc respondit imperatori (2): *Milites sumus, imperator, tui, sed tamen servi, quod liberè confitemur, Dei.... Et nunc nos hæc ultima vitæ necessitas in rebellionem coegit: tenemus ecce arma, et non resistimus, quia mori quàm occidere satius volumus.* Quæ quidem veterum christianorum in principes fides eo etiam illustrior effulget, si perpendatur cum Tertulliano (3), tunc temporis chris-

(1) S. Aug. *in Psalm.* CXXIV, *n.* 7.

(2) S. Eucher, *apud Ruinart.* Act. SS. MM. de SS. Maurit. et soc. n. 4.

(3) Tertull. in *Apolog.* cap. XXXVII.

C'est pour cela, et afin de ne pas contracter une si honteuse souillure, que les premiers chrétiens, au milieu de la fureur des persécutions, surent cependant bien servir les empereurs, et travailler au salut de l'empire, comme il est certain qu'ils le firent. Ils le prouvèrent admirablement, non seulement par leur fidélité à faire avec soin et promptitude ce qui leur était ordonné, et ce qui n'était point contraire à la religion, mais encore par leur courage, et en répandant même leur sang dans les combats. *Les soldats chrétiens*, dit saint Augustin, *servaient un empereur infidèle; mais s'il était question de la cause de Jésus-Christ, ils ne reconnaissaient que celui qui est dans les cieux. Ils distinguaient le Maître éternel du maître temporel, et cependant ils étaient soumis pour le Maître éternel même au maître temporel.* C'est ce qu'avait devant les yeux l'invincible martyr Maurice, chef de la légion Thébaine, lorsque, comme le rapporte saint Eucher, il répondit à l'empereur : *Nous sommes vos soldats, prince; mais cependant serviteurs de Dieu, nous l'avouons librement.... Et maintenant même, le danger où nous sommes de perdre la vie ne nous pousse point à la révolte; nous avons des armes, et nous ne résistons point, parce que nous aimons mieux mourir que de tuer.* Cette fidélité des anciens chrétiens brille avec

tianis *non defuisse vim numerorum, et copiarum, si hostes exertos agere voluissent. Hesterni sumus*, inquit ipse, *et vestra omnia implevimus, urbes, insulas, castella, municipia, conciliabula, castra ipsa, tribus, decurias, palatium, senatum, forum... Cui bello non idonei, non prompti fuissemus, etiam impares copiis, qui tam libenter trucidamur, si non apud istam disciplinam magis occidi liceret, quàm occidere!... Si tanta vis hominum in aliquem orbis remoti sinum abrupissemus à vobis, suffudisset utique pudore dominationem vestram tot qualiumcumque amissio civium, immò et ipsâ destitutione punisset. Procul dubio expavissetis ad solitudinem vestram;..... quœsissetis, quibus imperaretis; plures hostes, quàm cives vobis remansissent: nunc autem pauciores hostes habetis prœ multitudine christianorum.*

Præclara hæc immobilis subjectionis in principes exempla, quæ ex sanctisimis christianæ religionis præceptis necessariò proficiscebantur, detestandam illorum insolentiam, et improbitatem condemnant, qui projectâ affrenatâque procacis libertatis cupiditate æstuantes, toti in eo sunt, ut jura quæque

bien plus d'éclat, si on remarque, avec Tertullien, qu'alors les chrétiens *ne manquaient ni par le nombre, ni par la force, s'ils eussent voulu se montrer ennemis déclarés.* « Nous ne sommes que d'hier, dit-il, et nous remplissons tout, vos villes, vos îles, vos forts, vos municipes, vos assemblées, vos camps, vos tribus, vos décuries, le palais, le sénat, le forum... Combien n'aurions-nous pas été disposés et prompts à faire la guerre, quoique avec des forces inégales, nous qui nous laissons égorger si volontiers, si notre religion ne nous obligeait plutôt à mourir qu'à tuer!... Si nous nous fussions séparés de vous, si une si grande masse d'hommes se fût retirée dans quelque partie éloignée du monde, la perte de tant de citoyens, quels qu'ils soient, eût couvert de confusion votre puissance, l'eût punie même par ce seul abandon. Sans doute vous eussiez été épouvantés de votre solitude;... vous eussiez cherché à qui commander; il vous serait resté plus d'ennemis que de citoyens : maintenant vous avez moins d'ennemis, à cause de la multitude des chrétiens. »

Ces beaux exemples de soumission inviolable aux princes, qui étaient une suite nécessaire des saints préceptes de la religion chrétienne, condamnent la détestable insolence et la méchanceté de ceux qui, tout enflammés de l'ardeur immodérée d'une liberté audacieuse, s'appliquent de toutes

principatuum labefactent, atque convellant, servitutem sub libertatis specie populis illaturi. Huc sanè scelestissima deliramenta, consiliaque conspirarunt Waldensium, Beguardorum, Wiclefitarum aliorumque hujusmodi filiorum Belial, qui humani generis sordes ac dedecora fuere, meritò idcirco ab Apostolica hac Sede toties anathemate confixi. Nec alia profectó ex causa omnes vires intendunt veteratores isti, nisi ut cum Luthero ovantes gratulari sibi possint, *liberos se esse ab omnibus :* quod ut facilius celeriusque assequantur, flagitiosiora quælibet audacissimè aggrediuntur.

Neque lætiora et religioni et principatui ominari possemus, ex eorum votis, qui Ecclesiam à regno separari, mutuamque imperii cum sacerdotio concordiam abrumpi discupiunt. Constat quippe, pertimesci ab impudentissimæ libertatis amatoribus concordiam illam, quæ semper rei et sacræ et civili fausta extitit ac salutaris.

At ad cæteras acerbissimas causas, quibus solliciti sumus, et in communi discrimine dolore quodam angimur præcipuo, accessère consociationes quædam, statique cœtus, quibus, quasi agmine facto cum cujuscumque etiam falsæ religioı

leurs forces à ébranler et à renverser tous les droits des puissances, tandis qu'au fond ils n'apportent aux peuples que la servitude sous le masque de la liberté. C'est là que tendaient les coupables rêveries et les desseins des Vaudois, des Béguards, des Wicléfites et des autres enfants de Bélial, qui furent l'écume et l'opprobre du genre humain, et qui ont été pour cela si souvent et si justement frappés d'anathème par le Siége apostolique. Ces fourbes, qui travaillent pour la même fin, n'aspirent aussi qu'à pouvoir se féliciter avec Luther d'*être libre à l'égard de tous*, et, pour y parvenir plus facilement et plus vite, ils tentent audacieusement les entreprises les plus criminelles.

Nous n'aurions rien à présager de plus heureux pour la religion et pour les gouvernements, en suivant les vœux de ceux qui veulent que l'Église soit séparée de l'État, et que la concorde mutuelle de l'empire avec le sacerdoce soit rompue. Car il est certain que cette concorde, qui fut toujours si favorable et si salutaire aux intérêts de la religion et à ceux de l'autorité civile, est redoutée par les partisans d'une liberté effrénée.

Aux autres causes d'amertume et d'inquiétude qui nous tourmentent et nous affligent principalement dans le danger commun, se sont jointes certaines associations et réunions marquées, où l'on fait cause commune avec des gens de toute reli-

ac cultûs sectatoribus, simulatâ quidem in religionem pietate, verè tamen novitatis, seditionumque ubique promovendarum cupidine, libertas omnis generis prædicatur, perturbationes in sacram et civilem rem excitantur, sanctior quælibet auctoritas discerpitur.

Hæc perdolenti sanè animo, fidentes tamen in Eo qui imperat ventis et facit tranquillitatem, scribimus ad vos, venerabiles Fratres, ut induti scutum fidei contendatis præliari strenuè prælia Domini. Ad vos potissimum pertinet stare pro muro contra omnem altitudinem extollentem se adversùs scientiam Dei. Exerite gladium spiritûs, quod est verbum Dei, habeantque à vobis panem, qui esuriunt justitiam. Adsciti, ut sitis cultores navi in vinea Domini, id unum agite, in hoc simul laborate, ut radix quælibet amaritudinis ex agro vobis commisso evellatur, omnique enecato semine vitiorum, convalescat ibi seges læta virtutum. Eos in primis affectu paterno complexi, qui ad sacras præsertim disciplinas, et ad philosophicas quæstiones animum appulere, hortatores, auctoresque iisdem sitis, ne solius ingenii sui viribus freti imprudenter à veritatis semita in viam abeant impiorum. Meminerint, Deum esse *sapientiæ ducem, emendatoremque sapientium* (1), ac fieri non

(1) *Sap.* VII, 15.

gion, et même des fausses, et où en feignant le respect pour la religion, mais vraiment par la soif de la nouveauté, et pour exciter partout des séditions, on préconise toute espèce de liberté, on excite des troubles contre le bien de l'Église et de l'État, on détruit l'autorité la plus respectable.

C'est avec douleur sans doute, mais aussi avec confiance en Celui qui commande aux vents et ramène le calme, que nous vous écrivons tout ceci, vénérables Frères afin, que, vous couvrant du bouclier de la foi, vous vous efforciez de combattre courageusement pour le Seigneur. C'est à vous surtout qu'il appartient de vous montrer comme un rempart contre toute hauteur qui s'élève en opposition à la science de Dieu. Tirez le glaive de l'esprit qui est la parole de Dieu, et que ceux qui ont faim de la justice reçoivent de vous le pain de cette parole. Appelés à être des ouvriers diligents dans la vigne du Seigneur, ne songez, ne travaillez tous ensemble qu'à arracher du champ qui vous est confié toute racine amère, à y étouffer toute semence vicieuse, et à y faire croître une moisson abondante de vertus. Embrassant dans votre affection paternelle ceux qui s'appliquent aux sciences ecclésiastiques et aux questions de philosophie, exhortez-les fortement à ne pas se fier imprudemment sur leur esprit seul, qui les éloignerait de la voie de vérité et les entraînerait dans les routes des

posse, ut sine Deo Deum discamus, qui per Verbum docet homines scire Deum (1). Superbi, seu potiùs insipientis hominis est, fidei mysteria, quæ exsuperant omnem sensum, humanis examinare ponderibus, nostræque mentis rationi confidere, quæ naturæ humanæ conditione debilis est, et infirma.

Cæterùm communibus hisce votis pro rei et sacræ et publicæ incolumitate charissimi in Christo filii nostri viri principes suâ faveant ope et auctoritate, quam sibi collatam considerent non solùm ad mundi regimen, sed maximè ad Ecclesiæ præsidium. Animadvertant seduló, pro illorum imperio et quiete geri, quidquid pro Ecclesiæ salute laboratur; imó pluris sibi suadeant fidei causam esse debere quàm regni, magnumque sibi esse perpendant, dicimus cum S. Leone pontifice, *si ipsorum diademati de manu Domini, etian fidei addatur corona*. Positi quasi parentes et tutores populorum, veram, constantem, opulentam iis quietem parient, et tranquillitatem, si in eam potissimùm curam incumbant, ut incolumis sit religio et pietas

(1) S. Irenæus, *lib.* IV, *cap.* X.

impies. Qu'ils se souviennent que Dieu est le *guide de la sagesse* et le *réformateur des sages*, et qu'il ne peut se faire que nous connaissions Dieu sans Dieu, qui apprend par son Verbe aux hommes à connaître Dieu. C'est le propre d'un orgueilleux ou plutôt d'un insensé, de peser dans une balance humaine les mystères de la foi qui surpassent toute intelligence, et de se fier sur notre raison, qui est faible et débile par la condition de la nature humaine.

Que nos très chers fils en Jésus-Christ les princes favorisent, par leur concours et leur autorité, ces vœux que nous formons pour le salut del a religion et de l'État. Qu'ils considèrent que leur autorité leur a été donnée, non seulement pour le gouvernement temporel, mais surtout pour défendre l'Église, et que tout ce qui se fait pour l'avantage de l'Église, se fait aussi pour leur puissance et pour leur repos. Qu'ils se persuadent même que la cause de la religion doit leur être plus chère que celle du trône, et que le plus important pour eux, pouvons-nous dire avec le pape saint Léon, est que *la couronne de la foi soit ajouté de la main de Dieu à leur diadème.* Placés comme pères et tuteurs des peuples, ils leur procureront une paix et une tranquillité véritables, constantes et prospères, s'ils mettent tous leurs soins à maintenir intactes la religion et la piété

in Deum, qui habet scriptum in femore: *Rex regum et Dominus dominantium.*

Sed ut omnia hæc prosperè ac feliciter eveniant, levemus oculos manusque ad sanctissimam Virginem Mariam, quæ sola universas hæreses interemit, nostraque maxima fiducia, imò tota ratio est spei nostræ (1). Suo ipsa patrocinio, in tanta Dominici gregis necessitate, studiis, consiliis, actionibusque nostris exitus secundissimos imploret. Id et ab apostolorum principe Petro, et ab ejus coapostolo Paulo humili prece efflagitemus, ut stetis omnes pro muro, ne fundamentum aliud ponatur præter id, quod positum est. Hâc jucundâ spe freti, confidimus auctorem consummatoremque fidei Jesum Christum consolaturum tandem esse nos omnes in tribulationibus, quæ invenerunt nos nimis, cælestisque auxilii auspicem Apostolicam benedictionem, vobis, venerabiles Fratres, et ovibus vestræ curæ traditis peramanter impertimur.

Datum Romæ apud S. Mariam Majorem, XVIII kalendas septembris, die solemni Assumptionis ejusdem B. V. Mariæ, anno Dominicæ incarnationis MDCCCXXXII, pontificatûs nostri anno II.

(1) Ex S. Bernardo, *Serm. de Nativ. B. M. V.* § 7.

envers Dieu, qui porte écrit sur son vêtement : *Roi des rois et Seigneur des seigneurs.*

Mais, afin que tout cela arrive heureusement, levons les yeux et les mains vers la très-sainte Vierge Marie, qui seule a anéanti toutes les hérésies, et qui forme notre plus grand sujet de confiance, ou plutôt qui est tout le fondement de notre espérance. Qu'au milieu des besoins pressants du troupeau du Seigneur, elle implore par sa protection une issue favorable pour nos efforts, pour nos desseins et pour nos démarches. Nous demandons instamment et par d'humbles prières, et à Pierre, prince des apôtres, et à Paul, son collégue dans l'apostolat, que vous empêchiez avec une fermeté inébranlable qu'on ne pose d'autre fondement que celui qui été établi de Dieu même. Nous avons donc cette douce espérance, que l'auteur et le consommateur de notre foi, Jésus-Christ, nous consolera enfin dans les tribulations qui nous sont survenues de toutes parts, et nous vous donnons affectueusement à vous, vénérables Frères, et aux brebis confiées à votre soin, la bénédiction apostolique, gage du secours céleste.

Donné à Rome, près Sainte-Marie-Majeure, le 18 jour avant les calendes de septembre, jour solennel de l'Assomption de la bienheureuse Vierge Marie, an de l'incarnation MDCCCXXXII, et le deuxième de notre pontificat.

M. le cardinal Pacca ayant, par ordre du pape, envoyé à M. de La Mennais des exemplaires de la Lettre encyclique, celui ci, et les autres rédacteurs de *l'Avenir*, adressèrent en conséquence aux journaux la déclaration suivante :

« Les soussignés, rédacteurs de *l'Avenir*, membres du conseil de l'*Agence générale pour la défense de la liberté religieuse*, présents à Paris.

» Convaincus, d'après la Lettre encyclique du souverain pontife Grégoire XVI, en date du 15 août 1832, qu'ils ne pourraient continuer leurs travaux sans se mettre en opposition avec la volonté formelle de celui que Dieu a chargé de gouverner son Église,

» Croient de leur devoir comme catholiques, de déclarer que, respectueusement soumis à l'autorité suprême du Vicaire de J.-C., ils sortent de la lice où ils ont loyalement combattu pendant deux années. Ils engagent instamment leurs amis à donner le même exemple de sommission chrétienne.

» En conséquence,

» 1. *L'Avenir*, provisoirement suspendu depuis le 15 novembre 1831, ne reparaîtra plus ;

» 2. L'*Agence générale pour la défense de la liberté religieuse* est dissoute à dater de ce jour. Toutes les affaires entamées seront terminées, et les comptes liquidés, dans le plus bref délai possible.

» Paris, le 10 septembre 1832.

» F. de La Mennais, Ph. Gerbet, C. de Coux, comte Ch. de Montalembert, H. Lacordaire. »

III

VENERABILI FRATRI PAULO THERESIÆ-DAVIDI
ARCHIEPISCOPO TOLOSANO

GREGORIUS PP. XVI.

VENERABILIS FRATER, SALUTEM ET APOSTOLICAM
BEDEDICTIONEM.

Litteras quas unà cum nonnullis ex venerabilibus Fratribus istius regni Episcopis die 22 aprilis anno superiori dedisti, ac per venerabilem Fratrem nostrum Emmanualem Cardinalem Episcopum Tusculanum Pœnitentiarum majorem nobis adferendas curasti, animo perlegimus benevolo. Novum quippe ibidem et illustre testimonium nacti sumus pastoralis zeli, et fidei atque observantiæ in hanc Apostolicam Sedem. quibus te, collegasque tuos mirifice affectos apprime jam noveramus. Illæ porrò traditæ fuerunt nobis in eam curam cogitationemque jamdiu incumbentibus, ut ex more institutoque sanctæ hujus Sedis. *illo habito*, juxta Zozimi pontificis verba, *pondere examinis, quod ipsa rei natura desiderabat*, omnes Ecclesiæ filios opportune edoceremus, quidnam de tristissimo illo argumento, de quo et in eadem epistola agebatur, sit ex sacrarum,

III

A NOTRE VÉNÉRABLE FRÈRE PAUL-THÉRESE-DAVID
ARCHEVÊQUE DE TOULOUSE.

GRÉGOIRE PAPE XVIe DU NOM.

VÉNÉRABLE FRÈRE, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

Nous avons lu avec des sentiments de bienveillance la lettre que vous nous écrivîtes, le 22 avril de l'année dernière, de concert avec plusieurs de nos vénérables frères les évêques de France, et que vous avez pris soin de nous faire remettre par notre vénérable frère Emmanuel, cardinal de Tusculum, grand-pénitencier. Cette lettre nous a offert une nouvelle et éclatante preuve du zèle pastoral, de la foi, et du respectueux attachement pour ce Siége apostolique, dont nous savions parfaitement que vous et vos collégues êtes profondément pénétrés. Au moment où votre lettre nous est parvenue, nous donnions depuis long-temps nos soins et toute notre application à ce que, conformément à l'usage et à la pratique du Saint-Siége, après avoir mûrement pesé, selon l'expression du pape Zozime, *ce que requéroit la nature même de la chose*, nous

Scripturarum sanctiorisque traditionis disciplina prædicandum. Memores enim ex prædecessoris nostri Leonis Magni monitu, *tenuitatem nostram Ecclesiæ præsidere sub illius nomine cujus fides errores quoslibet impugnat*, probe intelligimus, id nobis speciatim commissum esse, *ut omnes conatus nostros causis impendamus in quibus universalis Ecclesiæ salus possit infestari.* Id nos, Deo bene juvante, atque auspice in primis Virgine sanctissimâ fidenter peregimus, datis solemni Assumptionis ipsius die ad catholici orbis Antistites Encyclicis Litteris, quibus sanam, et quam sequi unicè fas sit, doctrinam pro nostri officii munere protulimus. Dedit voci nostræ vocem virtutis Pater luminum, in quem spem omnem conjeceramus : easque alacriter, religiosè, studiosèque ubique receptas fuisse, gratulabundi testati sunt et sacrorum Antistites, et viri ex universis ordinibus commendatiores. Imò auctores ipsi fautoresque consiliorum, de quibus præcipuè querebamur, ad quos mittendas eas litteras curavimus, publice denuntiarunt, se ab incæptis illico cessasse, ne voluntati nostræ obsisterent. Quæ quidem declaratio eam illico nobis spem indidit, sincerè ipsos, plenè, absolutè, omnique depulsâ ambiguitate judicio nostro paruisse, idque luculentioribus quoque monumentis fore in posterum testaturos eâ fide, quâ se erga Christi Vicarium incensos toties disertissimè professi sunt. Hæc sane

pussions instruire à propos tous les enfants de l'Église du jugement qu'il faut porter, d'après la doctrine des lettres sacrées et de la sainte tradition, touchant ces malheureuses questions qui font aussi le sujet de votre lettre. Averti par ces paroles de saint Léon-le-Grand, notre prédécesseur, que *notre faiblesse gouverne l'Église au nom de celui dont la foi combat toutes les erreurs*, nous comprenons bien que notre charge spéciale est de consacrer tous nos efforts aux affaires où le salut de l'Église universelle se trouve compromis. C'est ce que nous avons fait avec confiance, aidé du secours d'en-haut, et particulièrement sous les auspices de la très-sainte Vierge, en adressant, le jour solennel de son Assomption, aux évêques de l'univers catholique, la Lettre encyclique dans laquelle nous avons exposé, suivant le devoir de notre charge, la saine doctrine, la seule qu'il soit permis de suivre. Le Père des lumières, en qui nous avions mis toute notre espérance, a rendu notre voix forte et puissante : notre Encyclique a été reçue partout avec joie, avec empressement, avec des sentiments religieux, comme nous l'ont attesté, avec actions de grâces, et les évêques et les personnages les plus recommandables dans tous les ordres de la société. Bien plus : les auteurs eux-mêmes et les partisans des projets qui faisaient surtout l'objet de nos plaintes, et auxquels nous avions eu soin d'envoyer l'En-

perjucunda spes animum nostrum in summa temporum difficultate pro rei sacræ incolumitate sollicitum erexerat : at dolorem adhuc injiciunt, quæ etiam nunc perferuntur in vulgus. Humilibus proinde precibus oculos manusque ad auctorem et consummatorem fidei Jesum attollimus, ut præbente ipso omnibus cor docile, *ortos in Ecclesia strepitus*, ut verbis S. Cœlestini pontificis utamur, *compressos tandem pacatissimâ ratione fuisse* gratulemur. Communia in tantum finem vota, consilia, et studia ingeminet cum aliis istius regni spectatissimis religionis zelo Episcopis, quos singulari benevolentiæ affectu complectimur, fraternitas tua, cui dum hanc rescribimus Epistolam nostræ in te voluntatis testem, cœlestia quæque dona adprecamur, atque Apostolicam benedictionem peramanter impertimur.

cyclique, ont déclaré publiquement qu'ils se désistaient à l'heure même de leurs entreprises, pour ne pas s'opposer à notre volonté. Cette déclaration nous inspira d'abord la confiance qu'ils avaient obtempéré à notre jugement avec sincérité, pleinement, absolument, sans aucune sorte d'ambiguité, et que dans la suite ils en donneraient des témoignages plus convaincants, avec les sentiments de foi dont ils ont dit souvent, et dans des termes les plus expressifs, qu'ils étaient animés pour le Vicaire de Jésus-Christ. Cet espoir si doux avait relevé notre âme, alarmée du péril de la religion, dans l'extrême difficulté des temps; mais ce qu'on répand, encore aujourd'hui dans le public nous jette de nouveau dans la douleur. Nous levons donc avec d'humbles prières nos yeux et nos mains vers Jésus-Christ, l'auteur et le consommateur de la foi, afin que, donnant lui-même à tous un cœur docile, nous puissions nous féliciter, selon l'expression du pape saint Célestin, de ce que *les bruits qui se sont élevés dans l'Église ont été calmés de la manière la plus paisible*. Pour atteindre un but si important, redoublez, avec les autres évêques du royaume, que distingue éminemment leur zèle pour la religion, et que nous embrassons dans les sentiments d'une singulière affection; redoublez, mettez en commun vos vœux, vos conseils, vos soins, vénérable Frère à qui nous adressons cette lettre

Datum Romæ apud sanctum Petrum die 8 maii anni 1833, pontificatûs nostri anno III.

GREGORIUS PP. XVI.

comme un témoignage de nos sentiments particuliers, en demandant à Dieu pour vous tous les dons d'en-haut, et en vous donnant, dans l'effusion de notre cœur, notre bénédiction apostolique.

Donné à Rome, à Saint-Pierre, le 8 mai 1833, l'an troisième de notre pontificat.

GRÉGOIRE XVI PAPE.

IV

VENERABILI FRATRI C. L. EPISCOPO RHEDONENSI

GREGORIUS PAPA XVI.

VENERABILIS FRATER, SALUTEM ET APOSTOLICAM BENEDICTIONEM.

Litteras accepimus, tuæ in nos singularis observantiæ testes, quibus epistolam misisti datam ad nos à dilecto Fili F. Lamenneio. Hanc legimus animo sanè percupido, jucundâ spe illecti, illa ibidem nacturos nos esse luculentiora monumenta quæ ab ipso de sincera fide opperiebamur, quâ nostro judicio plenè absolutèque paruerit. Id quidem ipse satis jam se probasse autumabat primo illo actu, quo, illicó post acceptas Encyclicas nostras Litteras, ab sua Ephemeride edenda, atque à *Catholica,* quam nuncupabant *procuratione* cessatum prorsùs fuisse, publicè denunciavit. Hinc gravatè admodùm se ex nostrâ ad venerabilem Fratrem Archiepiscopum Tolosatium epistolâ accepisse scribit, metu adhuc nos affici ob ea, quæ perferuntur in vulgus, quasi pristinis molitionibus instet ipse cum suis, animoque adversùs nostra judicio obfirmato,

IV

A NOTRE VÉNÉRABLE FRÈRE C.-L. ÉVÊQUE DE RENNES.

GRÉGOIRE PAPE XVIe DU NOM.

VÉNÉRABLE FRÈRE, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

Nous avons reçu la lettre, témoignage de votre profond respect pour nous, avec laquelle vous nous avez envoyé celle qui nous a été adressée par notre cher fils F. de La Mennais. Nous avons lu celle-ci avec l'empressement le plus vif, dans la douce espérance que nous y trouverions ce que nous attendions de lui; des preuves plus évidentes de la foi sincère par laquelle il aurait obéi pleinement et absolument à notre jugement. Il pensait, il est vrai, en avoir donné une suffisante dans ce premier acte par lequel, aussitôt après la réception de notre Lettre encyclique, il annonça publiquement que son Journal ne paraîtrait plus, et que l'*Agence* que l'on appelait *Catholique* était dissoute. C'est pourquoi il nous écrit qu'il a appris avec une profonde douleur, par notre lettre à notre vénérable frère l'archevêque de Toulouse,

amaritudinem nobis amarissimam inferre connitatur.

Miramur profectò hæc ipsum protulisse. Rectè quippe ac meritò commovebamur, deceptam conspicientes expectationem, quam primus ille actus concitârat, quem prænuncium ducebamus declarationum, quibus catholico orbi manifestum fieret, ipsum firmè et graviter tenere, ac profiteri sanam illam doctrinam, quam nostris ad universos Ecclesiæ Antistites Litteris proposuimus. Dum enim hæc properabamus votis, evulgatæ per Ephemeridas advenerunt (*Journal de La Haye*, 22 *février* 1833, *num.* 16. (1) ejusdem Lamenneii litteræ, quæ, cùm ipsum eadem planè ac antea principia (quæ improbaturum illum esse confidebamus) fovere adhuc ac tueri commonstrent, susceptum mœrorem nostrum necessariò cumulârunt.

Id porrò lamentantibus nobis, altera subitò accessit ratio doloris, commentariolum de *Polonico*

(1) Je ne sais ce que c'est que cette lettre insérée dans le *Journal de La Haye*. J'ai cherché à me la procurer sans pouvoir y réussir.

que nous sommes encore effrayé à cause des bruits répandus dans le public, comme s'il persistait avec les siens dans ses anciennes entreprises, et s'efforçait de nous faire sentir l'amertume la plus vive par une opposition obstinée à nos jugements.

Nous sommes vraiment étonné qu'il ait tenu ce langage. Nous avons eu, en effet, un juste et légitime sujet d'être affligé, nous voyant trompé dans l'attente que nous avait inspirée ce premier acte que nous considérions comme un avant-coureur de déclarations qui montreraient clairement à l'univers catholique qu'il tient et professe fermement et fortement cette saine doctrine que nous avons exposée dans notre Lettre à tous les évêques de l'Église. Car, tandis que nous appelions ce résultat par nos vœux, il nous est parvenu une lettre du même de La Mennais, rendue publique par la voie des journaux (*Journal de La Haye*, 22 *février* 1833, *num.* 16), qui a nécessairement mis le comble à notre affliction, puisqu'elle montre clairement qu'il conserve et soutient encore entièrement les mêmes principes qu'il soutenait auparavant, et que nous avions la confiance qu'il condamnerait.

Nous en gémissions amèrement, lorsqu'à ce sujet de douleur est venu bientôt s'en joindre un autre, le livre du *Pèlerin polonais*, écrit plein de témérité et de malice, au commencement duquel il n'ignore pas tout ce qu'a dit longuement et avec violence

Peregrinatore (*le pèlerin polonais*) plenum temeritatis ac malitiæ, in quo haud ipsum latet, quidnam longo ac vehementi sermone præfatus fuerit alter ex præcipuis ejus alumnis, quem anno superiore unà cum eodem ipso benignè fueramus adloquuti. Tædet verò alia id genus plura percensere, quæ ubique circumferuntur, nosque admonent collaborari etiam nunc ad priora consilia, institutaque confirmanda, quin aliquid à Lamenneio ipso scriptum editumque typis sit, quo certè evincatur, falsò prorsùs ac per calumniam tot tantaque de eodem propalam obtrudi.

Cæterùm id insuper grave admodum extitit nobis, quòd cum idem Lamenneius agnoverit nostrum esse de iis pronunciare, quæ catholicæ rei expediant, se deinceps *extraneum* fore, iisdem ad nos litteris asseruerit, ubi de Ecclesia, deque religionis causâ quœstio sit. Quò enim hæc tendunt, venerabilis Frater, nisi ut se quidem supremam nostram auctoritatem revereri, judicio autem, hac in re, nostro, doctrinisque per nos traditis nondùm obsequutum fuisse patefaciat?

Quæ quidem omnia, ut alia multa prætereamus, molestas nobis universam, ad hæc usque tempora, tristissimi hujus negotii rationem perpendentibus suspiciones injecêre, causasque ingeminârunt

l'un de ses principaux disciples que nous avions reçu, ainsi que lui, avec bonté l'année dernière. Il serait trop long de faire le détail de plusieurs autres choses de ce genre, que l'on répand partout, et qui nous avertissent que l'on travaille encore maintenant avec concert à établir ce que l'on avait projeté et entrepris, sans que de La Mennais ait rien écrit ou fait imprimer qui montre d'une manière certaine que c'est faussement et calomnieusement que tant de choses si graves lui sont publiquement attribuées.

Au reste ce qui nous a en outre très-péniblement affecté, c'est que dans la lettre qu'il nous a adressée, après avoir reconnu qu'il nous appartient de prononcer sur ce qui est bon et utile à l'Église catholique, le même de La Mennais proteste qu'il restera à l'avenir totalement étranger aux questions qui intéressent l'Église et la cause de la religion. A quoi tend cette protestation, vénérable Frère, sinon à faire connaître clairement qu'il est, à la vérité, plein de respect pour notre autorité suprême, mais qu'en ceci il ne s'est point encore soumis à notre jugement et aux doctrines enseignées par nous?

Voilà, sans parler de beaucoup d'autres choses, ce qui, lorsque nous considérons avec attention comment tout s'est passé jusqu'à présent dans cette déplorable affaire, nous a inspiré de pénibles

quibus illa nos cura vehementer sollicitat.

Verùm fatemur cum gaudio : animos nunc addunt nobis, nutantesque in bonam nos spem erigunt, quæ Lamenneius iisdem litteris promittit et spondet, se scilicet paratum esse omnia illa libenter sanctèque profiteri, quibus de filiali sua obedienta certissimè convincamur. Flagitat idcirco, ut de verbis edoceatur, quibus propositum hoc suum possit apprimè declarare. Cui quidem postulationi id unum rescribimus, ut scilicet doctrinam nostris Encyclicis Litteris traditam, quibus certè *non nova præcepta imperantur* (dicimus cum Innocentio I, sanctissimo prædecessore nostro) *sed ea quæ Apostolica et Patrum tradilione sunt constituta*, se unicè et absolutè sequi confirmet, nihilque ab illa alienum se aut scripturum esse aut probaturum.

Hæc si testetur ipse, præstetque factis, plenum certè erit gaudium nostrum. Ita enim fore confidimus, ut ademptum tandem videamus è domo Israël lapidem offensionis, omnesque sapere unanimes secundùm scientiam, quæ ex Deo est, aliquando lætemur. Tuam igitur religionem, pietatem, fidem, compellamus, venerabilis Frater, ut quâ vales prudentiâ, doctrinâ, gratiâ, auctoritate, in

soupçons, et a redoublé les motifs des vives inquiétudes que nous ressentons à cet égard.

Mais, nous l'avouons avec joie, nous retrouvons maintenant la confiance, et notre espérance se relève par la promesse que fait et l'engagement que prend de La Mennais, dans cette même lettre, d'être prêt à professer volontiers et religieusement tout ce qui peut nous convaincre avec une entière certitude de son obéissance filiale. Il demande, dans cette intention, qu'on lui indique en quels termes il peut le mieux exprimer cette résolution. A cela, nous ne répondons qu'une seule chose : c'est qu'il s'engage à suivre uniquement et absolument la doctrine exposée dans notre Lettre encyclique (par laquelle, pouvons-nous dire avec Innocent I, notre très-saint prédécesseur, *nous n'imposons point de nouveaux préceptes, mais ce qui a été établi par la tradition des apôtres et des Pères*), et à ne rien écrire ou approuver qui ne soit conforme à cette doctrine.

S'il nous donne ce témoignage de ses sentiments, s'il les prouve par sa conduite, rien ne manquera à notre joie. Car nous avons la confiance qu'enfin nous ne verrons plus dans la maison d'Israël une pierre de scandale, et que nous nous réjouirons un jour de ce que tous, dans l'unanimité des sentiments, seront sages selon la science qui vient de Dieu.

tantum finem contendas, quò studia, votaque hæc nostra exitus nanciscantur secundissimos. Nostræ erga dilectum illum filium voluntatis interpretem te adsciscimus : affectu illum paterno complexuri hunc ab ipso consolationem omnium gratissimam præstolamur, ut, Patris amantissimi vocem alacriter sequutus, sit ipse cœteris etiam auctor ad ea dumtaxat magno animo et forti credenda, quibus catholica fides, sanctitas morum, et publici ordinis incolumitas serventur, augeanturque in dies feliciùs.

Summè gloriosum sibi futurum meminerit viros imitari tum sanctitate, tum doctrinâ, tum dignitate præstantes, qui, si *quidpiam* à vero rectoque obsonum se *protulisse agnoverunt*, Petri Damiani monitum sequuti, *ad Petri magisterium libenter corrigendi accesserunt*, probè gnari, teste S. Leone Magno, Romanos Pontifices, gratiam sibi paternæ charitatis impensuros, dilectionemque non negare, ut manifestationem catholicæ veritatis expectent.

C'est pourquoi, vénérable Frère, nous réclamons votre religion, votre piété, votre foi, pour que vous employiez à atteindre un but si important toute votre prudence, votre science, votre influence, votre autorité, afin que nos désirs et nos vœux soient suivis des plus heureux succès. Nous vous chargeons donc d'être, auprès de ce fils chéri, l'interprète de notre volonté. Disposé à l'embrasser dans notre affliction paternelle, nous attendons de lui cette consolation, la plus douce de toutes, que, suivant avec empressement la voix d'un père plein de tendresse, il porte lui-même les autres à ne croire et à ne soutenir avec courage et avec force, que ce qui peut maintenir et accroître plus heureusement de jour en jour la foi catholique, la sainteté des mœurs, et la conservation de l'ordre public.

Qu'il se souvienne qu'il lui sera infiniment glorieux de suivre l'exemple d'hommes éminents par leur sainteté, leur science ou leur dignité, qui, dès qu'ils reconnurent qu'ils avaient avancé *quelque chose* de faux ou d'inexact, *recoururent*, suivant le conseil de Pierre Damien, *à l'enseignement de Pierre, disposés à être volontiers redressés par lui;* sachant bien, d'après le témoignage de saint Léon-le-Grand, que les Pontifes romains leur accorderaient la grâce d'une charité paternelle, et qu'ils ne refusent point leur tendresse, même lors-

Humili interim assiduâque prece à Patre luminum postulamus, patrocinio Virginis sanctissimæ implorato, quæ omnium mater est, domina, dux et magistra, ut voce tuâ virtutem assequutâ ex alto, tantum, et nobis, et Ecclesiæ illatum fuisse gaudium gratulemur. Quæ ut è sententia prosperè ac feliciter eveniant, cœlestis præsidii auspicem Apostolicam benedictionem tibi, venerabilis Frater, peramanter impertimur.

Datum Romæ apud S. Mariam Majorem, die 5 octobris 1833, pontificatûs nostri anno III.

GREGORIUS, PP. XVI.

qu'ils attendent encore la manifestation de sentiments conformes à la vérité catholique.

Cependant, après avoir imploré la protection de la très-sainte Vierge, mère, souveraine, guide et maîtresse de tous les hommes, nous demandons, par une prière humble et continuelle au Père des lumières, que votre voix ayant reçu la force d'en-haut, nous ayons à nous féliciter d'un si grand sujet de joie procurée à nous et à l'Église. Afin qu'il en soit ainsi, et que le succès soit heureux et selon nos désirs, nous vous donnons avec un tendre amour, vénérable Frère, notre bénédiction apostolique comme l'annonce de la protection divine.

Donné à Rome, à Sainte-Marie-Majeure, le 5 octobre de l'an 1833, l'année troisième de notre pontificat.

GRÉGOIRE XVI PAPE.

V

DILECTO FILIO F. LAMENNEIO,

GREGORIUS PP. XVI.

DILECTE FILI, SALUTEM ET APOSTOLICAM BENEDICTIONEM.

Quod de tuâ in nos et Apostolicam Sedem fide pollicebamur nobis, id demùm te peregisse læti conspeximus humili simplicique declaratione, quam per venerabilem fratrem nostrum Bartholomæum Cardinalem Episcopum Ostiensem ad nos perferendam curasti. Benediximus quidem Patri luminum, à quo est tanta hæc consolatio, quam verè dicimus cum Psalmistâ *secundùm multitudinem dolorum* lætificasse animam nostram.

Paternæ hinc charitatis viscera, affectu quo possumus maximo, dilatamus ad te, dilecte Fili, ovantesque in Domino gratulamur tibi veram nunc et plenam pacem indepto, ex illius liberalitate qui salvat humiles spiritu, et eos repellit qui secundùm elementa mundi sapiunt, non secundùm scientiam quæ ex ipso est. Hæc quippe illustrior, hæc vera victoria est quæ vincit mundum, perennemque

V

A NOTRE CHER FILS F. LA MENNAIS.

GRÉGOIRE PAPE XVI[e] DU NOM.

CHER FILS, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

Ce que nous nous promettions de votre fidélité envers nous et le Siège apostolique, nous voyons avec joie que vous l'avez fait enfin par une déclaration humble et simple que vous avez pris soin de nous transmettre par notre vénérable frère Barthelemi, cardinal évêque d'Ostie. Nous avons béni le Père des lumières, duquel nous vient cette si grande consolation, qui, nous le disons vraiment avec le Psalmiste, a réjoui notre âme *en proportion de la multitude de nos douleurs*.

Ainsi les entrailles de notre charité paternelle, cher Fils, s'ouvrent pour vous avec toute la tendresse possible, et nous vous félicitons dans le Seigneur de vous être procuré une paix véritable et entière par les dons de celui qui sauve les humbles d'esprit, et qui repousse ceux dont la sagesse est selon les principes du monde et non selon la science qui vient de lui. Car la plus illustre et la

tuo nomini gloriam pariet, nullis te humanis rationibus abductum, nullâque insidiantium hostium machinatione detentum, eo dumtaxat contendisse, quo parentis amantissimi voces, ex veri honestique prœscripto, accesserunt.

Perge igitur, dilecte Fili, hisce virtutis, docilitatis, fideique itineribus læta id genus Ecclesiæ exhibere; eâque ipsa, quâ præstas, ingenii, ac scientiæ laude connitere, ut cæteri etiam, ex traditâ nostris Encyclicis Litteris doctrinâ, idem sentiant ac testentur unanimes. Magnus quidem gaudio nostro jam ex eo cumulus accessit, quòd illico curaveris, ut declarationem, quam accepimus, ederet de eâ re probatissimam dilectus filius Gerbetius, alter ex tuis alumnis, quem idcirco nostrâ hâc epistolâ volumus præcipuè commendatum.

At dissimulare haud fas est, inimicum bominem superseminaturum adhuc esse zizania. Attamen, macte animo, Fili, sanctique propositi tenax, eò fidenter te recipias, *ubi universis murus est*, inclamat S. Innocentius pontifex, *ubi securitas, ubi portus expers fluctuum, ubi bonorum thesaurus innumerabilium*. Ibi siquidem ad petram consistens, quæ Christus est, præliaberis strenuè

véritable victoire qui triomphe du monde, et qui attirera à votre nom une gloire éternelle, c'est que vous ne vous soyez point laissé détourner par des considérations humaines, et par des embûches et des machinations ennemies, et que vous ayez fait tous vos efforts pour arriver là où vous appelait la voix du père le plus tendre d'après les régles de la sagesse et de la vérité.

Continuez donc, cher Fils, à procurer à l'Église de pareils sujets de joie dans les routes de la vertu, de la docilité et de la foi, et employez les dons du talent et du savoir que vous possédez si éminemment, pour que les autres pensent et parlent unanimement suivant la doctrine tracée dans notre Encyclique. Notre joie se trouve déjà fort accrue par les soins que vous avez pris pour que notre fils Gerbet, un de vos disciples, donnât sur ce sujet une louable déclaration que nous avons reçue; nous voulons en conséquence qu'il trouve ici un témoignage particulier de notre bienveillance.

Il ne faut point dissimuler que l'homme ennemi semera encore la zizanie. Cependant courage, cher Fils, et, ferme dans votre sainte résolution, *là où*, comme le proclame le pape saint Innocent, *est un rempart pour tous; là où est la sécurité*, *un port à l'abri des flots*, *un trésor de biens sans nombre*. Là, attaché à la pierre qui est Jésus-Christ, vous livrerez avec courage et sûreté

ac tutò prælia Domini, ut sana ubique doctrina floreat, nullisque novitatum commentis honestissimo quovis prætextu convectis catholica pax perturbetur.

Finem hìc facimus epistolæ, quam nostræ erga te voluntatis testem mittimus; id porrò unum ab omnium bonorum largitore Deo impensissimè efflagitamus, ut, exorante Virgine sanctissimâ, quæ in teterrimâ temporum asperitate spes nostra est, dux et magistra, confirmet ipse opus, quod operatus est, tantique præsidii auspicem Apostolicam tibi benedictionem amantissimè impertimur.

Datum Romæ apud S. Petrum, die XXVIII decembris MDCCCXXXIII, pontificatûs nostri anno tertio.

les combats du Seigneur, afin que la saine doctrine fleurisse partout, et que la paix catholique ne soit troublée par aucune nouveauté ni aucun système, colorés même des plus séduisants prétextes.

Nous mettons ici fin à cette lettre, que nous vous envoyons comme un témoignage de nos intentions pour vous. Nous ne demandons qu'une chose à Dieu qui dispense tous les biens, et c'est l'objet de nos plus ardentes prières : c'est que par l'intercession de la très-sainte Vierge qui est notre espérance, notre guide et notre maîtresse dans les jours de difficultés et d'orages, il confirme ce qu'il a fait; et comme un présage d'un si puissant secours, nous vous donnons de tout notre cœur notre bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près S.-Pierre, le 28 décembre 1853, l'an troisième de notre pontificat.

VI

EPISTOLA ENCYCLICA

ADOMNES PATRIARCHAS, PRIMATES, ARCHIEPISCOPOS ET EPISCOPOS.

VENERABILES FRATRES, SALUTEM ET APOSTOLICAM BENEDICTIONEM.

Singulari nos affecerant gaudio illustria fidei, obedientiæ, ac religionis testimonia, quæ de exceptis ubique alacriter Encyclicis nostris Litteris datis die 15 Augusti anni 1832 perferebantur, quibus sanam, et quam sequi unice fas sit, doctrinam de propositis ibidem capitibus pro nostri officii munere Catholico Gregi universo denunciavimus. Nostrum hoc gaudium auxerunt editæ in eam rem declarationes a nonnullis ex iis, qui consilia illa, opinionumque commenta, de quibus querebamur, probaverant, et eorum fautores, defensoresque incaute se gesserant. Agnoscebamus quidem, nondum sublatum malum illud, quod adversus rem et sacram et civilem adhuc conflari, impudentissimi libelli in vulgus dispersi, et tenebricosæ quædam machinationes manifesto portendebant,

VI

LETTRE ENCYCLIQUE

A TOUS LES PATRIARCHES, PRIMATS, ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES.

VÉNÉRABLES FRÈRES, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

Ils nous avaient fait éprouver une joie bien vive, les témoignages éclatants de foi, d'obéissance et de religion avec lesquels nous avions appris que partout on s'était empressé d'accueillir notre Encyclique du 15 août 1832, où, pour nous acquitter du devoir imposé à notre charge, nous annoncions à l'universalité des brebis catholiques la saine doctrine, la seule qu'il soit permis de suivre sur chacun des points qui y sont traités. Notre joie s'accrut encore par les déclarations que donnèrent à ce sujet quelques-uns de ceux qui avaient approuvé les sentiments et les systèmes dont nous nous plaignions et s'en étaient faits les partisans et les défenseurs. Nous reconnaissions, il est vrai, que le mal n'avait point encore disparu, et la publication de petits écrits pleins d'imprudence,

quas idcirco, missis mense octobri ad venerabilem fratrem episcopum Rhedonensem litteris, graviter improbavimus. At anxiis nobis, maximeque ea de sollicitis pergratum sane ac jucundum extitit, illum ipsum a quo præcipue id nobis mœroris inferebatur, missa ad nos declaratione die 11 decembris anni superioris, diserte confirmasse, se doctrinam nostris Encyclicis Litteris traditam *unice et absolute*, sequi, nihilque ab illa alienum, aut scripturum se esse, aut probaturum. Dilatavimus illico viscera paternæ charitatis ad filium quem nostris monitis permotum luculentiora in dies documenta daturum fore confidere debueramus, quibus certius constaret, nnstro ipsum judicio et voce et re paruisse.

Verum, quod vix credibile videbatur, quem tantæ benignitatis affectu exceperamus, immemor ipse nostræ indulgentiæ cito e proposito defecit, bonaque illa spes, quæ *de præceptionis nostræ fructu* nos tenuerat, in irritum cessit, ubi primum, celato quidem nomine, sed publicis pate-

certaines machinations ténébreuses, annonçaient clairement qu'on l'entretenait encore pour combattre à la fois et les intérêts de la religion et ceux des États. Aussi en avons-nous exprimé notre profonde improbation dans la lettre écrite, au mois d'octobre, à notre vénérable frère l'évêque de Rennes. Mais pendant que nous étions dans l'anxiété et que cette affaire nous inspirait les plus vives inquiétudes, il nous était bien doux et bien agréable de recevoir de celui-là même qui était la principale cause de notre chagrin, une déclaration du 11 décembre, par laquelle il assurait en termes clairs et formels qu'il suivrait uniquement et absolument la doctrine enseignée dans notre Encyclique, et qu'il n'écrirait et n'approuverait rien qui y fût contraire. Nous dilatâmes aussitôt les entrailles de notre charité paternelle en faveur de ce fils que nous avions dû croire assez touché de nos avertissements, pour espérer qu'il nous montrerait, par des preuves de jour en jour plus frappantes, qu'il s'était soumis et de bouche et de cœur à notre jugement.

Mais, ce qui paraissait à peine croyable, celui que nous avions traité avec le sentiment d'une si grande bonté, oubliant lui-même notre indulgence, abandonna bien vite sa résolution, et la bonne espérance que nous avions conçue *du fruit de notre enseignement* se dissipa tout à fait, aus-

facto monumentis, nuper traditum ab eodem typis, atque ubique pervulgatum novimus libellum Gallico idiomate, mole quidem exiguum, pravitate tamen ingentem, cui titulus : *Paroles d'un Croyant.*

Horruimus sane, VV. FF., vel ex primo oculorum obtutu, auctorisque cæcitatem miserati intelleximus, quonam scientia prorumpat, quæ non secundum Deum sit, sed secundum mundi elementa. Enimvero contra fidem sua illa declaratione solemniter datam, captiosissimis ipse ut plurimum verborum, fictionumque involueris oppugnandam evertendamque suscepit catholicam doctrinam, quam memoratis nostris litteris, tum de debita erga potestate subjectione, tum de arcenda a populis exitiosa *indifferentismi* contagione, deque frenis injiciendis evaganti opinionum sermonumque licenciæ tum demum de damnanda omnimoda conscientiæ libertate, teterrimaque societatum, vel ex cujuscumque falsæ religionis cultoribus, in sacræ et publicæ rei perniciem conflatarum conspiratione, pro auctoritate humilitati nostræ tradita definivimus.

sitôt que nous apprîmes que lui-même venait, sous le voile de l'anonyme, il est vrai, mais d'un anonyme trahi par des monuments publics, de livrer à l'impression et de répandre partout un livre en langue française, peu considérable par son volume, mais immense par sa perversité, intitulé : *Paroles d'un Croyant.*

Nous avons vraiment été saisi d'horreur, vénérables Frères, au premier coup-d'œil jeté sur ce livre; et, ému de compassion sur l'aveuglement de son auteur, nous avons compris à quels excès emporte la science qui n'est pas selon Dieu, mais selon l'esprit du monde. En effet, au mépris de la foi solennellement donnée dans sa déclaration, il a entrepris, s'enveloppant pour l'ordinaire de paroles et de fictions captieuses, d'ébranler et de détruire la doctrine catholique, telle que nous l'avons définie dans notre Encyclique déjà citée, et en vertu de l'autorité confiée à notre faiblesse, soit sur la soumission due aux puissances, soit sur l'obligation de détourner des peuples le pernicieux fléau de l'indifférentisme et de mettre un frein à la licence sans bornes des opinions et des discours, soit enfin sur la liberté absolue de conscience, liberté tout à fait condamnable, et sur cette horrible conspiration des sociétés composées, pour la ruine de l'Église et de l'État, des partisans de tous les cultes faux et de toutes les sectes.

Refugit sane animus ea perlegere, quibus ibidem auctor vinculum quodlibet fidelitatis subjectionisque erga principes disrumpere conatur, face undequaque perduellionis immissa, qua publici ordinis clades, magistratuum contemptus, legum infractio grassetur, omniaque, et sacræ, et civilis potestatis elementa convellantur. Hinc novo et iniquo commento potestatem principum, veluti divinæ legi infestam, imo *opus peccati* et *Satanæ potestatem* in calumniæ portentum traducit, præsidibusque sacrorum easdem, ac imperantibus turpitudinis notas inurit ob criminum molitionumque fœdus, quò eos somniat inter se adversus populorum jura conjunctos. Neque tanto hoc ausu contentus omnigenam insuper opinionum, sermonum, conscientiæque libertatem obtrudit, militibusque ad eam *a tyrannide*, ut ait, liberandam dimicaturis fausta omnia ac felicia comprecatur, cœtus ac consociationes furiali æstu ex universo qua patet Orbe advocat, et in tam nefaria consilia urgens atque instans compellit, ut eo etiam ex capite monita præscriptaque nostra proculcata ab ipso sentiamus.

L'esprit a vraiment horreur de lire seulement les pages de ce livre où l'auteur s'efforce de briser tous les liens de fidélité et de soumission envers les princes, et, lançant de toutes parts les torches de la sédition et de la révolte, d'étendre partout la destruction de l'ordre public, le mépris des magistrats, la violation des lois, et d'arracher jusque dans leurs fondements tout pouvoir religieux et tout pouvoir civil. Puis, dans une suite d'assertions aussi injustes qu'inouies, il représente, par un prodige de calomnie, la puissance des princes comme contraire à la loi divine, bien plus comme l'œuvre du péché, comme le pouvoir de Satan même, et il flétrit des mêmes notes d'infamie ceux qui président aux choses divines aussi bien que les chefs des États, à cause d'une alliance de crimes et de complots qu'il imagine avoir été conclue entre eux contre les droits des peuples. N'étant point encore satisfait d'une si grande audace, il veut de plus faire établir par la violence la liberté absolue d'opinions, de discours et de conscience; il appelle tous les biens et tous les succès sur les soldats qui combattront pour la délivrer de la tyrannie, c'est le mot qu'il emploie; dans les transports de sa fureur il provoque les peuples à se réunir et à s'associer de toutes les parties du monde, et sans relâche il pousse, il presse à l'accomplissement de si pernicieux desseins, de manière à nous faire sentir

Piget cuncta hic recensere, quæ pessimo hoc impietatis et audaciæ fœtu ad divina humanaque omnia perturbanda congeruntur. Sed illud præsertim indignationem excitat, religionique plane intolerandum est, divinas præscriptiones tantis erroribus adserendis ab auctore afferri, et incautis venditari, eumque ad populos lege obedientiæ solvendos, perindè ac si a Deo missus et inspiratus esset, postquam in sacratissimo Trinitatis augustæ nomine præfatus est, Sacras Scripturas ubique obtendere, ipsarumque verba, quæ verba Dei sunt, ad prava hujuscemodi deliramenta inculcanda callide audacterque detorquere, quo fidentius, uti inquiebat S. Bernardus, *pro luce tenebras offundat, et pro melle vel potius in melle venenum propinet, novum cudens populis Evangelium, aliudque ponens fundamentum præter id quod positum est.*

Verùm tantam hanc sanæ doctrimæ illatam perniciem silentio dissimulare ab Eo vetamur, qui speculatores nos posuit in Israel, ut de errore illo

qu'en ce point encore il foule aux pieds et nos avis et nos prescriptions.

Nous souffrons de rappeler ici tout ce qui, dans cette détestable production d'impiété et d'audace, se trouve entassé pour produire le bouleversement des choses divines et humaines. Mais ce qui excite surtout de l'indignation, ce que la religion ne peut absolument tolérer, c'est que l'auteur, pour confirmer des erreurs si graves, fasse servir et répète avec une ostentation qui en impose aux imprudents, les enseignements de Dieu même; c'est que, pour affranchir les peuples des lois de l'obéissance, comme s'il était envoyé et inspiré de Dieu, après avoir commencé au nom de l'auguste et très-sainte Trinité, il mette partout en avant les Écritures saintes, et que, détournant leurs paroles, qui sont les paroles de Dieu, de leur vrai sens, il les emploie avec autant d'astuce que d'audace à inculquer dans les esprits les funestes délires de son imagination, espérant par là, comme le disait saint Bernard, pouvoir avec plus d'assurance mettre partout les ténèbres à la place de la lumière, et faire boire le poison au lieu du miel ou plutôt dans le miel même, forgeant pour les peuples un Évangile nouveau, et posant un fondement autre que celui qui a été posé.

Dissimuler par notre silence un coup si funeste porté à la saine doctrine nous est défendu par Celui qui nous a placés comme des sentinelles dans Israël,

moneamus, quos Auctor et consummator fidei JESUS nostræ curæ concredidit.

Quare auditis nonnullis ex venerabilibus fatribus nostris S. R. E. cardinalibus, motu proprio, et ex certâ scientiâ, deque Apostolicæ potestatis plenitudine memoratum librum, cui titulus : *Paroles d'un Croyant*, quo per impium Verbi Dei abusum populi corrumpuntur ad omnis ordinis publici vincula dissolvenda, ad utramque auctoritatem labefactandam, ad seditiones in imperiis, tumultus, rebellionesque excitandas, fovendas, roborandas, librum ideò propositiones respective falsas, calumniosas, temerarias, inducentes in anarchiam, contrarias Verbo Dei, impias, scandalosas, erroneas, jam ab Ecclesia præsertim in Valdensibus, Wiclefitis, Hussitis, aliisque id generis hæreticis damnatas continentem, reprobamus, damnamus, ac pro reprobato et damnato in perpetuum haberi volumus, atque decernimus.

Vestrum nunc erit, venerabiles Fratres, nostris hisce mandatis, quæ rei et sacræ et civilis salus et incolumitas, necessario efflagitat, omni contentioni obsecundare, ne scriptum istiusmodi e latebris ad exitium emissum eò fiat perniciosius, quo magis

pour avertir de l'erreur ceux que l'auteur et le consommateur de notre foi, JÉSUS-CHRIST, a confiés à notre sollicitude.

C'est pourquoi, après avoir entendu quelques-uns de nos vénérables frères les cardinaux de la sainte Église romaine, de notre propre mouvement, de notre science certaine, et de toute la plénitude de notre puissance apostolique, nous réprouvons, condamnons et voulons qu'à perpétuité on tienne pour réprouvé et condamné le livre dont nous venons de parler, qui a pour titre : *Paroles d'un Croyant*, où, par un abus impie de la parole de Dieu, les peuples sont criminellement poussés à rompre les liens de tout ordre public, à renverser l'une et l'autre autorité, à exciter, nourrir, étendre et fortifier les séditions dans les empires, les troubles et les rébellions ; livre renfermant par conséquent des propositions respectivement fausses, calomnieuses, téméraires, conduisant à l'anarchie, contraires à la parole de Dieu, impies, scandaleuses, erronées, déjà condamnées par l'Église, spécialement dans les Vaudois, les Wicléfites, les Hussites et autres hérétiques de cette espèce.

Ce sera maintenant à vous, vénérables Frères, de seconder de tous vos efforts cette décision de notre autorité, que réclame impérieusement le salut et la conservation de l'Église aussi bien que de l'État, afin que ce livre, sorti des ténèbres pour la

vesanæ novitatis libidini velificatur, et latè ut cancer serpit in populis. Muneris vestris sit, urgere sanam de tanto hoc negotio doctrinam, vafritiemque novatorum patefacere, acriusque pro Christiani Gregis custodia vigilare, ut studium religionis, pietas actionum, pax publica floreant et augeantur feliciter. Id sane a vestra fide, et ab impensa vestra pro communi bono instantia fidenter operimur, ut, Eo juvante qui pater est luminum, gratulemur (dicimus cum S. Cypriano) *fuisse intellectum errorem, et retusum, et ideo prostratum, quia agnitum, atque detectum.*

Cœterum lugendum valde est quonam prolabantur humanæ rationis deliramenta, ubi quis novis rebus studeat, atque, contra apostoli monitum, nitatur *plus sapere quam oporteat sapere*, sibique nimium præfidens veritatem quærendam autumetur extra Catholicam Ecclesiam, in qua absque vel levissimo erroris cœno ipsa invenitur, quæque idcircò *Columna ac firmamentum veritatis* ap-

ruine des sociétés, ne devienne pas d'autant plus pernicieux qu'il flatte et favorise davantage les désirs effrénés d'une nouveauté délirante, et que, comme un cancer, il se répand au loin parmi les peuples. Que ce soit pour vous un devoir de propager sans relâche la saine doctrine sur un point si important, de mettre au grand jour la fourberie des novateurs, et de veiller avec plus d'ardeur que jamais à la garde du troupeau, pour que l'étude de la religion, la piété dans les actions, la paix publique fleurissent et prennent d'heureux accroissements. C'est là certainement ce que nous attendons avec confiance de votre foi et de votre ardeur infatigable à procurer le bien commun; en sorte qu'avec l'aide de Celui qui est le père des lumières, nous puissions nous féliciter (nous le disons avec saint Cyprien) de ce que *l'erreur a été comprise et réprimée*, et qu'elle a été confondue par cela même qu'*elle a été reconnue et mise au grand jour*.

Du reste il est bien déplorable de voir dans quel excès de délire se précipite la raison humaine, lorsqu'un homme se laisse prendre à l'amour de la nouveauté, et que, malgré l'avertissement de l'apôtre, s'efforçant d'être *plus sage qu'il ne faut*, trop confiant aussi en lui-même, il pense qu'on doit chercher la vérité hors de l'Église catholique, où elle se trouve sans le mélange impur de l'er-

pellatur, et est. Probe autem intelligitis, venerabiles Fratres, nos hic loqui etiam de fallaci illo haud ita pridem invecto philosophiæ systemate plane improbando, quo ex projecta et effrenata novitatum cupiditate veritas, ubi certo consistit, non quæritur, sanctisque et Apostolicis traditionibus posthabitis, doctrinæ aliæ inanes, futiles, incertæque, nec ab Ecclesia probatæ adsciscuntur, quibus veritatem ipsam fulciri, ac sustineri vanissimi homines perperam arbitrantur.

Dum vero pro delata divinitus nobis sanæ doctrinæ cognoscendæ, decernendæ, custodiendæque curâ, ac sollicitudine hæc scribimus, peracerbum ex filii errore vulnus cordi nostro inflictum ingemiscimus, neque in summo, quo indè conficimur mœrore spes ulla est consolationis, nisi idem in vias revocetur justitiæ. Levemus idcircó simul oculos et manus ad Eum *qui sapientiæ dux est*, *et emendator sapientium*, Ipsumque multa prece rogemus, ut dato illi corde docili, et animo magno, quo vocem audiat patris amantissimi, et mœrentissimi, læta ab ipso Ecclesiæ, læta ordini vestro, læta Sanctæ huic Sedi, læta humilitati nostræ pro-

reur, même la plus légère, et qui est par là même appelée, et est en effet, la colonne et l'inébranlable soutien de la vérité. Vous comprenez très-bien, vénérables Frères, qu'ici nous parlons aussi de ce fallacieux système de philosophie récemment inventé, et que nous devons tout-à-fait improuver, système où, entraîné par un amour téméraire et sans frein des nouveautés, on ne cherche plus la vérité où elle est certainement, mais où, laissant de côté les traditions saintes et apostoliques, on introduit d'autres doctrines vaines, futiles, incertaines, qui ne sont point approuvées par l'Église, et sur lesquelles les hommes les plus vains pensent faussement qu'on puisse établir et appuyer la vérité.

Mais tandis que pour satisfaire au devoir plein de sollicitude et de vigilance que Dieu nous a imposé, de connaître, de définir et de conserver la saine doctrine, nous écrivons ces choses, nous gémissons sur la plaie si douloureuse qu'a faite à notre cœur l'erreur de notre fils, et, dans l'extrême affliction dont elle nous accable, il ne nous reste aucun espoir de consolation, si ce n'est de le voir rentrer dans les voies de la justice. Levons donc ensemble et les yeux et les mains vers Celui *qui dirige et redresse les sages*. Prions-le avec instance de lui donner un cœur docile et une âme généreuse, pour qu'il entende la voix du père le plus tendre et le

perentur. Nos certe faustum ac felicem illum ducemus diem, quo filium hunc in se reversum paterno sinu complecti nobis contingat, cujus exemplo magna in spe sumus, fore ut resipiscant ceteri, qui eo auctore in errorem induci potuerunt, adeo ut una apud omnes sit pro publicè et sacræ rei incolumitate consensio doctrinarum, una consiliorum ratio, una actionum, studiorumque concordia. Quod tantum bonum ut supplicibus votis nobiscum a Domino exoretis, abs vestra pastorali sollicitudine requirimus et expectamus. In id autem operis divinum præsidium adprecantes, auspicem ipsius Apostolicam benedictionem vobis, gregibusque vestris peramanter impertimur.

Datum Romæ apud Sanctum Petrum, VII kal. Julias an. MDCCCXXXIV; pontificatûs nostri anno IV.

GREGORIUS PP. XVI.

FINIS.

plus affligé, et qu'il nous arrive au plus tôt de lui des choses qui fassent la joie de l'Église, la joie de votre ordre, la joie du Saint-Siége, la joie de nous-même qui y sommes assis malgré notre faiblesse. Sans doute, il sera beau, il sera fortuné pour nous le jour où il nous sera donné de recevoir dans notre sein paternel ce fils revenu à lui-même, et nous donnant, par son exemple, le plus juste sujet d'espérer le retour à résipiscence de ceux qu'il a pu entraîner dans son erreur, en sorte qu'il n'y ait plus dans tous, pour le bien de l'Église et des États, qu'une même manière de voir dans les doctrines, un même but dans les entreprises, un accord parfait dans la conduite et dans les sentiments. Ce bien si grand, nous requérons et nous attendons de votre sollicitude pastorale que vous le demandiez à Dieu avec nous, par vos vœux et par vos prières. Implorant à cette fin le secours céleste, nous vous en accordons pour gage, et avec la plus vive affection, à vous et aux brebis de votre troupeau, la bénédiction apostolique.

Donné à Saint-Pierre de Rome, le 7 des calendes de juillet, l'année 1834, et de notre pontificat le quatrième.

GRÉGOIRE XVI, PAPE.

FIN.

Table.

FIN DE LA TABLE.